



DOCUMENT
DE REFERENCE
et
RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2009



RAPPORT FINANCIER ANNUEL DOCUMENT DE REFERENCE 2009



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2010 conformément à l'article 212.13 de son Règlement Général.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Sommaire

1	Présentation du Groupe Samse	4	3.8	Conventions et engagements réglementés	97
			3.9	Rapport social	98
			3.10	Rapport environnemental	99
1.1	Profil	5	3.11	Informations sur le capital	103
1.2	Messages des Présidents	15	3.12	Perspectives 2010	107
1.3	Organigramme simplifié	17	3.13	Frais de recherche et de développement	107
1.4	Historique	18	3.14	Observations du comité d'entreprise	107
1.5	Chiffres clés	20			
1.6	Samse et ses actionnaires	21			
2	Gouvernement d'entreprise	26	4	Eléments financiers	108
			4.1	Comptes consolidés	109
2.1	Données juridiques de portée générale	27	4.2	Comptes sociaux	177
2.2	Renseignements concernant les organes de direction et de surveillance	29			
2.3	Contrôle interne	40			
2.4	Assemblée générale mixte du 27 mai 2010	52			
3	Rapport de gestion	74	5	Autres informations	208
			5.1	Responsable du Document de Référence	209
3.1	Faits marquants de l'exercice 2009	75	5.2	Attestation du responsable	209
3.2	Déroulement de l'exercice	75	5.3	Noms des contrôleurs légaux	210
3.3	Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	81	5.4	Honoraires des commissaires aux comptes	211
3.4	Gestion des risques	81	5.5	Responsable de l'information	211
3.5	Mandats et fonctions des mandataires sociaux	88	5.6	Document d'information annuel	212
3.6	Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	88	5.7	Table de concordance	214
3.7	Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de Samse	95			

1 Présentation du Groupe Samse

1.1 Profil	5
1.2 Messages des Présidents	15
1.3 Organigramme simplifié	17
1.4 Historique	18
1.5 Chiffres clés	20
1.6 Samse et ses actionnaires	21

1.1 Profil

Groupe indépendant de distribution de matériaux de construction, le Groupe Samse est le partenaire régional des professionnels du bâtiment et des particuliers.

Une vingtaine d'enseignes complémentaires dans le négoce de matériaux, les travaux publics et l'adduction d'eau, le bricolage et la décoration, 250

points de vente entre Strasbourg et Toulouse et près de 4 500 collaborateurs composent ce Groupe qui grandit depuis plus de 90 ans...



Les achats, une composante clef de la distribution moderne

Une structure achats solide

La politique achats du Groupe favorise et rentabilise le commerce en s'appuyant sur les hommes du terrain qui ont une bonne connaissance du marché et dont la compétence est reconnue. Les achats sont organisés par activité : travaux publics, gros œuvre, isolation, couverture, menuiserie, bois et dérivés, carrelage-sanitaire, etc... Les directeurs d'activité sélectionnent les fournisseurs en fonction de leur notoriété et de la qualité de leurs produits et nouent avec eux de véritables relations de partenariat. Ils veillent au respect mutuel des engagements pris en interne comme en externe.

Les achats responsables

Le Groupe privilégie dans ses achats les produits normés CE et les bois issus de forêts durablement gérées.

La plate-forme bois Henry Timber a obtenu les certifications FSC et PEFC, ce qui confirme tout le soin apporté à la gestion durable des ressources forestières mondiales.

Dans la mesure du possible, le Groupe choisit également ses produits avec un conditionnement vrac ou semi-vm afin de limiter les déchets.

L'offre construction durable

Le référencement produit intègre une gamme dédiée à la construction durable : isolants naturels (fibre de bois, laine, plume...), cuves de récupération des eaux, panneaux photovoltaïques, offre d'isolation par l'extérieur, etc.....

Pour mieux satisfaire les attentes de ses clients, le Groupe s'appuie sur son réseau de spécialistes (Sweetair et l'agence Samse Gap Electricité pour les énergies renouvelables, les agences agréées

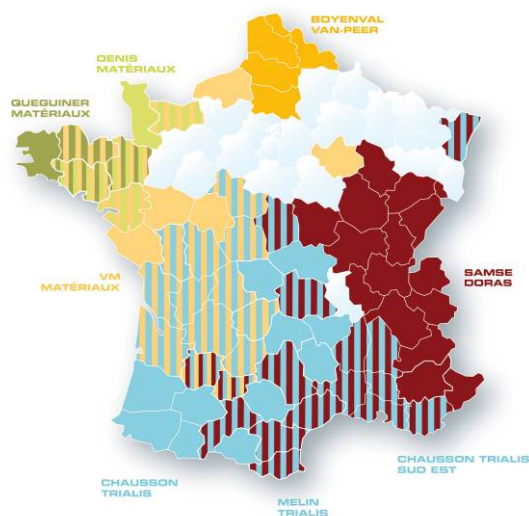
Moboa pour la construction bois, etc...) et bénéficie ainsi d'une forte synergie inter-enseignes.

Une marque de distributeur



Créée en 1999, «Les Indispensables» est une marque plébiscitée par les clients pour son excellent rapport qualité/prix. C'est une offre complète en mastics, colles et lissages, poudres, liants et peintures, parquets et revêtements de sols, lambris, carrelages et faïences, clouterie et visserie, etc...

Cette marque de distributeur est développée par le groupement MCD. Celui-ci se compose de six Groupes indépendants régionaux dont le Groupe Samse.



La logistique, un outil d'approvisionnement performant au service de la vente

Nos plates-formes intégrées



Nos prestataires transports



Deux centres logistiques sont au service de la performance des points de vente du Groupe.

Plus de 12 500 références sont stockées à Brezins (Isère) sur une plate-forme s'étendant sur 9,5 hectares dont 41 000 m² couverts.

Une centaine de personnes a pour objectif de livrer dans les meilleurs délais les agences et magasins. Une chaîne de préparation automatisée optimise la productivité.

Une plate-forme bois située à St-Hilaire du Rosier (Isère), approvisionne toutes les enseignes du Groupe.

Elle occupe 6,5 hectares dont 25 000 m² couverts pour des conditions de stockage optimales. Elle est équipée de 12 cellules pilotées par ordinateur pour l'étuvage et le séchage du bois.



Mat Appro

Afin d'optimiser les coûts de transports, d'apporter aux points de vente réactivité, respect des délais et sécurité des marchandises, le Groupe a mis en place un commissionnaire de transports, Mat Appro. Créée en 2002 avec l'entreprise de transports Zanon, Mat Appro organise le groupage, l'affrètement et se charge de l'approvisionnement des agences et magasins du Groupe.

Zanon Transports

Partenaire de la logistique du Groupe, Zanon Transports est une entreprise familiale grenobloise créée en 1953. Depuis plusieurs années, la société s'engage pour un transport plus responsable et a mis en place des mesures afin de réduire l'impact environnemental de son activité : plan de formation «conduite rationnelle» pour l'ensemble du personnel, choix de moteurs moins énergivores pour le parc véhicules, géo-localisation et rationalisation des kilomètres pour une optimisation des déplacements.



Le Négoce, une affaire de spécialistes

L'activité négoce représente plus de 80 % du chiffre d'affaires du Groupe. Elle est portée par une vingtaine d'enseignes complémentaires.

Le réseau multi-spécialiste du Groupe compte 220 agences. Un maillage dense qui garantit une relation de proximité avec les chantiers et plus de 60 000 artisans et entreprises du BTP.

Les offres sont complètes et s'adressent à tous les corps de métier des travaux publics et du bâtiment. Les partenaires du Groupe sont sélectionnés parmi les meilleurs fournisseurs.

Les maîtres d'ouvrages porteurs de projets apprécient les conseils techniques des équipes et la mise en relation avec les clients professionnels.

En outre, les capacités de stockage, les plateformes logistiques, les services de livraison sur chantier apportent aux clients une bonne qualité de service et un gain de temps.

Le Groupe investit dans la formation technique de ses équipes afin de développer et d'adapter leurs compétences aux nouveaux modes constructifs.

Multi-spécialistes



Créée en 1920 à Grenoble, la Société Anonyme des Matériaux du Sud-Est (S.A.M.S.E.), filiale des Ciments Vicat, prend son indépendance en 1949.

Aujourd'hui leader de la distribution de matériaux de construction en Rhône-Alpes, l'enseigne Samse favorise la proximité avec ses clients grâce à un maillage serré de 75 agences sur 9 départements.

Chiffres clés 2009

75 agences • 1 300 collaborateurs •
405,8 M€ Chiffre d'Affaires



Le Groupe Doras s'est développé en Bourgogne, Franche Comté et Champagne Ardenes. L'entreprise a rejoint le Groupe en 2003.

Chiffres clés 2009

44 agences • 700 collaborateurs •
209,7 M€ Chiffre d'Affaires





Né du rapprochement avec Le Comptoir Commercial du Languedoc en 1996, le Groupe M+ compte aujourd'hui 24 agences de négoce multi-spécialiste. M+ s'est rapproché du Groupe Samse en 2008.

Chiffres clés 2009

24 agences • 285 collaborateurs •

77,6 M€ Chiffre d'Affaires



Fondée par la famille Reynaud-Chaumeton en 1945, Matériaux Simc ne comptait jusque dans les années 80 qu'une seule agence généraliste sur Manosque contre 20 aujourd'hui en région PACA. Matériaux Simc a rejoint le Groupe Samse en 1992.

Chiffres clés 2009

18 agences • 404 collaborateurs •

102 M€ Chiffre d'Affaires



L'histoire du Groupe Plattard commence en 1880 à Villefranche-sur-Saône. Depuis, le Groupe n'a cessé de développer son activité de négoce de matériaux, tout en prenant largement part à l'industrie BTP : production de tuyaux béton, brevet Technibloc®... L'entreprise s'est rapprochée de Samse en 2009.

Chiffres clés 2009

27 agences et 7 usines de production • 420 collaborateurs •

103 M€ Chiffre d'Affaires dont plus de 70 % dans le négoce.



Créée en 1911 à Bourg-de-Péage (26), l'entreprise familiale Didier se rapproche du Groupe Samse en 2008 et compte aujourd'hui 5 agences.

Chiffres clés 2009

5 agences • 49 collaborateurs •

13,5 M€ Chiffre d'Affaires



Blanc Matériaux est une société familiale créée en 1965 dans les Alpes de Haute-Provence qui a rejoint le Groupe Samse en 2005.

Chiffres clés 2009

3 agences • 15 collaborateurs •

4,9 M€ Chiffre d'Affaires

Francheville matériaux

Spécialiste de l'isolation et de la menuiserie, Francheville Matériaux a intégré le Groupe Samse en 2008.

Chiffres clés 2009

1 agence • 10 collaborateurs •

3,9 M€ Chiffre d'Affaires

Spécialistes Travaux Publics et Adduction d'eau

Christaud, Célestin Matériaux, Laudis et BTP Distribution, quatre enseignes de grande notoriété, sont reconnues par les collectivités locales et les entreprises spécialisées dans les travaux publics.



Spécialiste de matériel pour l'adduction d'eau, Christaud propose des solutions complètes pour les canalisations, le raccordement, la défense incendie, le puisage ainsi que des produits d'assainissement. La société distribue aussi des fournitures industrielles : robinets, accessoires de tuyauterie, pompes et des instruments de mesure, plus de 3 000 références sélectionnées chez des fournisseurs certifiés ISO 9001.

Chiffres clés 2009
11 agences • 55 collaborateurs •
22,4 M€ Chiffre d'Affaires



Depuis 1984, Célestin Matériaux distribue dans la région Grand Lyon, des produits d'assainissement des eaux usées/eaux fluviales, de voiries et de terrassements, de réseaux secs, d'aménagement urbain.

Chiffres clés 2009
4 agences • 35 collaborateurs •
14,8 M€ Chiffre d'Affaires



Expérimentées, les équipes maîtrisent un métier à forte technicité. Les trois premières entités interviennent en Rhône-Alpes et PACA pour les réseaux d'eau potable et les réseaux de fluides. La quatrième vient renforcer le réseau en Alsace.



Egalement spécialisée dans l'adduction d'eau et l'assainissement, la société Laudis est installée depuis 2001 dans le Vaucluse et le Gard et rayonne jusqu'aux Bouches-du-Rhône.

Chiffres clés 2009
2 agences • 6 collaborateurs •
3,3 M€ Chiffre d'Affaires



Depuis 2001, BTP Distribution vend des produits pour les voiries/réseaux divers, l'assainissement et l'adduction d'eau.

Implantée dans le Bas-Rhin, l'enseigne propose également des outillages et des équipements de sécurité à sa clientèle professionnelle.

Chiffres clés 2009
2 agences • 28 collaborateurs •
19,4 M€ Chiffre d'Affaires



Spécialistes Bois et Menuiserie

Destinées aux professionnels du bois, les trois enseignes Henry Timber, Bois Mauris Oddos et Les Comptoirs du Bois proposent des bois bruts, rabotés, traités, des bois de charpente, de terrasse, des panneaux, des menuiseries, des parquets et des lambris.



Créée en 1895, l'entreprise familiale Ets Pierre Henry et fils exporte des bois de France et importe du monde entier des grumes et sciages d'une centaine d'essences. C'est l'un des plus gros négociants bois en France.

Sur son site isérois, il gère le stockage, l'étuvage et le séchage des bois (1 200 m³ par mois).

Les bois achetés sont issus d'une exploitation forestière raisonnée et durable, certifiée FSC/PEFC.

Chiffres clés 2009

1 site • 49 collaborateurs •

27,1 M€ Chiffre d'Affaires



BOIS MAURIS ODDOS

Deux scieries à l'origine (l'une créée en Haute-Savoie en 1918, l'autre en Isère en 1936), ont donné leur nom à Bois Mauris Oddos.

Aujourd'hui, l'enseigne offre aux charpentiers, menuisiers, agenceurs, parqueteurs, plaquistes et spécialistes de l'isolation une large gamme de bois, panneaux et dérivés, de menuiseries et fermetures et un choix important d'isolants traditionnels et naturels.

Bois Mauris Oddos expose ses parquets, placards, escaliers, portes et lambris dans des halls d'exposition ouverts également aux particuliers.

Chiffres clés 2009

3 agences • 80 collaborateurs •

22,6 M€ Chiffre d'Affaires



Depuis 1980, Les Comptoirs du Bois Associés proposent aux professionnels du pays voironnais (Isère) des bois bruts, rabotés, traités, des bois de charpente et des produits dérivés.

L'enseigne attire de plus en plus les particuliers qui trouvent, outre un service de pose des produits de menuiserie, un large choix de parquets, d'escaliers, de portes et fenêtres ainsi qu'une offre de cuisines modernes, traditionnelles, design.

Chiffres clés 2009

1 agence • 11 collaborateurs •

4,6 M€ Chiffre d'Affaires

Spécialistes Menuiserie

REMAT

Spécialiste de la menuiserie depuis 1973, Remat propose un grand choix de portes et fenêtres, d'escaliers et de parquets ainsi qu'une offre de cuisines et de salles de bains signée Cuisinella. Les clients professionnels et particuliers apprécient les services de Remat tels que le conseil sur chantier, l'ajustement de menuiseries standard en rénovation ou l'atelier service après-vente.

Chiffres clés 2009
3 agences • 28 collaborateurs •
6,6 M€ Chiffre d'Affaires



Avec Sovime Fermetures, le Groupe Samse renforce son activité menuiserie en Savoie. L'entreprise s'adresse principalement aux particuliers qui rénovent avec une offre de fourniture et pose de menuiseries sur mesure.

Chiffres clés 2009
2 agences • 7 collaborateurs •
2 M€ Chiffre d'Affaires



Cléau est une enseigne de négoce bois-panneaux et menuiseries créée dans les années 30 qui a rejoint Doras en 2008. Cléau propose un service de pose de menuiserie et s'adresse aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers en Saône-et-Loire et dans l'Ain.

Chiffres clés 2009
3 agences • 65 collaborateurs •
18 M€ Chiffre d'Affaires



Spécialistes Carrelage



Careo, gérée par la société Expotéo, est la dernière enseigne créée par le Groupe Samse. Elle compte trois magasins (Grenoble, Gap, Digne) spécialisés dans la vente de carrelages, salles de bains, parquets et produits d'aménagement extérieur : dallages, lames de terrasse, etc...

De grands espaces d'exposition permettent aux professionnels comme aux particuliers, de faire leur choix.

Chiffres clés 2009
3 agences • 19 collaborateurs •
4 M€ Chiffre d'Affaires



En 2008, Leader Carrelages rejoint les spécialistes carrelage du Groupe Samse près d'Annecy avec un point de vente.

Chiffres clés 2009
1 agence • 19 collaborateurs •
3,6 M€ Chiffre d'Affaires



Le Bricolage et la Décoration

Il y a 35 ans, le Groupe ouvrait le premier magasin de bricolage de la région grenobloise : La Boîte à Outils.

Bricolage



Créée par Samse en 1974, La Boîte à Outils a peu à peu laissé sa place à l'Entrepôt du Bricolage préférant aux zones urbaines, des zones rurales ou proches d'agglomérations de taille moyenne. La Boîte à Outils compte aujourd'hui 10 magasins de 1 000 à 2 500 m², qui offrent un choix de qualité à des prix compétitifs.



Le bricolage à prix entropôt.

Les 15 magasins proposent une nouvelle alternative au client bricoleur. Avec leur agencement semi-industriel sur 3 000 à 6 000 m², leur importante capacité de stockage, ils se différencient d'une concurrence de plus en plus agressive.

Chiffres clés 2009
25 magasins • 1 211 collaborateurs •
230 M€ Chiffre d'Affaires TTC



Aujourd'hui, le réseau comprend trois enseignes aux offres complémentaires.

Décoration

Des IDées

La Déco Découverte

Des Idées, implantée à proximité de Chambéry et de Grenoble, est l'enseigne de la décoration du Groupe.

Sur 1 000 m², l'ameublement, le linge de maison, les arts de la table et les objets de décoration, offrent à ses clients un large choix de produits renouvelés régulièrement selon les tendances.

Chiffres clés 2009
2 agences • 18 collaborateurs •
2,1 M€ Chiffre d'Affaires



Développement durable et perspectives

Engagé en faveur du développement durable

En tant qu'entreprise citoyenne, le Groupe Samse remet en cause ses démarches internes et externes, en révisant ses consommations énergétiques, en améliorant la gestion de ses déchets et en proposant à ses clients des produits certifiés par des ecolabels.

Les partenariats récents avec :

- EDF Energies Nouvelles à l'occasion de l'installation d'une toiture photovoltaïque sur un nouveau magasin,
- l'INES Institut National de l'Energie Solaire,
- Effinergie, garant de la marque officielle Bâtiment Basse Consommation BBC,
- les Compagnons du Solaire, l'INED-Néopolis et l'ADPE pour la formation à la construction durable de ses collaborateurs,

marquent la détermination à se développer durablement.

Des informations complémentaires sont détaillées dans le chapitre 3.10 Rapport environnemental, du présent Document de Référence.

Sponsoring

Le Groupe Samse est, au cœur de ses territoires, un acteur économique majeur et participe à ce titre au développement culturel et sportif.

Aussi, il est naturellement engagé auprès de grands

Promoteur de la construction bois



Créée en 2005, la marque Mobaqa propose une offre complète pour la construction bois. Mobaqa se développe à travers les 45 agences du Groupe qui stockent ses produits et qui présentent un espace dédié aux murs ossature bois et aux isolants.

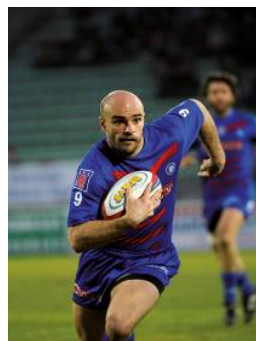
L'offre Mobaqa est également déployée par 200 experts clients du Groupe, appelés Mobistes, véritables ambassadeurs de la marque.



Le Groupe relève le défi majeur de la rénovation thermique des bâtiments existants en proposant des solutions aux charpentiers et aux maçons.

Des journées techniques de formation sont organisées avec les partenaires industriels pour transmettre tout le savoir-faire ISO-EXT à ses clients.

clubs locaux : GF38 et DFCO Dijon en football, les Brûleurs de Loups en hockey, le FCG Rugby, le Chambéry Savoie Handball.



1.2 Messages des Présidents



Message d'Olivier Malfait

Président du Directoire

et de

François Bériot

Vice-Président du Directoire

Dans un contexte économique difficile, notre Groupe a démontré une nouvelle fois, sa capacité d'adaptation.

Ainsi, les résultats 2009 sont de bon niveau :

- le chiffre d'affaires s'établit à 911 M€ et le résultat net part du Groupe s'élève à 24,8 M€.

Ces résultats ont été obtenus grâce à un plan de crise, mis en place dès la fin de l'année 2008, qui a reçu l'adhésion de l'ensemble des salariés. Nous les remercions particulièrement pour leur engagement.

La priorité donnée à la dynamique commerciale a porté ses fruits en permettant de développer nos parts de marché dans plusieurs secteurs.

Nous avons continué à améliorer notre organisation et à réduire nos coûts, tout en préservant notre capital humain.

Pour développer le maillage de notre territoire, notre politique d'investissement offensive a été maintenue. Elle s'est traduite par l'ouverture de six nouveaux points de vente et la rénovation d'une dizaine d'autres.

En matière de croissance externe, nous avons pris une participation dans le Groupe Plattard et renforcé celle existante dans le Groupe M+.

Notre société réaffirme ainsi sa stratégie d'entreprise régionale, indépendante et ambitieuse en terme de développement.

En tant qu'acteur majeur de l'économie régionale, nous avons le devoir d'être valeur d'exemple et avons œuvré sur les sujets environnementaux et sociétaux. L'année 2009 a vu la mise en place d'un plan de développement durable et d'une dynamique interne pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Notre Groupe est doté de nombreux points forts. Nous sommes mobilisés pour relever le défi de l'année 2010.

Olivier Malfait
Président du Directoire

François Bériot
Vice-Président du Directoire



Message de Patrice Joppé

Président du Conseil de Surveillance

et de

Paul Bériot

Vice-Président du Conseil de Surveillance

Pertinence et efficacité

L'année 2009 contenait tous les éléments devant conduire à un recul du résultat :

- baisse inéluctable du chiffre d'affaires,
- érosion des marges due à une concurrence exacerbée,
- difficultés de règlement, voire insolvabilité, d'un nombre accru de clients.

Dans les faits, les entreprises liées à l'activité du bâtiment ont pratiquement toutes subi le choc de la crise et y ont laissé quelques plumes...

Ce n'est pas le cas de notre Groupe qui a réussi à maintenir le résultat net consolidé au même niveau que 2008.

Cette performance ne doit rien au hasard ni à la chance, mais à la pertinence de la stratégie mise en œuvre et à l'efficacité de toutes les équipes, que nous saluons ici, et dont l'engagement, à tous les niveaux, a permis ce qu'il convient de qualifier de succès.

Cela mérite bien un grand « Bravo » !

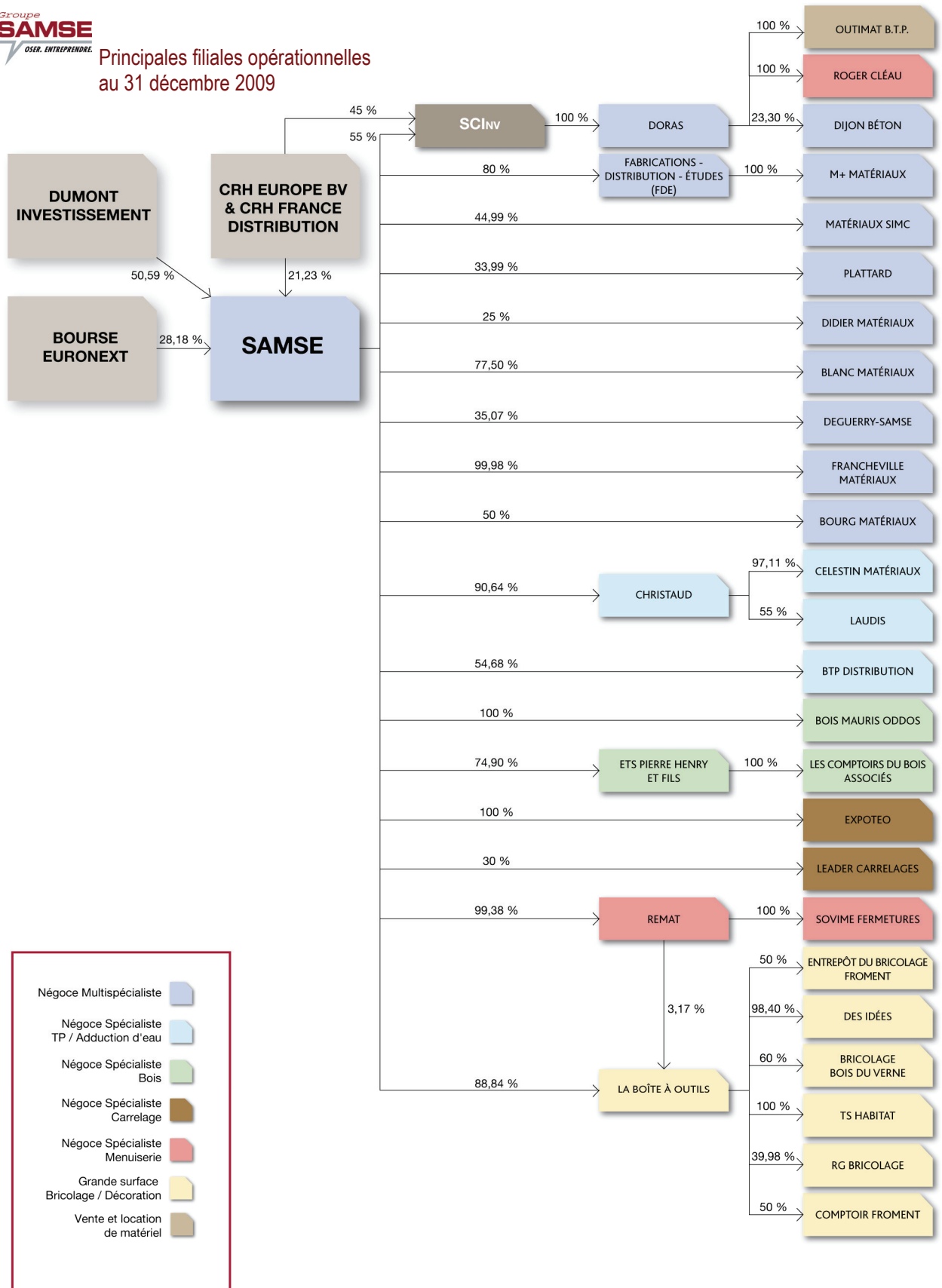
Patrice Joppé
Président du Conseil de Surveillance

Paul Bériot
Vice-Président du Conseil de Surveillance

1.3 Organigramme simplifié



Principales filiales opérationnelles au 31 décembre 2009



1.4 Historique

- **1920**
Création de la société Samse, filiale des Ciments Vicat
- **1925**
Introduction en bourse
- **1949**
Vicat sort du capital : achat par les descendants de Joseph Jehl (PDG de Vicat de 1945 à 1952) dont la famille Joppé
- **1974**
Création de La Boîte à Outils avec l'ouverture du premier magasin à Saint Martin d'Hères
- **1988**
Rachat de l'Entreprise par les Salariés (RES) : création de la Holding Dumont Investissement
- **1996**
Nouveau concept de magasins de bricolage avec la création de l'enseigne «L'Entrepôt du Bricolage»
- **1997**
Entrée dans le groupement MCD qui réunit cinq négociants de matériaux régionaux indépendants
- **2000**
Adoption de la forme juridique de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
- **2002**
Création d'une plate-forme de logistique et de redistribution
- **2003**
Prise de participation dans le capital de Doras
- **2004**
Création d'une nouvelle enseigne pour la décoration «Des Idées»
- **2006**
Acquisition à hauteur de 74,9 % du capital des Ets Pierre Henry et fils
Prise de participation à hauteur de 50 % de la société Bourg Matériaux
- **2007**
Développement de l'offre de construction maison à ossature ou conception bois (concept Moboa)
Création d'Expotéo sous l'enseigne spécialiste carrelage sanitaire, Caréo
- **2008**
Prise de participation dans le capital de la société FDE (Holding de la société M+ Matériaux) à hauteur de 34 %
- **2009**
 - Ouvertures de nouveaux points de vente
 - . Christaud à Gap
 - . Samse à Montélimar
 - . Outimat (filiale de Doras) à Dijon
 - Déménagements et rénovations
 - . Samse à Sisteron
 - . Christaud à Voglans (Savoie)
 - . Samse à Pusignan (Rhône)
 - . Samse à Ruoms (Ardèche)
 - . Samse à Gap
 - . Samse à La Tour de Salvagny
 - . Bois Mauris Oddos à Argonay (Haute-Savoie)
 - . La Boîte à Outils à Décines (Rhône)
 - Prises de participation
 - . Samse a acquis 33,99 % des titres de la société Plattard SAS ; elle a porté sa participation à 80 % dans le capital de FDE (Holding de la société M+ Matériaux)
 - . La Boîte à Outils a souscrit au capital de la société Améo Construction à hauteur de 20 %

➤ Opérations de restructuration

- . Transmission Universelle de Patrimoine à Samse, des sociétés Quincaillerie du Pays de Seyne et de Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses
- . Transmission Universelle de Patrimoine à La Boîte à Outils de la société Bjd

➤ **2010**

Réalisations du début d'année

➤ Ouvertures

- . Samse à Saint-Savin (Isère), en janvier
- . Célestin Matériaux à Vienne, en janvier
- . Doras Caréo à Luxeuil (Haute-Saône), en janvier
- . Christaud à Montpellier, en mars
- . Christaud à Bourges, en mars

➤ Déménagement

- . La Boîte à Outils Saint Martin d'Hères, en avril

➤ Rénovation et agrandissement

- . Samse Margencel (Haute-Savoie), en avril
- . La Boîte à Outils Gap, en avril

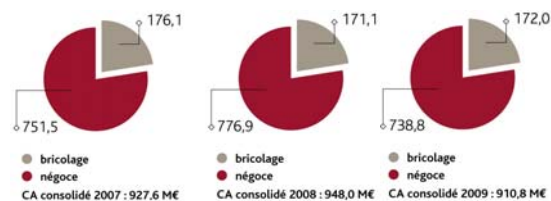
➤ Prises de participation

- . Acquisition par Samse de 100 % du capital de Matériaux des Alpes, en février
- . Acquisition par doras de 100 % du capital de CSI Matériaux, en avril

1.5 Chiffres clés

Chiffre d'affaires consolidé (M€)

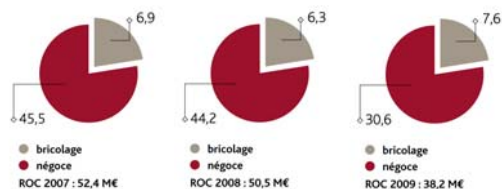
Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Samse enregistre une diminution de 3,9 % (- 9,4 % à périmètre comparable) à 910,8 M€. L'activité négoce qui représente 81 % du chiffre d'affaires consolidé est en recul de 4,9 % tandis que le bricolage (19 % du chiffre d'affaires consolidé) progresse de 0,5 %.



Résultat opérationnel courant (M€)

Le Résultat opérationnel courant se situe à 38,2 M€ (- 24,4 %), affecté par le ralentissement important de l'activité dans le secteur du bâtiment en 2009. Le Groupe a cependant réussi à pondérer l'impact du contexte économique par la maîtrise de ses frais généraux.

Le taux de marge opérationnelle courante ressort à 4,2 % du chiffre d'affaires contre 5,3 % à fin 2008.



Résultats (M€)

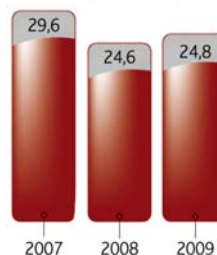
Le **résultat opérationnel** se situe à 42,2 M€, en recul de 17 %. Il intègre notamment des plus-values immobilières pour un montant de 3,3 M€ et un badwill consécutif à la prise de participation dans le Groupe Plattard.

Le **résultat financier** représente une charge de 3,0 M€ en forte diminution (- 54,5 %) par rapport à 2008.

La **quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence** représente 1,8 M€. Elle progresse fortement (+ 1,2 M€) principalement du fait de l'entrée du Groupe Plattard dans le périmètre.

Le **résultat net** enregistre un léger recul à 28,4 M€ (- 1,7%).

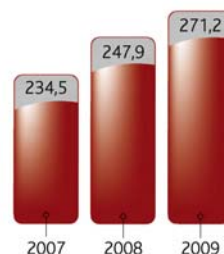
Le **résultat net part du Groupe** ressort à 24,8 M€ (+ 0,5 %).



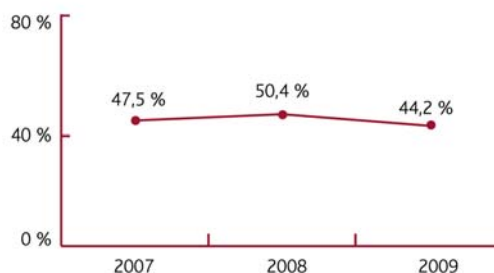
Le **résultat net des intérêts minoritaires** s'élève à 3,6 M€ en baisse de 14,4 %.

Structure financière

Avec un endettement net de 119,9 M€ et des capitaux propres en augmentation à 271,2 M€, le Gearing (taux d'endettement) s'établit à 44,2 % contre 50,4 % à fin 2008. Le cash-flow libre positif de 15,2 M€ a progressé de 20,1 M€.



Gearing (%)



1.6 Samse et ses actionnaires

Le capital social

Le capital de Samse au 31 décembre 2009 est de 3 442 087 € divisé en 3 442 087 actions de 1 € de valeur nominale chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 442 087 actions composant le capital au 31 décembre 2009 est de 5 876 494.

Ces actions, entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Les actions nominatives inscrites au nom d'un même titulaire depuis deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Evolution de l'actionariat

Au cours des trois dernières années, la détention du capital de Samse a évolué selon le tableau ci-dessous :

	2009		2008		2007	
	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Nominatifs :						
- Dumont Investissement	50,59	58,99	51,26	58,86	51,15	57,76
- CRH Europe BV	16,01	18,75	16,26	18,74	18,56	21,58
- CRH France Distribution	5,22	3,06	5,30	3,06	-	-
- Banque de Vizille	4,01	4,25	3,30	3,56	2,90	2,99
- Redwood Développement	2,88	3,38	2,93	3,38	2,95	1,71
- Divers	5,41	3,37	4,54	3,84	5,26	4,90
Sous- total	84,12	91,80	83,59	91,44	80,82	88,94
Porteurs :						
- CRH France Distribution	-	-	-	-	3,10	1,80
- Fcp Centifolia	4,32	2,53	3,95	2,28	2,87	1,68
- Fcp Stock Picking France	1,75	1,03	1,79	1,03	1,78	1,03
- Banque de Vizille	0,79	0,46	-	-	-	-
- Redwood Développement	0,16	0,09	0,12	,07	-	-
- Dumont Investissement	-	-	0,11	0,06	0,25	0,15
- Divers	8,86	4,09	10,44	5,12	11,18	6,40
Sous- total	15,88	8,20	16,41	8,56	19,18	11,06
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Le marché de l'action

L'année boursière

Avec une progression de 4 %, le titre Samse réalise une année boursière 2009 quasiment stable après la crise traversée en 2008.

Fiche signalétique

Marché : Euronext Paris-Compartiment (Mid-caps)
 Code ISIN : FR0000060071
 Code Reuters : SAMS.PA
 Code Bloomberg : SAMS.FP
 Indices : SBF 250- CAC SMALL90

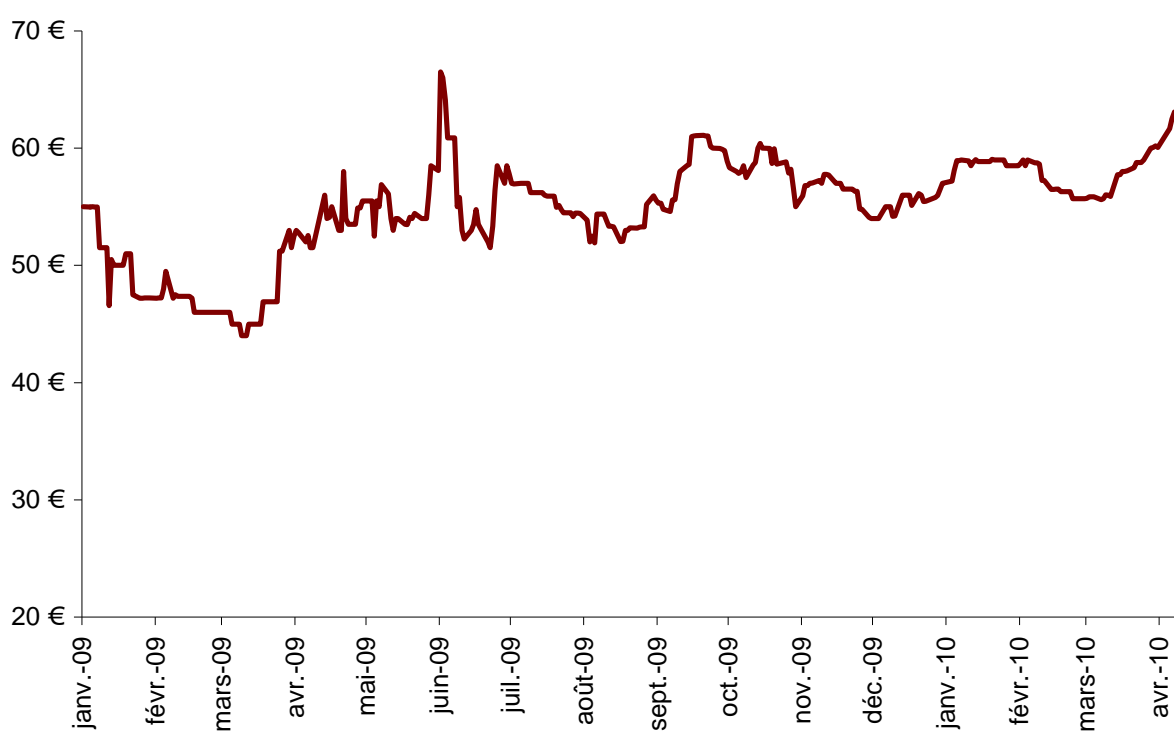
Cours de l'action

* Au 2 janvier 2009 (premier jour de cotation de l'année) : 55,00 €

* Au 31 décembre 2009 (dernier jour de cotation de l'année) : 57,00 €

* Plus haut 2009 : 66,51 € le 2 juin

* Plus bas 2009 : 43,00 € le 6 mars (à la clôture de la bourse, l'action était à 45,00 €)



Evolution du cours depuis janvier 2008

Les cours et valeurs des transactions portant sur les actions de la société sont récapitulés dans le tableau figurant ci-après :

Mois	Volume des transactions		Cours le plus haut	Cours le plus bas	Moyenne du mois
	En titres	En capitaux (milliers d'€)	(€)	(€)	
janvier-08	46 630	3 560.44	96.01	71.90	84.42
février-08	13 484	1 006.55	78.20	69.99	75.81
mars-08	9 102	632.90	72.45	66.50	69.78
avril-08	5 558	391.54	73.08	67.15	70.56
mai-08	4 975	359.49	72.90	70.55	72.38
juin-08	16 211	1 061.22	72.28	59.50	68.10
juillet-08	9 315	588.46	67.07	59.00	63.86
août-08	3 170	185.93	70.00	50.81	60.32
septembre-08	4 504	266.10	63.00	56.23	59.57
octobre-08	37 123	2 000.00	59.99	40.47	55.01
novembre-08	2 277	110.97	58.00	46.00	51.70
décembre-08	7 732	387.62	58.00	46.00	51.02
janvier-09	1 621	81.72	57.80	46.58	50.55
février-09	2 282	105.95	49.49	44.50	46.92
mars-09	5 123	234.64	53.90	43.00	46.70
avril-09	14 700	779.49	58.00	51.50	53.76
mai-09	13 307	712.97	58.50	49.95	54.62
juin-09	34 622	1 884.25	66.51	50.80	56.71
juillet-09	6 705	379.54	58.60	54.00	55.81
août-09	4 985	267.68	55.95	51.91	53.35
septembre-09	19 592	1 150.87	62.53	54.60	58.41
octobre-09	19 802	1 170.00	60.69	55.00	58.50
novembre-09	14 868	838.31	57.85	52.16	56.57
décembre-09	25 699	1 429.77	57.00	53.48	55.31
janvier-10	4 122	241.20	59.06	56.99	58.72
février-10	8 339	482.32	59.00	54.22	57.32
mars-10	8 575	495.17	60.20	54.85	57.46

Source NYSE Euronext

Données boursières

	2009	2008	2007
Nombre de titres	3 442 087	3 388 346	3 372 696
Dividende par action	* 1,80 €	1,80 €	2,20 €
Dividende	6 195 757 €	6 099 023 €	7 419 931 €
Taux de distribution : résultat social	45,25 %	35,65 %	37,73 %
Taux de distribution : résultat consolidé (PDG)	25,02 %	24,74 %	25,03 %
Cours de fin d'année	57,00 €	54,97 €	95,99 €
Plus haut	(le 02/06) 66,51 €	(le 07/01) 96,01 €	(le 25/06) 116,50 €
Plus bas	(le 06/03) 43,00 €	(le 08/10) 40,47 €	(le 03/01) 81,80 €
Volume moyen mensuel en titres	13 609	13 340	11 689
Volume moyen mensuel en capitaux (en K€)	752,83	879,27	1 181,80
Capitalisation boursière au 31 décembre (en K€)	196 199	186 257	323 745
Variation de la capitalisation n/n-1	+ 3,63 %	- 42,47 %	+ 17,49 %

*Proposé au vote de l'Assemblée générale du 27 mai 2010

Politique de distribution du dividende

Le Directoire proposera à l'Assemblée générale du 27 mai 2010 un dividende de 1,80 € par action. La mise en paiement du dividende aura lieu le 24 juin 2010 en cas de vote positif de l'Assemblée.

Le montant total de la distribution proposée s'élève à 6 195 756,60 € contre 6 099 022,80 € l'exercice précédent.

Dividende par action

Exercice	Nombre d'actions rémunérées (2)	Dividende net par action
2004	1 557 845	2,50 €
2005	3 119 131 (1)	1,50 € (1)
2006	3 367 574	1,80 €
2007	3 366 128	2,20 €
2008	3 323 530	1,80 €

(1) Après division par deux du nominal de l'action.

(2) Déduction faite des actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Il n'est pas anticipé de changement dans la politique future de distribution du dividende, sauf événement

exceptionnel et sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

Le nominatif chez Samse

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative au 31 décembre 2009 sont au nombre de 529.

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative pure bénéficient :

- . de tarifs de courtage préférentiels
- . d'un serveur internet spécifique « GIS Nomi », entièrement sécurisé, pour consulter leurs avoirs inscrits en actions Samse au nominatif pur et l'historique des mouvements de leur compte, ainsi que pour transmettre et suivre leurs ordres de bourse
- . de la gratuité des droits de garde et de l'invitation systématique aux Assemblées générales, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation.

Déclaration des franchissements de seuil statutaire

En complément des seuils prévus par la loi, et en vertu de l'article 15 des statuts, tout actionnaire qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 1 % du nombre total des actions, est tenu d'informer la société.

Cette obligation s'applique à chaque franchissement de ce pourcentage. En cas de non respect de cette obligation, l'actionnaire sera privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée.

Politique d'information

Le Groupe publie conformément aux obligations réglementaires son chiffre d'affaires trimestriel, ainsi que ses résultats semestriels et annuels dans les délais légaux.

Le Groupe organise des réunions en collaboration avec la SFAF ou la société de Bourse Gilbert Dupont, à l'occasion de la publication de ses résultats.

L'ensemble des documents relatifs à la société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses Assemblées par le Directoire et les commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social auprès du service Assemblées ou sur le site de la société www.groupe-samse.fr.

Calendrier de communication financière

Publications

Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2009 :
28 janvier 2010

Résultats annuels 2009 :
31 mars 2010

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2010 :
27 avril 2010

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2010 :
27 juillet 2010

Résultats du 1^{er} semestre 2010 :
31 août 2010

Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2010 :
26 octobre 2010

Réunions

Résultats annuels 2009, présentation SFAF :
31 mars 2010

Assemblée générale des actionnaires :
27 mai 2010

2 Gouvernement d'entreprise

2.1 Données juridiques de portée générale	27
2.2 Renseignements concernant les organes de direction et de surveillance	29
2.3 Contrôle interne	40
2.4 Assemblée générale mixte du 27 mai 2010	52

2.1 Données juridiques et de portée générale

Dénomination sociale et siège social

SAMSE
2 Rue Raymond Pitet
38100 Grenoble.

Forme juridique

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par la législation française.

Constitution et durée

La société a été constituée le 14 février 1920 et prolongée le 14 février 2000, pour une durée de 99 années, soit jusqu'au 14 février 2099.

Objet social (statuts article 3)

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la fabrication et la vente de tous matériaux et de tous objets en général, utilisés dans la construction et dans toutes entreprises de travaux publics et privés,
- L'achat et la vente de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, de carburants et huiles de graissage et de tous appareils nécessaires à leur utilisation,
- Le traitement et la transformation de ces matériaux pour les adapter à tous emplois dans la construction et l'entreprise,
- L'aménagement et l'exploitation de tous gisements, mines, minières et carrières, en vue de la réalisation des opérations prévues aux deux paragraphes qui précèdent,
- Accessoirement et pour l'utilisation des produits à fournir par la société, toutes entreprises de travaux publics et privés,
- Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières ayant trait à l'objet ci-dessus défini, lequel objet n'a d'ailleurs pas un caractère limitatif,
- La réalisation des opérations mentionnées sous le présent article, par tous moyens et sous toutes formes, notamment sous forme d'apport par tous particuliers ou sociétés à la présente société, ou d'apport par celle-ci à toutes sociétés à constituer ou constituées, en tous pays, moyennant attribution, en représentation de la valeur des biens apportés, soit d'actions ou d'espèces, soit de redevances fixes ou proportionnelles, ou moyennant

une part dans les bénéfices ou tous autres avantages,

- La participation directe ou indirecte, avec tous particuliers ou sociétés, en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social,
- La constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la présente société ou pouvant contribuer au développement de cet objet, ainsi que la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer, en tous pays, ayant un but analogue,
- La location de camions sans chauffeur.

Registre du commerce et des sociétés

La société est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Grenoble sous le numéro 056 502 248.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices (statuts article 48)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Il sera prélevé la somme nécessaire pour servir à toutes les actions sans distinction, l'intérêt au taux de six pour cent par an, de leur montant nominal libéré et non amorti ; cet intérêt ne sera pas cumulatif.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Mise en paiement des dividendes

(statuts article 49)

L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende en numéraire ou en actions dont le prix d'émission est préalablement fixé selon les modalités prévues par la loi. L'offre de paiement doit être faite simultanément à tous les actionnaires.

La demande en paiement du dividende en actions doit intervenir dans le délai fixé par l'Assemblée générale, qui ne peut être supérieur à trois mois de cette Assemblée.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut, par le Directoire.

Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires, déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la loi ou des statuts et compte tenu du report bénéficiaire, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

La société ne peut exiger des actionnaires aucune répétition de dividende, sauf si la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et si la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Assemblées générales

Modes de convocation des Assemblées générales (statuts article 37)

Elles sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de Surveillance ou par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital.

La convocation des Assemblées est faite par une insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social et en outre, si la société est réputée faire appel public à l'épargne, par une insertion dans le BALO, après envoi préalable de la copie de l'avis de réunion à l'AMF, dans le délai légal.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont, en outre, convoqués à toute Assemblée, par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

La convocation proprement dite doit, le cas échéant, être précédée d'un avis préliminaire de réunion, dans les conditions énoncées par l'article 130 du décret du 23 mars 1967.

Lorsqu'une Assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Conditions d'admission (statuts article 39)

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions s'il s'agit d'une Assemblée générale extraordinaire, sur simple justification de son identité et seulement s'il est propriétaire d'au moins dix actions s'il s'agit d'une Assemblée générale ordinaire, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Toutefois, les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix (10) peuvent se grouper pour atteindre le minimum prévu aux statuts et se faire représenter par l'un d'eux ou le conjoint de l'un d'eux conformément aux dispositions de l'article L 225-112 du code de commerce.

S'il possède des actions au porteur, il doit, cinq jours au moins avant la date de la réunion, déposer au siège social le récépissé constatant son inscription dans une banque, un établissement financier ou chez un agent de change. Ce délai peut être réduit par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Conditions d'exercice du droit de vote (statuts articles 41-15-13)

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent.

Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Si des actions sont soumises à usufruit ou appartiennent indivisément à plusieurs personnes, le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

Cependant, les actionnaires peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux Assemblées générales. En ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée adressée au siège social, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute Assemblée générale qui se réunirait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi de la date d'expédition.

Si des actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par le titulaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste doit remettre au débiteur le certificat d'immobilisation des actions délivré par le teneur du compte.

Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

Conditions d'acquisition de droits de vote multiples (statuts article 15)

Un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

2.2 Renseignements concernant les organes de direction et de surveillance

L'Assemblée générale du 7 décembre 1999 a adopté la forme de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

Appliquant les principes de la gouvernance de l'entreprise, Samse privilégie la transparence, la

qualité de l'information et l'équilibre des pouvoirs. Autour du Directoire, du Conseil de Surveillance, trois comités participent à la bonne gouvernance du Groupe : le comité d'audit, le comité des rémunérations et des nominations et le comité stratégique et d'investissement.

2.2.1 Le Directoire

Composition

Conformément aux statuts, le Directoire est composé de sept membres au plus. Ils sont nommés par le Conseil de Surveillance qui désigne le Président. Le mandat des membres du Directoire est de deux ans, renouvelable.

Le Directoire est actuellement composé de sept membres. Six membres ont été renouvelés par le Conseil de Surveillance du 23 décembre 2009 et un membre du Directoire, partant à la retraite, a été remplacé.

Leurs fonctions prendront fin le 31 janvier 2012.

Olivier Malfait - Président

49 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat de Président :

16 janvier 2007

Dernier renouvellement :

31 janvier 2010

Expiration : 31 janvier 2012

Nombre d'actions Samse

détenues : 6 600

Parcours professionnel

Titulaire d'un Master en Finances (1983) et du MBA de l'EM Lyon, Olivier Malfait a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion, puis directeur financier pendant sept ans. Il a rejoint le Groupe Samse en 1995, en qualité de secrétaire général du Groupe, a été nommé membre du Directoire et Directeur Général en 2000, puis Président du Directoire de Samse en janvier 2007.

Mandats en cours

Président du Directoire : SA Samse

Président : SAS Expotéo, SAS SCInv

Membre du Directoire : SA Doras

Directeur Général : SA Dumont Investissement (depuis le 26/05/09)

Gérant : SCI Célestin Chassieu, SCI Charpieu, SCI du Roussillon, SCI du Vieux Port, SCI Le Bourg, SCI Le Mas, SCI Porte de Savoie, SCI Saône, SCI Valmar

Co-Gérant : SCI Le Carreau

Vice-Président du Conseil de surveillance : SA Dijon Béton (depuis le 17/03/2010)

Administrateur : SAS Ets Pierre Henry et Fils, SA Ets René de Veyle, SAS F.D.E, SA Francheville Matériaux, SAS Les Comptoirs du Bois Associés (depuis le 21/04/09), MEDEF (depuis le 23/06/09), SAS M+ Matériaux (depuis le 02/07/09), SAS Plattard SAS (depuis le 01/04/09), SA Remat

Représentant permanent de Samse au Conseil : SA Bois Mauris Oddos, SA Christaud

Membre du Comité de direction : SAS Célestin Matériaux, SAS Deguerry-Samse, SAS E-Mat, SAS La Boîte à Outils

Membre du Conseil de gestion : SAS Btp Distribution

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président du Directoire : SA Doras (jusqu'au 21/12/07)

Président Directeur Général : SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05)

Président : SAS Quincaillerie du Pays de Seyne (jusqu'au 28/11/08)

Directeur Général : SA Samse (jusqu'au 16/01/07)

Directeur Général Délégué : SA Dumont Investissement (jusqu'au 26/05/09)

Gérant : SCI Dunoyer Dumont (jusqu'au 01/07/09)

Co-Gérant : SCI Les Bambous (jusqu'au 14/05/09)

Représentant permanent de Doras, Gérant : SNC Doras Billon (jusqu'au 30/06/05), SNC Gd Services (jusqu'au 30/06/05)

Administrateur : SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05)

Membre du Comité de direction : SAS Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses (jusqu'au 28/11/08),

Membre du Conseil de surveillance : SAS Les Comptoirs du Bois Associés (jusqu'au 21/04/09), SA Doras (jusqu'au 21/12/06)

François Bériot
Vice-Président et
Directeur Général

46 ans

Adresse professionnelle :
Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat de Vice-
Président et Directeur
Général : 16 janvier 2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2010

Expiration : 31 janvier 2012

Nombre d'actions Samse
détenues : 4 113

Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en 1987, François Bériot intègre le Groupe Samse en 1988 comme responsable d'activité, avant d'être nommé chef d'agence en 1992 puis Directeur des régions Savoie en 2000 et Sud Isère en 2002. En 2006, il devient Directeur du négoce puis est nommé Vice-Président du Directoire Samse en janvier 2007.

Mandats en cours

Vice-Président du Directoire et Directeur Général : SA Samse

Membre du Directoire : SA Doras

Administrateur : SA Christaud, SAS Ets Pierre Henry et Fils, SA Ets René de Veyle (depuis le 26/05/09), SAS F.D.E, SA Francheville Matériaux, SAS Les Comptoirs du Bois Associés (depuis le 21/04/09), SAS Plattard SAS (depuis le 01/04/09), SA Remat (depuis le 21/04/09)

Membre du Comité de direction : SAS Célestin Matériaux, SAS Deguerry-Samse, SAS E-Mat (depuis le 21/04/09), SAS Expotéo

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Administrateur : SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 06/11/06)

Membre du Conseil de surveillance : SAS Les Comptoirs du Bois Associés (jusqu'au 21/04/09)

Membre du Directoire : SASP Grenoble Métropole Hockey 38 (jusqu'au 14/12/2009)

Jean-Jacques Chabanis

51 ans

Adresse professionnelle :
La Boîte à Outils
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat : du 31 janvier
2000 au 1^{er} janvier 2005

Deuxième mandat : 1^{er} avril
2006

Dernier renouvellement :
31 janvier 2010

Expiration : 31 janvier 2012

Nombre d'actions Samse
détenues : 4 000

Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Gestion obtenu en 1980, Jean-Jacques Chabanis a exercé toute sa carrière au sein du Groupe Samse. Après avoir été responsable d'activité libre service et troisième œuvre puis Directeur de la communication Samse, il est actuellement Président de La Boîte à Outils.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA Samse

Président : SAS Des Idées, SAS Entrepôt du Bricolage Froment, SAS La Boîte à Outils, SAS Mcd, SAS Ts Habitat

Directeur Général Délégué : SA Dumont Investissement

Co-Gérant : SARL Comptoir Froment, SCI Entrepôt Froment

Administrateur : SA Tc-Hp

Représentant permanent de La Boîte à Outils, Présidente : SAS Bricolage Bois du Verne

Membre du Comité de direction : SAS RG Bricolage

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS La Formule des Artisans (jusqu'au 16/02/06)

Directeur Général : SA Samse (jusqu'au 31/01/2010), SAS Ts Habitat (jusqu'au 08/01/08), SAS La Boîte à Outils (jusqu'au 25/05/05)

Directeur Général Délégué : SA Brico Alès (jusqu'au 28/11/08)

Administrateur : SA Remat (jusqu'au 21/04/09), SA Brico Alès (jusqu'au 28/11/08), SAS Société Creusoise de Matériaux (jusqu'au 31/03/05)

Membre du Conseil de surveillance : SA Samse (jusqu'au 31/03/06)

Laurent Chameroy

41 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat : 31 janvier
2010

Expiration : 31 janvier 2012

Nombre d'actions Samse
détenues : 0

Parcours professionnel

Titulaire d'un DEA Finances (1993) de l'IAE Grenoble et du D.E.S.C.F. (1993), Laurent Chameroy a débuté sa carrière en tant qu'expert comptable stagiaire dans un cabinet d'expertise de l'agglomération Grenobloise. Il a ensuite accompagné, pendant 12 ans, le développement important d'un Groupe de distribution automobile en tant que Directeur Administratif et Financier. Il a rejoint le Groupe Samse en février 2009 comme Directeur Administratif et Financier et a remplacé M. Bernard Puel en qualité de membre du Directoire le 31 janvier 2010.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA Samse (depuis le 31/01/10)

Directeur Général : SAS F.D.E (depuis le 02/07/09), SAS M+ Matériaux (depuis le 02/07/09)

Administrateur : SAS F.D.E (depuis le 02/07/09), SAS M+ Matériaux (depuis le 02/07/09)

Gérant : SARL LCFI (depuis le 10/02/05)

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Co-gérant : SARL 2LA Locations (jusqu'au 10/12/08), SARL One Loc (jusqu'au 10/12/08)

Philippe Gérard

50 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat : 31 janvier
2004

Dernier renouvellement :
31 janvier 2010

Expiration : 31 janvier 2012

Nombre d'actions Samse
détenues : 6 453

Parcours professionnel

Philippe Gérard a effectué tout son parcours professionnel au sein du Groupe Samse : entré en 1980, il devient assistant technico-commercial en 1985, puis chef de dépôt et responsable d'agence en 1994. Après avoir exercé la fonction de Directeur de la région Savoie, puis en 2003, celle de Directeur de la région Haute-Savoie, il est actuellement Directeur commercial.

Mandat en cours

Membre du Directoire : SA Samse

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Représentant de Samse, Président : SAS Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses (jusqu'au 28/11/08)

Administrateur : SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 24/04/07)

Christophe Lyonnet

40 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat : 16 mars
2007

Dernier renouvellement :
31 janvier 2010

Expiration : 31 janvier 2012

Nombre d'actions Samse
détenues : 0

Parcours professionnel

De formation D.U.T Génie civil (diplômé en 1990), Christophe Lyonnet a intégré le Groupe Samse en qualité d'attaché technico-commercial en 1994. Il a ensuite exercé le poste de responsable d'agence, avant d'être nommé Directeur de la région Savoie en 2004.

Mandat en cours

Membre du Directoire : SA Samse

Président : SAS Matériaux des Alpes (depuis le 25/02/2010)

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Jérôme Thfoin

50 ans

Adresse professionnelle :

Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat : 2 janvier
2003

Dernier renouvellement :
31 janvier 2010

Expiration : 31 janvier 2012

Nombre d'actions Samse
détenues : 0

Parcours professionnel

Titulaire d'une Maîtrise Marketing Vente et d'un DESS CAAE, Jérôme Thfoin a réalisé une grande partie de son parcours professionnel dans le domaine automobile, comme cadre commercial et marketing de différentes marques du secteur et comme Directeur Général de Kia Automobiles France. Il a rejoint le Groupe Samse en 2001, en qualité de Directeur Marketing et Méthodes.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA Samse
Président : SAS E-Mat
Administrateur : SAS Ets Pierre Henry et Fils

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Directeur Général : SAS Mat-Appro (jusqu'au 10/10/06)

Organisation et fonctionnement

Le Directoire, instance collégiale décisionnaire de la société, assure la direction, l'animation et la gestion de la société. Il élabore les grandes lignes de la politique générale de Samse, définit les orientations opérationnelles et financières, à l'exception des pouvoirs expressément attribués au Conseil de Surveillance et aux actionnaires par la loi.

Le Directoire, en vertu de la loi :

- . arrête les comptes annuels et semestriels ainsi que les rapports de gestion,
- . convoque les Assemblées générales,
- . décide des augmentations ou des réductions de capital, sur délégation de l'Assemblée générale extraordinaire, procède aux attributions d'options de souscription ou d'actions gratuites, sur autorisation de l'Assemblée générale.

Les mesures soumises à l'approbation du Conseil de Surveillance sont exposées dans le paragraphe 2.2.2 du présent Document de Référence.

Le Directoire s'est réuni onze fois au cours de l'année 2009. Le taux de participation aux réunions a été de 85,72 %.

Lors de chaque séance, le Directoire a examiné l'évolution des ventes et des résultats du Groupe.

Il a notamment arrêté les comptes annuels et semestriels après audit des commissaires aux comptes.

Il a procédé à l'examen et à la validation du budget 2009.

Il a fixé l'objectif du taux de marge opérationnelle courante du Groupe Samse à atteindre dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 14 décembre 2007.

Il a décidé d'ajuster les conditions et critères d'acquisition définitive des actions, dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions visé ci-dessus.

Le Directoire a également constaté la réalisation de l'augmentation du capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 28 mai 2003.

Il a élaboré les résolutions soumises à l'Assemblée générale des actionnaires.

2.2.2 Le Conseil de Surveillance

Composition

Les statuts de la société disposent que le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus.

Pendant la durée de leur mandat, chacun des membres du Conseil de Surveillance doit être propriétaire de dix actions au moins.

La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est de deux ans renouvelables.

Le Conseil de Surveillance est actuellement com-

posé de sept membres, dont le renouvellement sera proposé à l'Assemblée générale du 27 mai 2010.

Un membre, M. Alain Vaury, est indépendant au sens du code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance porte à un cinquième la part de ses membres indépendants. Le Conseil poursuit donc sa réflexion afin de proposer un nouveau membre indépendant.

Patrice Joppé Président

75 ans

Adresse professionnelle :
Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2008

Expiration : AG 2010

Nombre d'actions Samse
détenues : 841

Paul Bériot Vice-Président

71 ans

Adresse professionnelle :
Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat : 14 mai
2007

Dernier renouvellement :
AG 2008

Parcours professionnel

Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Américaines en 1957 et de l'ESSEC en 1958, Patrice Joppé est actuellement (depuis l'année 2000) Président du Conseil de Surveillance Samse et Président du Conseil d'administration de sa holding, Dumont Investissement.

Il a intégré la société Samse en 1961 comme attaché de direction, puis est devenu Directeur des achats en 1964 et Directeur Général entre 1968 et 1974. Il a exercé le mandat de Président Directeur Général Samse entre 1974 et 2000.

Mandats en cours

Président du Conseil de surveillance : SA Samse
Président du Conseil d'administration : SA Dumont Investissement
Administrateur : Banque Rhône Alpes, SA Christaud, SA Remat
Membre du Conseil de surveillance : SA Doras
Membre du Comité de direction : SAS La Boîte à Outils

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président du Conseil de surveillance : SA Doras (jusqu'au 21/12/06)
Administrateur : SA Ets René de Veyle (jusqu'au 26/05/09)

Parcours professionnel

Diplômé HEC, Paul Bériot a débuté sa carrière comme ingénieur technico-commercial au sein de la société IBM. Il a intégré la société Samse en 1970 comme attaché de direction pendant un an puis Directeur Général adjoint jusqu'en 1974 et Directeur Général à compter de cette date. Entre 2000 et 2006, Paul Bériot a été Président du Directoire Samse. Il a également dirigé la filiale de Samse, la société La Boîte à Outils, jusqu'en 2005.

Mandats en cours

Vice-Président du Conseil de surveillance : SA Samse
Président du Conseil de surveillance : SA Doras
Administrateur : SA Dumont Investissement, SAS Matériaux Simc
Membre du Comité de direction : SAS La Boîte à Outils

Expiration : AG 2010

Nombre d'actions Samse détenues : 10

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président du Directoire : SA Samse (jusqu'au 31/03/06), SA Doras (jusqu'au 21/12/06)

Président : SAS SCInv (jusqu'au 25/06/08)

Directeur Général : SAS La Boîte à Outils (jusqu'au 31/03/06)

Directeur Général Délégué : SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/03/06), SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05)

Gérant (jusqu'au 31/03/06) : SCI Célestin Chassieu, SCI du Vieux Port, SCI Le Bourg, SCI Porte de Savoie

Administrateur : SA Ets René de Veyle (jusqu'au 31/03/06), SA Tc-Hp (jusqu'au 31/03/06), SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 31/03/06), SAS Société Creusoise de Matériaux (jusqu'au 31/03/05)

Représentant permanent de Samse au Conseil : SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05)

Gaston Chappellaz

65 ans

Adresse professionnelle :
Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2008

Expiration : AG 2010

Nombre d'actions Samse détenues : 600

Parcours professionnel

Gaston Chappellaz a rejoint le Groupe en 1971 comme responsable travaux publics au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères. Il a été nommé Directeur de l'activité travaux publics du Groupe en 1975 et co-Directeur de l'agence de Saint Martin d'Hères en 1979. Il a assuré la direction des filiales de Samse spécialisées en travaux publics, Christaud (d'abord Directeur Général de 1991 à 1999 puis Président Directeur Général de 2000 à 2004) et Célestin Matériaux (Gérant de 1992 à 2001).

Mandats en cours

Membre du Conseil de surveillance : SA Samse

Administrateur : SA Christaud

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Jean-Yves Jehl de Menorval

62 ans

Adresse professionnelle :
6 allée Gustave Courbet
78290 Croissy/Seine

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2008

Expiration : AG 2010

Nombre d'actions Samse détenues : 212

Parcours professionnel

Diplômé EDHEC option Finances, et d'un troisième cycle Centre des Hautes Etudes de Marketing et Stratégie, Jean-Yves Jehl de Menorval est ingénieur retraité de Peugeot Citroën Automobiles.

Mandats en cours

Membre du Conseil de surveillance : SA Samse

Administrateur : Caisse interprofessionnelle de Prévoyance des Cadres-Retraite / Caisse AGIRC du Groupe Médéric, Centre d'informations sociales et d'actions gérontologiques « Les Arcades » (Troyes)

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Vice-Président du Conseil de surveillance : SA Samse (jusqu'au 23/05/08)

Alain Vaury

57 ans

Adresse professionnelle :

Althera Capital
12 rue Blanche
75009 Paris

Premier mandat :

26 mai 2009

Expiration : AG 2010

Nombre d'actions Samse
détenues : 10

Parcours professionnel

Diplômé de l'Ecole Centrale et de Sciences Po Paris, Alain Vaury a débuté sa carrière dans le Groupe Esso, notamment au siège européen de Londres. Il a ensuite exercé des fonctions de Direction Générale au sein des Groupes Corning Glass et Sika. De 2002 à 2009, il a été Directeur Général Europe du Sud du Groupe Foseco Foundry Intl.Ltd. Il a créé en 2008 une société d'investissements tournée vers les PME, Althera Capital, dont il est à ce jour l'un des quatre associés. Il exerce les fonctions de membre du Conseil de surveillance indépendant au sein de la société Samse depuis mai 2009.

Mandats en cours

Membre du Conseil de surveillance : SA Samse (depuis le 26/05/09)

Président : SAS Althinvest (depuis le 01/05/09)

Administrateur : SA EMC

Représentant permanent de Althera Capital : SA Clairvoie

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président Directeur Général : SAS Foseco (jusqu'au 30/06/09)

Président : SA Foseco Espanola (jusqu'au 30/06/09), SA Foseco Italia Spa (jusqu'au 30/06/09), SA Foseco Portugal (jusqu'au 30/06/09), SMC Productos de Fundicion Foseco (jusqu'au 30/06/09), Foseco South Africa Pty Ltd (jusqu'au 31/12/08)

Administrateur : SA Financière Autocontact (jusqu'au 31/03/09), SA Sopartex (jusqu'au 31/03/09)

CRH Europe BV

Siège social :

8 Stoomloggerweg-po Box
200
3130HE Vlaardingen
Pays-Bas

Premier mandat :

31 janvier 2000

Dernier renouvellement :

AG 2008

Expiration : AG 2010

Nombre d'actions Samse
détenues : 551 000

Mandat en cours

Membre du Conseil de surveillance : SA Samse

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Philippe Dénécé - Représentant permanent CRH Europe BV

45 ans

Adresse professionnelle :

CRH FRANCE
86/90 Rue du Dôme
92 100 Boulogne

Nombre d'actions Samse

détenues : 0

Parcours professionnel

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims (1988), Philippe Dénécé a débuté sa carrière chez Ernst & Young qu'il a quitté en 1994. Entre 1995 et 1999, chez Thomson Multimédia, il a été auditeur interne puis Directeur du contrôle de gestion de l'activité tubes cathodiques pour l'Europe et l'Asie. Il a rejoint le Groupe CRH en 2000, en qualité de Directeur financier de CRH France. Il est actuellement Directeur Général de l'activité distribution en France.

Mandats en cours :

Président : SAS Strate, SAS Batisse, Lanvaux Investissement, LDP Matériaux, LDP Hochet, LDP Bazille, LDP Chenel, CRH France, CRH France Accessories, CRH France Distribution, CRH Ile de France

Directeur Général : LDP, SAS SCInv

Membre du Conseil de surveillance : Chaumat, SA Doras

Représentant permanent CRH Europe BV au Conseil : SA Samse

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Dumont Investissement Mandat en cours

Siège social :
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Membre du Conseil de surveillance : SA Samse

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Premier mandat :
31 janvier 2000

Dernier renouvellement :
AG 2008

Expiration : AG 2010

Nombre d'actions Samse
détenues : 1 741 509

Gérard Besson - Représentant permanent Dumont Investissement

61 ans

Parcours professionnel

Adresse professionnelle :
Samse
2 rue Raymond Pitet
38100 Grenoble

Entré chez Samse en 1969 où il débute sa carrière professionnelle, il a occupé les fonctions de Directeur de région à Annecy puis, arrivé sur Grenoble en 1987, il a pris la direction d'une filiale du Groupe, la société Oddos. Enfin, en 1994, il devient Directeur des achats du Groupe, jusqu'au 28 février 2009, date à laquelle il devient chargé de missions auprès de la Direction Générale.

Nombre d'actions Samse
détenues : 6 140

Mandats en cours

Président : SA Bois Mauris Oddos
Administrateur : SA Dumont Investissement, SAS Ets Pierre Henry et Fils, SA Francheville Matériaux, SAS M+ Matériaux (depuis le 02/07/09), SA Remat
Représentant Permanent de Dumont Investissement au Conseil : SA Samse

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Directeur Général : SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au 23/04/09), SA Dumont Investissement (jusqu'au 26/05/09), SAS E-Mat (jusqu'au 21/04/09)
Administrateur : SAS Société Creusoise de Matériaux (jusqu'au 31/03/05)
Membre du Comité de direction : SAS E-Mat (jusqu'au 21/04/09)

Organisation et fonctionnement

Missions et attributions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportun en se faisant communiquer les documents qu'il estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance est investi en application de la loi et des statuts de pouvoirs spécifiques.

Ainsi, notamment :

- . il nomme le Directoire dont il fixe le nombre de membres et en désigne le Président.
- . il fixe la rémunération des membres du Directoire,
- . il peut révoquer les membres du Directoire,
- . il autorise les opérations de financement susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de la société (augmentation de capital,...),

- . il autorise les opérations d'acquisition ou de cession significatives,
- . il autorise les conventions réglementées,
- . il autorise les cautions, avals et garanties dans les conditions prévues par la loi.

Sont également examinées par le Conseil de Surveillance, les propositions faites à l'Assemblée générale relatives au dividende, à la composition du Conseil et aux modifications statutaires.

Il arrête son règlement intérieur. Il détermine la répartition des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le Conseil de Surveillance peut décider de la création en son sein de comités spécialisés dont le fonctionnement est décrit dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques, mises en place par la société, figurant au chapitre 2.3 du présent Document de Référence.

Au cours de l'année 2009, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois. Le taux de participation aux réunions a été de 86 %.

Lors de chaque séance, le Conseil de Surveillance a procédé à l'analyse des ventes et des résultats du Groupe, présentés par le Directoire.

Il a notamment procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels présentés par le Directoire. Le Conseil de Surveillance a été tenu informé de la mise en oeuvre des principaux projets de croissance interne et externe pour lesquels il avait précédemment donné son accord et a autorisé le Directoire à procéder à de nouvelles acquisitions.

Le Conseil a ratifié les propositions du comité des rémunérations concernant les rémunérations des membres du Directoire et des différents mandataires sociaux du Groupe.

Il a approuvé le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.

Il a proposé la nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance, membre indépendant ; il a été informé par les cabinets de commissaires aux comptes titulaires de leur proposition de remplacer leurs représentants signataires et a proposé la nomination de nouveaux co-commissaires aux comptes suppléants.

Il a pris connaissance du rapport d'étonnement de M. Alain Vaury, membre indépendant, sur le fonctionnement du Conseil.

Il a procédé au renouvellement, pour une durée de deux ans, de six membres du Directoire et nommé, en qualité de nouveau membre du Directoire, M. Laurent Chameroy, en remplacement de M. Bernard Puel, actuellement à la retraite. Il n'a renouvelé le mandat que de l'un des trois directeurs généraux, M. François Bériot.

Règlement intérieur du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté son règlement intérieur le 29 juin 2007. Ce règlement intègre la Charte des membres du Conseil de Surveillance préconisée par le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées. Il a été amendé le 30 mars 2010 pour se conformer aux recommandations AFEP/MEDEF qui préconisent qu'un membre indépendant ne doit pas être membre du Conseil depuis plus de douze ans.

L'information du Conseil de Surveillance

Tous les membres du Conseil sont informés du calendrier annuel des réunions afin d'assurer la meilleure disponibilité de chacun.

Tout changement dans l'agenda fait l'objet le plus en amont possible d'une communication spécifique aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est communiqué dans des délais donnant à chaque membre une information des thèmes abordés et permettant un débat éclairé.

Les commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les réunions du Conseil de Surveillance.

2.2.3 Déclarations sur la situation des membres des organes d'administration, de direction et de contrôle

Il n'existe pas de contrat de services liant les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société ou de l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages aux termes d'un tel contrat.

Aucune opération n'a été conclue par la société avec ses mandataires sociaux.

A la connaissance de la société et à la date du présent Document de Référence, aucun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire, au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été associé à une faillite, à une mise sous séquestre ou à une liquidation, n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et/ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'y a aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société, à l'exception de :

M. François Bériot (membre du Directoire), neveu de M. Paul Bériot (membre du Conseil de Surveillance).

M. Patrice Joppé (Président du Conseil de Surveillance), cousin de M. Jean-Yves Jehl de Menorval (membre du Conseil de Surveillance).

A la connaissance de la société, il n'existe pas, à la date de dépôt du présent Document de Référence, d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale de la société.

Aucun conflit d'intérêts potentiel n'est identifié par la société entre les devoirs de chacun des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire, à l'égard de la société en leur qualité de membre de ces organes et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

2.2.4 Opérations sur titres des dirigeants de Samse

En 2009, les mandataires sociaux soumis à déclaration spontanée de leurs opérations sur titres ont déclaré avoir effectué les opérations suivantes :

Noms	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant de l'opération
Membres du Directoire					
François Bériot	16/12/2009	Cession	44	56,00 €	2 464,00 €
François Bériot	18/12/2009	Cession	403	56,00 €	22 568,00 €
Jean-Jacques Chabanis	31/03/2009	Cession	1 000	46,00 €	46 000,00 €
Jean-Jacques Chabanis	05/06/2009	Cession	10	62,00 €	620,00 €
Jean-Jacques Chabanis	04/09/2009	Cession	9	55,12 €	496,08 €
Jean-Jacques Chabanis	07/09/2009	Cession	34	55,00 €	1 870,00 €
Jean-Jacques Chabanis	08/09/2009	Cession	307	55,00 €	16 885,00 €
Jean-Jacques Chabanis	11/09/2009	Cession	500	58,00 €	29 000,00 €
Jean-Jacques Chabanis	15/09/2009	Cession	500	59,00 €	29 500,00 €
Jean-Jacques Chabanis	28/12/2009	Cession	152	55,80 €	8 481,60 €
Jean-Jacques Chabanis	29/12/2009	Cession	88	55,80 €	4 910,40 €
Jérôme Thfoin	18/12/2009	Exercice de stock options	2 000	56,00 €	112 000,00 €

Noms	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions	Prix unitaire	Montant de l'opération
Membres du Conseil de Surveillance					
Gérard Besson	21/09/2009	Cession	400	61,06 €	24 424,00 €
Dumont Investissement	26/02/2009	Acquisition	150	46,79 €	7 018,50 €
Dumont Investissement	04/03/2009	Acquisition	582	45,00 €	26 190,00 €
Dumont Investissement	10/03/2009	Acquisition	950	44,00 €	41 800,00 €
Dumont Investissement	10/03/2009	Cession	950	44,00 €	41 800,00 €
Dumont Investissement	11/03/2009	Acquisition	191	44,00 €	8 404,00 €
Dumont Investissement	13/03/2009	Acquisition	21	45,00 €	945,00 €
Alain Vaury	17/06/2009	Acquisition	10	53,52 €	535,20 €

2.2.5 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux sont détaillés au chapitre 3.6 du présent Document de Référence.

2.3 Contrôle interne

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Le présent rapport est établi en application de l'article L 225-68 du code de commerce et vous rend compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance, des règles arrêtées par celui-ci pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

Le Président a élaboré ce rapport en collaboration avec la direction administrative et financière et l'audit interne. Le comité d'audit a pris connaissance du

rapport en présence des commissaires aux comptes.

Il a été approuvé par le Conseil de Surveillance conformément à l'alinéa 7 de l'article L 225-68 du code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'alinéa 8 de l'article L 225-68 du code de commerce, le présent rapport précise lesquelles des différentes recommandations du code de gouvernement AFEP/MEDEF de décembre 2008, auquel le Groupe Samse se réfère, ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

I. Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a formalisé en 2007 les principes du gouvernement d'entreprise au sein de son règlement intérieur.

Ce règlement régit notamment les relations entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire de la société. Les membres du Conseil de Surveillance, leur représentant permanent et les membres du Directoire sont individuellement et collectivement liés par le présent

règlement et engagent leur responsabilité individuelle en cas de manquement.

Par ailleurs, l'article VII du règlement détaille la Charte du membre du Conseil de Surveillance. Elle stipule notamment qu'en raison de ses missions légales, chaque membre du Conseil de Surveillance, et le cas échéant, son représentant permanent, exerce ses fonctions de bonne foi, avec loyauté, dans le respect des principes de confidentialité et de diligence.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance est disponible sur www.groupe-samse.fr, rubrique Finances-Gouvernement d'entreprise.

Composition du Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance obéit aux principes suivants :

- L'Assemblée générale ordinaire nomme et renouvelle les membres du Conseil de Surveillance tous les deux ans,
- Chaque membre doit être propriétaire de dix actions au moins de la société (article 26 des statuts de la société),
- Le Conseil est composé de trois à dix-huit membres dont un cinquième sont des membres indépendants.

Définition des membres indépendants

Sans préjudice des exigences de compétence et d'expérience, un membre du Conseil de Surveillance est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation directe ou indirecte, de quelque nature que ce soit, avec la société, son Groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement et sa participation en toute objectivité aux travaux du Conseil de Surveillance.

En conséquence, pour être considéré comme indépendant, un membre du Conseil de Surveillance doit satisfaire notamment aux conditions suivantes :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur d'une société qu'elle consolide,
- ne pas être client professionnel, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement de la société,
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- ne pas avoir été commissaire aux comptes de la société au cours des cinq précédents exercices,
- ne pas être un actionnaire important de la société, ni un dirigeant d'une société actionnaire importante de la société.

Membres du Conseil de Surveillance

M. Patrice Joppé, Président,
M. Paul Bériot, Vice-Président,
M. Gaston Chappellaz,
M. Jean-Yves Jehl de Menorval,
La société CRH Europe BV, représentée par
M. Philippe Dénécé,

La société Dumont Investissement, représentée par
M. Gérard Besson,
M. Alain Vaury, membre indépendant.

La liste des mandats et fonctions des membres du Conseil de Surveillance figure au chapitre 2.2 du présent Document de Référence.

Recommandations AFEP/MEDEF sur le Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, non retenues par la société

Les recommandations formulées pour les sociétés anonymes à Conseil d'administration ont été transposées de manière adéquate au fonctionnement de la société en Conseil de Surveillance et Directoire.

• Les membres indépendants

Aux termes de l'article 8.2, la part des membres indépendants doit être de la moitié des membres du Conseil dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle et «*d'au moins un tiers*» dans les sociétés pourvues d'un actionnariat de contrôle.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance porte à un cinquième la part de ses membres indépendants.

En 2009, l'Assemblée générale ordinaire a nommé M. Alain Vaury, membre indépendant. Le Conseil de Surveillance poursuit sa réflexion afin de proposer un nouveau membre indépendant.

Aux termes de l'article 8.4, un membre indépendant ne doit pas être membre du Conseil de Surveillance depuis plus de douze ans.

Cette recommandation a été incluse dans la mise à jour des principes du gouvernement d'entreprise.

• La participation des membres du Conseil de Surveillance dans le capital de la société

L'article 17 des recommandations impose en principe aux membres du Conseil de Surveillance de posséder un nombre relativement significatif d'actions.

Les statuts de la société Samse ont fixé l'obligation de détention à dix actions minimum. La société se réfère sur ce point à la Loi de Modernisation de l'Economie qui a supprimé au 1^{er} janvier 2009 l'obligation faite aux membres du Conseil de Surveillance de détenir des actions de la société et qui prévoit que seuls les statuts pourraient imposer une telle obligation.

Conditions de préparation et d'organisation du Conseil

L'ordre du jour des réunions du Conseil est élaboré par le Président, en concertation avec la secrétaire, en tenant compte des ordres du jour des réunions des comités spécialisés et des propositions des membres du Conseil.

Au cours de l'année 2009, le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois. Le calendrier prévisionnel des réunions a été adressé aux membres du Conseil.

Environ dix jours avant la date de la réunion, les membres du Conseil reçoivent chacun un dossier contenant l'ordre du jour, le procès-verbal de la précédente réunion ainsi qu'une documentation sur les principaux sujets à l'ordre du jour.

La durée des réunions du Conseil de Surveillance a été en moyenne de 3 heures 30 environ et le taux de participation des membres a été de 86 %.

Conformément au règlement intérieur du Conseil, certains sujets font l'objet d'un examen par les différents comités, selon leur spécialisation, avant d'être ensuite présentés à la décision du Conseil de Surveillance.

En 2009, le Conseil a notamment examiné les thèmes suivants :

Arrêté des comptes

Examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008, du rapport annuel 2008, des comptes semestriels au 30 juin 2009 et du rapport financier y afférent.

Revue d'activité

Prise de connaissance des prévisions budgétaires pour l'année 2009 et du plan stratégique 2009-2010.

Examen des rapports trimestriels du Directoire.

Autorisation de conventions réglementées.

Autorisation de cautions, avals et garanties.

Rémunérations

Fixation de la rémunération des membres du Directoire.

Gouvernement d'entreprise

Mise en œuvre des principes du code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de décembre 2008.

Approbation du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, sur les principes et règles de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Revue des travaux de ses comités spécialisés.

Proposition de nomination d'un nouveau membre du Conseil de surveillance, membre indépendant.

Changement des représentants des cabinets de commissariat aux comptes titulaires.

Proposition de nomination de nouveaux co-commissaires aux comptes suppléants.

Renouvellement des mandats de MM. Olivier Malfait, François Bériot, Jean-Jacques Chabanis, Philippe Gérard, Christophe Lyonnet, Jérôme Thfoin en qualité de membres du Directoire.

Nomination d'un nouveau membre du Directoire, M. Laurent Chamerois en remplacement de M. Bernard Puel.

Renouvellement du mandat de Directeur Général de M. François Bériot et non renouvellement de ceux de M. Jean-Jacques Chabanis et M. Bernard Puel.

Prise de connaissance du rapport d'étonnement de M. Alain Vaury, membre indépendant, sur le mode de fonctionnement du Conseil.

Les commissaires aux comptes assistent à toutes les réunions du Conseil de surveillance.

Pour mettre en œuvre les principes du gouvernement d'entreprise, le Conseil de Surveillance a constitué trois comités spécialisés : un comité des rémunérations et des nominations, un comité d'audit et un comité stratégique et d'investissement.

Ces comités, dont les membres sont choisis en fonction de leur expérience et désignés par le Conseil de Surveillance, sont présidés par le Président du Conseil de Surveillance, à l'exception du comité d'audit présidé par M. Robert Dutreuil depuis le 17 septembre 2007.

Ils sont amenés à préparer certaines réunions du Conseil de Surveillance en examinant des points spécifiques. Un compte-rendu est rapporté au Conseil lui permettant de disposer de l'information nécessaire à la prise de décision.

Le comité des rémunérations et des nominations

Le comité des rémunérations et des nominations, composé de six membres (Mme Marie-Claude Guicherd, MM. Paul Bériot, Hugues Joppé, Patrice Joppé, Alain Vaury et Jean-Yves Jehl de Menorval, pour les travaux relatifs aux nominations) a pour mission d'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages perçus par les membres du Directoire, de formuler toute proposition en matière de nomination au Conseil de Surveillance pour délibérations et de proposer des membres indépendants pour nomination au Conseil de Surveillance.

Le comité des rémunérations et des nominations s'est réuni une fois au cours de l'année 2009.

Recommandations AFEP/MEDEF sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, non retenues par la société

• Les membres indépendants

Les Recommandations de l'AFEP/MEDEF de janvier 2007 préconisent que le comité des rémunérations soit composé majoritairement de membres indépendants.

Cette recommandation est prise en compte par le Conseil de Surveillance, lequel a nommé en 2009, M. Alain Vaury au sein du comité des rémunérations et des nominations. Le Conseil poursuit sa réflexion afin de proposer un nouveau membre indépendant.

Le comité d'audit

Le comité d'audit composé de sept membres (Mme Marie-Claude Guicherd, MM. Robert Dutreuil, Patrice Joppé, Gaston Chappellaz, Philippe Dénecé, Hugues Joppé et Alain Vaury) a pour principales missions :

- d'analyser les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, de la société, préparés par la direction administrative et financière du Groupe Samse en présence des commissaires aux comptes ;
- d'examiner et d'émettre un avis sur les méthodes adoptées pour l'établissement des comptes, de solliciter l'avis et d'entendre les commissaires aux comptes sur les méthodes et les options retenues ;
- d'examiner et d'émettre un avis sur la pertinence des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, d'entendre les commissaires aux comptes et l'auditeur interne, de prendre

connaissance de la synthèse effectuée lors des interventions intérimaires sur les procédures de contrôle interne ;

- d'entendre des membres du comité de direction, ou tout autre responsable, sur les processus clés de l'entreprise afin de juger de la mise en œuvre du contrôle interne dans le Groupe Samse ;
- d'orienter les travaux de l'auditeur interne.

Le comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2009, avant la tenue des Conseils de Surveillance, avec un taux d'assiduité de ses membres de 77,4 %. Les commissaires aux comptes et l'auditeur interne ont été présents à tous les comités.

Le comité d'audit a travaillé au cours de l'année 2009 sur :

- le suivi des plans d'action liés à la cartographie des risques,
- le suivi des travaux de l'audit interne,
- le suivi de la Politique Générale de Sécurité Informatique,
- les évolutions introduites par la transposition en droit français de la huitième directive européenne,
- la prise en compte de la dernière recommandation AMF sur la hiérarchisation des risques.

Le comité d'audit qui s'est réuni le 29 mars 2010 a eu principalement pour ordre du jour l'examen des comptes annuels avant la présentation au Conseil de Surveillance et du rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Recommandation AFEP/MEDEF relative à la composition du comité d'audit, non retenue par la société

• Les membres indépendants

La Recommandation de l'AFEP/MEDEF préconise que le comité d'audit soit composé d'au moins deux tiers de membres indépendants.

Cette recommandation est prise en compte par le Conseil de Surveillance, lequel a nommé en 2009, M. Alain Vaury au sein du comité d'audit. Le Conseil poursuit sa réflexion afin de proposer un nouveau membre indépendant.

Par ailleurs, le Conseil conformément à l'article L 823-19 du code de commerce s'est assuré de la compétence en matière financière ou comptable de son membre indépendant. Les différentes responsabilités professionnelles qu'il a assumées sont

décrites au chapitre 2.2 du présent Document de Référence.

Le comité stratégique et d'investissement

Le comité stratégique et d'investissement est composé de dix membres (MM. François Bériot, Paul Bériot, Gaston Chappellaz, Philippe Dénecé, Patrice Joppé, Hugues Joppé, Malfait, Antoine Siboul, Alain Vauray et Mme Valérie Chavanne).

La mission du comité stratégique et d'investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société. Le comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique d'un montant supérieur à 1 M€.

Le comité stratégique et d'investissement s'est réuni trois fois en 2009. Le taux d'assiduité de ses membres a été de 71,8 %.

Limitations apportées par le Conseil de Surveillance aux pouvoirs du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de son objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi.

En outre, dans l'ordre interne, les opérations suivantes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

- créations de filiales
- cessions, acquisitions ou prises de participation dans des sociétés nouvelles (croissance externe)
- acquisitions immobilières d'un montant supérieur à 1 M€
- évolutions dans la stratégie, en ce qui concerne
 - les métiers du Groupe (Négoce et Grandes Surfaces de Bricolage)
 - le territoire géographique
 - l'indépendance (contrôle par la société Dumont Investissement).

Participation aux Assemblées générales

La participation des actionnaires à l'Assemblée générale de la société s'effectue dans les conditions prévues par la loi et les dispositions des articles 37 et 39 des statuts de la société.

II. Principes et règles pour la détermination de la rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations et les avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont validés par le Conseil de Surveillance sur propositions du comité des rémunérations et des nominations.

La rémunération des membres du Directoire se compose :

- d'une rémunération fixe,
- d'une rémunération variable, déterminée principalement par un pourcentage du résultat courant consolidé du Groupe Samse. Les pourcentages sont déterminés individuellement, pour chaque membre du Directoire,
- d'un avantage en nature correspondant à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

A ces rémunérations peut s'ajouter l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites.

Les membres du Directoire ne perçoivent pas de jeton de présence au titre des mandats qu'ils exercent dans les sociétés du Groupe Samse, à l'exception du Président et du Vice-Président du Directoire.

Les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent pas au sein du Groupe Samse d'autre rémunération que celle représentée par les jetons de présence, à l'exception de M. Patrice Joppé, Président du Conseil de Surveillance et de M. Gérard Besson, représentant permanent de la holding Dumont Investissement.

Les mandataires sociaux ne bénéficient ni de régime de retraite complémentaire, ni d'indemnité de départ.

Recommandation AFEP/MEDEF sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées, non retenue par la société

- **Contrat de travail et mandat social**

L'article 1 des Recommandations préconise le non cumul du mandat social et du contrat de travail pour les dirigeants mandataires sociaux.

Le Groupe Samse a formulé des réserves en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail au regard des spécificités de son management issu du salariat et dont le statut est comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe Samse.

L'information relative à la rémunération des mandataires sociaux sur une base individuelle est détaillée au chapitre 3.6 du présent Document de Référence.

III. Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration du contrôle interne, le Groupe Samse se réfère au guide de mise en œuvre du cadre de référence de l'AMF pour les valeurs petites et moyennes, publié en janvier 2008.

Objectifs du contrôle interne

Au sein du Groupe Samse, le contrôle interne contribue à prévenir et maîtriser les risques résultant de ses activités, notamment concernant la sécurité des personnes et les risques d'erreurs ou de fraudes et à assurer l'efficacité de ses opérations par l'utilisation efficiente de ses ressources en fournissant une assurance raisonnable quant à :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Quelle que soit la manière dont il est structuré et opéré, le contrôle interne ne peut cependant donner qu'une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs qu'il vise. Il ne peut notamment pas garantir que les risques qu'il vise à prévenir et à maîtriser soient totalement éliminés.

Environnement et périmètre du contrôle interne

Le Groupe Samse est organisé par activité (négoce, bricolage) et par zone géographique. Chaque zone géographique, nommée région, regroupe les points de vente d'une ou plusieurs enseignes de l'activité et correspond le plus souvent à un département.

Les directions de région relaient les instructions et politiques définies par les directions fonctionnelles du Groupe.

L'environnement du contrôle interne évolue et se structure afin d'accompagner le développement du Groupe. Il a ainsi engagé le renforcement de son contrôle interne afin de mieux le structurer et de le faire évoluer vers une prise en compte du risque plus systématique tout en conservant des délégations de pouvoirs qui assurent l'optimisation des opérations.

L'analyse des risques est un processus intégré au contrôle interne, suivi par le Directoire.

A la fin de l'année 2007, le Groupe Samse a formalisé et diffusé le Manuel des procédures négoce qui regroupe les procédures opérationnelles à destination des points de vente de son activité négoce, hors les sociétés Doras et M+ Matériaux actuellement.

Parallèlement la société Samse, mère du Groupe, poursuit le déploiement du «Guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs».

Le dispositif de contrôle interne décrit ci-après est mis en place, progressivement dans les sociétés acquises ayant un dispositif de contrôle interne efficace, ou plus rapidement dans le cas contraire.

Les acteurs du contrôle interne

Le Conseil de Surveillance et les comités spécialisés

Les principes de fonctionnement de la société à Directoire et Conseil de Surveillance, tels qu'ils sont définis par les dispositions légales et statutaires, organisent la séparation des fonctions de direction

exercées par le Directoire et celles de surveillance et de contrôle dévolues au Conseil de Surveillance.

Le Directoire et le comité de direction

Le Directoire assure la gestion de la société, il la représente auprès de tout tiers et est compétent pour la détermination de sa stratégie opérationnelle et financière.

Il est en charge du système de contrôle interne. Il définit les orientations du contrôle interne, supervise la mise en place de l'ensemble des éléments le composant et organise la délégation au sein de chaque direction.

Il est assisté dans la gestion de la société par le comité de direction, qui se réunit une fois par semaine. Le comité de direction est composé des membres du Directoire, du directeur juridique et social, du directeur des systèmes d'information, du directeur de la logistique et du directeur du développement. Le nouveau directeur administratif et financier et un directeur de région ont intégré le comité de direction en 2009.

Le Directoire accorde les délégations de pouvoirs aux directeurs opérationnels afin d'assurer la réalisation et l'optimisation des opérations du Groupe Samse. Leur responsabilité est formalisée par une définition claire de leur mission et de leurs objectifs, redéfinis annuellement et exprimés par des engagements budgétaires. Chaque direction opérationnelle est dotée de deux contrôleurs de gestion qui assurent le suivi de l'activité par l'analyse des indicateurs clés, diffusent les procédures en vigueur dans le Groupe et vérifient leurs mises en application.

La direction administrative et financière

La direction administrative et financière du Groupe Samse s'est renforcée en 2009 avec l'arrivée d'un directeur administratif et financier, fonction qui était jusqu'alors assurée en partie par le Président du Directoire depuis sa nomination en 2007.

La direction administrative et financière assure la responsabilité de la gestion financière du Groupe. Elle met en œuvre les financements nécessaires et assure la gestion de la trésorerie.

La direction administrative et financière a la responsabilité du financement et du contrôle budgétaire des programmes d'investissement du Groupe. Les financements sont mis en œuvre pour l'ensemble de ses filiales. Toutefois, les filiales La Boîte à Outils et Doras peuvent mettre en place des financements propres à leur programme

d'investissement, en coordination avec la direction financière du Groupe.

La direction administrative et financière assure également la formalisation et la mise à jour des délégations de signature.

Le déploiement du virement commercial qui automatise et sécurise le circuit des règlements des paiements fournisseurs grâce à l'utilisation du protocole ETEBAC 5 a été achevé sur 2009 et élargi aux flux internationaux en euros.

Une réflexion a été engagée sur 2009 pour migrer les outils de suivi de trésorerie et les rendre compatibles avec la norme SEPA et le protocole de sécurité EBICS.

La direction administrative et financière supervise la direction comptable, la direction du contrôle de gestion et la direction de la consolidation pour élaborer et diffuser les procédures comptables applicables au sein du Groupe Samse, et veiller à leur adéquation avec les lois et normes comptables en vigueur, pour préparer les états financiers consolidés et la documentation nécessaire à la présentation des comptes au Directoire et au Conseil de Surveillance et pour établir le budget annuel et le reporting mensuel.

Elle s'appuie sur des services de comptabilité centralisés et basés au siège social et sur des contrôleurs de gestion présents au siège social et dans chaque direction régionale.

Cette organisation permet d'assurer le contrôle interne du Groupe dans un contexte décentralisé.

La direction juridique et sociale

La direction juridique et sociale est chargée par le Groupe Samse de l'identification, de la réduction des risques assurables et de leur couverture financière. Elle prend en charge le suivi des sinistres assurés.

De plus, sur ces domaines, elle exerce une fonction support pour les agences du Groupe.

Elle est également en charge de la diffusion et du respect des lois et règlements en matière de sécurité des biens et des personnes et en matière environnementale. A ce titre, elle organise la prévention et la formation des personnels du Groupe.

La direction juridique et sociale assure l'application du droit du travail et des conventions collectives au sein du Groupe. Elle a un rôle de conseil auprès des responsables des points de vente.

La direction des systèmes d'information

La direction des systèmes d'information a pour mission de mettre en œuvre un système d'information en adéquation avec les besoins et les moyens du Groupe Samse. Elle est chargée de maintenir et de développer les applications, de superviser la cohérence de l'infrastructure et d'assurer l'exploitation des systèmes et réseaux.

La sécurité des systèmes et du réseau est préservée à l'aide de technologies avancées mises à niveau régulièrement. Les applications importantes bénéficient de mesures de sauvegarde permettant de garantir un rétablissement des données en cas de dysfonctionnement.

Le contrôle interne est renforcé au sein de cette direction par un responsable de la sécurité des systèmes d'information qui assure la cohérence de la politique de sécurité avec les objectifs et les métiers du Groupe.

Le responsable de la sécurité des systèmes d'information pilote deux fois par an les tests du plan de secours informatique.

Il assure la mise en place des actions définies par la Politique Générale de Sécurité de l'Information du Groupe Samse élaborée en 2008 et qui définit les exigences en termes de sécurité de l'information du Groupe.

L'audit interne

L'audit interne est une activité indépendante et objective rattachée au comité d'audit.

Le comité d'audit valide le planning annuel de l'auditeur interne. Des missions ponctuelles peuvent également lui être confiées par le comité d'audit, la direction générale ou la direction administrative et financière du Groupe Samse.

Les missions de l'auditeur interne visent à assister le Président du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire dans l'amélioration du dispositif de contrôle interne de la société.

L'auditeur interne a piloté un questionnaire d'auto-évaluation du contrôle interne destiné aux responsables des points de vente de l'activité négoce. Une démarche similaire est planifiée en 2010 sur l'activité bricolage.

Identification, évaluation et gestion des risques

Le Groupe Samse s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques dans l'optique de recenser, d'analyser et de gérer les risques

d'origine interne ou externe qui réduiraient la probabilité d'atteindre ses objectifs.

Le Groupe a conduit dans ce cadre, depuis 2006, un processus de cartographie des risques, piloté par l'auditeur interne avec l'assistance d'un cabinet conseil spécialisé.

Après avoir cartographié les processus de la société et procédé au recensement des risques lors d'entretiens avec les membres du Directoire, des directeurs fonctionnels, des directeurs de région et des responsables de points de vente, les risques ont été hiérarchisés par l'évaluation de leur probabilité d'occurrence et leur gravité potentielle. Le traitement statistique des données et la détermination du niveau d'appétence aux risques du Groupe ont permis de définir trois niveaux de risque : critique, important et faible.

Les thèmes de risque attribués à un ou plusieurs membres du comité de direction font l'objet d'un suivi au travers de plans d'action, présentés en Directoire.

Il est rendu compte des principaux risques dans le chapitre 3.4 du présent Document de Référence.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont menées à différents niveaux hiérarchiques et fonctionnels du Groupe Samse. Une revue des contrôles est menée sur la base du Manuel des procédures négoce et du Guide d'application du contrôle interne de l'information comptable et financière afin de les compléter et de les systématiser auprès des opérationnels.

L'auto-évaluation du contrôle interne menée en 2009 auprès des responsables des points de vente de l'activité négoce du Groupe a donné lieu à la formalisation de plans d'action qui seront suivis en 2010 par la direction du contrôle de gestion négoce.

Pilotage

La direction générale pilote la surveillance du système de contrôle interne mis en œuvre par le management. Cette surveillance s'appuie notamment sur les incidents constatés et sur les remarques formulées par l'auditeur interne ou par les commissaires aux comptes.

Information synthétique sur les procédures de contrôle interne

Dans le cadre de l'organisation formelle de son contrôle interne et du management des risques, la société établit et diffuse des règles internes et des procédures afin d'assurer que les principaux risques soient gérés conformément aux politiques et aux objectifs définis.

Le Groupe Samse a formalisé et diffusé le Manuel des procédures négoce qui regroupe les procédures opérationnelles à destination des points de vente de son activité négoce hors la société Doras actuellement.

Les procédures les plus significatives ont pour objet :

D'assurer la fiabilité des informations financières et comptables

Pour assurer la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables, le Groupe Samse s'appuie, d'une part, sur un cadre de référence des principes et normes comptables, et, d'autre part, sur un système de reporting des opérations des activités du Groupe. De plus, la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables reposent sur un système d'information intégré.

La direction administrative et financière est responsable de la production, de la fiabilité et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.

La production de cette information repose sur des principes comptables qui répondent aux objectifs majeurs d'exhaustivité et de conformité de l'enregistrement des transactions, de cohérence dans la méthode d'enregistrement et dans l'établissement des états financiers.

La direction administrative et financière est notamment en charge :

- de l'établissement et de la diffusion des normes comptables Groupe visant à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions,
- de l'établissement, de la validation et de l'analyse des comptes semestriels et annuels, en social et en consolidé,
- de l'établissement du budget annuel suivant une procédure commune, diffusée à l'ensemble du Groupe,
- de l'établissement du reporting mensuel suivant une procédure et des formats identiques pour l'ensemble du Groupe,

- de la mise en place des contrôles clés assurant la maîtrise de ses processus opérationnels achat, vente, stock,

- du pilotage et de l'évolution du système d'information financière du Groupe en collaboration avec la direction des systèmes d'information.

Le processus de préparation des états financiers relatifs aux comptes sociaux et consolidés

Les comptes annuels sont établis par la direction comptable. Les comptes sociaux sont arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de Surveillance, avant approbation par l'Assemblée générale.

Des comptes intermédiaires sont établis semestriellement, selon le même processus pour les besoins de la consolidation.

La direction de la consolidation élabore les états consolidés sur la base des liasses de consolidation transmises par la comptabilité générale.

La remontée des informations est structurée de manière à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables du Groupe : unicité du référentiel comptable, des méthodes et des règles de consolidation.

Le processus de reporting

Le processus de reporting est organisé autour d'un ensemble d'outils dont la cohérence est assurée par la direction administrative et financière par l'intermédiaire notamment des contrôleurs de gestion du siège et des régions.

Les règles et méthodes du reporting sont diffusées par la direction administrative et financière. La fréquence du reporting est mensuelle et repose sur un système d'information intégré et performant. L'objectif est de fournir aux directions régionales ainsi qu'au Directoire un suivi de la situation économique et financière du Groupe au regard des objectifs budgétaires et de l'historique. L'analyse de ces données est effectuée mensuellement par le Directoire.

Le processus budgétaire

La direction du contrôleur de gestion a déployé un progiciel de prévisions budgétaires pour l'activité négoce Samse et l'activité bricolage. La poursuite du déploiement à l'ensemble des sociétés du Groupe est planifiée sur les deux prochaines années.

La mise en place de ce progiciel a permis de renforcer la cohérence et l'unicité des règles de gestion et doit permettre de réduire la durée du processus d'élaboration budgétaire.

D'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des lois et des règlements pour prévenir les accidents

Le Groupe Samse a développé une politique active en termes de sécurité des personnes et des biens sur ses sites. En effet, les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP). De plus, les points de vente utilisent des matériels roulants pour le déchargement, le stockage et le chargement et reçoivent des livraisons de fournisseurs aux heures d'ouverture.

Cette politique est mise en œuvre par les services sécurité des deux activités du Groupe, le service moyens matériels d'exploitation et par le service des ressources humaines qui organise les formations.

La mise en œuvre de cette politique est assurée par l'émission de notes clés d'organisation et par la

mise à disposition de la documentation nécessaire visant à assurer :

- la conformité aux réglementations,
- la maîtrise des risques industriels,
- la gestion de l'hygiène, de la santé et de l'environnement,
- la formation et l'habilitation du personnel,
- la gestion des procédures d'exploitation et de maintenance.

Cette politique s'appuie sur la responsabilisation des directeurs et des responsables des différentes agences et magasins du Groupe Samse.

Elle est accompagnée par des actions continues de sensibilisation et d'information des équipes à travers des formations spécifiques et par la diffusion de ces informations sur la sécurité, les accréditations et permis nécessaires à la conduite des matériels industriels et sur la maintenance des matériels sur le système Intranet du Groupe.

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et l'établissement des autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L.225-68 du Code de Commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante,
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante,
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de Commerce.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 21 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Pierre GRAFMEYER

2.4 Assemblée générale mixte du 27 mai 2010

2.4.1 Rapport du Directoire à l'Assemblée générale mixte des actionnaires

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués ce jour en Assemblée générale afin de soumettre à votre approbation vingt résolutions dont l'objet est présenté dans le présent rapport.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

1 - Approbation des comptes sociaux et consolidés

En vue de l'examen des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009, le Directoire vous invite à prendre connaissance de son rapport annuel de gestion, lequel vous donnera toute information utile concernant les activités et les résultats sociaux et consolidés de cet exercice.

La **première résolution** qui vous est proposée a pour objet d'approuver les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2009, dont il ressort un bénéfice de 13 689 607,32 € et d'approuver le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts mentionné dans ces comptes à hauteur de 40 162 €.

La **deuxième résolution** soumet les comptes consolidés au vote de l'Assemblée, comptes qui font apparaître un résultat net part du Groupe de 24 767 384 €.

2 - Affectation du résultat et fixation du dividende

La **troisième résolution** décide de l'affectation du résultat et du montant du dividende.

Le Directoire propose à l'Assemblée de verser, au titre de l'exercice 2009, un dividende de 1,80 € par action.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 13 689 607,32 €, serait affecté de la façon suivante, sur la base du nombre total d'actions composant le capital social, soit 3 442 087 actions.

En euros	
Origine	
Résultat de l'exercice	13 689 607,32
Report à nouveau	10 068 104,50
Total	23 757 711,82
Affectation	
Réserve légale	5 374,10
Réserve facultative	10 000 000,00
Dividende	6 195 756,60
Report à nouveau	7 556 581,12
Total	23 757 711,82

Le dividende de 1,80 € par action pourrait être mis en paiement le 24 juin 2010.

Il est précisé que les actions auto-détenues par la société au jour du détachement du coupon ne percevront pas le dividende et que les sommes correspondantes seront affectées au compte «report à nouveau».

Ce dividende ouvre droit, pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu n'ayant pas opté pour le prélèvement libératoire de 18 %, à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158, 3-2° du code général des impôts.

Il est rappelé que les dividendes versés par Samse au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2006	1,80 €
2007	2,20 €
2008	1,80 €

* pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu est éligible à la réfaction de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du code général des impôts.

3 - Approbation des conventions et engagements réglementés

La **quatrième résolution** vise à approuver le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.

4 - Renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance

Les **cinquième à onzième résolutions** ont pour objet le renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance qui viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Ainsi, le Directoire propose de renouveler pour une durée de deux ans, les mandats de MM. Patrice Joppé, Paul Bériot, Gaston Chappellaz, Jean-Yves Jehl de Menorval, Alain Vaury et des sociétés CRH Europe BV et Dumont Investissement.

M. Alain Vaury a la qualité de membre indépendant au sens du code AFEP/MEDEF.

5 - Renouvellement des commissaires aux comptes

Les **douzième à quinzième résolutions** portent sur le renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants, venant à terme lors de l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Le Directoire, sur proposition du Conseil de Surveillance, conformément aux recommandations du comité d'audit, demande de renouveler le mandat des commissaires aux comptes titulaires des cabinets Odicéo et BBM & Associés et des commissaires aux comptes suppléants de M. Didier Vaury et de Mme Marie Mermillod-Dupoizat, pour une durée de six exercices.

6 - Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la société

Par la **seizième résolution**, le Directoire vous propose de l'autoriser, avec faculté de subdélégation, à opérer sur les titres de la société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres.

Cette autorisation permettrait de mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions, dans la limite d'un pourcentage d'actions en auto-détention de 10 % du capital social, avec pour objectifs : animer le marché du titre de la société, couvrir les plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, effectuer des opérations de croissance externe, réduire le capital ou plus généralement réaliser toute opération admissible par la réglementation en vigueur.

Les actions rachetées pourraient être annulées dans le cadre de l'autorisation donnée au Directoire d'opérer sur les actions de la société par la 17^{ème} résolution de la présente Assemblée.

Pour la mise en place de l'autorisation, le Directoire vous propose de fixer à 120 € le prix maximum d'achat par action.

Cette autorisation, qui se substituerait à celle conférée par l'Assemblée générale du 26 mai 2009, est sollicitée pour une durée de 18 mois.

Résolutions relevant de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

7 - Autorisation à donner au Directoire à l'effet d'annuler ses propres actions

La **dix-septième résolution** a pour objet, conformément à l'article L 225-209 du code de commerce, d'autoriser le Directoire à annuler tout ou partie des actions acquises par la société dans le cadre de programmes autorisés d'achat de ses propres actions et de conférer tous pouvoirs au Directoire pour procéder à la réduction du capital en une ou plusieurs fois dans les proportions et aux époques qu'il décidera par annulation des actions ainsi acquises dans la limite de 10 % du capital social par périodes de 24 mois.

Cette autorisation serait valable pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée et priverait d'effet l'autorisation antérieure donnée par l'Assemblée générale du 26 mai 2009 par le vote de sa 8^{ème} résolution.

8 - Délégation de compétence à donner au Directoire pour augmenter le capital en faveur des salariés

La **dix-huitième résolution** a pour objet de déléguer au Directoire, dans le cadre des dispositions des articles L 3332-18 et suivants du code du travail et conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 et L 225-138-1 du code de commerce, la compétence de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés de la société et/ou de son Groupe.

Le montant nominal maximal d'augmentation de capital sera de 103 260 €

9 - Modification de l'article 3 des statuts relatif à l'objet social

Par sa **dix-neuvième résolution**, le Directoire vous propose d'étendre l'objet social de la société à l'activité de transports privés et publics de marchandises et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

10 - Pouvoirs

La **vingtième résolution** a pour objet l'accomplissement des formalités légales consécutives aux résolutions ordinaires et extraordinaires, adoptées au terme de cette Assemblée.

Vous voudrez bien vous prononcer sur les résolutions qui vous sont proposées.

2.4.2 Observations du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance tient à exprimer sa satisfaction pour les relations qu'il entretient avec le Directoire et la transparence de ce dernier.

Le Conseil s'est informé régulièrement de la marche des affaires et de l'activité de votre société et de son Groupe, conformément aux dispositions légales et statutaires. Il a procédé, dans le cadre de sa mission de surveillance, aux vérifications et contrôles qu'il a estimés nécessaires.

Le Conseil de Surveillance, réuni le 30 mars 2010, a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009, présentés par le Directoire, son rapport sur l'activité de la société et du Groupe au cours de cet exercice.

Les informations communiquées dans le rapport de gestion du Directoire n'ont pas appelé d'observation particulière de sa part.

Le Conseil a autorisé au cours de l'exercice, de nouvelles conventions. Les conventions nouvelles

et celles approuvées antérieurement font l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

Le Conseil de Surveillance demande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et d'adopter les résolutions qui lui sont soumises par le Directoire.

Parmi celles-ci, se trouvent celles, ordinaires, relatives au renouvellement de l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance et des commissaires comptes titulaires et suppléants, et à l'autorisation donnée au Directoire pour procéder à l'achat d'actions de la société et celles, extraordinaires, relatives à l'annulation des actions de la société, à l'augmentation de capital réservée aux salariés et à l'extension de l'objet social.

Le Conseil de Surveillance, au nom des actionnaires, tient à saluer la mobilisation et le travail de l'ensemble des collaborateurs du Groupe Samse.

Il remercie tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

2.4.3 Rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L.225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements, en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution de conventions et engagements, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Les informations sur les conventions et engagements réglementés sont présentées dans les tableaux annexés au présent rapport.

A Seyssinet et Villeurbanne, le 21 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Pierre GRAFMEYER

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- Conventions d'assistance entre SAMSE et certaines de ses filiales Annexe 1
- Conventions entre SAMSE et la filiale SA RENE DE VEYLE Annexe 2
- Conventions entre SAMSE et la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT Annexe 3
- Convention entre SAMSE et les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE Annexe 4
- Convention de trésorerie entre SAMSE et SC INV Annexe 5
- Conventions d'assistance logistique entre SAMSE et certaines de ses filiales Annexe 6
- Convention de mandat entre SAMSE et E-MAT Annexe 7
- Rémunération d'attaché de direction Annexe 8
- Rémunération de membres du conseil de surveillance Annexe 9

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées en-tête de cette annexe.

**MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU DU DIRECTOIRE CONCERNES
PAR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES 2009**

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Patrice JOPPE	P.J
Paul BERIOT	P.B
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL	J.M
Gaston CHAPPELLAZ	G.C
DUMONT INVESTISSEMENT <i>représentée par Gérard BESSON</i>	D.I G.B
C.R.H. EUROPE B.V. <i>représentée par Philippe DENECE</i>	C.H
Alain VAURY	A.V

DIRECTOIRE

Olivier MALFAIT	O.M
François BERIOT	F.B
Bernard PUEL	B.P
Jean Jacques CHABANIS	J.C
Jérôme THFOIN	J.T
Philippe GERARD	P.G
Christophe LYONNET	C.L
Laurent CHAMEROY	L.C

ANNEXE 1

CONVENTION D'ASSISTANCE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

1.1. PRINCIPES

Des conventions de services et de fournitures existent entre SAMSE et plusieurs filiales du Groupe, SAMSE assurant un certain nombre de prestations et de missions d'assistance dans les domaines suivants :

- ⇒ comptabilité, gestion, informatique, trésorerie,
- ⇒ assistance juridique fiscale et sociale,
- ⇒ commercial, référencement, achat et stocks,
- ⇒ publicité,
- ⇒ personnel (recrutement et formation).

En contrepartie de ces différentes prestations, SAMSE facture à ses filiales une rémunération égale à un pourcentage du montant des ventes Hors Taxes réalisées par la filiale. Le pourcentage, fixé à 2 %, pour les filiales bénéficiant de l'intégralité des prestations, peut être réduit si la totalité des prestations n'est pas assurée.

C'est le cas de certaines filiales minoritaires ou de sociétés qui assurent certaines tâches administratives de manière autonome.

Les conventions d'assistance signées depuis 2004 sont facturées à hauteur de 80% du montant par SAMSE et 20% par DUMONT INVESTISSEMENT.

Par exception à la convention d'assistance conclue avec la société SIMC, le chiffre d'affaires des nouvelles agences de Marseille, Vitrolles et La Garde ne sera pas pris en compte tant que le résultat courant cumulé des trois agences sera négatif.

1.2. APPLICATION

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2009
<u>A. CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :</u>			
Conseil de surveillance du 30 mars 2009			
O.M / P.J	DORAS	0,144% budget	297 168
Conseil de surveillance du 30 juin 2009			
O.M / P.J / J.C	LA BOITE A OUTILS	0,40%	608 759
Conseil de surveillance du 23 décembre 2009			
P.B	SIMC	Exception de base pour 3 agences	application 2010
<u>B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>			
	RENE DE VEYLE	Forfait	6 765
	MAT APPRO	Forfait	27 600
	CHRISTAUD	2.00%	437 304
	BOIS MAURIS ODDOS	1.70%	360 644
	REMAT	1.00%	64 517
	FRANCHEVILLE MAT.	0,40%	15 292
	COMPTOIRS DU BOIS	1.60 %	71 374
	EXPOTEO	1.36 %	51 318
	LAUDIS	1.20 %	39 711
	SIMC	0.60% négoce + 1% LS	580 767
	EDB FROMENT	0.40 %	46 855
	COMPTOIR FROMENT	0.40 %	41 340
	TS HABITAT	0.40 %	24 230
	BRICOLAGE BOIS VERNE	0.40 %	15 683
	DES IDEES	0.40 %	8 475
	RG BRICOLAGE	0.40 %	30 304

ANNEXE 2

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET LA FILIALE SA RENE DE VEYLE

Membres concernés : Patrice JOPPE, Olivier MALFAIT

2.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

2.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

Convention de gestion d'un portefeuille de titres Dumont Investissement par la filiale S.A. René de Veyle

PRINCIPE :

Une convention a été établie entre SAMSE et la SOCIETE RENE DE VEYLE, afin de faciliter la gestion de la participation, qui peut être réglée par l'attribution d'actions de la société DUMONT INVESTISSEMENT.

Cette convention prévoit que lorsque les salariés SAMSE souhaitent vendre leurs actions qui ont été acquises dans le cadre de la participation des années précédentes, la société RENE DE VEYLE peut se porter acquéreur.

Ce système présente un double avantage :

1. Il offre une réelle liquidité, et permet une transaction rapide, lorsque les salariés souhaitent vendre.
2. Il permet à la société RENE DE VEYLE de se constituer ainsi un «stock» d'actions DUMONT INVESTISSEMENT, qui sont revendues à SAMSE, lors de l'attribution de la participation, ou au fonds commun de placement «GROUPE SAMSE» en tant que de besoin.

En contrepartie de ce service rendu, RENE DE VEYLE facture une rémunération forfaitaire annuelle.

APPLICATION A 2009 :

La rémunération forfaitaire annuelle 2009 a représenté une charge de 20 000 €uros H.T.

Contrat de location gérance

PRINCIPE :

La société RENE DE VEYLE facture à SAMSE la location gérance de l'agence de LA TOUR SALVAGNY.

APPLICATION A 2009 :

La location gérance a représenté une charge de 1 524 € H.T. pour SAMSE.

ANNEXE 3

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

Membres concernés : P. JOPPE, O. MALFAIT, B. PUEL, J.J.CHABANIS, G. BESSON

3.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

3.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

Location de bureaux

PRINCIPE :

La société SAMSE loue à DUMONT INVESTISSEMENT des bureaux dans ses locaux du siège social situé 2 rue Raymond Pitet à Grenoble.

APPLICATION A 2009 :

SAMSE facture à DUMONT INVESTISSEMENT pour 24 856 € H.T. de loyer du siège social situé 2 rue Raymond Pitet à Grenoble.

CONVENTION DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPE :

Pour permettre une meilleure gestion de trésorerie au niveau du Groupe, SAMSE peut prêter et emprunter à DUMONT INVESTISSEMENT selon la trésorerie disponible. Le taux est susceptible d'être revu chaque année et de faire l'objet d'un avenant. Le taux de rémunération des avances 2009 est fixé à 3 %.

APPLICATION A 2009 :

DUMONT INVESTISSEMENT a facturé 8 861 € à SAMSE en rémunération des prêts accordés.
Au 31 décembre 2009, le prêt accordé par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE s'élève à 3 666 997 €.

CONVENTION DE GESTION ET DE DIRECTION DU GROUPE PAR DUMONT INVESTISSEMENT

a) Prestations fournies par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

PRINCIPE :

Afin de renforcer le rôle d'animatrice du Groupe de la Société DUMONT INVESTISSEMENT et de gérer plus efficacement les différentes sociétés, il est confié à cette société un certain nombre de tâches fonctionnelles assurées par les membres du Comité de Direction détachés auprès d'elle.

Les prestations de la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT sont facturées à SAMSE et à sa filiale la Boîte à Outils au coût de revient étant précisé que les parties doivent se rapprocher chaque début d'année pour établir le compte définitif de la prestation fournie au titre de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.

APPLICATION A 2009 : 1 600 812 € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE.

b) Prestations fournies par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPE :

Dans le cadre de la convention de gestion et de direction du groupe par DUMONT INVESTISSEMENT, décrite ci-dessus, SAMSE est amenée à fournir des prestations à DUMONT INVESTISSEMENT.

Il s'agit notamment de téléphone, location de véhicules.

APPLICATION A 2009 : 5 797 € H.T. ont été facturés par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT.

ANNEXE 4

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET LES SOCIETES DU GROUPE PLATTARD NEGOCE

4.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

Autorisation du conseil de surveillance du 30 mars 2009.

Membres concernés : O. MALFAIT, F. BERIOT

Accord de collaboration commerciale

PRINCIPE :

Un accord de collaboration commerciale a été conclu entre

d'une part,

- SAMSE
- DUMONT INVESTISSEMENT

et d'autre part,

- Les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE

en vue de fournir aux sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE l'assistance nécessaire pour la réalisation d'opérations ou le suivi de fonctions en matière de publicité, référencement fournisseurs, bonification de fin d'année, logistique et L.S. pro.

La rémunération de ces différentes prestations est calculée sur la base de 1% des achats hors taxes effectués par les sociétés du groupe PLATTARD NEGOCE et est facturée à 80 % par SAMSE et 20 % par DUMONT INVESTISSEMENT.

APPLICATION A 2009 :

Ces prestations représentent un produit de 449 182 Euros H.T. pour SAMSE.

ANNEXE 5

CONVENTIONS DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET SC INV

5.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

5.2 Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

PRINCIPE :

Une convention de trésorerie établie entre SAMSE et SC INV prévoit une rémunération des avances au taux Euribor 3 mois + 0,50 %.

APPLICATION A 2009 :

SAMSE a facturé 252 460 € à SC INV en rémunération de prêts qui s'élèvent à 9 811 558 € au 31 décembre 2009.

ANNEXE 6CONVENTION D'ASSISTANCE LOGISTIQUE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

6.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

6.2 Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice :

PRINCIPE :

En contrepartie des prestations effectuées par sa plate-forme logistique, SAMSE facture à ses filiales une rémunération comprenant un forfait annuel majoré d'un pourcentage des ventes budgétées plate-forme hors taxes.

APPLICATION A 2009 :

Membres Concernés	Société	Rémunération		Montant € 2009
		Forfait mensuel	% des ventes HT	
J.C.	EDB FROMENT	917 €	0.15 %	29 199 €
J.C.	COMPTOIR FROMENT	750 €	0.15 %	20 670 €
J.C.	TS HABITAT	917 €	0.15 %	19 874 €
J.C.	BRICOLAGE BOIS VERNE	9 000 €	0.15 %	15 585 €
J.C.	DES IDEES	8 000 €	0.075 %	9 819 €
J.C.	RG BRICOLAGE	11 000 €	0.15 %	21 472 €

ANNEXE 7

CONVENTION DE MANDAT AVEC E-MAT

7.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

PRINCIPE :

Décision du conseil de surveillance du 30 juin 2009.

SAMSE organise des concours permettant aux clients professionnels du bâtiment d'effectuer des voyages d'affaires. Ceux-ci s'engagent lors de leur inscription à verser le montant des frais d'inscription à titre d'acompte et de garantie de participation.

Pour permettre de mieux négocier les prix et de choisir l'agence de voyage organisatrice, SAMSE donne mandat à E-MAT de gérer les acomptes versés par les clients et de les reverser selon ses instructions à l'agence de voyage choisie. Cette prestation fera l'objet d'une rémunération annuelle forfaitaire de 5 000 € HT.

APPLICATION :

Cette convention ne devrait entrer en application qu'en 2010.

ANNEXE 8

REMUNERATION D'ATTACHE DE DIRECTION

8.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

PRINCIPE :

Décision du conseil de surveillance du 30 mars 2009.

La rémunération annuelle de Monsieur Gérard BESSON, mandataire social salarié de SAMSE, au titre de son contrat de travail à temps partiel en sa qualité d'attaché de direction, est fixée à 34 052 € à compter du 1^{er} mars 2009 et se compose :

- d'un salaire fixe de 26 780 €
- d'une partie variable de 7 272 €
- d'un véhicule de fonction

ANNEXE 9

REMUNERATION EXCEPTIONNELLE DE MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

9.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

PRINCIPE :

Décision du conseil de surveillance du 23 décembre 2009.

Il est attribué à Monsieur Alain VAURY une rémunération exceptionnelle de 6 400 € dans le cadre des missions liées à son mandat d'administrateur indépendant.

Il sera attribué à Monsieur Gaston CHAPPELAZ une rémunération exceptionnelle dans le cadre de sa mission d'audit du poste transport. Cette convention ne devrait entrer en application qu'en 2010.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital social par annulation d'actions achetées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société SAMSE S.A., et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7, du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues

à l'article L.225-209, al. 7 du Code de Commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale dans la dix-septième résolution et serait donnée pour une période maximale de dix-huit mois.

Votre Directoire vous demande de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois à compter de l'Assemblée Générale du 27 mai 2010, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % de son capital existant au jour de l'annulation et par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée Générale approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 21 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Pierre GRAFMEYER

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par l'article L.225-135 et suivants du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription de 103 260 €, réservée aux salariés de votre société adhérents d'un plan d'épargne, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation de capital est soumise à votre approbation en application des dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de Commerce et de l'article L.3332-18 du Code du Travail.

Votre Directoire vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de vingt quatre mois la compétence pour décider une augmentation de capital et vous propose de supprimer votre droit préférentiel de souscription. Le cas échéant, il lui appartiendra de fixer les conditions définitives d'émission de cette opération.

Il appartient à votre Directoire d'établir un rapport conformément aux articles R.225-113 et R.225-114 du Code de Commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de

suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du Directoire relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation de capital qui serait décidée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission données dans le rapport du Directoire.

Le montant du prix d'émission n'étant pas fixé, nous n'exprimons pas d'avis sur les conditions définitives dans lesquelles l'augmentation de capital sera réalisée et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R.225-116 du Code de Commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de la réalisation de l'augmentation de capital par votre Directoire.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 21 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Pierre GRAFMEYER

2.4.4 Résolutions

Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

Première résolution (*Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2009*) - L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes sociaux de la société, et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2009 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 13 689 607,32 €.

L'Assemblée générale approuve, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à 40 162 € et qui ont donné lieu à une imposition de 13 387 €.

Deuxième résolution (*Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2009*) - L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire sur les comptes consolidés de la société, et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2009 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat et fixation du dividende*) - L'Assemblée générale approuve les propositions du Directoire et décide d'affecter :

Le bénéfice qui s'élève à	13 689 607,32 €
Augmenté du "report à nouveau" antérieur	10 068 104,50 €
Soit un montant total disponible de	23 757 711,82 €
A la réserve légale	5 374,10 €
A la réserve facultative	10 000 000,00 €
A la distribution d'un dividende pour un montant de	6 195 756,60 €
Et le solde au report à nouveau	7 556 581,12 €

Le dividende de 1,80 € par action sera payé par Samse, société émettrice, à partir du 24 juin 2010. Lorsqu'il est versé à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, le dividende est

éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du code général des impôts. Toutefois, ce dividende pourra être soumis, sur option du bénéficiaire, à un prélèvement forfaitaire libératoire de 18 % (article 117 quater du code général des impôts).

La fraction du dividende correspondant aux actions propres détenues par la société sera affectée au compte "report à nouveau".

Les dividendes mis en paiement par Samse au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende *
2006	1,80 €
2007	2,20 €
2008	1,80 €

*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu est éligible à la réfaction de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du code général des impôts.

Quatrième résolution (*Approbation des conventions et engagements réglementés*) - L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes, présenté en application des dispositions de l'article L 225-40 du code de commerce, sur les conventions visées aux articles L 225-38, L 225-86 et suivants dudit code, prend acte des informations relatives aux conventions conclues et aux engagements pris en 2009 et au cours d'exercices antérieurs.

Cinquième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Patrice Joppé*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Patrice Joppé pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale de 2012 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Sixième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Paul Bériot*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Paul Bériot pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale de 2012 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Septième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Gaston Chappellaz*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Gaston Chappellaz pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale de 2012 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Huitième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH Europe BV*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH Europe BV pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale de 2012 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Neuvième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société Dumont Investissement*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société Dumont Investissement pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale de 2012 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Dixième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-Yves Jehl de Menorval*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-Yves Jehl de Menorval pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale de 2012 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Onzième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Alain Vaury*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Alain Vaury pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale de 2012 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Douzième résolution (*Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes titulaire*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de co-commissaire aux comptes titulaire du cabinet Odicéo pour une période de six exercices qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Treizième résolution (*Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes suppléant*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de co-commissaire aux comptes suppléant de M. Didier Vaury pour une période de six exercices qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Quatorzième résolution (*Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes titulaire*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de co-commissaire aux comptes titulaire du cabinet BBM & Associés pour une période de six exercices qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Quinzième résolution (*Renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes suppléant*) - L'Assemblée générale renouvelle le mandat de co-commissaire aux comptes suppléant de Mme Marie Mermillod-Dupoizat pour une période de six exercices qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale de 2016 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

Seizième résolution (*Autorisation pour la société d'acheter ses propres actions*) - L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire :

- Décide de mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée générale mixte du 26 mai 2009.
- Décide d'adopter le programme ci-après et à cette fin, autorise le Directoire, avec faculté de subdélégation, conformément aux dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, à acheter les actions de la société dans la limite de 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée générale (soit à titre indicatif 344 208 actions sur la base du capital au 31 décembre 2009, dernière date du capital constaté). Compte tenu des 64 730 actions propres déjà détenues à cette date par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 279 478 actions.
- Décide que les actions pourront être achetées en vue de :
 - a) procéder, dans le cadre d'un contrat de liquidité, à l'animation du titre de la société, par

- b) l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement,
 - c) mettre en place, honorer ou couvrir tout plan d'options sur actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale et de toute forme d'allocation au profit des salariés et des mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe qui lui sont liées dans les conditions de l'article L 225-180 du code de commerce,
 - d) conserver et remettre ultérieurement des actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
 - e) annuler totalement ou partiellement les actions ainsi rachetées, sous réserve de l'adoption d'une résolution spécifique par Assemblée générale extraordinaire,
 - f) opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur. Dans une telle hypothèse, la société informerait ses actionnaires par voie de communiqué.
- Fixe par action, à 120 € le prix maximal d'achat, soit, compte tenu du nombre d'actions composant le capital social au 31 mars 2010, un montant maximal d'achat de 33 410 400 €.
 - Décide que les acquisitions, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.
 - Fixe à 18 mois à compter de la présente Assemblée la durée de cette autorisation.
 - Confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente résolution.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Dix-septième résolution (Autorisation pour la société d'annuler ses propres actions) -

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes :

- Autorise le Directoire à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L 225-209 du code de commerce, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions, par période de 24 mois, en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.
- Autorise le Directoire à constater la réalisation de la ou des réductions de capital, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités nécessaires.
- Autorise le Directoire à déléguer tous pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de ses décisions, le tout conformément aux dispositions légales en vigueur lors de l'utilisation de la présente autorisation.
- Fixe à 18 mois, à compter de la présente Assemblée, la durée de validité de cette autorisation.
- Décide, en conséquence, que la présente autorisation met fin à celle décidée par l'Assemblée générale du 26 mai 2009.

Dix-huitième résolution (Augmentation de capital réservée aux salariés) - L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et statuant conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 et L 225-138-1 du code de commerce et L 3332-18 à L 3332-24 du code du travail :

- Délégué au Directoire les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, d'un montant nominal maximal de 103 260 €, par l'émission et la création d'actions nouvelles réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire de la société.
- Décide de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur desdits bénéficiaires.

La présente délégation est donnée pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente Assemblée.

L'Assemblée délègue tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente résolution dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour :

- Déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs.
- Déterminer les modalités de chaque émission.
- Fixer le prix de souscription des actions de numéraire conformément aux articles L 3332-18 à L 3332-24 du code du travail.
- Fixer le délai de libération des actions, dans les limites légales.
- Constaté le montant des souscriptions et en conséquence celui de l'augmentation de capital corrélative.
- Apporter aux statuts les modifications nécessaires et généralement faire le nécessaire.

Dix-neuvième résolution (*Modification de l'article 3 des statuts relatif à l'objet social*) - L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, décide, à compter de la présente Assemblée, d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes : activité de transports privés et publics de marchandises.

Elle décide, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts et de le compléter ainsi qu'il suit :

"La société a pour objet en France et à l'étranger :
(...)

- Les transports privés et publics de marchandises".

Vingtième résolution (*Pouvoirs*) - L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

3 Rapport de gestion

3.1	Faits marquants de l'exercice 2009	75
3.2	Déroulement de l'exercice	75
3.3	Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	81
3.4	Gestion des risques	81
3.5	Mandats et fonctions des mandataires sociaux	88
3.6	Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	88
3.7	Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de Samse	95
3.8	Conventions et engagements réglementés	97
3.9	Rapport social	98
3.10	Rapport environnemental	99
3.11	Informations sur le capital	103
3.12	Perspectives 2010	107
3.13	Frais de recherche et de développement	107
3.14	Dépenses non déductibles fiscalement	107
3.15	Observations du comité d'entreprise	107

3.1 Faits marquants de l'exercice 2009

3.1.1 Changement de méthode et de présentation des comptes consolidés

Les nouveaux textes applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2009 ont modifié la présentation des comptes et les méthodes de comptabilisation.

Conformément à IAS 8, les changements de méthode et de présentation ont été effectués rétrospectivement.

Le Groupe a appliqué IAS 1 révisée pour la présentation des états financiers, IFRS 8 pour l'information sectorielle, IFRIC 13 pour le programme de fidélisation des clients et IAS 23 révisée pour les coûts d'emprunts.

L'ensemble de ces normes est détaillé dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés.

3.1.2 Croissance externe

Acquisition

. Avril 2009 :

Samse acquiert 33,99 % du capital de la société Plattard SAS.

Créations

. Octobre 2009 :

La Boîte à Outils crée avec d'autres partenaires, la société Améo Construction dans laquelle elle apporte 20 % du capital.

. Décembre 2009 :

Samse souscrit au capital de la SCI Les Artisans (BTP Distribution à Mulhouse) à hauteur de 60 %.

Modifications significatives du périmètre

. Juillet 2009 :

Prise de participation complémentaire de Samse dans FDE (Holding du Groupe M+) dont elle détient actuellement 80 % du capital.

. Janvier et Juillet 2009 :

A la suite d'opérations réalisées, la quote-part détenue par Samse dans La Boîte à Outils est passée de 91,96 % à 92,01 %.

. Avril et Mai 2009 :

A la suite de mouvements de titres, la participation de Samse chez Remat est portée à 99,38 %.

. Août 2009 :

La quote-part détenue par Samse chez Christaud est portée à 90,64 % et celle détenue par Christaud chez Célestin Matériaux est passée de 96,79 % à 97,11 %.

3.1.3 Réorganisation du périmètre

Dans le cadre de la restructuration interne, cinq opérations ont été réalisées :

. Janvier 2009 :

Transmission Universelle de Patrimoine de Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses et de Quincaillerie du Pays de Seyne à Samse.

. Mars 2009 :

Transmission Universelle de Patrimoine de la SARL Bjd et de la SCI le Mas du Plan à La Boîte à Outils.

. Juillet 2009 :

Transmission Universelle de Patrimoine de la SCI Dunoyer Dumont à Samse.

3.2 Dérroulement de l'exercice

Le contexte de la crise actuelle n'a pas conduit le Groupe Samse à des modifications d'hypothèses habituellement retenues pour élaborer les différentes estimations.

Une vigilance accrue a été portée sur les éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible, et les retards de paiement font l'objet d'une surveillance toute particulière.

La baisse du niveau d'activité a été prise en compte, notamment dans la détermination des budgets 2010, sans pour autant que les incertitudes du marché conduisent à constater d'éventuelles dépréciations d'actif significatives.

Le rythme des investissements prévus pourrait être ralenti en fonction de la réalité du marché au cours de l'exercice 2010.

La gestion de trésorerie est spécialement pilotée à court terme avec la mise en place d'un système de veille sur la solvabilité des clients et la mise en œuvre de leviers d'amélioration du BFR.

3.2.1 Activité du Groupe

Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2009	2008	2007	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	910,8	948,0	927,6	- 3,93	- 1,81
Résultat opérationnel courant	38,2	50,5	52,4	- 24,40	- 27,12
Résultat opérationnel	42,2	50,8	53,9	- 16,99	- 21,73
Résultat financier	- 3,0	- 6,6	- 5,4	- 54,51	- 44,54
Impôt sur le résultat	12,6	15,9	17,2	- 20,76	- 26,82
Résultat net des sociétés intégrées	28,4	28,9	33,3	- 1,71	- 14,81
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	1,8	0,6	2,1	219,36	- 12,34
Résultat net consolidé - part du Groupe	24,8	24,6	29,6	0,48	- 16,44

1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Samse a diminué de 3,93 % au cours de l'exercice 2009 et ressort à 910,8 M€. L'activité négoce a enregistré un recul de 4,90 % et l'activité bricolage a progressé de 0,46 %.

A périmètre comparable, le chiffre d'affaires global a baissé de 9,40 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce représente 81,12 % du chiffre d'affaires total consolidé et le chiffre d'affaires de l'activité bricolage représente 18,88 %.

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2009	2008	2007	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	738,8	776,9	751,5	- 4,90	- 1,68
Bricolage	171,9	171,1	176,1	0,46	- 2,39
Total Groupe	910,8	948,0	927,6	- 3,93	- 1,81

2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 38,2 M€, en recul de 24,40 % par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat a été affecté par le ralentissement important de l'activité dans le secteur du bâtiment en 2009. Le Groupe a cependant réussi à pondérer l'impact du contexte économique par la maîtrise des frais généraux.

Le taux de marge opérationnelle courante ressort à 4,19 % du chiffre d'affaires contre 5,32 % à fin 2008.

3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se situe à 42,2 M€. Il intègre des plus values immobilières, un badwill et des éléments non récurrents pour un montant global de 4,0 M€.

Il représente 4,63 % du chiffre d'affaires.

4 - Résultat financier

Le résultat financier représente une charge de 3,0 M€ en forte diminution (- 54,51 %) par rapport à l'exercice précédent, notamment du fait de la baisse des taux d'intérêt.

5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt ressort à 12,6 M€ contre 15,9 M€ l'année précédente. Le taux de l'impôt facial du Groupe (après retraitement des charges qui ne supportent pas d'impôt) s'élève à 34,11 %.

6 - Résultat net des sociétés intégrées

Le résultat des sociétés intégrées est en recul de 1,71 % par rapport à l'an dernier. Il atteint un montant de 28,4 M€ contre 28,9 M€ l'année précédente.

7 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence représente 1,8 M€. Elle progresse fortement (+ 1,2 M€) principalement du fait de l'entrée du Groupe Plattard dans le périmètre.

8 - Résultat net consolidé - part du Groupe

La part de résultat revenant au Groupe s'élève à 24,8 M€ contre 24,6 M€ l'an dernier soit une progression de 0,48 %.

3.2.2 Cash flow libre

(en millions d'euros)	2009	2008	Variation en valeur
Flux de trésorerie sur activités professionnelles	66,1	46,3	19,8
Consommation de trésorerie sur investissements nets en immobilisations incorporelles et corporelles	-22,7	-35,6	-12,9
Investissements financiers nets et autres actifs financiers	-28,2	-15,6	-12,6
Flux de trésorerie sur activités d'investissement	-50,9	-51,2	0,3
Cash flow libre	15,2	-4,9	20,1

Sur l'année 2009, le Groupe a généré un cash flow libre positif de 15,2 M€. En 2008, le cash flow libre était négatif de 4,9 M€.

L'amélioration du cash flow libre entre 2009 et 2008 de 20,1 M€ résulte des éléments suivants :

(en millions d'euros)	
Diminution de la capacité d'auto-financement de	-4,2
Amélioration de la variation du besoin en fonds de roulement	23,9
Variation de stocks de	13,1
Variation des créances clients et autres créances de	4,7
Variation fournisseurs et autres dettes de	6,1
Réduction des investissements corporels et incorporels de	12,9
Augmentation nette des investissements financiers de *	-12,5
*correspond à la trésorerie passive apportée par l'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe FDE	
Cash flow libre	20,1

3.2.3 Flux financiers

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution de l'endettement net et le ratio d'endettement financier sur les trois derniers exercices.

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Dettes financières non courantes	124,5	122,7	101,5
Dettes financières courantes (hors concours bancaires)	54,9	43,9	33,2
Trésorerie nette	-59,4	-41,6	-23,4
Endettement net	119,9	125	111,3

(en millions d'euros)	2009	2008	2007
Capitaux propres	271,2	247,9	234,4
Endettement financier net (%)	119,9	125	111,3
Ratio d'endettement net (%)	44,2	50,4	47,5

3.2.4 Flux d'investissement

(en K€)	2009	2008	2007
Investissements réalisés par Samse			
Investissements opérationnels			
Immobilisations incorporelles	2 478	1 388	326
Terrains et constructions	9 895	7 034	8 726
Matériels et outillages	676	1 778	1 973
Installations et agencements mobiliers	1 274	1 146	1 165
Matériels de transport	1 024	3 795	1 696
Matériel de bureau, informatique et mobilier	264	261	1 026
Total	15 611	15 402	14 912
Investissements financiers			
Plattard SAS	13 444	-	-
F.D.E. (Groupe M +)	1 501	3 452	-
La Boîte à Outils	33	257	455
Remat	26	59	84
Christaud	4	-	-
SCI Les Artisans	1	-	-
SCI Les Bambous	1	-	-
Francheville Matériaux	-	304	-
M.C.D.I.	-	14	-
Didier	-	914	-
Expotéo	-	-	500
Get Electric	-	52	43
SCI La Règle	-	-	214
Leader Carrelages	-	714	-
Quincaillerie du Pays de Seyne	-	-	1 477
Total	15 010	5 766	2 773
Investissements Samse société mère	30 621	21 168	17 685
Investissements réalisés par les filiales (*)			
Blanc Matériaux	161	73	100
Bois Mauris Oddos	761	3 163	1 273
Bourg Matériaux	22	-	120
Les Comptoirs du Bois Associés	17	49	162
Btp Distribution	78	307	327
Célestin Matériaux	163	252	1 085
Christaud	295	578	283
Comptoir Froment	38	813	-
Des Idées	9	215	-
Doras	8 944	20 217	8 344
Expotéo	21	466	865
Groupe Henry	49	190	301
La Boîte à Outils	8 995	10 627	5 652
Francheville Matériaux	13	21	-
Remat	54	1 700	56
M + Matériaux	735	5 105	-
Quincaillerie du Pays de Seyne	-	109	-
Sté des Graviers et Agglomérés de Cluses	-	170	-
Autres	77	224	543
Investissements filiales	20 432	44 279	19 111
Investissements Groupe	51 053	65 447	36 796

(*) Les investissements réalisés par les filiales comprennent les investissements opérationnels et financiers.

3.2.5 Activité de Samse

Extrait du compte de résultat (données sociales)

(en millions d'euros)	2009	2008	2007	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	405,8	462,6	461,7	- 12,28	- 12,10
Résultat d'exploitation	11,8	20,6	22,7	- 42,86	- 48,15
Résultat financier	5,2	4,0	4,2	30,73	23,96
Résultat exceptionnel	0,6	- 0,2	2,0	-	- 72,61
Participation	0,4	1,2	1,7	- 64,29	- 75,26
Impôt sur le résultat	3,4	6,0	7,5	- 43,47	- 54,80
Résultat net	13,7	17,1	19,7	- 19,96	- 30,38

Le chiffre d'affaires réalisé par Samse sur l'exercice 2009 s'élève à 405,8 M€ contre 462,6 M€ en 2008, ce qui représente une baisse de 12,28 %.

Le résultat d'exploitation diminue, passant de 20,6 M€ à 11,8 M€, soit une baisse de 42,86 % : les produits d'exploitation se situent à 416,4 M€ et les charges à 404,6 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, est en hausse par rapport à 2008.

Le résultat exceptionnel qui était de - 0,2 M€ en 2008 ressort positif à 0,6 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 0,4 M€ et un impôt sur les bénéfices de 3,4 M€, le résultat net s'établit à 13 689 607,32 €, en baisse de 19,96 % par rapport au résultat 2008.

Informations sur les délais de paiement

La décomposition de la dette fournisseurs au 31 décembre 2009 est la suivante :

Dette fournisseurs (en K€)						
Echu + 70 jours	Echu - 70 jours	30 jours	45 jours	60 jours	70 jours	> 70 jours
1 246	527	33 383	22 059	1 274	14 928	160

La dette fournisseurs de plus de 70 jours représente moins de 2 % du poste fournisseurs au 31 décembre 2009 et concerne des litiges.

3.2.6 Activité et résultats des principales filiales opérationnelles (en K€)

Sociétés	Chiffre d'affaires			Résultat d'exploitation		
	2009	2008	% variation	2009	2008	% variation
Blanc Matériaux	4 877	5 099	- 4,73	504	476	+ 5,88
Bois Mauris Oddos	22 621	24 949	- 9,33	379	908	- 58,26
Bourg Matériaux	8 790	9 735	- 9,71	- 53	82	- 164,63
Brico Alès (1)	-	1 122	NC	-	- 153	NC
Bricolage Bois du Verne	4 110	4 396	- 6,51	39	135	- 71,11
Btp Distribution	19 426	20 806	- 6,63	794	1 158	- 31,43
Célestin Matériaux	14 863	15 494	- 4,07	974	1 424	- 31,60
Christaud	22 372	21 145	+ 4,32	2 058	1 932	+ 6,52
Comptoir Froment	10 674	7 917	+ 34,82	629	197	+ 219,29
Deguerry-Samse	6 726	7 453	- 9,75	458	549	- 16,58
Didier	13 601	15 244	- 10,78	116	449	- 74,16

3 Rapport de gestion

Sociétés	Chiffre d'affaires			Résultat d'exploitation		
	2009	2008	% variation	2009	2008	% variation
Des Idées	2 124	2 000	+ 6,20	- 12	- 21	- 42,86
Doras (Groupe)	210 358	231 703	- 9,21	8 417	12 689	- 33,67
Entrepôt du Bricolage Froment	11 963	12 037	- 0,61	952	777	+ 22,52
Ets Pierre Henry et Fils	45 274	45 669	- 0,86	3 741	4 153	- 9,92
Expotéo	3 986	3 795	+ 5,03	- 21	- 269	+ 17,84
Francheville Matériaux (2)	3 889	5 477	- 28,99	62	62	0,00
Get Electric (2)	812	1 026	- 20,86	22	- 11	300,00
La Boîte à Outils	157 338	157 371	- 0,02	7 708	7 577	1,73
Leader Carrelages	3 628	3 203	+ 13,27	389	445	- 12,58
Les Comptoirs du Bois Associés	4 569	5 508	- 17,05	272	383	- 28,98
Mat Appro	2 695	2 865	- 5,93	- 55	52	- 205,77
M + Matériaux (3) (4)	77 774	59 863	+ 29,92	- 382	- 5 263	92,74
Quincaillerie du Pays de Seyne (5)	-	2 749	NC	-	84	NC
Remat	6 624	7 894	- 16,09	127	435	- 70,80
Matériaux Simc	101 768	108 398	- 6,12	2 369	2 063	14,83
Sovime Fermetures (3)	1 999	2 408	- 16,99	75	210	- 64,29
Sté des Gravier & Agglomérés de Cluses (5)	-	5 727	+ 3,56	-	422	+ 20,92
Ts Habitat	6 172	6 045	+ 2,10	332	304	9,21
RG Bricolage	7 764	7 633	+ 1,72	594	531	11,86

(1) Fusion- absorption par Comptoir Froment en 2008 - (2) Intégration globale à partir de 2008 - (3) Entrée dans le périmètre du Groupe en 2008 - (4) Exercice de neuf mois en 2008
(5) Transmission Universelle de Patrimoine à Samse au 1^{er} janvier 2009
NC : non comparable - NS : non significatif

Sociétés	Chiffre d'affaires			Résultat d'exploitation		
	2009	2008	% variation	2009	2008	% variation
Blanc Matériaux	481	437	+ 10,07	323	290	+ 11,38
Bois Mauris Oddos	423	1 018	- 58,45	207	878	- 76,42
Bourg Matériaux	- 102	12	- 950,00	- 99	18	- 650,00
Brico Alès (1)	-	- 172	NC	-	78	NC
Bricolage Bois du Verne	- 1	24	- 104,17	- 2	26	- 107,69
Btp Distribution	779	1 0314	- 24,44	443	671	- 33,98
Célestin Matériaux	981	1 395	- 29,68	710	953	- 25,50
Christaud	2 433	2 272	+ 7,09	1 721	1 612	+ 6,76
Comptoir Froment	583	132	+ 341,67	547	389	+ 40,62
Dequerry-Samse	455	542	- 16,05	306	371	- 17,52
Didier	93	519	- 82,08	124	392	- 68,37
Des Idées	- 39	- 70	+ 44,29	- 51	- 81	+ 37,04
Doras (Groupe)	9 373	13 494	- 30,54	6 819	8 275	- 17,60
Entrepôt du Bricolage Froment	949	788	+ 20,43	581	458	+ 26,86
Ets Pierre Henry et Fils	4 490	3 809	+ 17,88	3 234	2 521	+ 28,28
Expotéo	- 278	- 332	+ 16,27	- 290	- 352	+ 17,61
Francheville Matériaux (2)	45	26	+ 73,08	43	18	+ 138,89
Get Electric (2)	23	- 10	+ 330,00	14	- 4	+ 450,00
La Boîte à Outils	8 624	8 335	+ 3,47	5 916	3 753	+ 57,63
Leader Carrelages	421	484	- 13,02	282	275	+ 2,55
Les Comptoirs du Bois Associés	287	419	- 31,50	192	268	- 28,36
Mat Appro	- 55	52	- 205,77	- 49	43	- 1733,33
M + Matériaux (3) (4)	- 808	- 6 626	+ 87,81	- 1 333	- 8 972	+ 85,14
Quincaillerie du Pays de Seyne (5)	-	91	NC	-	47	NC
Remat	829	561	+ 47,77	751	358	+ 109,78
Matériaux Simc	1 995	1 546	+ 29,04	891	878	+ 1,48
Sovime Fermetures (3)	87	287	- 69,69	66	239	- 72,38
Sté des Gravier et Agglomérés de Cluses (5)	-	426	NC	-	259	NC
Ts Habitat	295	222	+ 32,88	277	264	+ 4,92
RG Bricolage	580	515	+ 12,62	382	341	+ 12,02

(1) Fusion- absorption par Comptoir Froment en 2008 - (2) Intégration globale à partir de 2008 - (3) - Entrée dans le périmètre du Groupe en 2008 - (4) Exercice de 9 mois en 2008
(5)) Transmission Universelle de Patrimoine à Samse au 1^{er} janvier 2009
NC : non comparable - NS : non significatif

Les flux entre les sociétés du Groupe sont mentionnés dans le rapport spécial des commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées, figurant au chapitre 2.4.

3.3 Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

. Le 25 février 2010, Samse acquiert 100 % des titres de la société Matériaux des Alpes, implantée à Pontcharra dans l'Isère.

Cette société a une activité d'achat vente de tous matériaux, matériels et outillages se rapportant au bâtiment et aux travaux publics.

. En date du 23 mars 2010, les sociétés Samse et Redwood Développement décident de proroger leur association en reportant la date de cession de la participation de 25,1 % de la société Ets Pierre Henry et Fils détenue par Redwood Développement dans un délai de 5 ans au plus tard.

. Le 2 avril 2010, Doras prend 100 % du capital de la société CSI Matériaux située à Remiremont dans les Vosges. Cette société a pour activité l'achat, la

vente de matériaux de construction et d'articles de bricolage, d'outillage et de décoration.

. Conformément au protocole signé en décembre 2009, Samse prendra au cours du premier semestre 2010, une participation de 49,99 % du capital de la société Sweetair France, spécialisée dans la vente et l'installation de panneaux photovoltaïques.

Ce partenariat est la première étape pour le Groupe Samse de renforcer significativement son maillage géographique dans le développement de nouvelles activités : le solaire et les énergies renouvelables.

3.4 Gestion des risques

3.4.1 Facteurs de risque

L'identification et l'évaluation des risques au sein du Groupe Samse passent par son processus de cartographie des risques et par l'expertise des métiers. Par ailleurs, la réunion du comité d'audit de décembre 2009 avait à son ordre du jour la revue des facteurs de risque en présence des dirigeants.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et elle considère qu'il n'y a pas d'autre risque significatif hormis ceux présentés.

Le risque de crédit/contrepartie

L'activité négoce du Groupe Samse est exposée au risque de non-recouvrement de ses créances clients. La gestion du risque est assurée en interne et décentralisée dans les agences et les régions, à travers les responsables crédit clients.

Les responsables crédit clients utilisent des prestations de surveillance financière, d'assurance-crédit (SFAC) et de garanties de paiement,

auxquelles ils sont formés de manière régulière au travers de stages menés par la direction juridique et sociale. Le suivi du risque global est assuré par la direction générale en relation avec la comptabilité clients.

La gestion des contentieux, sous la responsabilité de la direction juridique et sociale, est assurée en interne et centralisée au siège social au service contentieux composé de trois juristes. Les affaires sont suivies individuellement et les actions en justice sont menées en collaboration avec un cabinet d'avocats.

La gestion du risque crédit-clients est assurée par la société Samse pour l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de Doras, M+ Matériaux et Ets Pierre Henry et Fils qui disposent de leur propre service, assurant ainsi une meilleure proximité clients.

Le Groupe a constaté une dégradation de l'insolvabilité clients au cours de l'année 2009 avec un

accroissement significatif des incidents de règlement et de procédures de recouvrement qui avait déjà été noté sur la fin de l'année 2008. Cela a conduit le Groupe Samse à davantage de prudence et à constater, au 31 décembre 2009, une provision pour dépréciation des comptes clients en augmentation de 22,26 % hors mouvements de périmètre par rapport à l'année précédente (+ 36,69 % avec entrées de périmètre). Ainsi, le pourcentage des créances impayées couvertes par provision passe de 78,85 % à 86,89 %. L'annexe aux comptes consolidés, note 11 Clients et comptes rattachés détaille l'évolution des créances clients de l'activité négoce pour les trois dernières années notamment à travers la balance âgée des créances clients.

Le Groupe a mis en place une veille accrue en partenariat avec la SFAC qui assure le risque crédit. Cela a permis la maîtrise du risque sur 2009 mais la vigilance restera élevée sur 2010. Elle sera renforcée par le recrutement d'un responsable crédit sur le second semestre 2010.

Il convient de noter qu'un accord dérogatoire des délais de paiement a été signé, à l'initiative de la branche du négoce de matériaux de construction, avec les fédérations représentatives des fournisseurs et des clients. Cet accord va permettre de limiter et de lisser l'impact de trésorerie que représente l'application de la Loi de Modernisation de l'Economie.

Les risques opérationnels

Le risque de concurrence

Les risques liés à la concurrence obligent le Groupe à être très attentif à l'évolution du marché et des acteurs.

Pour l'activité négoce, Point P, Réseau Pro, Big Mat, Gédimat, Promater, Tout Faire constituent les principaux concurrents. Concernant l'activité bricolage, les principaux concurrents sont Leroy Merlin, Castorama, Brico Dépôt.

Dans ce contexte concurrentiel, le Groupe Samse veille à adapter en permanence ses agences et ses magasins :

- refonte des plans de vente et des plans de stock,
- formation des collaborateurs,
- investissement dans les moyens logistiques et les outils marketing,
- amélioration de la qualité de service clients,
- maillage territorial.

Par toutes ces actions, les parts de marché des différentes enseignes du Groupe sont maintenues ou développées.

Les risques liés à la sécurité des personnes et des biens

Les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP).

Afin de répondre aux obligations réglementaires qui en découlent et pour assurer la sécurité de ses employés et des clients sur les sites, le Groupe Samse a mis en place, depuis cinq ans, trois responsables de la sécurité, soit un pour le négoce et deux pour le bricolage. Cette organisation a été renforcée en 2008 par la mise en place de quatre animateurs sécurité pour le négoce, rattachés aux régions et d'un animateur sécurité à temps partiel dans chaque magasin, pour le bricolage. Les animateurs, recrutés au sein du Groupe ont suivi une formation initiale de plusieurs mois en 2008, qui s'est poursuivie en 2009.

Les responsables sécurité, assistés par les animateurs sécurité, ont pris en charge la réalisation et la mise en place de la documentation obligatoire pour chaque unité de travail : dossier d'évaluation des risques, protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement, protocole de sécurité pour l'enlèvement des bennes à déchets. Ils ont également réalisé la formation incendie, mis en place et organisé le suivi des formations d'habilitation de conduite et de manutention des matériels industriels et la délivrance des autorisations. Une remise à jour des formations sécurité et des habilitations électriques a été menée sur 2009.

Le développement d'un système de management en sécurité initié en 2009 sera poursuivi sur l'année 2010. L'animateur sécurité accompagne et conseille les chefs d'agence et les directeurs de région sur la réglementation ERP et sur la prévention des risques professionnels. Il diffuse un reporting par région à destination du responsable de la sécurité négoce et de la direction générale.

Le système a été renforcé par une formation de l'encadrement aux règles de sécurité.

Un audit sécurité a été mené sur les sites du négoce Samse et du bricolage.

Les animateurs et responsables sécurité accompagneront en 2010 la mise en place des recommandations issues de l'audit. L'audit sera réalisé tous les deux ans pour évaluer la mise en

œuvre de la sécurité incendie sur les sites, tant au niveau des entretiens des installations que du comportement et de la prise en compte des risques. Par ailleurs, les règles de sécurité, spécifiques à la plate-forme logistique, sont centralisées par le responsable sécurité de l'activité négoce en liaison avec le référent sécurité du site.

Concernant le siège social du Groupe, des formations incendie et secouriste du travail sont organisées régulièrement.

Enfin, le Groupe est doté de comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail qui participent à l'amélioration de la gestion de ces risques.

S'agissant d'un travail de proximité, Doras et M+ Matériaux gèrent de manière autonome la sécurité des personnes et des biens sur leurs sites, en utilisant l'expertise du Groupe Samse.

Le risque lié aux investissements futurs

Le Groupe est exposé aux risques inhérents aux opérations de développement. Tous les projets de croissance externe et interne sont présentés et validés en Directoire et en Conseil de Surveillance. Le Groupe a recours à des conseils extérieurs sur des problématiques particulières, tels que les aspects juridiques et financiers.

Pour améliorer l'analyse des risques liés aux investissements futurs, les projets d'investissement sont soumis à l'approbation du comité stratégique et d'investissement. Le comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique de plus de 1 M€. La direction du développement et les responsables opérationnels présentent les projets sur la base d'une étude de marché et d'une analyse de rentabilité. La mission du comité stratégique et d'investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société, notamment en fonction du critère de retour sur investissement.

Les risques de liquidité

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et il considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe s'assure notamment que ses lignes de crédit permettent de financer les dépenses opérationnelles.

Il dispose d'une centralisation de trésorerie interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Les passifs financiers du Groupe sont composés majoritairement d'emprunts amortissables trimestriellement. Les passifs financiers hors concours bancaires se répartissent uniformément sur l'année. La note 17.1 Détail des dettes financières de l'annexe aux comptes consolidés donne la répartition des passifs financiers du Groupe.

L'endettement financier net du Groupe s'élève à 120 M€ au 31 décembre 2009 pour 125 M€ l'année précédente. La note 17.9 Détermination de l'endettement financier net de l'annexe aux comptes consolidés fournit le détail des postes qui le composent.

Le Groupe s'est engagé à respecter les covenants suivants au terme de certains emprunts :

- Endettement global net élargi au crédit bail/Fonds propres : inférieur ou égal à un.
- Endettement global net élargi au crédit bail/Capacité d'auto-financement incluant la part d'amortissement en capital des loyers en crédit bail : inférieur ou égal à trois.

Au 31 décembre 2009, ces ratios financiers sont respectés :

- Endettement net global/Fonds propres = 0,44
- Endettement net global/Capacité d'auto-financement = 2,51

Les engagements de rachat de minoritaires sont comptabilisés dans les dettes financières pour un montant de 9,3 M€ comme le précise la note 17.7 Rachat de minoritaires de l'annexe aux comptes consolidés.

Les risques de marché

Le risque de taux

Le risque de taux est suivi de manière régulière par la direction administrative et financière du Groupe et par le responsable de la trésorerie, en coordination avec les différentes banques partenaires.

Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable. Le détail de leur répartition est donné dans l'annexe aux comptes consolidés, note 17.8 Encours des dettes et des actifs financiers.

Les opérations de couverture de taux sont détaillées dans l'annexe aux comptes consolidés, note 17.6 Valorisation des SWAPS.

Le risque de change

Le Groupe est peu exposé au risque de change, ses importations proviennent majoritairement de la zone euro ou sont libellées en euros, sauf pour quelques fournisseurs de la zone Asie qui sont payés en dollars. Le faible montant des importations n'impose pas de mettre en place de couverture de change systématique. Cependant, le Groupe peut mettre en place ponctuellement, en fonction de la volatilité du dollar, des options d'achat à terme.

Le Groupe exporte de façon marginale en Suisse et dispose de points de vente frontaliers dans l'Ain et la Haute-Savoie. Aucune couverture euros / francs suisses n'a été mise en place car la majeure partie des clients règle en euros.

Le risque sur actions et autres instruments financiers

Le risque sur actions et autres instruments financiers est suivi de manière régulière par la direction administrative et financière du Groupe et par le responsable de la trésorerie.

L'annexe aux comptes consolidés, note 17.3 Risque de crédit, de liquidité et de marché détaille les montants et la méthode de valorisation.

Les risques liés aux engagements hors bilan

Une revue des engagements hors bilan est réalisée semestriellement et documentée. L'annexe aux comptes consolidés, note 33 Engagements établit les engagements par nature et par échéance.

Les risques juridiques

Les facteurs de dépendance

Le Groupe Samse n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement susceptible d'avoir une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Les litiges

Dans la gestion courante de ses activités, le Groupe Samse est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

De plus, il n'existe aucun litige ou arbitrage susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

Les risques industriels et environnementaux

Le Groupe Samse présente essentiellement un risque de type environnemental lié au stockage de certaines matières dangereuses sur sa plate-forme logistique. Le site est soumis à la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le respect de cette réglementation est assuré par un référent sécurité sur le site avec l'appui de l'expertise du responsable sécurité de l'activité négoce. De plus, la plate-forme a obtenu la certification APSAD suite au sprinklage d'une partie du site en liaison avec les assureurs du Groupe.

Par ailleurs, les agences, les magasins et les centres administratifs du Groupe sont soumis à la réglementation du traitement des déchets inscrite dans la loi du 15 juillet 1975. Afin de mieux répondre à ces obligations et d'aller vers une valorisation des déchets, l'ensemble des prestations a été revu. En interne, un support pédagogique, destiné aux chefs de parc présente les obligations légales auxquelles les sites sont soumis et les outils qui sont mis à leur disposition pour y répondre. Ces processus sont coordonnés et animés par les responsables sécurité des deux activités du Groupe et leurs relais sur le terrain.

Le Groupe n'engendre pas de risque environnemental particulier inhérent à son activité. Toutefois, il est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions détaillées dans le Rapport environnemental inséré au chapitre 3.10 du présent Document de Référence.

Les sociétés du Groupe Samse n'ont fait l'objet d'aucune condamnation et n'ont eu à verser aucune

indemnité au titre des réglementations liées à l'environnement au cours de l'exercice écoulé. Elles

n'ont eu aucune provision à constituer au titre des risques liés à l'environnement.

3.4.2 Assurances et couvertures des risques

Stratégie de couverture des risques du Groupe

La politique en matière de stratégie de couverture des risques est centralisée au niveau du Groupe pour la partie Samse-La Boîte à Outils et sous la responsabilité de la direction juridique et sociale.

Au cours de l'exercice 2009, Doras, le Groupe Henry et M+ Matériaux ont poursuivi leur politique de couverture et les contrats en cours.

La direction juridique et sociale a pour mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés. Son expertise a permis la mise en place d'une stratégie de couverture répartie entre prévention, auto-assurance et assurance des risques identifiés.

La stratégie de couverture des risques du Groupe est basée, d'une part, sur une politique active de prévention quant à la sécurité des biens et des personnes et, d'autre part, sur un arbitrage entre politique d'assurance pour les risques importants et d'auto-assurance pour les risques de fréquence.

La stratégie de gestion des éventuels sinistres du Groupe Samse est basée sur la gestion directe de ceux-ci, en partenariat avec la compagnie d'assurance via des courtiers. Cette politique permet de réagir au mieux dès la gestation d'un éventuel sinistre et donc soit de le régler immédiatement, soit de le gérer dans l'optimisation active du risque potentiel. Les procédures sont également gérées directement, en partenariat avec les compagnies. Cette politique assure au Groupe sa performance dans les résultats de la gestion des divers sinistres.

Le Groupe n'a pas de compagnie d'assurance ou de réassurance «captive».

Politique de prévention

La politique de prévention est un élément important de la stratégie de couverture des risques dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

Cette politique de prévention est mise en œuvre au travers de la formation des personnels. Les programmes de formation sont établis en fonction des obligations légales liées à la conduite de matériels industriels et des besoins recensés par les

responsables sécurité au travers d'audits sur le terrain ou à la suite d'accidents du travail. Ainsi le Groupe a mis en place des formations concernant les gestes et les postures de travail ou le magasinage en sécurité.

Une politique importante de prévention est soutenue (neuf animateurs sécurité à temps complet dans le Groupe, audits annuels de chaque établissement sur la base d'une matrice d'analyse définie avec la compagnie, mise en conformité des établissements, plan de thermographie systématique des réseaux électriques des établissements, remise à jour de tous les éléments individuels de prévention des risques d'accident du travail, formations à la sécurité représentant le quart des dépenses globales de formation, analyses systématiques de chaque accident du travail avec plan d'action, etc...). Ces éléments doivent permettre d'éviter autant que possible la survenance d'un nouveau sinistre important, et faire baisser le risque accident du travail du Groupe.

Politique d'assurance et d'auto-assurance

En 2009, les politiques antérieures ont été reconduites.

Les risques identifiés par la direction juridique sont assurés auprès de compagnies d'assurance dont la notoriété est reconnue, pour la partie Samse-La Boîte à Outils (Samse, Christaud, Celestin Matériaux, Laudis, Bois Mauris Oddos, Remat, Dumont Investissement, Francheville Matériaux, Expoteo, La Boîte à Outils, Bjd, Des Idées, Entrepôt du Bricolage Froment, Bricolage Bois Du Verne, Ts Habitat).

Doras, M+ Matériaux et le Groupe Henry restent indépendants dans leur gestion et leur couverture des risques.

Le Groupe utilise l'expertise de cabinets de courtage spécialisés. Cette pratique permet d'obtenir un bon rapport qualité/prix et d'avoir des conseils judicieux.

La politique d'assurance de Samse-La Boîte à Outils est d'assurer l'ensemble des risques de gravité, c'est-à-dire ceux qui peuvent mettre en péril un établissement et de s'auto-assurer pour les

risques de fréquence pour les montants inférieurs à la franchise.

Cette politique permet d'une part de ne pas surcharger le coût d'une police par des sinistres de fréquence de faible montant et d'autre part de responsabiliser les utilisateurs dans leurs pratiques en s'appuyant sur la politique de prévention et sur l'affectation réelle du coût des sinistres dans les résultats des agences.

Doras, M+ Matériaux et le Groupe Henry ont choisi des politiques d'assurance avec de faibles franchises.

Il faut noter pour Doras, que les contrats d'assurance de sa filiale Cléau, reprise en 2008, ont été dénoncés avec effet au 1^{er} janvier 2009 et intégrés dans ses couvertures.

Pour 2009, le cumul des primes d'assurance est de 3,7 M€, soit 0,387 % du chiffre d'affaires considéré des sociétés.

Couverture des dommages matériels et pertes d'exploitation

□ Le Groupe Samse-La Boîte à Outils

Le contrat d'assurance souscrit auprès des AGF, selon le principe de garantie «tous risques sauf», couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, de dégâts des eaux, électriques, de vol ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

En 2009, tous les sites de La Boîte à Outils, les têtes de région Samse et la plate-forme de Brezins étaient assurés en pertes d'exploitation. Cette assurance a été souscrite pour la première fois en 2007 pour les têtes de région négoce, considérant que les petites agences satellites qui leur sont attachées peuvent facilement être substituées en cas de sinistre (livraisons depuis les autres agences) ce qui n'est pas le cas pour les grosses agences en tête de région.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance dans les limites usuelles.

Un partenariat fructueux est mis en place avec la compagnie, dont l'expertise est sollicitée dès la conception de nouveaux bâtiments permettant ainsi une optimisation des risques et des investissements de prévention. Un audit de l'ensemble des établissements en matière de protection des biens et des personnes a été commencé en 2008 et réalisé pour la totalité en 2009. Il sera ensuite reconduit annuellement.

Il permet, sur un ensemble de points concrets, de faire le bilan précis des actions à accomplir. Cet audit est effectué en interne par les animateurs de sécurité.

La couverture maximale par sinistre est inchangée à 30 M€ pour la plate-forme de Brezins, sans hausse de prime. Elle est de 19,5 M€ pour les autres établissements.

La franchise, de 15 K€ pour les sinistres de fréquence (vol, dégâts des eaux, risques électriques, etc...), rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % d'entre eux.

La franchise est de 75 K€ pour l'incendie, et de 5 jours pour la perte d'exploitation.

Il convient de noter que Samse assure pour l'ensemble du Groupe (bricolage et toutes filiales comprises) la plate-forme de Brezins qui représente le risque maximum possible pour le Groupe et sur lequel la police Samse est assise ; cela représente une aggravation significative des risques par rapport à une agence normale et aux autres sociétés du Groupe.

Le sinistre majeur survenu en fin décembre 2007 (environ 7 M€ de sinistre pour le magasin de La Boîte à Outils Gap qui a entièrement brûlé, et malgré une reconstruction accomplie rapidement - réouverture en novembre 2008 -) pèse naturellement dans la statistique sinistre du Groupe. Ce sinistre a permis d'éprouver la solidité de la couverture mise en place et la qualité du partenariat développé tant avec les AGF qu'avec le courtier Gras Savoye, qui ont aidé le Groupe à surmonter toutes les difficultés liées à cette reconstruction. AGF a confirmé qu'il maintenait ses garanties au taux inchangé depuis 2007.

□ Le Groupe Doras

Le contrat d'assurance a été renégocié en 2007 auprès de la compagnie AGF, par l'intermédiaire du courtier Verspieren, et couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis. Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance.

L'ensemble des agences est assuré en pertes d'exploitation. La limitation contractuelle d'indemnité globale est de 19 999 900 €, par sinistre et/ou événement. La franchise est de 7 K€ et de 3 jours ouvrés pour la perte d'exploitation.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement.

Aucun élément ou changement significatif n'est intervenu en 2009.

❑ Le Groupe M+

Le contrat d'assurance est souscrit auprès du GAN via un agent. La franchise est faible (2 650 €).

Une garantie perte d'exploitation est également souscrite avec une franchise de 3 jours. Aucun élément significatif n'est à signaler en 2009.

Couverture du risque de responsabilité civile

Le contrat de responsabilité civile souscrit comprend deux volets : la responsabilité civile chef d'entreprise et la responsabilité civile produit.

La responsabilité civile chef d'entreprise couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait de l'activité du Groupe.

La responsabilité civile produit est une spécificité du métier du Groupe. Elle couvre les obligations de garanties énoncées dans le code civil et se rapportant aux activités du Groupe (articles 1792 garantie annale, biennale et décennale du bâtiment, 1641, garantie des vices cachés, 1382 responsabilité civile et 1386 responsabilité des produits défectueux).

❑ Le Groupe Samse-La Boîte à Outils

La couverture maximale est de 6,5 M€ par sinistre. Les principales sous-limites concernent les dommages matériels et immatériels consécutifs et la responsabilité après livraison.

Ces litiges sont gérés d'une manière très intégrée par le Groupe. La direction juridique prend en charge la gestion des litiges et garde la maîtrise de toutes les procédures éventuellement engagées en partenariat étroit avec la compagnie.

Le montant du risque est déterminé et provisionné suivant des règles Groupe dans les comptes sociaux des différentes entités concernées. La politique menée induit une excellente maîtrise de ce risque et une sinistralité quasi inexistante.

Placée auprès de la mutuelle du bâtiment Camacte depuis 2005, via le courtier Gras Savoye, cette police a capitalisé pour faire face à un éventuel sinistre majeur ou sériel et a permis une renégociation du taux en 2008.

Il convient de noter que Samse importe pour le Groupe, via sa plate-forme centrale de Brezins, de

plus en plus de produits (Chine...). Agissant en qualité d'importateur, Samse supporte, pour l'ensemble du Groupe qu'elle approvisionne, la charge de la surprime d'assurance répercutée à chaque filiale ensuite dans le taux de refacturation.

❑ Le Groupe Doras

Le risque de responsabilité civile (responsabilité civile d'exploitation et décennale produit), fait l'objet d'une couverture d'assurance souscrite auprès de la compagnie L'auxiliaire, via le courtier DFD.

La couverture maximale est de 2 287 K€ pour les dommages corporels et 1 525 K€ pour la RC produits.

❑ Le Groupe M+

Le contrat d'assurance est souscrit auprès de la compagnie Chartis (ex AIG Europe) via un agent. La franchise est faible.

Aucune couverture n'a été souscrite pour les éventuels risques liés aux matériaux et produits vendus. Cette question fait l'objet d'une réflexion en cours.

Aucun élément significatif n'est à signaler en 2009.

Couverture des risques liés au parc automobile et camions

❑ Le Groupe Samse-La Boîte à Outils

Près de 1 500 véhicules (voitures, poids lourds et engins de manutention) sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de la Macifilia, via le courtier Opera.

Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes. Il convient de noter une amélioration importante depuis ces cinq dernières années (baisse du taux de fréquence et de gravité).

Samse est propriétaire des nouveaux achats camions pour le compte de ses filiales bricolage et de M+ Matériaux (location interne) et supporte donc le coût d'assurance (refacturé en location).

❑ Le Groupe Doras

Voitures, poids lourds et engins de manutention sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de la Macifilia, via le courtier DFD. Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes.

❑ Le Groupe M+

Le risque est assuré auprès du GAN via un agent.

Couverture du risque clients

Ce risque est très important pour le Groupe du fait de la typologie de sa clientèle, dont nombre d'artisans ou petites structures (EURL, SARL à 1 € de capital) sont structurellement insolvable.

Une politique de maîtrise du crédit est en place. Elle permet de maintenir le niveau d'impayés à un niveau compétitif.

L'année 2009 a vu la dégradation significative de la cotation des entreprises du bâtiment (baisse de 2 grades quasi systématique), ainsi que la mise en place de la réduction des délais de paiement à 60 jours le 10 en application de la LME et des accords dérogatoires de branche. La maîtrise du crédit a permis d'absorber le tout avec un faible impact.

Le risque est principalement assuré auprès de la SFAC, via des courtiers, permettant également de

bénéficier de tout le renseignement et la veille possible.

Le coût des primes et du renseignement est le plus gros poste budgétaire des assurances du Groupe.

Couverture des autres domaines

En complément des couvertures ci-dessus, le Groupe souscrit aux assurances obligatoires comme celles concernant les déplacements professionnels des salariés du Groupe avec leur véhicule privé.

Le Groupe Henry est également assuré pour ses risques de transport maritime.

Les dirigeants du Groupe Samse bénéficient des garanties du programme d'assurance des mandataires sociaux.

3.5 Mandats et fonctions des mandataires sociaux

Les mandats et fonctions des mandataires sociaux figurent au chapitre 2.2 du présent Document de Référence.

3.6 Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le 19 décembre 2008, le Conseil de Surveillance de Samse a pris connaissance des Recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Ces Recommandations portent sur la prohibition du cumul du contrat de travail avec un mandat social de dirigeant, la proscription des parachutes dorés, le renforcement de l'encadrement des régimes de retraite supplémentaires, l'attribution de stock-options en lien avec la politique d'association au capital, l'amélioration de la transparence sur les éléments de rémunération des dirigeants.

Le Conseil de Surveillance a confirmé qu'il partageait l'esprit de ces Recommandations et que celles-ci s'inscrivaient dans la politique de gouvernance de la société.

Il a néanmoins formulé des réserves en matière de non cumul d'un mandat social et d'un contrat de travail au regard des spécificités de son management issu du salariat et dont le statut est comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe Samse.

3.6.1 Politique de rémunération et d'attribution des avantages sociaux aux mandataires sociaux

Rémunération des membres du Directoire

Les principes généraux de la politique de rémunération des membres du Directoire, ainsi que l'analyse des situations individuelles de chacun d'eux, sont revus par le comité des rémunérations et des nominations, et présentés au Conseil de Surveillance.

La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable.

Les rémunérations fixe et variable intègrent la rémunération du mandat social à hauteur de 38 000 € pour le Président du Directoire et les directeurs généraux.

Les rémunérations variables sont déterminées, en fonction des dirigeants, selon deux méthodes :

- a) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base du résultat courant consolidé du Groupe ; les taux individuels étant définis par le comité des rémunérations et des nominations.
- b) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base de plusieurs critères : le résultat courant, le taux de marge et des critères qualitatifs non quantifiés.

Au titre des avantages, les membres du Directoire disposent d'une voiture de fonction.

Avantages accordés aux membres du Directoire

Indemnités de cessation de mandat social

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune compensation contractuelle au titre de la cessation de leur mandat.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient au titre de leur contrat de travail des dispositions applicables aux collaborateurs de Samse en matière d'indemnité de fin de carrière.

Ce régime prévoit, selon la situation contractuelle initiale des bénéficiaires et le nombre de leurs années de présence dans le Groupe, le paiement, lors du départ en retraite du Groupe, d'une indemnité pouvant aller jusqu'à six mois de la moyenne des douze derniers mois.

Le montant total des sommes provisionnées (dont le mode de calcul figure dans l'annexe des comptes consolidés note 15-3) au titre des indemnités de fin de carrière pour les membres du Directoire, salariés de Samse, s'élève à 247 178 € et se décompose de la façon suivante :

Olivier Malfait, Président du Directoire	22 512
François Bériot, Vice-Président du Directoire	31 518
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire	49 208
Philippe Gérard, membre du Directoire	32 218
Christophe Lyonnet, membre du Directoire	9 077
Bernard Puel, membre du Directoire jusqu'au 31 janvier 2010	92 501
Jérôme Thfoin, membre du Directoire	10 144

Clause de non concurrence

Une clause de non-concurrence d'une durée de deux ans prévoit pour MM. François Bériot, Jérôme Thfoin, Philippe Gérard et Christophe Lyonnet une indemnité égale à 25 % de la rémunération des deux dernières années.

Les contrats de travail des autres membres du Directoire ne mentionnent aucune clause de non concurrence.

Régime de retraite

Aucun régime complémentaire de retraite, aucun régime de prévoyance n'a été souscrit.

Le tableau ci-après présente les différents contrats, régimes et indemnités applicables aux dirigeants mandataires sociaux du Groupe :

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui (*)	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Olivier Malfait, Président du Directoire	X			X		X		X
François Bériot, Vice-Président du Directoire	X			X		X	X	
Jean-Jacques Chabanis, Membre du Directoire	X			X		X		X
Philippe Gérard, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Christophe Lyonnet, Membre du Directoire	X			X		X	X	
Bernard Puel, Directeur Général jusqu'au 31 janvier 2010	X			X		X		X
Jérôme Thfoin, Membre du Directoire	X			X		X	X	

(*) S'agissant du maintien du contrat de travail, voir le chapitre 3.6.

Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

L'Assemblée générale a fixé à 24 000 € le montant global des jetons de présence, à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance selon les règles suivantes :

- une part fixe à hauteur de 50 %, sans condition de présence est versée à chaque membre
- une part variable déterminée en fonction de la participation aux réunions du Conseil de Surveillance est perçue, à concurrence de 50 %.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance salariés sont réduits de moitié par rapport à ceux versés aux membres du Conseil de Surveillance extérieurs. La secrétaire de séance bénéficie de 50 % des jetons de présence accordés au Président.

3.6.2 Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

Au cours de l'année 2009, les rémunérations brutes, directes et indirectes versées par la société Samse, par la holding Dumont Investissement et par toute filiale de la société aux mandataires sociaux de la société Samse, au titre de leur mandat et des fonctions qu'ils exercent dans l'ensemble des sociétés du Groupe, se sont élevées à 1 583 205 €.

Les rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux de Samse par Samse et par les sociétés contrôlées par Samse au sens de l'article L 233-16 du code de commerce s'établissent comme indiqué ci-après, selon la présentation définie par les Recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008 précisée par la Recommandation AMF du 22 décembre 2008.

Tableau 1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2008	Exercice 2009
Olivier Malfait, Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	299 305	280 544
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	299 305	280 544
François Bériot, Vice-Président du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	246 883	330 118
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	246 883	330 118
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	223 154	219 248
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	223 154	219 248
Philippe Gérard, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	125 198	145 000
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	125 198	145 000
Christophe Lyonnet, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	100 000	95 415
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	100 000	95 415
Bernard Puel, Directeur Général jusqu'au 31 janvier 2010		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	226 542	142 071
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	226 542	142 071
Jérôme Thfoin, membre du Directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	162 143	150 176
Valorisation des options attribuées au titre de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (*)		
Total	162 143	150 176

* Des actions de performance ont été consenties durant l'exercice 2007, sous condition de l'atteinte d'un critère de performance ; cette condition n'ayant

été réalisée ni sur l'exercice 2008, ni sur l'exercice 2009, aucune action n'a été attribuée au titre de ces deux exercices et aucune somme n'a été versée.

Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Montants dus (*)	Montants versés (*)	Montants dus (*)	Montants versés (*)
Olivier Malfait, Président du Directoire				
Rémunération fixe	208 950	208 950	208 741	208 741
Rémunération variable (a)	85 288	118 082	64 475	65 288
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	3 217	3 217	3 480	3 480
Avantage en nature	1 850	1 850	3 848	3 848
Total	299 305	332 099	280 544	281 357
François Bériot, Vice-Président du Directoire				
Rémunération fixe	170 018	170 018	206 770	206 770
Rémunération variable (a)	73 176	84 600	116 875	105 576
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	1 500	1 500
Avantage en nature	3 689	3 689	4 973	4 973
Total	246 883	258 307	330 118	318 819
Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire				
Rémunération fixe	139 176	139 176	140 829	140 829
Rémunération variable (a)	79 361	74 022	75 371	79 361
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	4 017	4 017	3 048	3 048
Total	223 154	217 815	219 248	223 238
Philippe Gérard, membre du Directoire				
Rémunération fixe	86 824	86 824	96 756	96 756
Rémunération variable (b)	36 031	33 636	45 800	27 048
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 343	2 343	2 444	2 444
Total	125 198	122 803	145 000	126 248
Christophe Lyonnet, membre du Directoire				
Rémunération fixe	68 040	68 040	68 284	68 284
Rémunération variable (b)	29 692	21 161	24 823	27 354
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 268	2 268	2 308	2 308
Total	100 000	91 469	95 415	97 946
Bernard Puel, Directeur Général jusqu'au 31 janvier 2010				
Rémunération fixe	142 018	142 018	120 495	120 495
Rémunération variable (a)	82 764	96 425	19 134	62 764
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	682	682
Avantage en nature	1 760	1 760	1 760	1 760
Total	226 542	240 203	142 071	185 701
Jérôme Thfoin, membre du Directoire				
Rémunération fixe	109 517	109 517	109 865	109 865
Rémunération variable (a)	50 466	56 205	38 151	50 466
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 160	2 160	2 160	2 160
Total	162 143	167 882	150 176	162 491

(*) Le tableau ci-dessus présente les rémunérations brutes dues aux membres du Directoire au titre des exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009 et les rémunérations brutes versées au cours des mêmes exercices.

Les rémunérations fixe et variable intègrent la rémunération du mandat social à hauteur de 38 000 € pour MM. Olivier Malfait, François Bériot, Jean-Jacques Chabanis et Bernard Puel.

Les rémunérations variables sont déterminées, en fonction des dirigeants, selon deux méthodes :

a) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base du résultat courant consolidé du Groupe ; les taux individuels étant définis par le comité des rémunérations et des nominations.

b) la prime individuelle d'objectifs est calculée sur la base de plusieurs critères : le résultat courant, le taux de marge et des critères qualitatifs non quantifiés.

L'avantage en nature correspond à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Tableau 3 : Jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du Conseil de Surveillance

Membres du Conseil de Surveillance	Montants versés en 2008	Montants versés en 2009
Patrice Joppé, Président (P)		
Jetons de présence	2 455	2 051
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-dessous)	21 516	21 780
Paul Bériot, Vice-Président (E)		
Jetons de présence	3 818	3 556
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-dessous)	2 983	3 058
Gaston Chappellaz, membre (E)		
Jetons de présence	4 909	4 102
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-dessous)	1 500	1 500
CRH Europe BV, membre (E)		
Jetons de présence	3 819	3 556
Autres rémunérations	-	-
Gérard Besson (Dumont Investissement) membre (S)		
Jetons de présence	2 182	1 505
Autres rémunérations (détaillées dans le tableau ci-dessous)	121 876	137 068
Jean-Yves Jehl de Menorval, membre (E)		
Jetons de présence	4 364	4 102
Autres rémunérations	-	-
Alain Vaury, membre (E)		
Jetons de présence	-	3 076
Autres rémunérations	-	-
Martine Villarino, secrétaire (Se)		
Jetons de présence	2 455	2 051
Autres rémunérations	-	-
E : membre extérieur ; S : membre salarié ; P : Président ; Se : secrétaire.		
Détail de la rubrique "autres rémunérations"	Exercice 2008	Exercice 2009
Patrice Joppé		
Mandat de Président du Conseil d'Administration Dumont Investissement	18 300	18 300
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	3 216	3 480
Paul Bériot		
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	2 983	3 058
Gaston Chappellaz		
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	1 500	1 500
Gérard Besson		
Rémunération au titre du contrat de travail	120 385	74 714
Indemnité de départ à la retraite		61 050
Jetons de présence d'autres sociétés du Groupe	1 491	1 304

Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Jérôme Thfoin	10/06/2003	2 000	56,00 €	2003

Tableau 6 : Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 7 : Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Sans objet.

Tableau 8 : Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Ce tableau figure dans le chapitre 3.7 du présent Document de Référence.

Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties pendant l'exercice aux dix premiers salariés non mandataires sociaux ou levées par ces derniers

Ce tableau figure dans le chapitre 3.7 du présent Document de Référence.

Tableau 10 : Suivi des recommandations AFEP/MEDEF

Ce tableau figure dans le chapitre 3.6 du présent Document de Référence.

3.7 Intérêts des dirigeants et des salariés dans le capital de Samse

3.7.1 Options de souscription d'actions

Historique des attributions d'options de souscription d'actions	
Date du Directoire	10/06/2003
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	110 000
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	(*) 2 400
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	5 600
Point de départ d'exercice des options	10/06/2008
Date d'expiration	10/06/2010
Prix de souscription	36,00 €
Nombre d'actions levées au 31/12/2009	69 391
Options annulées au 31/12/2009	21 300
Options restant à lever au 31/12/2009	19 309

(*) Mandataires sociaux bénéficiaires d'actions de souscription : Jérôme Thfoin (2 000), Christophe Lyonnet (400).

Options de souscription d'actions consenties et exercées au cours de l'exercice par les dix premiers salariés (non mandataires sociaux)

	Nombre d'actions attribuées/levées
Options consenties durant l'exercice aux dix salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	0
Options levées durant l'exercice par les dix salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	4 000

3.7.2 Actions de performance

Le Conseil de Surveillance de Samse a pris acte des Recommandations AFEP/MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées et s'y référera lors d'attribution gratuites d'actions conformément à la décision du Conseil de Surveillance du 19 décembre 2008 de se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF dans lequel les Recommandations sont intégrées.

Depuis l'Assemblée générale du 14 décembre 2007, le Directoire dispose de la faculté d'attribuer des actions gratuites à certains membres du personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement et/ou aux mandataires sociaux du Groupe. Ces attributions d'actions gratuites ont pour but de rémunérer, motiver et fidéliser les salariés.

Dans sa séance du 14 décembre 2007, le Directoire a décidé d'attribuer gratuitement 26 420 actions de la société, soit 0,77 % du capital, au profit des bénéficiaires désignés parmi les membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux du Groupe Samse, selon quatre catégories :

- . les membres du Directoire, bénéficiaires de 500 actions chacun,
- . les membres du comité de direction et les directeurs de région, bénéficiaires de 240 actions chacun,
- . les directeurs d'activité et cadres supérieurs du siège social, bénéficiaires de 120 actions chacun,
- . les directeurs d'agence et autres cadres du siège social, bénéficiaires de 60 actions chacun.

L'attribution est subordonnée au respect par chaque bénéficiaire des conditions et critères d'attribution déterminés par le Directoire et à l'atteinte par le Groupe Samse d'objectifs de performance au titre des exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009.

Le Directoire réuni le 13 mars 2008 a décidé qu'il serait procédé à l'attribution d'actions gratuites dès lors que le taux de marge opérationnelle courante du Groupe Samse, au titre de l'exercice 2008, serait supérieur ou égal à 5,40 %.

Ce taux de marge opérationnelle courante n'ayant pas été atteint pour l'exercice 2008, aucune action n'a été attribuée.

Pour 2009, le Directoire, en sa séance du 23 février 2009, a fixé le critère de performance à 5 %, concernant les 13 210 actions pouvant être attribuées.

Compte tenu du contexte économique de l'année 2009, il est apparu peu probable que l'objectif de performance fixé pour l'exercice 2009 puisse être atteint. En conséquence, aucune des 26 420 actions gratuites attribuées par le Directoire en date du 14 décembre 2007 ne pourrait être définitivement acquise par les bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions. Les membres du Directoire ont donc décidé, en date du 29 juin 2009, d'ajuster le plan d'attribution gratuite d'actions et de proroger d'un an ledit plan.

En sa séance du 22 février 2010, le Directoire a fixé à 5 %, le critère de performance permettant l'attribution des 13 210 actions aux bénéficiaires désignés.

Actions gratuites consenties aux dix premiers salariés (non mandataires sociaux)

	Nombre d'actions attribuées
Actions attribuées aux dix salariés dont le nombre d'actions est le plus élevé	0

3.7.3 Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Il n'existe aucun prêt, aucune garantie accordé ou constitué par la société en faveur des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Il n'existe pas d'actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants de la société, exploité dans le cadre du Groupe.

3.7.4 Contrats d'intéressement et de participation

Accord d'intéressement des salariés

Un accord d'intéressement (dans le cadre légal) des salariés aux résultats de la société a été conclu le 23 décembre 1982. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, en date du 11 juin 2009.

Calcul

La prime est calculée par agence ou par regroupements d'agences correspondant au même bassin de chalandise, selon les objectifs de rentabilité (résultat courant) définis annuellement.

Accord de participation

Un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion est en place depuis le 1^{er} janvier 1968. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, pour une durée de cinq ans, en date du 10 janvier 2007.

Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de l'ordonnance du 21 octobre 1986 et des textes pris ou à prendre pour son application (L 3324-1, L 3322-8, L3324-4, L 3321-2 du code du travail).

Au titre de l'exercice 2009, il a été exceptionnellement décidé de verser un supplément de participation pour un montant de 174 888 €.

Bénéficiaires

Les membres du personnel, appelés à bénéficier de droits individuels au titre de la répartition de la réserve spéciale de participation afférente à un exercice, sont les salariés comptant dans l'entreprise trois mois d'ancienneté avant la fin de l'exercice concerné.

Modalités de gestion des droits attribués aux salariés

Les droits des salariés sont attribués soit :

- 1) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société Dumont Investissement, société holding. Ces actions proviennent d'un rachat préalable effectué par la société Samse,
- 2) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société Samse,
- 3) par affectation au PEE «Participation Samse» créé à cet effet.
- 4) par affectation au PEE «Groupe Samse».

Le choix est fait annuellement, après consultation et avis du Comité Central Inter Entreprises.

L'opération d'attribution d'actions a lieu à partir du 1^{er} janvier suivant l'exercice considéré. La valeur retenue pour la distribution d'actions est évaluée à dire d'expert au 31 décembre de l'exercice considéré.

Sommes affectées au personnel au titre de la participation et de l'intéressement pour les cinq dernières années :

Exercice	Participation	Intéressement
2005	1 308 597 €	1 723 909 €
2006	1 650 465 €	2 015 694 €
2007	1 712 110 €	2 245 900 €
2008	1 185 953 €	2 304 631 €
2009	423 554 €	1 987 354 €

3.8 Conventions et engagements réglementés

Les conventions et engagements réglementés conclus et/ou poursuivis au cours de l'exercice 2009

sont mentionnés dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

3.9 Rapport social

3.9.1 Les collaborateurs

La répartition des effectifs sur les trois dernières années figure dans le tableau ci-dessous :

Effectif	Au 31/12/09	Au 31/12/08	Au 31/12/07
Samse	1 403	1 457	1 453
Doras (Groupe)	748	768	695
Autres sociétés négoce	402	408	379
M+ Matériaux	292	-	-
Bricolage	1 164	1 200	1 277
Total	4 009	3 833	3 804

NB : il s'agit des effectifs contractuels réels et non des effectifs travaillés (déduction faite des absences et pondérés des temps partiels), des seules sociétés en intégration globale ou proportionnelle et non de celles mises en équivalence.

3.9.2 Politique de ressources humaines

Le Groupe maintient une politique de ressources humaines concertée avec les instances représentatives du personnel.

Les embauches en CDI sont privilégiées. Les CDD ne concernent que les remplacements ou des surcroûts temporaires d'activité (importants en zone de montagne l'été).

Les postes disponibles sont prioritairement pourvus en interne, le personnel étant considéré comme la ressource la plus stratégique du Groupe, avant recours à des embauches.

Pour s'adapter aux données économiques résultant de la baisse d'activité, des règles de prudence ont été mises en place : examen au cas par cas des embauches et mutualisation d'effectifs entre établissements. Ces mesures ont permis de réduire significativement les effectifs (à périmètre constant).

Des stages de connaissance de l'entreprise sont organisés afin de faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants ainsi qu'un parcours d'intégration (formation aux techniques de base).

La promotion interne est encouragée et organisée. Tous les postes vacants sont publiés sur intranet. La politique de formation aux techniques et aux métiers reste soutenue.

Des accords exemplaires concernant les seniors ont été signés dans les trois UES (Samse, Doras, La Boîte à Outils).

L'âge moyen et l'ancienneté moyenne restent stables. Certains métiers (chauffeurs, magasiniers, vendeurs) et certaines régions (Haute-Savoie, Rhône, Isère) conservent toujours un turn-over significatif malgré la crise, notamment aux abords de la Suisse.

3.9.3 Représentation du personnel

Le Groupe insiste sur la nécessité d'avoir des représentants du personnel dans chaque établissement. Le renouvellement des institutions est prévu début 2010.

Le négoce Samse est décentralisé en comités d'établissements départementaux, dirigés par le directeur de région. Les comités d'établissements élisent leurs représentants au Comité Central Inter Entreprises (Unité Economique et Sociale (UES) négoce). Trois délégués syndicaux FO ont été désignés en 2007 dans trois comités d'établissements. Deux délégués syndicaux (CGT-FO et CFE-CGC) sont désignés au niveau de l'UES Samse.

Une UES a été constituée afin de regrouper l'ensemble des agences et sociétés Doras et a permis la représentation du personnel sur un schéma calqué sur Samse. Le renouvellement a été opéré en 2009. Quatre délégués syndicaux ont été désignés (CGT, CGT-FO, CFE-CGC).

Le bricolage, compte tenu de sa taille et de l'autonomie croissante des régions, s'est également organisé en comités d'établissements régionaux présidés par le directeur de région et un comité central.

Trois délégués syndicaux (CFDT, CGT, CFTC) sont désignés.

M+ Matériaux est en carence presque totale d'Institutions Représentatives du Personnel. Les élections sont prévues en 2010.

Une politique de concertation, de transparence, d'écoute et de dialogue tant avec les comités d'établissements qu'avec les délégués syndicaux permet au Groupe d'avoir un climat social sain.

3.9.4 Organisation

Les établissements du Groupe sont organisés, en fonction des 35 heures, pour permettre le meilleur service à la clientèle.

La saisonnalité des ventes en négoce (de 1 à 1,5 en plaine, mais de 1 à 6 en montagne) crée des contraintes organisationnelles réelles, dont la gestion constitue un vrai savoir-faire du Groupe.

Chaque agence, chaque magasin, constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille également en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi, outre un parfait maillage du territoire, une optimisation des moyens. Ces synergies ont été accentuées en 2009 (mutualisation de moyens et de personnels).

3.9.5 Hygiène et sécurité

Le Groupe a considérablement accentué son effort en 2009 :

- En continuant à investir dans des équipements modernes et adaptés et dans la formation.
- En continuant les formations adéquates. Il convient de noter que l'ensemble des chefs d'agence négoce Samse ont suivi une formation de management à la

sécurité cette année. La même formation est programmée pour La Boîte à Outils en 2010.

- En soutenant les équipes de terrain grâce à quatre animateurs régionaux dans le négoce Samse, en sus d'un responsable central. La plate-forme dispose d'un responsable spécifique, le bricolage de deux, M+ Matériaux et Doras, d'un chacune.

Une réelle politique de prévention est mise en place dans chacun des établissements.

Ces établissements sont destinés à recevoir des publics très variés, représentant autant de risques qu'il faut maîtriser :

- clients professionnels, comme particuliers,
- fournisseurs,
- transporteurs,
- personnels.

Tous les établissements sont aujourd'hui dotés d'un plan de circulation et de prévention. Les documents uniques de sécurité sont en place partout, ainsi que des CHSCT dans les établissements ayant atteint les cinquante collaborateurs. La mise en conformité aux nouvelles normes d'accès aux handicapés est actuellement en cours.

L'intégralité des personnels caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices, a été formée ces dernières années et les renouvellements sont régulièrement effectués.

Malgré cette politique, le secteur du magasinage reste le risque le plus sérieux, avec des taux d'accident du travail encore trop élevés.

Fumer est strictement interdit à l'intérieur des locaux, sauf dans des pièces adaptées et désignées. Des points sécurisés sont également conçus pour les stockages extérieurs.

3.10 Rapport environnemental

Le Groupe Samse n'engendre pas de risque particulier inhérent à son activité. Toutefois, il est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions.

3.10.1 Architecture et Environnement

La construction de chaque nouveau bâtiment fait l'objet d'une étude particulière adaptée au contexte local (urbain, rural, montagne). Chaque projet est conçu par un architecte, partenaire du Groupe, qui

adapte les besoins fonctionnels de chaque projet tout en respectant les particularités locales. Les programmes de rénovation lourde et de modernisation des sites existants sont conçus selon la même approche.

La construction des bâtiments du Groupe est assurée par un service interne qui consulte des entreprises locales.

Chaque projet est la source de nouvelles expériences dans le cadre de l'amélioration de la construction, basée sur les résultats des chantiers précédents et les conseils des bureaux d'études et des entreprises.

3.10.2 Energie

Les bâtiments sont conçus dans le cadre d'une réflexion sur le coût global d'un bâtiment, intégrant donc les coûts de construction et les coûts de fonctionnement. Ainsi, les nouveaux magasins intègrent dès à présent les progrès des technologies de l'éclairage, comme les tubes à basse consommation. L'utilisation de polycarbonates, de doubles vitrages à rupture de ponts thermiques, judicieusement placés et associés à une bonne utilisation, permettent également de faire de notables économies d'énergie.

Les détails de construction des bâtiments sont améliorés de chantier en chantier, permettant ainsi de rendre la sur-isolation plus efficace. Ainsi les derniers bâtiments n'ont plus besoin de climatisation, à part pour le local informatique, un confort de travail apprécié de tous, tout en ne consommant rien. Avant de consommer mieux, le Groupe réfléchit à des solutions pour ne plus avoir besoin de consommer, tout en ne nuisant pas à la qualité des constructions.

Le Groupe renforce son engagement dans la construction durable avec la mise en place de toitures photovoltaïques sur trois de ses points de vente : L'Entrepôt du Bricolage de Saint Martin d'Hères (Isère), l'agence Samse de Margencel (Haute-Savoie) et L'Entrepôt du Bricolage de Cluses-Thyez (Haute-Savoie). Trois projets réalisés par EDF Energies Nouvelles, qui représentent une puissance cumulée de près de 630 KWc et une économie de 75,2 tonnes de CO₂/an.

Des écrans LCD permettant l'affichage des données environnementales des centrales photovoltaïques, en termes d'énergie produite et de volume de CO₂ évité, seront installés.

D'autres investissements visant à réduire l'impact du bâtiment et de ses consommations énergétiques sont privilégiés.

3.10.3 Les transports

Le Groupe a mis en œuvre des actions afin de réduire l'impact environnemental lié aux transports. La mise en place en interne d'un «Réseau Grand Lyon» et l'investissement dans le suivi et la gestion satellite de ses camions a permis l'optimisation des transports par une réduction importante des kilomètres parcourus.

Les huiles minérales sont progressivement remplacées par des huiles biologiques dans les camions et les chariots élévateurs.

Le remplacement des véhicules aux normes «euro 3» par des véhicules aux normes «euro 4» qui réduisent l'émission de gaz polluant de 60 %, confirme la volonté du Groupe de participer à un effort de propreté dans ses prestations.

Le Groupe équipera en 2010 son parc en camions de norme Euro 5 afin de réduire encore de manière sensible les émissions de gaz à effets de serre.

Le Groupe est également attentif au choix de ses prestataires.

Partenaire de la logistique du Groupe, Zanon Transports est une entreprise familiale créée en 1953. Depuis plusieurs années elle s'engage pour un transport plus responsable et a mis en place des mesures afin de réduire l'impact environnemental de son activité :

- des plans de formation «conduite rationnelle» obligatoires pour l'ensemble de son personnel
- des véhicules avec des moteurs moins énergivores
- la géo-localisation et la rationalisation des kilomètres pour une optimisation des déplacements de ses véhicules.

Filiale créée en 2002 avec l'entreprise de transports grenobloise Zanon, Mat Appro en tant que commissionnaire de transports, a mis en place des outils afin d'assurer le meilleur coefficient de remplissage des véhicules, permettant ainsi de contribuer au respect de l'environnement en minimisant la présence des moyens roulants.

A travers son Plan de Déplacement Entreprise, le Groupe tend à optimiser les déplacements de ses employés en privilégiant les modes de transports alternatifs à la voiture individuelle : encouragement à l'utilisation des transports publics, incitation au covoiturage, aménagement des horaires de travail, incitation à l'utilisation de vélos électriques mis à disposition pour les courts déplacements, etc....

3.10.4 Le bilan carbone du Groupe Samse

Le Directoire de la société Samse a entériné en octobre 2009 la réalisation du bilan carbone de l'ensemble des sites du Groupe pour fin 2010.

Grâce au soutien de l'ADEME à hauteur de 50 % et avec la collaboration d'Action Carbone, spécialiste du bilan carbone au sein de la Fondation GoodPlanet, son lancement, sa réalisation et son plan d'actions se dérouleront sur l'année 2010 sur la base de données 2009.

3.10.5 Gestion des déchets et recyclage

Les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets.

Sur les points de vente, des bennes de DIB (Déchets Industriels Banals), gravats, bois, cartons, etc... sont mises en place quand la volumétrie en rapport de chacune des catégories de déchets citée est appropriée. La revalorisation auprès de filières de traitements dûment habilitées est effectuée via le panel de prestataires de traitement de déchets.

Le Groupe a mis en place un reporting montrant par exemple les volumes de déchets mois par mois. Ce qui permet de voir les dérives et les optimisations possibles rapidement.

Chacune des agences a pour principe de bien tasser les déchets se trouvant dans leurs bennes afin d'éviter des enlèvements donc des transports trop fréquents. Le Groupe contribue ainsi à la réduction des CO₂ liés au déplacement de camions.

L'informatique, développée au sein du Groupe en partenariat avec Get Electric (bureau d'études et installateur électrique intégré au Groupe), gère la plupart des déchets suivant les filières de recyclage respectueuses de l'environnement. La gestion de la destruction des onduleurs, tubes fluorescents, entre autres, se fait suivant un processus de destruction et de traçabilité respectant les normes en vigueur. Les batteries sont récupérées dans les agences du Groupe et détruites selon les règles en vigueur.

Des initiatives de recyclage des déchets bureautiques ont été mises en place sur les différents sites du Groupe.

Toutes les corbeilles à papiers du siège ont été remplacées par des corbeilles de tri deux bacs : un bac consacré aux consommations papiers blancs et l'autre aux DIB. Des corbeilles pour les papiers

mêlés (prospectus, magazines, post-it, enveloppes, cartons...) ont également été positionnées aux points stratégiques (près des photocopieuses...).

Une clause de suivi de destruction des pneus a été signée avec Euromaster afin d'en garantir un recyclage écologique.

3.10.6 Gestion des consommations papier

- Dématérialisation des factures

Un système d'Echange de Données Informatisé (EDI) se met en place dans l'optique du «zéro papier». Système qui accroît la fiabilité et la rapidité des transactions.

- Réduction des consommations

Le Groupe a enclenché une démarche de réduction de ses consommations papier en révisant notamment ses supports de communication. Il privilégie l'envoi de supports personnalisés (invitation clients). Les enseignes bricolage ont supprimé l'édition de catalogues.

Une démarche de rationalisation du parc impression (photocopieurs, fax, imprimantes, scan) a été initiée depuis début 2008 ce qui a diminué le nombre d'appareils d'impression et le volume de papiers. Le Groupe privilégie les impressions en recto verso et les impressions en noir et blanc peu chargées en encre autant que possible. La question de l'utilité de chaque impression de papier fait partie des réflexes et de la sensibilisation que le Groupe a pour volonté de systématiser.

Ce processus de rationalisation s'effectue en continu au fur et à mesure des fins de contrats du parc actuel.

- Papier recyclé et encres végétales

La plupart des documents est imprimée en encre végétale sur papier 100 % recyclé. Les imprimeurs locaux sont référencés pour limiter les transports.

3.10.7 Les produits et services

Le Groupe Samse est sensible à la qualité et à la sécurité des produits qu'il distribue.

Il référence de préférence les matériaux qui ne nuisent pas à la qualité de l'environnement.

Les produits référencés sont sélectionnés par des commissions constituées de spécialistes : le choix des produits se fait sur des critères de qualité/prix, mais également sur les performances réelles des produits, et notamment en matière de respect de l'environnement et de réduction des nuisances : les

labels FSC et PEFC sont privilégiés pour l'achat de bois et les offres produits en isolation naturelle sont développées.

En effet, l'éco-construction devient une préoccupation croissante dans les activités du Groupe. C'est ainsi qu'a été développé Moba, l'offre construction, qui vise à promouvoir un mode de construction respectueux de l'environnement.

Ce souci de qualité se retrouve également dans la distribution des produits : le Groupe a débuté une démarche de suppression des sacs plastiques dans l'ensemble des points de vente en faveur de sacs réutilisables en plastique 100 % recyclé.

3.10.8 Démarche e-commerce

Le Groupe Samse a enclenché une démarche e-commerce en partenariat avec Proxi-Business, société locale. Le développement de sites marchands lui permet notamment de diminuer ses consommations de CO² (transport clients...) et d'être accessible par tous nos clients.

En mars 2010, l'Entrepôt du Bricolage lancera e-brico.fr, premier site marchand en France à proposer un service drive dédié à ses clients.

3.10.9 Partenariats

Pour Construire

Pour Construire est une association loi 1901 fondée par des salariés du Groupe Samse, ayant pour but de soutenir, développer ou participer directement à des projets à caractère humanitaire.

En 2009, Pour Construire a choisi de soutenir Asmae-Association Sœur Emmanuelle dans la création d'une unité de psychomotricité au Caire. De nombreuses actions de solidarité ont été organisées afin de collecter des dons en interne : vente de gâteaux au siège social et dans les points de vente, vente de biscuits de Chalais en partenariat avec le Monastère de Chalais, etc...

GoodPlanet

Le Groupe Samse est partenaire de GoodPlanet. Présidée par Yann Arthus-Bertrand, GoodPlanet est une fondation dont l'objectif est de sans cesse éveiller le public aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de notre époque et de promouvoir un mode de développement plus durable.

Plan Climat Local

Le Groupe est partenaire depuis 2008 du Plan

Climat Local de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole. Lancé en mai 2005, il associe des collectivités territoriales, des organismes publics, des bailleurs sociaux, des fournisseurs d'énergie, des universités, des associations et des entreprises. Il a pour vocation d'inciter l'ensemble des acteurs locaux à mettre en œuvre des moyens de lutte contre le changement climatique.

Biennale de l'Habitat Durable

Le Groupe Samse est le partenaire distributeur de matériaux de la Biennale de l'Habitat Durable depuis 2008, aux côtés de la Ville de Grenoble.

Il apporte son savoir-faire en matière de construction durable afin de sensibiliser les professionnels et le grand public sur les thèmes de la construction bois, des énergies renouvelables et de la rénovation thermique.

INES

Un partenariat entre l'Institut National de l'Energie Solaire et le Groupe Samse a été conclu en 2009. Celui-ci consolide l'engagement du Groupe dans l'énergie solaire.

Effinergie

Le Groupe Samse a été sélectionné pour adhérer à l'association professionnelle effinergie®. Ce collectif associatif, créé sous l'impulsion du Gouvernement et des vingt-deux régions de France métropolitaine, a pour mission d'adapter en France le concept du bâtiment basse consommation (BBC) qui a connu un grand succès en Suisse et en Allemagne.

Le label BBC effinergie® est sur le plan technique une véritable révolution dans la construction et la rénovation des bâtiments.

En tant qu'unique adhérent distributeur, le Groupe Samse se positionne comme la courroie de transmission entre les industriels et les entreprises du BTP (charpentiers, plaquistes, etc...) et a choisi d'accompagner cette dynamique nationale.

En effet, l'arrivée de la nouvelle réglementation thermique (RT 2012) imposera, dès le 1er janvier 2013, pour les bâtiments neufs, des normes énergétiques drastiques (50 Kwh/m²/an) quatre fois plus rigoureuses que la précédente (RT 2005). L'étanchéité à l'air des parois opaques et des menuiseries d'une maison BBC est, par exemple, considérée comme un lot transversal pour tous les corps de métiers, du maçon au peintre. Sa qualité doit faire l'objet d'une validation pour obtenir le label.

3.11 Informations sur le capital

3.11.1 Conditions

Les modifications du capital et des droits respectifs des actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

3.11.2 Montant du capital et droits de vote

Le capital social est de 3 442 087 € au 31 décembre 2009, divisé en 3 442 087 actions de 1 € de nominal chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 442 087 actions composant le capital social au 31 décembre 2009 est de 5 876 494.

3.11.3 Capital potentiel

Les options de souscription d'actions en cours au 31 décembre 2009 représentent 19 309 actions. Les attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre du plan qui a été autorisé lors de l'Assemblée générale tenue le 14 décembre 2007, représentent 13 210 actions.

Sur la base du capital social de la société au 31 décembre 2009, la dilution potentielle maximale en cas d'émission de la totalité des actions résultant des options de souscription d'actions et de l'attribution d'actions gratuites serait de 0,94 %.

3.11.4 Evolution du capital sur les cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Capital après opération
		Emises	Total		
13.02.2006	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2001	25 291	1 587 056	50 582 €	3 174 112 €
19.05.2006	Division du nominal de l'action par 2	1 587 056	3 174 112	- - -	3 174 112 €
28.07.2006	Augmentation de capital par apport de 2 247 actions de la société Ets Pierre Henry et Fils	198 584	3 372 696	198 584 €	3 372 696 €
30.12.2008	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	15 650	3 388 346	15 650 €	3 388 346 €
31.12.2009	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2003	53 741	3 442 087	53 741 €	3 442 087 €

3.11.5 Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

	2009		2008		2007	
	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
Nominatifs :						
- Dumont Investissement	50,59	58,99	51,26	58,86	51,15	57,76
- CRH Europe BV	16,01	18,75	16,26	18,74	18,56	21,58
- CRH France Distribution	5,22	3,06	5,30	3,06	-	-
- Banque de Vizille	4,01	4,25	3,30	3,56	2,90	2,99
- Redwood Developpement	2,88	3,38	2,93	3,38	2,95	1,71
- Divers	5,41	3,37	4,54	3,84	5,26	4,90
Sous-total	84,12	91,80	83,59	91,44	80,82	88,94
Porteurs :						
- CRH France Distribution	-	-	-	-	3,10	1,80
- Fcp Centifolia	4,32	2,53	3,95	2,28	2,87	1,68
- Fcp Stock Picking France	1,75	1,03	1,79	1,03	1,78	1,03
- Banque de Vizille	0,79	0,46	-	-	-	-
- Redwood Developpement	0,16	0,09	0,12	0,07	-	-
- Dumont Investissement	-	-	0,11	0,06	0,25	0,15
- Divers	8,86	4,09	10,44	5,12	11,18	6,40
Sous-total	15,88	8,20	16,41	8,56	19,18	11,06
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

3.11.6 Détention du capital social et droits de vote au 31 décembre 2009

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
Nominatifs :				
- Dumont Investissement	1 741 509	50,59	3 466 639	58,99
- CRH Europe Bv	551 000	16,01	1 102 000	18,75
- CRH France Distribution	179 640	5,22	179 640	3,06
- Banque de Vizille	138 000	4,01	249 750	4,25
- Redwood Développement	99 292	2,88	198 584	3,38
- Divers	186 179	5,41	198 144	3,37
Sous-total :	2 895 620	84,12	5 394 757	91,80
Porteurs :				
- Fcp Centifolia	148 380	4,32	148 380	2,53
- Fcp Stock Picking France	60 254	1,75	60 254	1,03
- Banque de Vizille	27 254	0,79	27 254	0,46
- Redwood Développement	5 500	0,16	5 500	0,09
- Divers	305 079	8,86	* 240 349	4,09
Sous-total	546 467	15,88	481 737	8,20
TOTAL	3 442 087	100,00	5 876 494	100,00

* 64 730 actions auto-détenues par Samse n'ont pas droit de vote.

L'enquête TPI du 31 décembre 2009 a permis de recenser 873 actionnaires. Le nombre total des droits de vote existant est de 5 876 494.

La société Samse est contrôlée par la société Dumont Investissement, société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988.

Bien que la société soit contrôlée, l'organisation et le mode de fonctionnement des organes de direction, d'administration et des comités contribuent à l'exercice d'un contrôle équilibré et à la gestion des conflits d'intérêts. En effet :

. le comité d'audit, instance collégiale qui se prononce sur des problématiques comptables, est présidé par une personne non actionnaire majoritaire,

. un membre indépendant a été nommé au Conseil de Surveillance et au sein des comités spécialisés,

. les fonctions de direction et d'administration ont été dissociées entre le Directoire et le Conseil de Surveillance.

Les principaux actionnaires de la société Dumont Investissement sont les suivants :

- Salariés + FCP
863 878 actions soit 51,17 %
- Famille Joppé
366 475 actions soit 21,71 %

- Sté René de Veyle
117 310 actions soit 6,95 %
- Famille Doras
100 057 actions soit 5,93 %
- Sté Redwood Développement
97 094 actions soit 5,75 %
- Famille Bériot
89 939 actions soit 5,33 %
- Divers
53 536 actions soit 3,16 %

Déclarations de franchissement de seuil

Au cours de l'exercice 2009, deux actionnaires ont déclaré avoir franchi le seuil statutaire de 1 % du capital ou des droits de vote.

Les 25 juin et 30 juin 2009, Banque de Vizille a déclaré avoir franchi à la hausse, par suite d'acquisitions de droits de vote doubles et d'actions sur le marché, le seuil des 4 % des droits de vote et des 4 % du capital de la société Samse.

Le 15 octobre 2009, DNCA Finance a franchi à la hausse, à la suite de l'acquisition d'actions Samse en bourse, le seuil des 4 % du capital social de Samse.

Actionnariat salarié

Samse développe l'actionnariat salarié depuis de nombreuses années.

31 372 actions Samse, détenues par les salariés ou anciens salariés et acquises au titre de la participation des salariés antérieurement au 31 décembre 1987, représentent 0,91 % des 3 442 087 actions composant le capital social au 31 décembre 2009

(les salariés sont principalement actionnaires de la société holding Dumont Investissement).

Le Fonds Commun de Placement (FCP) créé dans le cadre de la participation attribuée au titre de l'exercice 2000 (participation exceptionnellement versée en actions Samse) détient 6 300 actions Samse, représentant 0,18 % du capital.

3.11.7 Autorisations financières

Conformément à l'article L 225-100 du code de commerce, le tableau ci-après récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale au Directoire.

Assemblée générale	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond du montant nominal maximum
28/05/2003	5 ^{ème}	Options de souscription d'actions en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées	38 mois 10 juin 2010	3,26 % du capital
14/12/2007	1 ^{ère}	Attribution d'actions gratuites	38 mois 14 février 2011	0,90 % du capital
26/05/2009	7 ^{ème}	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 26 novembre 2010	10 % du capital

Au jour de l'établissement du présent Document de Référence, le Directoire a fait usage de la délégation portant sur les options de souscription d'actions et sur l'achat par la société de ses propres actions.

3.11.8 Titres existants donnant accès au capital

Options de souscription d'actions

L'Assemblée générale extraordinaire de la société en date du 28 mai 2003, par le vote de sa 5^{ème} résolution, a délégué au Directoire, pour une durée de 38 mois, dans le cadre des articles L 225-177 et suivants du code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de consentir aux membres du personnel salarié ainsi qu'aux dirigeants et mandataires sociaux, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société, le nombre total des options ainsi attribuées ouvertes et non encore levées ne pouvant donner lieu à souscrire à un nombre d'actions supérieur aux limites légales et au plafond global de 110 000 actions.

Au 31 décembre 2009, 69 391 options ont été levées.

Attribution d'actions gratuites

L'Assemblée générale extraordinaire de la société en date du 14 décembre 2007, par le vote de sa 1^{ère} résolution, a délégué au Directoire, pour une

période de 38 mois, dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de procéder au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions d'actions gratuites, d'actions existantes ou à émettre, dans la limite de 0,90 % du capital social.

Le Directoire, en date du 23 février 2009, a décidé qu'il serait procédé à l'attribution d'un total de 13 210 actions gratuites de la société au profit des bénéficiaires dès lors que le taux de marge opérationnelle courante du Groupe Samse au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 serait supérieur ou égal à 5 %.

Le 29 juin 2009, le Directoire a décidé d'ajuster le plan d'attribution gratuite d'actions et de le proroger d'un an. En date du 22 février 2010, les membres du Directoire ont fixé l'objectif de performance à atteindre au 31 décembre 2010, à 5 % pour l'attribution des 13 210 actions pouvant être attribuées.

3.11.9 Rachat d'actions

L'Assemblée générale du 26 mai 2009 a renouvelé les autorisations données à la société de procéder à des rachats d'actions.

Dans le cadre de ces autorisations, la société a maintenu son contrat de liquidité.

A la clôture de l'exercice, Samse a acquis 64 730 actions propres, représentant 1,88 % du capital social pour une valeur d'achat de 3 491 603,54 €. Les frais de négociation se sont élevés à 1 983,91 € pour l'année 2009.

Vous trouverez ci-après le descriptif de rachat d'actions que l'Assemblée générale du 27 mai 2010 est appelée à autoriser.

Ce descriptif est établi en application des articles 241-2 et suivants du règlement général de l'Autorité des Marchés financiers et conformément aux dispositions du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003.

. Nombre de titres et part du capital détenus par la société

Au 31 mars 2010, le capital de Samse était composé de 3 442 087 actions de même catégorie de 1 € de valeur nominale.

A cette date, la société détenait 65 788 actions propres, soit 1,91 % du capital.

. Objectifs du programme de rachat d'actions

Les objectifs de ce programme sont :

- . l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- . la couverture des plans d'options d'achat d'actions, d'attributions d'actions de performance, d'attribution d'actions au personnel et notamment d'un plan d'épargne d'entreprise,
- . l'achat d'actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,

. l'annulation de tout ou partie des titres achetés, tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

. Part maximale du capital que la société se propose d'acquérir

La part maximale du capital dont le rachat est soumis à autorisation de l'Assemblée générale des actionnaires est de 10 % du nombre total d'actions composant le capital, soit 278 420 actions sur la base du nombre d'actions existant au 31 mars 2010 (3 442 087), en prenant en compte les 65 788 actions propres détenues par la société.

. Prix maximal d'achat et montant maximal des fonds pouvant être engagés

Le prix maximal d'achat serait de 120 € par action.

A titre indicatif, compte tenu des 3 442 087 actions composant le capital social au 31 mars 2010, le rachat ne pourrait porter que sur 278 420 actions, ce qui représenterait un investissement théorique maximal de 33 410 400 €.

. Modalités de rachat

Les actions pourront être achetées à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière et par tous moyens, par des interventions sur le marché.

. Durée du programme

Sous réserve de son approbation par l'Assemblée générale des actionnaires, le présent programme aura une durée de 18 mois à compter du 27 mai 2010, soit jusqu'au 26 novembre 2011.

. Opérations effectuées dans le cadre du programme autorisé et renouvelé par l'Assemblée générale du 26 mai 2009

Situation au 31 mars 2010

Pourcentage du capital auto-détenu de manière directe ou indirecte	1,91
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	65 788
Valeur comptable du portefeuille au 31 mars 2010 (en €)	3 708 108,40
Valeur de marché du portefeuille au 31 mars 2010 (en €)	3 960 437,60

3.11.10 Nantissement sur les actions de la société et sur celles détenues par Samse

Aucun titre Samse n'est nanti.
Samse n'a consenti aucun nantissement sur les titres de ses filiales.

3.11.11 Titres non représentatifs de capital

Samse n'a émis ni part de fondateurs ni certificat de droits de vote.

3.11.12 Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte entre actionnaires, aucune convention entre actionnaires.

3.12 Perspectives 2010

Dans un marché qui s'annonce difficile, le Groupe renforcera sa stratégie de dynamique commerciale mise en place dès 2008, tout en veillant au maintien de sa rentabilité et en poursuivant les efforts en matière de réduction des coûts opérationnels.

La construction durable (bois, isolation, éco-matériaux, énergies renouvelables) sera au cœur de la politique de développement avec une accélération toute particulière dans le domaine du photo-voltaïque.

3.13 Frais de recherche et de développement

Compte tenu de son domaine d'activité, notre société n'a consacré aucun frais en matière de recherche et de développement

3.14 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 40 162 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges, s'élève à 13 387 €.

3.15 Observations du comité d'entreprise

Conformément à l'article L 2323-7 du code du travail, tous les documents ont été soumis aux membres du comité d'entreprise qui n'ont formulé aucune observation.

4 Éléments financiers

4.1 Comptes consolidés	109
4.2 Comptes sociaux	177

4.1 Comptes consolidés

Informations financières sélectionnées	110
Etat de situation financière	111
Etat du résultat global	112
Compte de résultat des sociétés intégrées	113
Tableau consolidé des flux de trésorerie	114
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	116
 Annexe aux comptes consolidés	 117
Note 01 - Principes comptables	117
Note 02 - Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année	128
Note 03 - Transition aux normes IFRS	131
Note 04 - Ecarts d'acquisition	132
Note 05 - Autres immobilisations incorporelles	136
Note 06 - Immobilisations corporelles	136
Note 07 - Titres mis en équivalence	144
Note 08 - Titres de sociétés non consolidés	145
Note 09 - Autres actifs financiers immobilisés	146
Note 10 - Stocks de marchandises	147
Note 11 - Clients et comptes rattachés	147
Note 12 - Autres créances d'exploitation	149
Note 13 - Disponibilités et équivalents de trésorerie	149
Note 14 - Capitaux propres	150
Note 15 - Provisions	155
Note 16 - Impôts sur les résultats et impôts différés	157
Note 17 - Passifs financiers courants et non courants	159
Note 18 - Fournisseurs et comptes rattachés	162
Note 19 - Autres dettes d'exploitation	163
Note 20 - Chiffre d'affaires	163
Note 21 - Charges de personnel	164
Note 22 - Charges externes	165
Note 23 - Dotations aux provisions et dépréciations	165
Note 24 - Autres produits et charges de l'exploitation courante	166
Note 25 - Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	166
Note 26 - Coût de l'endettement financier brut	166
Note 27 - Autres produits et charges opérationnels	166
Note 28 - Autres produits et charges financiers	167
Note 29 - Formation du résultat financier	167
Note 30 - Charges d'impôts	167
Note 31 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	167
Note 32 - Résultat par action	168
Note 33 - Engagements hors bilan	168
Note 34 - Informations sur les transactions avec les parties liées	169
Note 35 - Instruments financiers	170
Note 36 - Informations sectorielles consolidées (par nature d'activité)	171
Note 37 - Formation du résultat consolidé	173
Note 38 - Variation des capitaux propres consolidés	174

Informations financières sélectionnées

1 - Sur l'état de situation financière au 31 décembre 2009

	2009	2008	2007
Total de l'actif	736 501	680 543	645 394
Total des actifs non courants	295 062	269 020	246 237
Total des actifs non courants détenus en vue de la vente	2 967	-	-
Total des capitaux propres - part du Groupe -	239 093	218 222	208 451
Intérêts minoritaires	32 148	29 665	26 019
Dividende par action	1,80	1,80	2,20
Endettement financier net	119 893	124 994	111 297
Ratio d'endettement financier	44,20%	50,42%	47,47%

2 - Sur l'état du résultat global au 31 décembre 2009

	2009	2008	2007	
Chiffre d'Affaires	910 764	948 028	927 580	
Résultat opérationnel courant	38 151	50 466	52 351	
Taux de marge opérationnelle courante	4,19	5,32	5,64	
Résultat opérationnel	42 203	50 839	53 922	
Résultat net de la période lié aux activités poursuivies	28 391	28 884	33 328	
Résultat net de l'exercice :				
	Part du Groupe	24 767	24 649	29 641
	Intérêts minoritaires	3 624	4 235	3 687
Résultat net par action	7,45	7,35	8,80	
Résultat net dilué par action	7,43	7,29	8,66	

Etat de situation financière

(en milliers d'euros)

		Au 31 Décembre		
		2009	2008	2007
		Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
notes				
ACTIF NON COURANT		295 062	269 020	246 237
Ecart d'acquisition	04	42 098	37 732	32 403
Autres immobilisations incorporelles	05	2 178	2 267	1 973
Immobilisations corporelles	06	209 037	203 049	184 664
Titres mis en équivalence	07	29 162	15 861	10 908
Titres de sociétés non consolidées	08	6 668	6 148	11 759
Autres actifs immobilisés	09	2 994	1 674	4 313
Impôts différés actifs	16	2 925	2 289	217
ACTIF COURANT		438 472	411 523	399 157
Stocks de marchandises	10	157 150	159 740	159 600
Clients et comptes rattachés	11	151 369	159 821	146 930
Autres créances	12	56 240	42 101	53 014
Disponibilités et équivalents de trésorerie	13	73 713	49 861	39 613
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	06	2 967		
TOTAL DE L'ACTIF		736 501	680 543	645 394
		Au 31 Décembre		
		2009	2008	2007
			*	*
notes				
CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES		271 241	247 887	234 470
Capitaux propres - part du Groupe	14	239 093	218 222	208 451
Intérêts minoritaires	14	32 148	29 665	26 019
DETTES NON COURANTES		142 276	138 990	115 627
Provisions	15	7 605	7 255	6 784
Impôts différés passifs	16	9 596	9 066	7 343
Dettes financières à long terme	17	125 075	122 669	101 500
DETTES COURANTES		322 984	293 666	295 297
Provisions	15	2 043	1 759	2 064
Fournisseurs et comptes rattachés	18	195 610	181 165	181 033
Dettes financières à court terme	17	68 531	52 186	49 410
Autres dettes	19	56 800	58 556	62 790
TOTAL DU PASSIF		736 501	680 543	645 394

* En 2008 et 2007, les provisions ont été retraitées de l'impact IFRIC 13 lié au programme de fidélisation clients. Conformément à IAS 8, le changement de méthode de comptabilisation a été effectué rétrospectivement.

Etat du résultat global

(en milliers d'euros)

	notes	Exercices		
		2009	2008	2007
CHIFFRE D'AFFAIRES	20	910 764	948 028	927 580
Autres produits de l'activité		29	2	25
Achats et variation de stock		639 611	668 547	661 846
Charges de personnel	21	133 519	131 431	125 839
Charges externes	22	60 432	60 655	55 848
Impôts et taxes		14 560	13 462	13 504
Dotations aux amortissements		23 557	22 853	22 170
Dotations aux provisions et dépréciations	23	3 706	4 942	355
Autres produits et charges de l'exploitation	24	2 743	4 326	4 308
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		38 151	50 466	52 351
Taux de marge opérationnelle courante		4,19	5,32	5,64
Autres produits et charges opérationnels	27	4 052	373	1 571
RESULTAT OPERATIONNEL		42 203	50 839	53 922
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	25	189	439	1 033
Coût de l'endettement financier brut	26	5 048	7 742	7 423
Coût de l'endettement financier net		4 859	7 303	6 390
Autres produits et charges financiers	28	1 848	684	961
RESULTAT FINANCIER	29	-3 011	-6 619	-5 429
Charges d'impôt	30	12 599	15 899	17 216
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	31	1 798	563	2 051
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTEGÉES (1)		28 391	28 884	33 328
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL				
Actifs financiers disponibles à la vente		554	-5 604	2 430
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global		-9	93	-41
Autres éléments du résultat global nets d'impôts		545	-5 511	2 389
RESULTAT GLOBAL TOTAL ANNUEL (2)		28 936	23 373	35 717
(1) Résultat net des sociétés intégrées attribuable				
Aux propriétaires de la société mère		24 767	24 649	29 641
Aux intérêts minoritaires		3 624	4 235	3 687
Résultat de l'exercice		28 391	28 884	33 328
(2) Résultat global total annuel attribuable				
Aux propriétaires de la société mère		25 311	19 141	32 030
Aux intérêts minoritaires		3 625	4 232	3 687
Résultat de l'exercice		28 936	23 373	35 717
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		3 326 236	3 351 562	3 367 034
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		3 331 527	3 381 970	3 422 606
Résultat par action	32	7,45	7,35	8,80
Résultat dilué par action	32	7,43	7,29	8,66

* Conformément à IAS 8, l'Etat du Résultat Global a été retraité du changement de méthode de comptabilisation du programme de fidélisation clients pour les années 2008 et 2007. L'Etat du Résultat Global n'a pas été affecté par ce changement.

Compte de résultat des sociétés intégrées

(en milliers d'euros)

	Exercices								
	2009	%	2008	%	% de variation	2007	%		
	SUR C.A.		*	SUR C.A.		2009 / 2008	*	SUR C.A.	
CHIFFRE D'AFFAIRES	910 764		948 028		-3,93	927 580			
Autres produits de l'activité	29		2			25			
Achats et variation de stock	639 611	70,23	668 547	70,52	-4,33	661 846	71,35		
Charges de personnel	133 519	14,66	131 431	13,86	1,59	125 839	13,57		
Charges externes	60 432	6,64	60 655	6,40	-0,37	55 848	6,02		
Impôts et taxes	14 560	1,60	13 462	1,42	8,16	13 504	1,46		
Dotations aux amortissements	23 557	2,59	22 853	2,41	3,08	22 170	2,39		
Dotations aux provisions et dépréciations	3 706	0,41	4 942	0,52	-25,01	355	0,04		
Autres produits et charges de l'exploitation courante	2 743	0,30	4 326	0,46	-36,59	4 308	0,46		
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	38 151	4,19	50 466	5,32	-24,40	52 351	5,64		
Taux de marge opérationnelle courante	4,19		5,32			5,64			
Bricolage	7 604	0,84	6 259	0,66	21,49	6 875	0,74		
Négoce	30 547	3,35	44 207	4,66	-30,90	45 476	4,90		
Autres produits et charges opérationnels	4 052	0,44	373	0,04	-	1 571	0,17		
RESULTAT OPERATIONNEL	42 203	4,63	50 839	5,36	-16,99	53 922	5,81		
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	189	0,02	439	0,05	-56,95	1 033	0,11		
Coût de l'endettement financier brut	5 048	0,55	7 742	0,82	-34,80	7 423	0,80		
Coût de l'endettement financier net	4 859	0,53	7 303	0,77	-33,47	6 390	0,69		
Autres produits et charges financiers	1 848	0,20	684	0,07	170,18	961	0,10		
RESULTAT FINANCIER	-3 011	-0,33	-6 619	-0,70	-54,51	-5 429	-0,59		
Charges d'impôt	12 599	1,38	15 899	1,68	-20,76	17 216	1,86		
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 798	0,20	563	0,06	219,36	2 051	0,22		
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	28 391	3,12	28 884	3,05	-1,71	33 328	3,59		

* Conformément à IAS 8, le compte de résultat des sociétés intégrées a été retraité du changement de méthode de comptabilisation du programme de fidélisation clients pour les années 2008 et 2007.

Le compte de résultat des sociétés intégrées n'a pas été affecté par ce changement.

	% DE REPARTITION DU CA PAR ACTIVITE			% DE REPARTITION DU ROC PAR ACTIVITE		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Négoce	81,12	81,95	81,01	80,07	87,60	86,87
Bricolage	18,88	18,05	18,99	19,93	12,40	13,13
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	Exercices		
	2009	2008	2007
Résultat net - part du Groupe -	24 767	24 649	29 641
Part revenant aux minoritaires	3 624	4 235	3 687
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence nette des dividendes reçus	-370	-42	-1 590
Amortissements et provisions	23 383	24 054	22 804
Variation des impôts différés	-39	-1 219	-137
Résultat sur cessions d'actifs	-3 675	-483	-1 637
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	0	592	
Charges liées au stock-options	148	217	400
Capacité d'autofinancement	47 838	52 003	53 168
Variation du besoin en fonds de roulement	18 213	-5 709	-32 240
Flux de trésorerie généré par l'activité	66 051	46 294	20 928
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-29 784	-39 445	-34 767
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7 098	3 871	7 303
Acquisitions ou cessions de titres de participations	-15 067	-20 535	-4 230
Acquisitions d'immobilisations financières	-644	-152	-1 012
Diminution d'immobilisations financières	474	3 739	50
Trésorerie nette apportée ou cédée par les filiales	-12 949	1 301	536
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-50 872	-51 221	-32 120
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-6 093	-7 435	-6 038
Dividendes sur actions auto-détenues	117	14	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-803	-533	-401
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-1 428	-521	-467
Augmentation de capital en numéraire	1 935	563	0
Emission d'emprunts	50 494	78 751	25 561
Remboursements d'emprunts	-40 441	-45 709	-41 803
Autocontrôle	-545	-2 631	-32
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	3 236	22 499	-23 180
Augmentation ou diminution de la trésorerie	18 415	17 572	-34 373
Disponibilités et équivalents de trésorerie à l'ouverture	41 032	23 460	57 833
Disponibilités et équivalents de trésorerie à la clôture	59 447	41 032	23 460

Détails complémentaires du Tableau consolidé des flux de trésorerie

	Exercices		
	2009	2008	2007
Variation des stocks	18 826	5 743	-16 832
Variation des créances clients et autres débiteurs	11 613	6 881	-10 768
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-11 893	-18 188	-4 626
Intérêts courus non échus	-333	-145	-14
Variation du besoin en fonds de roulement	18 213	-5 709	-32 240
Acquisition de titres de participation	-15 067	-20 535	-4 689
Cession de titres de participation			459
Trésorerie nette apportée par les filiales entrantes dans le périmètre	-12 949	1 301	821
Trésorerie nette cédée par les filiales sortantes du périmètre			-285
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements financiers	-28 016	-19 234	-3 694
Acquisition d'immobilisations incorporelles brutes	-846	-920	-917
Acquisition d'immobilisations corporelles brutes	-29 337	-42 122	-31 027
Variation des créances sur cessions d'immobilisations	855	2 763	-2 706
Variation des dettes fournisseurs d'immobilisations	-456	834	-117
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-29 784	-39 445	-34 767

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Capital	Primes	Ecart de réévaluation	Réserves consolidées	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Situation à la clôture du 31.12.2006	3 373	39 574	241	110 985	4 486	23 405	182 064	22 662	204 726
Changement de méthode				-888		888			
Inscription en réserves du résultat 2006				24 293		-24 293	0		
Résultat consolidé de l'exercice 2007						28 854	28 854	3 687	32 541
Distributions effectuées				-6 038			-6 038	-401	-6 439
Retraitement des stocks options				1 181			1 181	6	1 187
Impact des actions auto-détenues				-32			-32		-32
Ajustement de juste valeur des titres					2 429		2 429	1	2 430
Variation du % d'intérêts								64	64
Autres mouvements				-7			-7		-7
Situation à la clôture du 31.12.2007	3 373	39 574	241	129 494	6 915	28 854	208 451	26 019	234 470
Changement de méthode				-787		787			
Inscription en réserves du résultat 2007				29 641		-29 641	0		
Résultat consolidé de l'exercice 2008						24 649	24 649	4 235	28 884
Augmentation de capital	15	548					563		563
Distributions effectuées				-7 420			-7 420	-533	-7 953
Retraitement des stocks options				211			211	6	217
Impact des actions auto-détenues				-2 631			-2 631		-2 631
Ajustement de juste valeur des titres					-5 600		-5 600	-4	-5 604
Variation du % d'intérêts								-52	-52
Autres mouvements		2 159	65	-2 225			-1	-6	-7
Situation à la clôture du 31.12.2008	3 388	42 281	306	146 283	1 315	24 649	218 222	29 665	247 887
Inscription en réserves du résultat 2008				24 649		-24 649	0		
Résultat consolidé de l'exercice 2009						24 767	24 767	3 624	28 391
Augmentation de capital	54	1 881					1 935		1 935
Distributions effectuées				-5 976			-5 976	-803	-6 779
Retraitement des stocks options				143			143	5	148
Impact des actions auto-détenues				-545			-545		-545
Ajustement de juste valeur des titres					553		553	1	554
Variation du % d'intérêts								-344	-344
Autres mouvements				-6			-6		-6
Situation à la clôture du 31.12.2009	3 442	44 162	306	164 548	1 868	24 767	239 093	32 148	271 241

Annexe aux comptes consolidés

Notes aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe Samse pour l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Directoire du 24 mars 2010, examinés par le Conseil de Surveillance du 30 mars 2010 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 27 mai 2010.

Note 1 - Principes comptables

Application des normes, règlements et interprétations des normes

Les états financiers consolidés du Groupe Samse sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2009.

Le référentiel IFRS comprend les Normes IFRS, les Normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2009.

Les états financiers consolidés du Groupe Samse ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

Les nouveaux textes publiés en 2009 et appliqués dans les états financiers consolidés 2009 du Groupe sont repris ci-après.

Les normes et les interprétations publiées en 2009 et non applicables de manière obligatoire en 2009 sont indiquées ci-après.

Nouvelles normes et interprétations applicables en 2009

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

Les nouveaux textes applicables de façon obligatoire pour les exercices ouverts au 1^{er} janvier 2009 sont les suivants :

. IAS 1 révisée - présentation des états financiers -

L'état du résultat global est présenté comme un état financier unique incluant le compte de résultat.

. IFRS 8 - information sectorielle -

Cette Norme requiert que l'information par secteurs opérationnels soit présentée sur la même base que celle utilisée par la Direction Générale pour les suivis internes de gestion.

Les informations sectorielles (distinction négoce / bricolage) reflètent les informations fournies à la direction générale, et les comparatifs ont été mis à jour.

Le compte de résultat consolidé n'est pas affecté par l'application de cette Norme.

. IFRIC 13 - programme de fidélisation des clients -

Les programmes de fidélisation des clients sont constitués par des points qui leur sont consentis en vue d'obtenir des rabais sur des achats ultérieurs.

Pour une vente qui est assortie de points donnant des avantages au client sur un achat ultérieur, la reconnaissance de la fraction de Chiffre d'Affaires correspondant aux points accordés au client est différée jusqu'à l'obtention par le client de l'avantage.

Les points attribués à des clients en vue de les fidéliser donnent lieu à la comptabilisation d'un produit constaté d'avance à la hauteur de la juste valeur des points attribués. Lorsque que le client obtient l'avantage, le produit constaté d'avance est enregistré en résultat.

Le changement de méthode de comptabilisation a été effectué, sans incidence sur le résultat (cf page suivante).

. IAS 23 révisée - coûts d'emprunts -

Cette Norme exige désormais l'incorporation au coût de certains actifs des coûts d'emprunt encourus pendant la période nécessaire à ce qu'ils soient mis en état d'être utilisés. Le Groupe n'est pas affecté par cette Norme.

Nouvelles normes et interprétations d'application ultérieure

Les révisions de Normes, nouvelles Normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2009 :

- interprétation IFRIC 11, IFRS 2 - actions propres et transactions intra-groupe.
- amendement IAS 1 / IAS 32 - instruments remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation.
- IFRIC 14 / IAS 19 - plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, exigence de financement minimal et leur interaction.

Ces nouveaux textes n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe n'a appliqué aucune Norme ou interprétation par anticipation dont notamment IFRS 3 révisé.

Les changements de méthode et présentation ont été réalisés de manière rétrospective selon IAS 8.

Impact du changement de méthode de comptabilisation - IFRIC 13 -
sur l'Etat de la Situation Financière et sur l'Etat du Résultat Global

	Montants publiés	Montants retraités	Impact
Etat de Situation Financière au 31 décembre 2008			
Provisions	4 330	1 759	-2 571
Autres dettes (produits constatés d'avance)	55 985	58 556	2 571
Impact Global			Néant
Etat du Résultat Global au 31 décembre 2008			
Chiffre d'Affaires	947 570	948 028	458
Dotations aux provisions et dépréciations	4 484	4 942	458
Impact Global			Néant
	Montants publiés	Montants retraités	Impact
Etat de Situation Financière au 31 décembre 2007			
Provisions	5 088	2 064	-3 024
Autres dettes (produits constatés d'avance)	59 766	62 790	3 024
Impact Global			Néant
Etat du Résultat Global au 31 décembre 2007			
Chiffre d'Affaires	927 592	927 580	-12
Dotations aux provisions et dépréciations	367	355	-12
Impact Global			Néant

Bases d'évaluation

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur juste valeur.

Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers implique que la Direction Générale du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et passifs du bilan consolidé, sur les charges et produits du compte de résultat ou sur les engagements de l'exercice.

Les hypothèses retenues concernent notamment :

- L'évaluation des engagements de retraite
- L'estimation des provisions pour risques et charges dont principalement les provisions pour garanties données aux clients
- L'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles
- La valeur de réalisation des stocks et des créances
- L'évaluation des paiements fondés sur des actions.

Périmètre et méthodes de consolidation

Périmètre

Les états financiers consolidés du Groupe Samse comprennent les comptes de la société Samse (maison mère) et de toutes ses filiales détenues majoritairement directement ou indirectement, les filiales détenues conjointement ainsi que les sociétés sous influence notable.

Le périmètre de consolidation du Groupe, ainsi que son évolution au cours de l'année 2009, sont présentés en note 2.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Le contrôle est présumé lorsque le Groupe détient plus de 50 % des droits de vote, a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise ou le pouvoir de nommer (ou de révoquer) la majorité des membres du conseil d'administration (ou de l'organe de direction équivalent) ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de cet organe, lorsque le contrôle est exercé par le conseil d'administration.

Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, les sociétés concernées font l'objet d'une mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus ou en fonction du pouvoir de décision détenu.

En cas de contrôle conjoint, les sociétés dans lesquelles est détenue une participation, font l'objet d'une intégration proportionnelle.

Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en capitaux propres.

Engagements de rachat de minoritaires

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, ces options sont considérées en substance comme des contrats fermes d'achats/ventes avec différé de paiement. Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition.

Transactions internes

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis. Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Ecart d'acquisition

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date d'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition, y compris les frais directement attribuables par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis, est comptabilisé en écart d'acquisition.

Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est directement affectée en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition positif n'étant pas amorti mais soumis à un test de dépréciation, il est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur (cf méthode concernant les dépréciations). Ces tests sont réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier.

De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan "Titres mis en équivalence".

Impôts

La rubrique "charges d'impôts" sur le compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. Les impôts différés sont comptabilisés dans les capitaux propres lorsqu'ils proviennent d'éléments imputés en capitaux. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs (analyse bilancielle).

Les actifs et passifs d'impôts différés doivent être évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif et passif d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles respectivement déductibles et imposables.

L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou moins values reportables est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les déficits fiscaux suivent le régime fiscal des sociétés françaises et sont donc indéfiniment reportables.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe. Ce coût comprend tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation de ces incorporels ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Il est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les marques et les logiciels acquis.

Les marques déposées ou acquises ont une durée d'utilité indéfinie car elles n'ont pas vocation à être cédées ou remplacées par une autre marque du Groupe. A ce titre, elles ne sont pas amorties.

Les logiciels créés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur trois années. Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisés au moins à la clôture de chaque exercice. Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directement attribuables à sa création ou son acquisition et au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Les intérêts des emprunts relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Ils ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, en tant que "produits différés" et réparties systématiquement au compte de résultat, sur les exercices nécessaires à les rattacher aux coûts qu'elles sont supposées compenser.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants identifiés et de leurs durées d'utilité effectives.

Constructions et aménagements selon les différents composants retenus (1)	8 - 30 ans
Matériels et outillages industriels	5 - 8 ans
Matériels de transport	5 - 8 ans
Agencements et aménagements mobiliers	6 - 10 ans
Matériel de bureau	3 - 6 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

(1) Les différents composants retenus sont les suivants :

Structure plate-forme et bâtiment	30 ans
Toiture	20 ans
Second œuvre	10 ans
Chauffage / Climatisation / Electricité	10 ans
Enrobés et clôture	8 ans

Le Groupe a retenu la valeur résiduelle pour deux catégories d'immobilisations corporelles : les matériels de manutention et les matériels de transport. Ces actifs sont destinés à être remplacés au terme de leur durée d'utilité, mais conservent une valeur de marché.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues au moins à chaque fin de période annuelle.

Le cas échéant, l'incidence des modifications de ceux-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les gains et pertes de cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable.

Ils sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne autres produits et charges de l'exploitation courante en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions de matériels de l'exploitation courante ; sur la ligne autres produits et charges opérationnels en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions d'ensemble immobilier.

Dépréciation des actifs immobilisés hors financiers

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation sur la valeur des actifs suivants : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Le déclenchement d'un test de dépréciation est réalisé généralement lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence notamment par une perte d'exploitation non conjoncturelle.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Le test de dépréciation est effectué une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il ait pu se déprécier.

Pour réaliser le test, l'écart d'acquisition est affecté à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou à un groupement d'UGT.

Le Groupe répartit ses activités en 2 segments de reporting (bricolage et négoce), chaque segment regroupe plusieurs UGT.

L'UGT correspond au site physique d'un magasin ou d'une agence ou d'un ensemble de magasins ou agences si ces derniers se situent sur la même zone géographique, ne présentant pas de risque de compensation de perte de valeur.

La méthode consiste à comparer la valeur nette comptable de l'unité ou du groupe d'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté, avec sa valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs et de la rentabilité attendue de l'actif attaché à l'unité ou groupe d'unités.

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, si la valeur de marché n'est pas corroborée par des transactions récentes similaires.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés hors frais financiers à partir des projections sur une durée de 7 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital du Groupe, s'élevant à 8,12 % pour 2009 ajusté d'une prime de risque en fonction de l'activité. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles (de l'ordre de 1 % en général sauf cas spécifique).

Les dépréciations constatées sur les écarts d'acquisition revêtent un caractère irréversible et ne font donc pas l'objet d'une reprise de provision en résultat. Elles figurent sous la rubrique dépréciation des écarts d'acquisition du compte de résultat opérationnel.

Dépréciations des autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.

Le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Les pertes et reprises de perte de valeur sont comptabilisées en dotations exceptionnelles et viennent affecter le résultat opérationnel courant.

Pour les immobilisations corporelles, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles pour la valeur déterminée au contrat. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les immobilisations ainsi constatées sont amorties sur la plus courte période entre la durée d'utilité (selon les mêmes critères retenus par le Groupe pour ses propres immobilisations) et la durée des contrats.

Les paiements effectués au regard des contrats de locations simples sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs non courants destinés à être vendus sont les actifs qui seront réalisés au travers de leur cession et non de leur utilisation. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant.

Aucun amortissement n'est ensuite pratiqué.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve.

Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs et les autres créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement inférieures à trois mois.

Les créances clients font l'objet de dépréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Païement en actions

Les plans d'options de souscription d'actions sont valorisés selon le modèle Black et Scholes et sont enregistrés en charge de personnel au compte de résultat sur les périodes d'acquisition des droits relatifs à ces plans.

Instrument financiers

Actifs financiers

La désignation et le classement des actifs financiers sont réalisés lors de la comptabilisation initiale et sont revus à chaque date de clôture.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les actifs financiers à la date à laquelle le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de tels actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts directs de transactions lorsque ces actifs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

A chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication objective de dépréciation. Par exemple, une baisse prolongée ou significative de la juste valeur en dessous du coût d'un actif financier est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation.

Le Groupe gère plusieurs catégories d'instruments financiers et leurs classements dépendent de la finalité de chaque acquisition.

Ces catégories sont détaillées comme suit :

1/ Placements détenus jusqu'à leur échéance : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Ils sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

2/ Prêts et créances : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements ainsi que les prêts.

Les créances clients, ayant une échéance de moins de 12 mois à la date d'arrêté des comptes, sont présentées en actifs courants sous la rubrique "clients et comptes rattachés".

Les créances sur participations, prêts et dépôts et cautionnements ayant une échéance de plus de 12 mois à la date d'arrêté des comptes sont présentés en actifs non courants sous la rubrique autres actifs immobilisés.

3/ Actifs financiers en juste valeur par résultat : il s'agit d'actifs financiers dont le Groupe a, dès l'origine, une intention de revente à court terme.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique "autres produits et charges financières" dans la période au cours de laquelle elles interviennent.

Cette catégorie regroupe les instruments dérivés de taux que le Groupe Samse utilise dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts qui peuvent intervenir dans le cadre des opérations courantes.

4/ Actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés, n'appartenant pas aux autres catégories.

Cette catégorie inclut les participations dans des sociétés cotées ou non, autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence et les joint-ventures, que la direction a l'intention de conserver à long terme.

Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique autres actifs financiers immobilisés.

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans la période au cours de laquelle elles interviennent, à l'exception des pertes de valeur relatives aux instruments de dettes.

Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat. En cas d'appréciation ultérieure de la valeur d'action classée en actifs disponibles à la vente, les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en compte de résultat. En revanche, toute appréciation ultérieure de la valeur d'instruments de dettes classés parmi les actifs disponibles à la vente est comptabilisée en résultat.

Lorsque le Groupe est en droit de recevoir un paiement, les produits d'intérêts ou les dividendes liés aux instruments de capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat à la rubrique "produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie".

Opérations de couverture

Les critères de comptabilité de couverture n'étant pas appliqués par le Groupe, les instruments financiers dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture énoncés par l'IAS 39.

Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Les dettes financières à long terme comprennent la part des emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses dont le terme est supérieur à un an.

Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit, des autres dettes financières ainsi que les concours bancaires et autres dettes à court terme.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

L'utilisation d'hypothèses peut amener la direction du Groupe à procéder à certaines estimations qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les montants évalués et présentés des actifs et passifs financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés et lorsque le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs. Par ailleurs, si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété, les actifs financiers sont décomptabilisés dès lors que le contrôle n'est pas conservé.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont levées, annulées ou éteintes.

Equivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués par les valeurs mobilières de placement qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, par les comptes bancaires et les soldes de caisse.

Actions propres

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de cession de ces titres totalement ou partiellement, le résultat de cession est imputé directement dans les capitaux propres et ne contribue donc pas au résultat.

Provisions

Une provision pour risques ou charges est constituée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers identifié dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que cela se traduira par une sortie de ressources.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est-à-dire la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes.

L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter les effets de l'écoulement du temps est comptabilisée en produits financiers ou charges financières.

Engagements de retraite et assimilés

Au sein du Groupe, les engagements de retraite regroupent les indemnités de fin de carrière du personnel en activité. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte d'hypothèses d'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, de l'évolution des salaires. Une actualisation des sommes à verser et un coefficient d'actualisation financière des paiements futurs sont appliqués. Les engagements sont intégralement provisionnés.

Les écarts actuariels sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

Cartes de fidélité

Dans les magasins de bricolage, une provision pour garantie donnée au client est calculée sur la base de points acquis lors de ses achats successifs.

Dès que les points acquis sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.

Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau (cf note 15.4), et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Litiges

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de natures diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont évalués net des retours, remises et avantages commerciaux consentis dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de marchandises et diverses prestations liées à la vente.

Les autres produits de l'activité comprennent divers produits de gestion courante.

Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des charges de l'exploitation courante y compris les dépréciations de l'actif immobilier et les dépréciations des écarts d'acquisition directement liés à l'exploitation et affectés par UGT.

Les autres charges ou produits opérationnels dont notamment les éléments de cessions d'actifs qui entrent dans le cycle de l'exploitation courante à proprement parler concourent également à la détermination du résultat opérationnel courant.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges autres que financiers, ainsi que les éléments de cession d'éléments d'actifs immobiliers.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels prennent en compte les plus et moins values liées à la cession d'ensemble immobilier et tout élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture du résultat opérationnel courant.

Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie, le coût de l'endettement financier brut ainsi que divers charges et produits.

Les escomptes de règlements obtenus des fournisseurs ne figurent plus en résultat financier ; ils concourent dorénavant à la détermination du coût d'achat net des marchandises.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la même base de résultat net en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs (plan d'options sur actions).

La méthode utilisée est celle du rachat d'actions au prix de marché. Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du Groupe sont respectivement le "secteur d'activité" et le "secteur géographique".

L'activité du Groupe s'articule autour de deux pôles, le négoce de matériaux de construction et le bricolage sur un même secteur géographique.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles.

Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent ni les impôts différés, ni les autres participations, créances et autres actifs financiers non courants.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

Estimations

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la direction du Groupe est amenée à exercer fréquemment son jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains postes des états financiers. La probabilité de réalisation d'événements futurs est aussi appréciée. Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les provisions, les engagements de retraite, les impôts différés, les dépréciations d'actifs et la valorisation des paiements en actions.

Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses.

Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

Conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de l'exercice 2009 :

Le contexte de la crise actuelle n'a pas conduit le Groupe à des modifications d'hypothèses habituellement retenues pour élaborer les différentes estimations.

Une vigilance accrue a été portée sur les éventuelles défaillances des clients dont l'insolvabilité est perceptible, et les retards de paiement font l'objet d'une surveillance toute particulière.

La baisse du niveau d'activité a été prise en compte, notamment dans la détermination des budgets 2010, sans pour autant que les incertitudes du marché conduisent à constater d'éventuelles dépréciations d'actif.

Le rythme des investissements prévus pourra être ralenti en fonction de la réalité du marché au cours de l'exercice 2010.

Au niveau de la situation financière du Groupe, la gestion de trésorerie est spécialement pilotée à court terme avec la mise en place d'un système de veille sur la solvabilité des clients, et la mise en œuvre de leviers d'amélioration du BFR.

Cette amélioration portera notamment sur des actions ciblées sur les stocks de marchandises déjà mises en place sur 2008 et 2009 et sur les approvisionnements de la plate-forme logistique.

Traitement comptable de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

La réforme de la taxe professionnelle a conduit le Groupe à s'interroger sur la qualification de la CVAE dans les comptes consolidés à partir de l'année 2010.

Après analyse de la détermination du Résultat Opérationnel de chaque Unité Génératrice de trésorerie, le Groupe a porté son choix de comptabilisation de la CVAE en charges opérationnelles.

La mesure de la performance de chaque UGT prendra donc en compte l'intégralité de la Contribution Economique Territoriale (CET).

Le Groupe considère que la CET ne sera pas substantiellement différente de la taxe professionnelle.

Norme IAS 12, Impôt sur le résultat :

La qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat n'étant pas retenu, aucun impôt différé n'a été constaté dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2009.

Note 2 - Périmètre de consolidation et évolution au cours de l'année

Périmètre de consolidation

SAMSE

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

	Sociétés détenues			2009		2008		Secteur d'Activité	Evènements de l'année
	*	C	I	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts		
- A - INTEGRATION GLOBALE	D	C	I						
SAS LA BOITE A OUTILS				92,01	91,99	91,96	91,92	bricolage	acquisition complémentaire de titres
SA ETS RENE DE VEYLE	x			99,94	99,94	99,93	99,93	négoce	acquisition complémentaire de titres
SA CHRISTAUD	x			90,64	90,64	90,62	90,62	négoce	acquisition complémentaire de titres
SA REMAT	x			99,38	99,38	98,66	98,66	négoce	acquisition complémentaire de titres
SA TC-HP			x	99,94	91,94	99,93	91,85	bricolage	acquisition complémentaire de titres
SA BOIS MAURIS ODDOS	x			100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	acquisition complémentaire de titres
SAS LOG-EAU			x	99,83	90,49	99,80	90,44	négoce	acquisition complémentaire de titres
SAS CELESTIN MATERIAUX			x	97,11	88,02	96,79	87,71	négoce	acquisition complémentaire de titres
SAS BLANC MATERIAUX	x			77,50	77,50	77,50	77,50	négoce	
SARL BJD			x			100,00	91,92	bricolage	TUP au 23.03.2009
SAS LAUDIS			x	55,00	49,85	55,00	49,84	négoce	variation du % d'intérêts
SAS BTP DISTRIBUTION		x	x	54,68	54,67	54,68	54,67	négoce	
GRUPE SC INV (1)	x			55,00	55,00	55,00	55,00	négoce	
SAS DES IDEES			x	98,40	90,52	98,40	90,45	bricolage	variation du % d'intérêts
SASU SGAC	x					100,00	100,00	négoce	TUP au 01.01.2009
SAS BRICOLAGE BOIS DU VERNE			x	60,00	55,19	60,00	55,15	bricolage	variation du % d'intérêts
SASU E- MAT	x			100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS	x			74,90	74,90	74,90	74,90	négoce	
SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES			x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
SARL SCIERIES ET SECHOIRS DU DAUPHINE			x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
SARL DAUPHINOISE DE TRANSPORT			x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
SARL SCIERIE JOURDAN			x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
SCI SAONE		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
SCI LE BOURG		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
SCI VALMAR		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
SCI PORTE DE SAVOIE		x		100,00	97,32	100,00	97,29	négoce	variation du % d'intérêts
SCI DU VIEUX PORT		x		100,00	99,99	100,00	99,99	négoce	
SCI CELESTIN CHASSIEU		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
SCI CHARPIEU		x		100,00	99,94	100,00	99,93	négoce	variation du % d'intérêts
SCI DUNOYER DUMONT	x					100,00	100,00	négoce	TUP au 01.07.2009
SCI DU ROUSSILLON		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
SCI LE MAS	x			100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
SCI BRANLY			x	60,00	60,00	60,00	60,00	négoce	
SARL GET ELECTRIC	x			100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
SCI LA REGLE	x			100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
SASU QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE	x					100,00	100,00	négoce	TUP au 01.01.2009
SASU EXPOTEO				100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
SAS TRANSPORTS SCHWARTZ JEAN CLAUDE		x		75,00	41,00	75,00	41,00	négoce	
SAS TS HABITAT		x		100,00	91,99	100,00	91,92	bricolage	variation du % d'intérêts
SCI LE MAS DU PLAN		x				100,00	91,92	bricolage	TUP au 23.03.2009
SA FRANCHEVILLE MATERIAUX		x		99,98	99,96	99,98	99,96	négoce	
SAS SOVIME FERMETURES			x	100,00	99,38	100,00	98,66	négoce	variation du % d'intérêts
SAS FDE	x			80,00	80,00			négoce	acquisition complémentaire de titres
SAS M+ MATERIAUX			x	100,00	80,00			négoce	
SCI LES ARTISANS	x			60,00	60,00			négoce	entrée dans le périmètre
- B - INTEGRATION PROPORTIONNELLE									
SAS BOURG MATERIAUX	x			50,00	50,00	50,00	50,00	négoce	
SAS MAT APPRO	x			50,00	50,00	50,00	50,00	négoce	
SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT			x	50,00	46,00	50,00	45,96	bricolage	variation du % d'intérêts
SARL COMPTOIR FROMENT			x	50,00	46,00	50,00	45,96	bricolage	variation du % d'intérêts
SCI LES BAMBOUS	x					50,00	50,00	négoce	sortie du périmètre
- C - MISE EN EQUIVALENCE									
SAS MATERIAUX SIMC	x			44,99	44,99	44,99	44,99	négoce	
SAS DEGUERRY SAMSE	x			35,07	35,07	35,07	35,07	négoce	
SCI LE CARREAU			x	20,00	18,40	20,00	18,38	bricolage	variation du % d'intérêts
SCI ENTREPOT FROMENT			x	40,00	36,80	40,00	36,77	bricolage	variation du % d'intérêts
SCI CARREFOUR DE CHESNES			x	39,76	39,51	39,76	39,23	négoce	variation du % d'intérêts
SCI CHABER			x	40,00	36,80	40,00	36,77	bricolage	variation du % d'intérêts
SAS RG BRICOLAGE			x	39,98	36,78	39,98	36,75	bricolage	variation du % d'intérêts
SAS FDE (Groupe M+)	x					33,99	33,99	négoce	passage de MEQ à I.G
SARL LEADER CARRELAGES	x			30,00	30,00	30,00	30,00	négoce	
SAS DIDIER	x			25,00	25,00	25,00	25,00	négoce	
SAS PLATTARD (Groupe PLATTARD)	x			33,99	33,99			négoce	entrée dans le périmètre
SAS AMEO CONSTRUCTION			x	20,00	18,40			négoce	entrée dans le périmètre

L'acquisition complémentaire par Samse de titres des sociétés La Boite à Outils et Remat, entraîne automatiquement la variation du pourcentage d'intérêts des sociétés détenues indirectement ou conjointement par La Boite à Outils et Remat.

(1) Le périmètre du Groupe SC Inv au 31 décembre 2009 est le suivant :

	Sociétés détenues		2009	2008	Secteur d'Activité	Evènements de l'année	
	directement	indirectement ou conjointement	% de contrôle	% d'intérêts de contrôle			
- A - Intégration Globale							
SA DORAS	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SPRL BELPARMAT	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI DES MINES	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI DE LA BOUDEAUDE	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI IMMODOR	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI JURADOR	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI SABATIER	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI DES ESSARDS	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI DES ABATTOIRS	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI TETE AU LOUP	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI LA JONCTION	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI MONBOUTOT LA TOUR	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI DES CHENES	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI DU PETIT FORT	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI SAINT GEORGES	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI GUILLEMIER	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI LE PETIT BOUREY	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI LE VERNET	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI POUSSON COSNE	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SCI LOUIS PERGAUD	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SASU OUTIMAT B.T.P. *	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
SAS ETS ROGER CLEAU	x		100,00	55,00	100,00	55,00	négoce
- B - Mise en Equivalence							
SA DIJON BETON	x		23,30	12,81	23,30	12,81	négoce
SA BLAMAT	x		34,00	18,70	34,00	18,70	négoce
SCI ESPACE +	x		20,00	11,00	20,00	11,00	négoce

* Modification de la dénomination sociale de la SASU BEDIER MATERIAUX le 09 novembre 2009.

Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'année

Acquisition - entrée dans le périmètre -

	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice des Titres
PLATTARD (GROUPE)	01/04/2009	négoce	Mise en Equivalence	33,99%	SAMSE (Société mère)

Création - entrée dans le périmètre -

	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention	Société détentrice des Titres
AMEO CONSTRUCTION	29/10/2009	négoce	Mise en Equivalence	20,00%	LA BOITE A OUTILS
SCI LES ARTISANS	11/12/2009	négoce	Intégration Globale	60,00%	SAMSE (Société mère)

Modification significative du périmètre

FDE **Acquisition complémentaire de 13 940 titres par SAMSE - La quote part de capital détenu passe de 33,99% à 80,00%.**
Cette acquisition entraîne un changement de méthode de consolidation : passage de la mise en équivalence à l'intégration globale.

Autres modifications du périmètre

LA BOITE A OUTILS	Acquisition complémentaire de 346 titres par SAMSE - La quote part de capital détenu passe de 91,96% à 92,01%.
REMAT	Acquisition complémentaire de 39 titres par SAMSE - La quote part de capital détenu passe de 98,66% à 99,38%.
CHRISTAUD	Acquisition complémentaire de 50 titres par SAMSE - La quote part de capital détenu passe de 90,62% à 90,64%.
CELESTIN MATERIAUX	Acquisition complémentaire de 358 titres par CHRISTAUD - La quote part de capital détenu passe de 96,79% à 97,11%.
RENE DE VEYLE	Acquisition complémentaire de 1 titre par SAMSE - La quote part de capital détenu passe de 99,93% à 99,94%.
TC-HP	Acquisition complémentaire de 1 titre par la BOITE A OUTILS - La quote part de capital détenu passe de 99,93% à 99,94%.
LOG-EAU	Acquisition complémentaire de 1 titre par CHRISTAUD - La quote part de capital détenu passe de 99,80% à 99,83%.
BOIS MAURIS ODDOS	Acquisition complémentaire de 1 titre par SAMSE - La quote part de capital détenu reste inchangée.

Sorties du périmètre

LES BAMBOUS	Cession des 50 titres détenus
-------------	-------------------------------

Opérations de restructuration interne

Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés SGAC et QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE à la société SAMSE le 01.01.09.
Transmission Universelle de Patrimoine de la société BJD et de la SCI le MAS DU PLAN à la société LA BOITE A OUTILS le 23.03.09.
Transmission Universelle de Patrimoine de la SCI DUNOYER DUMONT à la société SAMSE le 01.07.09.

Entrées dans le périmètre de consolidation par acquisitions de titres

- Données en milliers d'euros -

SOCIETES	Montant de l'acquisition	Nombre de titres acquis	Secteur d'activité	Zone géographique	Méthode de consolidation retenue	Année 2009		% détenu	
						Chiffre d'affaires	Résultat net	contrôle	intérêts
						Données consolidées retraitées			
GROUPE PLATTARD	13 444	8 786	négoce	France	MEQ	103 030	2 958	33,99%	33,99%

Les impacts financiers liés au passage de la mise en équivalence à l'intégration globale des sociétés FDE et M+ MATERIAUX sont les suivants :

Actifs non courants	11 368 milliers d'euros
Actifs courants	31 607 milliers d'euros
Dettes non courantes	3 524 milliers d'euros
Dettes courantes	42 645 milliers d'euros

Ces impacts restent non significatifs au regard de l'ensemble du bilan consolidé du Groupe SAMSE.

L'analyse globale des modifications de périmètre montre qu'elles ne sont pas significatives au regard du bilan consolidé arrêté à la date du 31 décembre 2009.

En conséquence, le Groupe Samse ne communique pas d'information pro forma au sens du Règlement Européen n° 809/2004.

Une telle information doit être communiquée en cas de changement de périmètre intervenu pendant l'exercice en cours, correspondant à une ou plusieurs transactions ayant un impact total sur les comptes supérieur à 25 %.

Toutes les sociétés du Groupe Samse clôturent leur exercice social de 12 mois le 31 décembre de chaque année.

Les comptes consolidés du Groupe Samse, établis au 31 décembre 2009, regroupent les comptes des sociétés mentionnées ci-dessus et peuvent se résumer ainsi :

	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2008		Au 31 décembre 2007	
	France	Etranger (1)	France	Etranger (1)	France	Etranger (1)
Nombre de sociétés						
Société mère et sociétés consolidées par intégration globale	62	1	65	1	61	1
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle	4		5		6	
Sociétés consolidées par mise en équivalence	14		13		11	
sous - total	80	1	83	1	78	1
TOTAL	81		84		79	

(1) Société belge (Belpamat) détenue par la SA Doras

Société sans activité commerciale, non significative au niveau du Groupe Samse.

Evènements postérieurs à la clôture des comptes

- Acquisition par SAMSE de 100,00% de la société Matériaux des Alpes à Pontcharra (Isère) le 25 février 2010. Cette société exerce une activité d'achat vente de tous matériaux et matériels et outillages se rapportant au bâtiment et aux travaux publics.

- Le 23 mars 2010, les sociétés SAMSE et REDWOOD DEVELOPPEMENT ont décidé de proroger leur association en reportant la date de cession de la participation de 25,10% de la société ETS PIERRE HENRY et FILS détenue par REDWOOD DEVELOPPEMENT dans un délai de 5 ans au plus tard.

- Acquisition par DORAS de 100,00% de la société CSI Matériaux à Remiremont (Vosges) le 02 avril 2010. Cette société exerce une activité d'achat vente de matériaux de construction et d'articles de bricolage, d'outillage et décoration.

- Conformément au protocole signé en décembre 2009, Samse prendra, au cours du premier semestre 2010, une participation à hauteur de 49,99 % du capital de la société Sweetair France.

Cette société est devenue un acteur important en Isère, Savoie et Haute-Savoie pour la vente et l'installation de panneaux photovoltaïques. Ce partenariat est la première étape pour le Groupe Samse dans le développement de nouvelles activités : le solaire et les énergies renouvelables.

Principaux flux financiers entre la société-mère et ses filiales significatives (+ de 10 % du chiffre d'affaires)

Valeurs nettes consolidées	Au 31 décembre 2009				
	Sc inv	La Boîte à Outils	Autres filiales	Société Samse	Total consolidé
Actif immobilisé (y compris les écarts d'acquisition)	63 051	44 435	85 529	102 047	295 062
Endettement financier hors Groupe	36 546	6 079	37 540	113 441	193 606
Trésorerie au bilan	18 502	12 951	5 977	36 283	73 713
Flux de trésorerie liés à l'activité	6 901	10 364	15 753	33 033	66 051
Dividendes versés dans l'exercice et revenant à la société cotée Samse		2 094	4 798		6 892

Note 3 - Transition aux normes IFRS

En application du Règlement Européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, le Groupe Samse a établi ses états financiers consolidés à compter de l'exercice 2005 conformément aux Normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005, avec un comparatif au titre de l'exercice 2004.

La date du 1^{er} janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les retraitements liés aux Normes IFRS ont été effectués comme si elles avaient toujours été appliquées.

Conformément à la Norme IFRS 1, les exemptions facultatives suivantes ont été retenues :

· **IFRS 3 Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités.

· **IAS 16 Immobilisations corporelles**

Le Groupe n'a pas retenu la juste valeur en tant que coût présumé et a opté pour la méthode du coût historique amorti.

· **IFRS 2 Paiements en actions et assimilés**

Le Groupe a choisi d'appliquer cette Norme aux plans de stock-options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2005.

· **IAS 32/39 Instruments financiers**

Le Groupe a appliqué cette Norme à compter de l'exercice 2005. Cependant, les titres d'autocontrôle ont été retraités en diminution des capitaux propres.

Les retraitements IFRS pris en compte à la date de transition et détaillés dans les différentes notes du présent document sont les suivants :

· **IAS 1** Les états financiers ont été établis selon cette Norme qui modifie sensiblement la présentation générale des comptes.

· **IAS 2** Les stocks de marchandises étaient déjà évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Le Groupe inclut désormais dans le coût d'acquisition les frais d'escomptes obtenus pour paiement comptant.

· **IAS 12** Les impôts différés ont été pris en compte sur les ajustements réalisés à l'actif et au passif selon les critères définis par cette Norme.

· **IAS 16** Les immobilisations corporelles ont été retraitées selon la méthode du coût historique amorti.

IAS 17 Les contrats en vigueur dans le Groupe sont des contrats de location simple, à l'exception des contrats de location financement (leasing immobilier) qui étaient déjà retraités dans les comptes consolidés en normes françaises.

IAS 18 Le chiffre d'affaires du Groupe n'a pas été modifié par le changement de Norme.

IAS 19 Les engagements de retraites (IFC) sont pris en compte depuis l'exercice 1999. Les médailles du travail sont comptabilisées depuis l'exercice 2004.

IFRS 3 / IAS 36 Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis à compter du 1^{er} janvier 2004.

IAS 38 Les fonds commerciaux ont été reclassés en écarts d'acquisition. Les tests de perte de valeur ont été réalisés au niveau de chaque U.G.T (Unités Génératrices de Trésorerie). Un Goodwill négatif a été retraité en résultat.

IAS 40 Les immeubles de placement ont été retraités au coût historique amorti.

Note 4 - Ecarts d'acquisition

04.1. Evolution des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)		Ecarts d'acquisition
Valeur brute		
à l'ouverture de l'exercice		46 120
Augmentations/Acquisitions		25
Diminutions/Sorties		-
Mouvements de périmètre	Entrées	5 094
Mouvements de périmètre	Sorties	-
à la clôture de l'exercice		51 239
Amortissements/Dépréciations		
à l'ouverture de l'exercice		8 388
Dépréciation / pertes de valeur		753
Mouvements de périmètre	Sorties	-
Autres		-
à la clôture de l'exercice		9 141
Valeur nette		
à l'ouverture de l'exercice		37 732
à la clôture de l'exercice		42 098

Les écarts d'acquisition prennent en compte l'ensemble des fonds commerciaux d'origine, réévalués ou issus des écarts d'évaluation.

04.2. Détail des écarts d'acquisition à l'ouverture et à la clôture de l'exercice

		à		Mouvements			à	
		l'ouverture		augmentation	diminution	entrées/sorties du périmètre	dépréciation (1)	transfert titres MEQ
BOIS MAURIS ODDOS		149						149
SAMSE BMD	Société absorbée par SAMSE en 2004	88						88
REMAT		143	4					147
ROCH MATERIAUX	Société absorbée par SAMSE en 2002	167						167
SAM	Société absorbée par BENET en 2003	86						86
BENET	Société absorbée par SAMSE en 2004	1 599						1 599
SAMSE LECHENNE	Société absorbée par SAMSE en 2002	176						176
DORAS		11 786						11 786
LE MAS		19						19
BRANLY		5						5
LMC CHRISTAUD	Société absorbée par CHRISTAUD en 2002	10						10
CHRISTAUD			2					2
CELESTIN			9					9
LOG-EAU		91						91
TC-HP		237						237
ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT		176						176
EXPOTEO		269						269
LA BOITE A OUTILS		751	10			4		757
BLANC MATERIAUX		340						340
BLANC MATERIAUX	Rachat de minoritaires	16						16
DES IDEES		32				32		0
SGAC	Société tupée avec SAMSE en 2009	996						996
WELDIS	Société tupée avec LA BOITE A OUTILS en 2007	0						0
TS HABITAT		1 300						1 300
BRICO ALES	Société absorbée par COMPTOIR FROMENT en 2008	132						132
BRICOLAGE BOIS DU VERNE		954						954
HENRY		7 250						7 250
HENRY	Goodwill en cours	6 062						6 062
QPS	Société tupée avec SAMSE en 2009	931				681		250
TRANSPORTS SCHWARTZ		145						145
BOURG MATERIAUX		15						15
SAMSE		2 877				36		2 841
FRANCHEVILLE MATERIAUX		169						169
SOVIME FERMETURES		761						761
FDE (M+ MATERIAUX)			1 464				3 630	5 094
Total		37 732	1 489	0	0	753	3 630	42 098

(1) Pertes de valeur

. L'UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est définie dans le Groupe Samse, comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des flux de trésorerie (cash flow) indépendants des flux de trésorerie générés par les autres actifs ou groupe d'actifs.

La réflexion sur la détermination des UGT a été alimentée par l'examen des critères suivants :

- Existence ou non d'un marché actif
- Importance des relations de dépendance économique entre les différentes unités
- Découpage opérationnel : manière dont le management organise son reporting
- Découpage stratégique : manière dont le management prend ses décisions de poursuite ou d'abandon d'activités.

L'implantation des sites répond parfois à plusieurs de ces critères.

Le critère déterminant qui a été retenu est le découpage opérationnel. Ainsi, l'UGT retenue est devenu le site physique (notion d'agence ou de magasin).

Cependant, il a été retenu quelques exceptions pour des sites répondant à un découpage stratégique sur des marchés peu actifs.

Dans ce cas, l'UGT retenue est un ensemble de deux agences, interdépendantes économiquement.

Cela concerne 14 couples de 2 agences sur plus de 188 agences.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan "Titres mis en équivalence".

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2009 se répartissent par secteur d'activité sur un même secteur géographique comme suit :

Négoce	38 542
Bricolage	3 556

Les écarts d'acquisition sont affectés par unité ou groupe d'unités génératrices de trésorerie.

. Informations requises par le paragraphe 134 de la Norme IAS 36

Les écarts d'acquisitions font l'objet d'une description détaillée par entité juridique (cf tableau page précédente).

Sur l'ensemble des écarts, UGT par UGT, c'est l'UGT de la société Henry sur le site de Saint Hilaire du Rosier qui représente le montant le plus important, soit 28,42 % du montant total des écarts d'acquisition.

Il faut noter également que l'écart d'acquisition concernant Doras correspond à un ensemble de 38 UGT.

Les tests de dépréciation réalisés sur les UGT affectées d'un écart d'acquisition et appartenant aux deux secteurs d'activité du Groupe, sont basés sur la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il est fait référence aux transactions comparables, en considérant le résultat des transactions récentes portant sur des actifs similaires dans le même secteur d'activité.

Le Groupe a recours aux méthodes dites analogiques telles que le prix payé dans le cas d'acquisitions récentes, ou bien la valeur des actifs de l'UGT s'appuyant sur des multiples d'agrégats comptables (chiffre d'affaires et résultat d'exploitation).

Si la juste valeur diminuée des coûts de vente n'est pas corroborée par des transactions comparables, il est alors procédé au calcul de la valeur d'utilité estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs. Des précisions sur la méthode de calcul sont fournies en note 1 - Principes comptables - rubrique : dépréciation des écarts d'acquisition.

Les agences ou les magasins ayant moins de trois ans d'activité à la date de clôture ne font pas l'objet de dépréciation des écarts d'acquisition affectés.

Sur la base de cette méthode, la valeur recouvrable de chaque UGT à laquelle est affectée une quote-part de la valeur comptable des écarts d'acquisition fait l'objet d'une analyse permettant de détecter si la valeur recouvrable de l'UGT n'est pas inférieure à la valeur nette comptable de ses actifs.

Sur la base de cette analyse, 4 UGT ont fait l'objet d'une dépréciation pour un montant global de 753 K€.

L'analyse de sensibilité conduisant à faire varier les paramètres du test, n'a pas conduit à changer la conclusion du test. En conséquence, la dépréciation a été maintenue.

Ventilation des écarts d'acquisition (affectés aux UGT en fonction du secteur d'activité)

	Valeurs nettes	
Négoce		
UGT HENRY (Saint Hilaire du Rosier)	11 963	Norme IAS 36.134
Autres UGT sans écarts d'acquisition significatifs	26 579	
Bricolage		
Ensemble des UGT	3 556	
TOTAL	42 098	

04.3. Détermination des écarts d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre

	FDE après augmentation de capital
Part dans les capitaux propres avant augmentation	-2 530
% de participation	33,99 %
Part dans les capitaux propres	-860
Part dans les capitaux propres après augmentation	-1 028
% de participation	80,00 %
Part dans les capitaux propres	-823
Capitaux propres acquis	37
Coût de l'augmentation de capital	1 501
ECART D'ACQUISITION	1 464

L'augmentation de capital avec augmentation du pourcentage de participation a entraîné le passage de la mise en équivalence à l'intégration globale.

04.4. Détermination des autres écarts d'acquisition liés aux modifications de périmètre

	REMAT	BOITE A OUTILS 1er lot	BOITE A OUTILS 2ème lot	CELESTIN	CHRISTAUD
Prix d'acquisition des titres	27	25	8	21	3
Frais d'acquisition des titres					
% acquis	0,72 %	0,04 %	0,01 %	0,32 %	0,02 %
Capitaux propres retraités	3 161	46 050	44 561	3 789	6 854
Quote part de situation nette retraitée acquise	23	18	5	12	1
ECART D'ACQUISITION COMPLEMENTAIRE	4	7	3	9	2

04.5. Détail des écarts de première consolidation affectés antérieurement

	Valeur brute	Valeur nette	Valeur nette au 01/01/09	dépréciation	Valeur nette au 31/12/09
FONDS COMMERCIAUX	4 719	2 075	2 075		2 075

Les fonds commerciaux issus d'écarts de première consolidation ont été regroupés avec les écarts d'acquisition.

Note 5 - Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Marques	Logiciels, progiciels	Autres	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice	344	9 308	291	9 943
Augmentations/Acquisitions		747	100	847
Diminutions/Sorties		11	61	72
Mouvements de périmètre				
Entrées		162	326	488
Sorties				
Virements	37	110	-7	140
à la clôture de l'exercice	381	10 316	649	11 346
Amortissements / Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice		7 514	162	7 676
Amortissements		1 016	63	1 079
Dépréciation / perte de valeur				
Reprise de dépréciation / perte de valeur				
Reprise d'amortissements / cessions		8	27	35
Mouvements de périmètre				
Entrées		122	326	448
Sorties				
Virements		5	-5	
à la clôture de l'exercice		8 649	519	9 168
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	344	1 794	129	2 267
à la clôture de l'exercice	381	1 667	130	2 178

Note 6 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute						
à l'ouverture de l'exercice	83 535	160 274	29 468	85 191	7 652	366 120
Augmentations/Acquisitions	8 579	7 528	1 764	4 455	7 011	29 337
Diminutions/Sorties	1 802	5 934	1 190	4 684	7	13 617
Mouvements de périmètre						
Entrées		5 182	146	2 499	739	8 566
Sorties						
Virements	1 567	2 863	311	-356	-4 650	-265
à la clôture de l'exercice	91 879	169 913	30 499	87 105	10 745	390 141
Amortissements / Dépréciations						
à l'ouverture de l'exercice	17 127	69 252	17 586	58 865	241	163 071
Amortissements	2 279	9 664	2 789	7 785		22 517
Dépréciation / perte de valeur		629		2		631
Reprise de dépréciation / perte de valeur						
Reprise d'amortissements / cessions	500	4 427	1 136	4 170		10 233
Mouvements de périmètre						
Entrées		1 390	88	736		2 214
Sorties						
Virements	90	1 652	153	-1 958		-63
à la clôture de l'exercice	18 996	78 160	19 480	61 260	241	178 137
Valeur nette						
à l'ouverture de l'exercice	66 408	91 022	11 882	26 326	7 411	203 049
à la clôture de l'exercice	72 883	91 753	11 019	25 845	10 504	212 004

* dont 2 967 milliers d'euros d'actifs destinés à la vente. Ces actifs figurent sur l'état de situation financière à la ligne Actif classés comme détenus en vue de la vente.

Les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une analyse approfondie quant à la détermination d'éventuelles pertes de valeur qui auraient pu apparaître au cours de l'année 2009.

En ce qui concerne les actifs immobiliers qui représentent 77,56 % des immobilisations corporelles nettes, le Groupe a mis en œuvre une démarche économique pour identifier tout indice de perte de valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur sur cette catégorie d'actif, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. A titre de règle pratique, le Groupe détermine la valeur vénale ; cette valeur retenue est le montant qui pourrait être obtenu à la date de clôture ou à une autre date prédéterminée de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

Au 31 décembre 2009, une provision pour dépréciation des actifs corporels a été constatée pour un montant de 631 m€ dont 629 m€ sur un actif immobilier.

Conformément à IFRS 5, le Groupe a présenté les actifs destinés à être cédés sur une ligne de l'état de la situation financière.

Il s'agit d'ensemble immobilier dont la cession se réalisera dans les douze mois.

06.1. Ecart de première consolidation affectés

Les valeurs du bilan comprennent les écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

	Valeur brute au 01/01/09	Entrées dans le périmètre	Sorties du périmètre	Cessions	Valeur brute au 31/12/09	Valeur nette au 31/12/09
Terrains	8 770	0	0	279	8 491	8 491
Constructions	14 429	0	0	533	13 896	9 830
Total	23 199	0	0	812	22 387	18 321

06.2.a Contrats de location financement (crédit bail immobilier)

	Terrains	Constructions	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	1 423	15 442	16 865
Augmentations/Acquisitions	-	-	-
Diminutions/Sorties	-	-	-
Mouvements de périmètre	Entrées	-	-
à la clôture de l'exercice	1 423	15 442	16 865
Amortissements			
à l'ouverture de l'exercice	-	4 864	4 864
Amortissements	-	807	807
Diminutions/Sorties	-	-	-
Mouvements de périmètre	Entrées	-	-
à la clôture de l'exercice	-	5 671	5 671
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	1 423	10 578	12 001
à la clôture de l'exercice	1 423	9 771	11 194

06.2.b Contrats de location financement (crédit bail mobilier)

	Installations techniques	Autres im mos corporelles	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	263	394	657
Augmentations/Acquisitions	0	0	0
Diminutions/Sorties	0	14	14
Mouvements de périmètre Entrées	333	352	685
à la clôture de l'exercice	596	732	1 328
Amortissements			
à l'ouverture de l'exercice	77	162	239
Amortissements	36	54	90
Diminutions/Sorties	0	5	5
Mouvements de périmètre Entrées	42	45	87
à la clôture de l'exercice	155	256	411
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	186	232	418
à la clôture de l'exercice	441	476	917

06.3.a Information sur la dette de crédit bail immobilier

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice	7 250
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :	
Moins d'1 an	1 416
De deux à cinq ans	5 834
Total	7 250

06.3.b Information sur la dette de crédit bail mobilier

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice	555
Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :	
Moins d'1 an	264
De deux à cinq ans	291
Plus de cinq ans	0
Total	555

06.4. Contrats de location

. Contrats de location simple

Ces contrats ne font pas l'objet de retraitement dans les comptes consolidés.

Ces contrats concernent, d'une part, les locations immobilières du Groupe.

Les dispositions générales de ces contrats sont les suivantes : durée de location pour trois ans renouvelables et loyer indexé annuellement sur l'indice Insee du coût de la construction, et d'autre part, les locations de véhicules dont la durée de location est de deux à quatre ans.

Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location.

. Contrats de location financement

Les contrats concernés sont des contrats de locations immobilières (terrains et constructions) dont la durée de location est de douze ans sans valeur de rachat à la fin du contrat, ainsi que des contrats de locations de matériels et véhicules qui répondent à au moins un critère défini par la Norme IAS 17.

06 5. Infrastructures d'exploitation (Terrains et Constructions)

Les infrastructures d'exploitation se répartissent comme suit :
(les infrastructures d'exploitation des sociétés mises en équivalence ne sont pas prises en compte)

AGENCES DE NEGOCE

*	propriété du Groupe	superficie en m ²	ténement mixte	superficie en m ²	location simple	superficie en m ²	baux à construction	superficie en m ²
SAMSE								
	Bourg d'Oisans	9 200	Saint Martin d'Hères	33 900	Crolles	7 200	Vienne	19 800
	Sillingy	31 000	Modane	7 400	Saint Egrève	10 000	Embrun	10 300
	Moutiers	7 000	Gap	33 500	Lans en Vercors	3 200	Joyeuse	7 100
	Seyne les Alpes	5 200	Veynes	9 000	Flumet	3 000		
	La Mure	10 000	Aubenas	14 300	Thonon les Bains	6 700		
	Annemasse	15 400	Meximieux	56 300	Annonay	18 000		
	Saint jean de Maurienne	8 300			Montpezat	2 300		
	Sisteron	20 900			Vallon Pont d'Arc	2 800		
	Monestier de Clermont	5 000			Guillestre	12 000		
	Bellegarde	12 000			Saint Firmin	2 900		
	Saint pierre d'Albigny	7 200			Cluses	19 200		
	Château Arnoux	4 600						
	Vif	8 000						
	Saint genis Pouilly	19 400						
	Corbas	22 400						
	Digne	13 500						
	Saint Etienne de Saint Geoirs	10 000						
	Saint julien en Genevois	7 800						
	La Tour de Salvagny	19 500						
	Privas	8 100						
	La Tour du Pin	15 000						
	Sallanches	12 000						
	Lyon	3 900						
	Le Pouzin	10 000						
	Moirans	18 700						
	Ville la Grand	19 000						
	Pusignan	19 500						
	Ruoms	8 600						
	Saint Marcellin	12 300						
	Aix les Bains	7 300						
	Saint Genis Laval	24 400						
	Valence	24 700						
	Le Pont de Beauvoisin	16 900						
	Albertville	17 600						
	Saint Quentin Fallavier	20 000						
	Cluses	4 500						
	Bourg Saint Maurice	11 000						
	Briançon	16 200						
	Margencel	12 500						
	La Motte Servolex	14 800						
	Barcelonnette	15 800						
	Montélimar	17 500						

AGENCES DE NEGOCE

*	propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²
BLANC MATERIAUX						
			Annot	2 900	Colmars les Alpes La Mure Argens	12 300 3 700
FRANCHEVILLE MATERIAUX						
CHRISTAUD						
	Echirolles	7 000			Chaponost	6 100
	Aubenas	6 400			Valence	6 000
	Vogllans	4 000			Clermont Ferrand	4 300
CELESTIN MATERIAUX						
	Chassieu	5 600	Irigny	9 300		
	Bourgoin Jallieu	9 200				
LAUDIS						
					Avignon Bagnols sur Cèze	3 500 2 000
BTP DISTRIBUTION						
			Fegersheim	11 500		
			Haguenau	11 000		
BOIS MAURIS ODDOS						
	Argonay	54 700	Seyssins	11 800	Briançon	4 000
	Anney	12 000				
LES COMPTOIRS DU BOIS ET ASSOCIES						
					Voiron	5 800
REMAT						
			Saint Jean de Moirans	25 000	Saint Quentin Fallavier Meylan	5 300 1 400
SOVIME FERMETURES						
					Chambéry	1 700
					Vogllans	800
EXPOTEO						
	Digne	3 900			Gap Echirolles	2 400 3 000

AGENCES DE NEGOCE

*	propriété du Groupe	superficie en m²	ténement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	baux à construction	superficie en m²
DORAS								
	Corbigny	9 400			Neuilly l'Evêque	4 100	Nevers jonction	3 100
	Decize	7 600			Faveris	2 000		
	Montluçon	12 600			Fain les Montbard	12 400		
	Moulins engilbert	5 800			Nuits Saint Georges	10 100		
	Cosne sur Loire	8 500			Saint Usage	12 000		
	Nevers Saint Eloi	28 400			Chalindrey	6 200		
	Saint Satur	5 600			Crottet	9 800		
	Chenôve bois	16 400			Chenôve 6	41 500		
	Dijon	7 300			Baume les Dames	1 850		
	Dole	9 200			Polisot	5 000		
	Saint Marcel	19 200			Luxeuil	7 900		
	Arbois	13 700			Chenôve 208	7 400		
	Besançon	16 300			Noicars les Vesoul	3 300		
	Pontarlier	15 400						
	Vesoul	10 300						
	Is sur Tille	14 200						
	Sainte Colombe sur Seine	10 400						
	Langres	7 450						
	Cluny	9 800						
	Gueugnon	7 700						
	Le Creusot	9 000						
	Macon	12 500						
	Montceau les Mnes	24 500						
	Beaune	23 500						
	Seurre	19 900						
	Verdun sur Doubs	8 000						
	Béthencourt	13 400						
	Villegusien le Lac	25 200						
	Lons le Saunier	38 500						
CLEAU								
	Dracy le Fort	42 300						
	Bourg en Bresse	3 400						
	Montceau les Mnes	400						

AGENCES DE NEGOCE

*	propriété du Groupe	superficie en m ²	ténement mixte	superficie en m ²	location simple	superficie en m ²
---	------------------------	---------------------------------	----------------	---------------------------------	-----------------	---------------------------------

M+ MATERIAUX

Montauban	5 000
Castelginest	8 000
Portet sur Garonne	7 300
Béziers	10 500
Colombiers	4 000
Servian	4 200
Montredon	19 500
Alès	6 800
Nîmes	8 800
Vitrolles	6 700
La Garde	2 200
Marseille	23 000
Perpignan	7 200
Ria	3 200
Argelès	4 400
Le Boulou	2 800
Montpellier	15 100
Paulhan	5 200
Baillargues	15 000
Manguio	1 400
Claira	7 900
Rodez	6 600
Roques	6 500
Villeneuve	8 000
Comebarrieu	6 400
Carcassonne	6 300
Castanet Tolosan	9 300

MAGASINS DE BRICOLAGE

*	propriété du Groupe	superficie en m ²	ténement mixte	superficie en m ²	location simple	superficie en m ²	baux à construction	superficie en m ²
---	------------------------	---------------------------------	----------------	---------------------------------	-----------------	---------------------------------	------------------------	---------------------------------

LA BOITE A OUTILS

Echirolles	23 500	Saint Martin d'Hères	14 150	Romans	8 000	Albertville	8 900
Le Creusot	11 200	Valence	13 800	Montélimar	15 600		
La tour du Pin	12 400	Décines	9 500	Alès	15 200		
L'Isle d'Abeau	12 000	Bassens	18 800	Gap	8 000		
Anney	17 000	Montceau les Mines	4 600	Pontarlier	17 500		
Sallanches	6 100	Saint Jean de Moirans	23 500	Saint Jean de Maurienne	1 000		
Briançon	9 700						

DES IDEES

Bassens	2 900
Echirolles	2 800

UNITES LOGISTIQUES

*	propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	baux à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
	SAMSE								Brézins	107 000
	HENRY				Saint Hilaire du Rozier Vinay	20 000 28 500				
	LOG-EAU Echirdles	1 500								
	MAT APPRO				Saint Etienne de Saint Geoirs	250				

ATELIERS

*	propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	baux à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
	SAMSE Chateauxvieux	4 000			La Frette	1 300				
	LA BOITE A OUTIL Vogans	500			Champier	1 000				
	GET ELECTRIC				Grenoble	400				

SIEGES SOCIAUX

*	propriété du Groupe	superficie en m²	tènement mixte	superficie en m²	location simple	superficie en m²	baux à construction	superficie en m²	crédit-bail	superficie en m²
	SAMSE Grenoble Brézins	21 000 12 000								
	DORAS Chenôve	1 300								
	M+				Toulouges	800				

* Propriété : tènement immobilier dont le Groupe est propriétaire (tènements figurant dans ses actifs)

Tènement mixte : immobilier dont une partie est propriété du Groupe, le reste appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail commercial

Location simple : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail commercial

Baux à construction : tènement immobilier appartenant à un propriétaire externe et faisant l'objet d'un bail à construction

Les superficies exprimées correspondent à la superficie globale des terrains

Le Groupe SAMSE au travers de ses deux activités (négoce de matériaux de construction et bricolage) est propriétaire de 109 points de ventes. 84 points de vente sont en location, dans le cadre de baux commerciaux ou de baux à construction. En outre, le Groupe SAMSE dispose de 5 Unités Logistiques dont la Plate-forme de stockage de Brézins, de 5 Ateliers et de 4 Sièges Sociaux.

Seule la plate-forme de stockage de Brézins fait l'objet d'un contrat de crédit bail (cf note 6.2.a)

Les superficies mentionnées sont totalement utilisées pour l'exploitation.

Le nombre de points de vente est de 193 dont 166 pour l'activité Négoce et 27 pour l'activité Bricolage. Au total, cela représente une superficie de vente de 2 132 150 m², dont 1 876 000 pour l'activité Négoce et 256 150 pour l'activité Bricolage.

Note 7 - Titres mis en équivalence

07.1. Valeur des titres mis en équivalence

à l'ouverture de l'exercice		15 861
Augmentations		1 230
Diminutions		0
Mouvements de périmètre	Entrées	14 542
Mouvements de périmètre	Sorties	
Transfert de compte		-2 471
à la clôture de l'exercice		29 162

07.2. Détails des titres mis en équivalence (1)

	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
MATERIAUX SIMC	6 643	6 226	6 173
DEGUERRY SAMSE	661	613	526
LE CARREAU	71	70	66
FRANCHEVILLE MATERIAUX			197
ENTREPÔT FROMENT	177	108	89
CARREFOUR DE CHESNES	545	544	538
FDE (M+ MATERIAUX)		2 558	
CHABER	17	-14	-24
BLAMAT	50	48	46
DIJON BETON	3 556	3 210	2 714
ESPACE PLUS	1	5	3
RG BRICOLAGE	774	721	580
DIDIER	958	974	
LEADER CARRELAGES	820	798	
PLATTARD (Groupe)	14 854		
AMEO CONSTRUCTION	35		
Total	29 162	15 861	10 908

(1) dont écarts d'acquisition affectés (cf note 7.4.)

07.3. Informations générales sur les sociétés mises en équivalence

(en milliers d'euros)	% de détention (% de contrôle)	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes reçus ou quote part de résultat bénéficiaire	Chiffre d'affaires	Secteur d'Activité	Effectif moyen
MATERIAUX SIMC	44,99	16 185	891	92	101 768	négoce	399
DEGUERRY SAMSE	35,07	1 835	306	60	6 726	négoce	14
LE CARREAU	20,00	34	56	10	56	bricolage	-
CARREFOUR DE CHESNES	39,76	509	96	37	144	négoce	-
ENTREPÔT FROMENT	40,00	1 820	132	0	828	bricolage	-
RG BRICOLAGE	39,98	713	382	100	7 764	bricolage	40
CHABER	40,00	-35	77	0	330	bricolage	-
LEADER CARRELAGES	30,00	939	282	60	3 628	négoce	17
DIDIER	25,00	2 527	124	47	13 601	négoce	48
PLATTARD (Groupe)	33,99	32 042	2 958	659	103 030	négoce	410
AMEO CONSTRUCTION *	20,00	175	0	0	0	négoce	-
BLAMAT	34,00	136	10	2	10	négoce	4
DIJON BETON	23,30	12 472	589	348	31 389	négoce	108
ESPACE PLUS	20,00	-36	39	12	39	négoce	-

* sans activité commerciale en 2009

07.4. Ecarts d'acquisition des sociétés mises en équivalence

	au 31/12/2009	au 31/12/2008	au 31/12/2007
FRANCHEVILLE MATERIAUX			25
CARREFOUR DE CHESNES	314	314	314
RG BRICOLAGE	338	338	338
FDE (M+ MATERIAUX)		2 471	
LEADER CARRELAGES	461	461	
DIDIER	292	292	
Total	1 405	3 876	677

07.5. Détermination des écarts d'acquisition des sociétés entrées dans le périmètre par mise en équivalence

PLATTARD	
Prix d'acquisition des titres	13 362
Frais d'acquisition des titres	82
% acquis	33,99%
Situation nette retraitée consolidée	42 682
Quote part de situation nette retraitée acquise	14 508
ECART D'ACQUISITION NEGATIF	1 064
RAPPORTE AU RESULTAT	

Note 8 - Titres de sociétés non consolidées

08.1. Informations générales sur les titres de sociétés non consolidées

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Valeur brute des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette comptable des titres détenus	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'activité	Effectif moyen
DUMONT INVESTISSEMENT	6,74	31 103	3 056	4 675		4 675	3 135	2 452	négoce	9
MCD	16,67	50	1 617	8		8	682	21 252	négoce	8
MCDI	14,29	108	-32	21		21		643	négoce	-
ORNANS MATERIAUX	40,00	261	2	83		83		1 335	négoce	5
DIVERS				21		21			négoce	-
Total				4 808		4 808				

08.2. Juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente

En fin d'exercice, les titres Dumont investissement ont été appréciés à leur juste valeur pour un montant de 6 545 milliers d'euros et le produit de l'année a été comptabilisé dans les capitaux propres pour un montant de 554 milliers d'euros.

Valeur d'origine des titres	Ajustement juste valeur des titres constaté antérieurement	Ajustement juste valeur des titres pour l'exercice	Juste valeur des titres
4 675	5 991	554	6 545

La société Dumont Investissement a pour unique et exclusif objet, la détention d'une participation dans la société Samse. S'agissant d'une valorisation établie dans le cadre de la valorisation d'un fonds commun de placement au profit des salariés du Groupe Samse, et dans un souci de garantie des fonds placés, l'évaluation repose sur une analyse patrimoniale. Cette évaluation consiste à ajouter aux capitaux propres de la société, la plus value théorique dégagée entre la valeur comptable des actions Samse détenues à l'actif du bilan et leur valorisation calculée selon différents critères dont notamment l'application d'un coefficient de pondération sur le cours de bourse de l'action Samse. Il s'agit d'une évaluation basée sur des données non observables.

08.3. Evolution des titres de sociétés non consolidés

Valeur brute		
à l'ouverture de l'exercice		6 148
Augmentations/Acquisitions		-
Diminutions/Sorties		3
Mouvements de périmètre	Sorties	-
Ajustement de juste valeur des titres		-
par capitaux propres		554
à la clôture de l'exercice		6 699
Dépréciations		
à l'ouverture de l'exercice		-
Dotations		31
Reprises		-
à la clôture de l'exercice		31
<hr/>		
Valeur nette		
à l'ouverture de l'exercice		6 148
à la clôture de l'exercice		6 668

Note 9 - Autres actifs financiers immobilisés

(en milliers d'euros)	Créances sur participation (1)	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	291	2 467	2 758
Augmentations/Acquisitions	2 193	48	2 241
Diminutions/Sorties	288	1 496	1 784
Mouvements de périmètre		Entrées	87
Virements			-147
à la clôture de l'exercice	2 196	959	3 389
Dépréciations			
à l'ouverture de l'exercice		1 084	1 084
Dotations		9	9
Reprises		1 079	1 079
Mouvements de périmètre		Entrées	147
à la clôture de l'exercice		161	152
<hr/>			
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	291	1 383	1 674
à la clôture de l'exercice	2 196	798	2 994

(1) détail des créances sur participations :

Dumont Investissement	2193
Chaber	1
Pbi	2
Total	2196

09.1. Analyse par nature d'instruments financiers

	Valeur nette		
	2009	2008	2007
Actifs financiers disponibles à la vente :			
Titres de participation non consolidés	6 668	6 148	11 759
Prêts, créances et dettes émis par l'entreprise :			
Créances sur participation	2 196	291	3 692
Autres actifs financiers	798	1 383	621
Total	9 662	7 822	16 072

Au 31 décembre 2009, l'ensemble de ces créances ne représente pas de risques de non recouvrement.

Note 10 - Stocks de marchandises

(en milliers d'euros)	2009			2008			2007		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises négoce	137 801	9 586	128 215	133 520	7 676	125 844	128 387	6 735	121 652
Marchandises bricolage	30 795	1 860	28 935	35 800	1 904	33 896	39 036	1 088	37 948
Total	168 596	11 446	157 150	169 320	9 580	159 740	167 423	7 823	159 600

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche.

Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 11 - Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	2009			2008			2007		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Clients et comptes rattachés négoce	163 607	14 507	149 100	162 993	10 594	152 399	149 396	8 686	140 710
Clients et comptes rattachés bricolage	2 408	139	2 269	7 543	121	7 422	6 414	194	6 220
Total	166 015	14 646	151 369	170 536	10 715	159 821	155 810	8 880	146 930

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

11.1. Balance âgée des créances clients

	valeur brute	valeur brute	valeur brute
	2009	2008	2007
Non échues	1 37 180	143 041	128 982
Retard n'excédant pas un mois	6 062	8 219	4 519
Retard compris entre un et deux mois	2 614	3 024	4 741
Retard compris entre trois et cinq mois	2 529	3 049	4 452
Au-delà	17 630	13 203	13 116
Total	166 015	170 536	155 810

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue le Groupe.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

Le Groupe applique cependant une politique de prévention du risque client par un recours à l'assurance crédit et autres formes de garantie.

En règle générale, le Groupe est amené à constater une dépréciation financière pour les retards compris entre trois mois et au-delà.

Le tableau suivant, indique le % de provision constaté sur les retards de paiements considérés :

	2009	2008	2007
Créances clients échues depuis 3 mois et au-delà	16 855	13 589	14 689
Provision constatée	14 646	10 715	8 880
% de créances impayées couvertes par provision	86,89	78,85	60,45

L'insolvabilité client s'est dégradée au cours de l'année 2009.

Cela a conduit le Groupe à plus de prudence et à constater au 31 décembre une provision pour dépréciation financière des comptes clients en augmentation de 36,69 % par rapport à l'année précédente (à périmètre comparable l'augmentation est de 22,26%).

11.2. Provisions pour dépréciation

	2009	2008	2007
Provisions pour dépréciation en début d'exercice	10 715	8 880	8 874
Dotations de l'exercice aux provisions	7 031	5 373	3 740
Reprises de provisions pour dépréciation :	4 646	3 780	3 734
utilisées	4 646	2 866	2 615
non utilisées	0	672	1 119
Mouvements de périmètre entrées	1 546	242	
Provisions pour dépréciation en fin d'exercice	14 646	10 715	8 880

Note 12 - Autres créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	2009			2008			2007		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Autres créances négociées (1)	44 588	421	44 167	34 781	107	34 674	43 988	114	43 874
Autres créances bricolage (1)	10 674	23	10 651	6 352	23	6 329	7 992	23	7 969
Charges constatées d'avance négociées	1 180		1 180	816		816	706		706
Charges constatées d'avance bricolage	242		242	282		282	465		465
Total	56 684	444	56 240	42 231	130	42 101	53 151	137	53 014

(1)

Les autres créances de l'exploitation qui représentent un montant global net de :
se décomposent de la manière suivante :

	54 818	41 003	51 843
Remises, rabais et ristournes à recevoir	30 451	18 817	30 712
Fournisseurs débiteurs	5 619	5 972	5 600
Avoirs à recevoir	5 594	5 654	3 706
Sommes diverses à recevoir	5 472	5 274	4 752
Créances sur cessions d'immobilisations	543	87	2 258
Créances de TVA	3 266	1 603	1 146
Débiteurs divers	1 126	317	1 980
Créances sociales	230	336	202
Etat - impôt sur les sociétés	2 281	1 933	375
Autres créances fiscales	27	98	283
Autres créances diverses	209	912	829

Les autres créances de l'exploitation sont constituées notamment par les remises, rabais et ristournes à recevoir des fournisseurs dont le recouvrement est acquis à ce jour, et qui ne soulevait pas d'interrogation lors de l'arrêté des comptes. Aucune des autres créances ne représentent un risque significatif de non recouvrement ; ce qui explique le faible montant des provisions pour dépréciation.

Note 13 - Disponibilités et équivalents de trésorerie

	au 31/12/2009	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Valeurs mobilières de placement négociées	27 598	16 336	13 065
Valeurs mobilières de placement bricolage	15 085	11 131	934
Disponibilités négociées	30 242	20 272	22 944
Disponibilités bricolage	788	2 122	2 670
Total	73 713	49 861	39 613

13.1. Trésorerie nette à la clôture

	2009	2008	2007
Valeurs mobilières de placement	42 683	27 467	13 999
Disponibilités	31 030	22 394	25 614
Trésorerie passive et instruments financiers dérivés	-14 266	-8 829	-16 153
Total	59 447	41 032	23 460

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les soldes de caisse, ainsi que les valeurs mobilières de placement constituées de comptes de dépôt à terme et de sicav monétaires en euros.

Ces valeurs mobilières répondent aux critères repris dans la position de l'AMF publiée dans la revue mensuelle AMF de mars 2006 : il s'agit de placement à court terme qui, à l'origine a une échéance inférieure ou égale à trois mois (la durée de placement peut aller jusqu'à 6 mois si tous les autres critères sont respectés), très liquide, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les critères IAS 7 des placements à court terme sont respectés.

Note 14 - Capitaux propres

14.1. Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 442 087 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation	actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
		3 442 087	64 730

14.2. Capitalisation boursière

actions émises	cours de bourse au 31.12.2009 €	capitalisation boursière
3 442 087	57,00	196 198 959

Evolution du capital social au cours des quatre dernières années :

	Valeur nominale de l'action en €	nombre d'actions émises	nombre d'actions total	augmentation de capital	montant du capital social
Au 31 décembre 2006	1	249 166	3 372 696		3 373
Au 31 décembre 2007	1		3 372 696		3 373
Au 31 décembre 2008	1	15 650	3 388 346	15 650	3 388
Au 31 décembre 2009	1	53 741	3 442 087	53 741	3 442

14.3. Intérêts minoritaires

	2009	2008	2007
La part hors Groupe dans les réserves représente un montant de :	28 524	25 430	22 332
La part hors Groupe dans le résultat représente un montant de :	3 624	4 235	3 687
Total	32 148	29 665	26 019

14.4. Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capitaux propres assez solide pour préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et faire face au développement futur de l'activité.

Le Groupe porte une attention particulière au rendement des capitaux propres et au niveau des dividendes versés.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 26 mai 2009.

Le pourcentage maximum du capital dont le rachat est autorisé est de 10 %.

Le prix d'achat unitaire maximum a été fixé à 120 €.

14.5. Options d'achat d'actions par certains salariés

Société Mère : stock-options

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée générale des actionnaires le 28 mai 2003. Le point de départ d'exercice des options a eu lieu le 10 juin 2008.

Le prix d'exercice de ces options a été fixé avec décote de 5 % par rapport au cours de bourse de la période. Selon le plan mis en place, les actions ne peuvent être souscrites ou cédées avant le délai fiscal d'indisponibilité de cinq ans et les options ne peuvent être exercées au-delà d'un délai de huit ans à compter de leur attribution.

Le stock-options en cours était le suivant :

date de l'assemblée ayant autorisé l'option	date du directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	nombre d'options levées au 31/12/2009	nombre d'options annulées au 31/12/2009	prix d'exercice par action en €	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 1 €	nombre d'options restantes au 31/12/09
28 mai 2003	10 juin 2003	110 000	10/06/2008	69 391	21 300	36,00	19 309	19 309

En application des normes IFRS applicables aux règles de reconnaissance et d'évaluation des transactions relatives à des rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés après le 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une valorisation au bilan du Groupe à compter du 1er janvier 2004 selon la méthode Black et Scholes.

Filiales : stock-options

CHRISTAUD :

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée générale des actionnaires le 8 novembre 2005.

Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 48,72 €.

Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du 8 novembre 2005. Les options offertes pourront être exercées à compter du 4ème anniversaire du plan, soit à compter du 8 novembre 2009 jusqu'au 8 novembre 2010.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options restantes au 31/12/ 09	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 1 €
6 600	08/11/2009	48,72	6 600	6 600

CELESTIN :

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée générale des actionnaires le 8 novembre 2005.

Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 42,68 €.

Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du 8 novembre 2005. Les options offertes pourront être exercées à compter du 4ème anniversaire du plan, soit à compter du 8 novembre 2009 jusqu'au 8 novembre 2010.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options restantes au 31/12/ 09	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 1 €
3 000	08/11/2009	42,68	3 000	3 000

Ces deux plans de stock-options ont été valorisés selon la méthode Black et Scholes.

Ces plans ont conduit à l'enregistrement au 31 décembre 2009 d'une charge de personnel complémentaire pour ces deux sociétés de :

CHRISTAUD -	38 milliers d'euros
CELESTIN -	14 milliers d'euros

14.6. Attribution gratuite d'actions

Société Mère : attribution gratuite

La société a décidé d'attribuer gratuitement, dans le cadre de l'autorisation conférée au Directoire par l'Assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2007, un total de 26 420 actions ordinaires. Les actions attribuées gratuitement à l'issue de la période d'acquisition seront des actions nouvelles et résulteront donc d'une augmentation de capital de la société par incorporation de réserves, primes d'émission ou bénéfices.

Période d'acquisition :	L'attribution des actions à chaque bénéficiaire ne sera définitive qu'au terme d'une période "d'acquisition" d'une durée de 28 mois à compter de la décision d'attribution, soit le 14 avril 2010.
Objectif de performances : 2008 - A -	L'attribution prévue de 13 210 actions n'a pas eu lieu. L'objectif d'un taux de marge opérationnelle courante pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, supérieur ou égal à 5,40 %, n'a pas été atteint.
Objectif de performances : 2009 - B-	L'attribution gratuite de 13 210 actions gratuites n'aura pas lieu. L'objectif d'un taux de marge opérationnelle courante pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, supérieur ou égal à 5,00% ne sera pas atteint dans le contexte de crise actuel.

Pendant la période d'acquisition, les bénéficiaires ne seront pas propriétaires des actions attribuées gratuitement. Par conséquent, ils ne pourront pas exercer le droit de vote afférent aux dites actions lors des Assemblées générales de la société.

2010	La société a décidé de proroger d'un an l'attribution d'actions gratuites correspondant à la tranche 2009 lors de son Directoire du 29 juin 2009. L'objectif de performance à retenir est un taux de marge opérationnelle courante pour l'exercice 2010 supérieur ou égal à 5,00%. (Directoire du 22 février 2010) L'attribution des actions à chaque bénéficiaire ne sera définitive qu'au terme d'une période "d'acquisition" d'une durée de 28 mois à compter de la décision d'attribution en avril 2011.
	Une provision pour avantage au personnel a été comptabilisée pour la période du 1er juillet 2009 au 31 décembre 2009 pour un montant de : 96 milliers d'euros. La provision globale, calculée selon la méthode Black et Scholes représente un montant de 772 milliers d'euros selon la répartition ci-dessous calculée prorata temporis :

Année 2009	96
Année 2010	193
Année 2011	193
Année 2012	193
Année 2013	97

14.7. Titres d'autocontrôle

	2009	2008	2007
Nombre :	64 730	52 709	5 662
Montant :	3 492	2 946	316
Valeur d'inventaire :	3 580	2 689	543

Ces titres figurent pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Ils sont affectés soit à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés, soit à l'animation du marché.

Ces actions auto-détenues n'ont pas droit de vote.

- Le Groupe a mis en œuvre un programme de rachat d'actions depuis le 6 juin 2001. Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée générale du 6 juin 2001, 3 920 titres ont été acquis.
- Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'Assemblée générale du 16 décembre 2003, aucune action n'a été achetée.
- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée générale du 19 mai 2006, mis en œuvre dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI. L'Assemblée générale du 14 mai 2007 a également autorisé le programme de rachat d'actions.
Au 31 décembre 2006, 1 706 titres ont été acquis. Au 31 décembre 2007, 36 titres ont été acquis. Au 31 décembre 2008, 6 041 titres ont été acquis.
- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée générale du 23 mai 2008. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital.
Au 31 décembre 2008, 41 006 titres ont été acquis.
- Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée générale du 26 mai 2009. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10 % du capital.
Au 31 décembre 2009, 12 021 titres ont été acquis.

14.8. Réserves et résultats nets consolidés -part du Groupe

	2009	2008	2007
Réserves	214 326	193 573	179 597
Résultat	24 767	24 649	28 854
Total	239 093	218 222	208 451

14.9.a Répartition du capital et droits de vote (en %)

	2009		2008		2007	
	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote
Nominatifs						
Dumont Investissement	50,59	58,99	51,26	58,86	51,15	57,76
CRH Europe BV	16,01	18,75	16,26	18,74	18,56	21,58
CRH France Distribution	5,22	3,06	5,30	3,06	0,00	0,00
Banque de Vizille	4,01	4,25	3,30	3,56	2,90	2,99
Redwood Développement	2,88	3,38	2,93	3,38	2,95	1,71
Divers	5,41	3,37	4,54	3,84	5,26	4,90
sous total	84,12	91,80	83,59	91,44	80,82	88,94
Porteurs						
Dumont Investissement	0,00	0,00	0,11	0,06	0,25	0,15
CRH France Distribution	0,00	0,00	0,00	0,00	3,10	1,80
FCP Centifolia	4,32	2,53	3,95	2,28	2,87	1,68
FCP Stock Picking France	1,75	1,03	1,79	1,03	1,78	1,03
Banque de Vizille	0,79	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00
Redwood Développement	0,16	0,09	0,12	0,07	0,00	0,00
Divers	8,86	4,09	10,44	5,12	11,18	6,40
sous total	15,88	8,20	16,41	8,56	19,18	11,06
Total	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

14.9.b Répartition du capital et droits de vote (en montant)

	2009		2008		2007	
	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote
Nominatifs						
Dumont Investissement	1 741 509	3 466 639	1 736 731	3 460 861	1 725 130	3 349 968
CRH Europe BV	551 000	1 102 000	551 000	1 102 000	626 000	1 252 000
CRH France Distribution	179 640	179 640	179 640	179 640	0	0
Banque de Vizille	138 000	249 750	111 750	209 600	97 850	173 132
Redwood Développement	99 292	198 584	99 292	198 584	99 292	99 292
Divers	186 179	198 144	154 032	225 706	177 427	283 997
sous total	2 895 620	5 394 757	2 832 445	5 376 391	2 725 699	5 158 389
Porteurs						
Dumont Investissement	0	0	3 834	3 834	8 400	8 400
CRH France Distribution	0	0	0	0	104 640	104 640
FCP Centifolia	148 380	148 380	134 000	134 000	96 879	96 879
FCP Stock Picking France	60 254	60 254	60 510	60 510	60 000	60 000
Banque de Vizille	27 254	27 254	0	0	0	0
Redwood Développement	5 500	5 500	4 092	4 092	0	0
Divers	305 079	* 240 349	353 465	300 756	377 078	371 416
sous total	546 467	481 737	555 901	503 192	646 997	641 335
Total	3 442 087	5 876 494	3 388 346	5 879 583	3 372 696	5 799 724

* 64 730 actions auto-détenues par SAMSE n'ont pas droit de vote

Note 15 - Provisions

15.1. Détail des provisions pour risques et charges

	au 31/12/2009	au 31/12/2008	au 31/12/2007
Provisions pour litiges	1 037	1 016	917
Autres provisions pour risques et charges	1 788	862	1 099
Provisions pour retraites et autres obligations	6 816	7 125	6 784
Provisions pour impôts	7	11	48
Total	9 648	9 014	8 848

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de nature diverse ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

15.2. Evolutions des provisions

	Litiges	Risques et charges	Retraites et autres obligations	IS	Total
à l'ouverture de l'exercice	1 016	862	7 125	11	9 014
Dotations	511	1 452	375	0	2 338
Reprises utilisation	580	1 391	841	44	2 856
Reprises non utilisées					
Variation de périmètre Entrées	90	865	157	40	1 152
à la clôture de l'exercice	1 037	1 788	6 816	7	9 648

15.3. Engagements de retraite et médailles du travail

A - Provisions pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autre que les indemnités légales de départ à la retraite en France.

Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan, sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 6 213 milliers d'euros.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

. Paramètres économiques

Augmentation annuelle des salaires

	Taux
Cadres :	2 %
Non cadres :	2 %

. Paramètres sociaux

Départ à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle à 65 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 42% pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	activité négoce			activité bricolage	
	cadres	non cadres		cadres	non cadres
20 - 29 ans	4,00%	12,00%	20 - 29 ans	3,00%	30,00%
30 - 39 ans	3,00%	6,00%	30 - 39 ans	2,00%	15,00%
40 - 49 ans	2,00%	3,00%	40 - 49 ans	1,00%	5,00%
50 - 65 ans	0,50%	0,00%	50 - 65 ans	0,00%	1,00%

. Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table réglementaire : INSEE F 2003-2005.
 La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés.
 Le taux d'actualisation utilisé est le taux 15 ans Bloomberg taux ZC corporate AA.
 Ce taux est de 4,89 % au 31 décembre 2009 (5,10% en 2008).

La société n'a pas couvert l'engagement de retraite par des versements à un fonds sur l'exercice 2009.

La dotation de l'exercice s'élève à 328 milliers d'euros.

Cette charge se répartit de la façon suivante :	en milliers d'euros
Coût des services rendus	474
Coût de l'actualisation	348
Ecart actuariels	-494

B - Médailles du travail

Cette provision est constituée, d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et, d'autre part, par la médaille du travail proprement dite. Au 31 décembre 2009, cette provision représente un montant de 603 milliers d'euros. Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail	
pour l'attribution de la médaille du travail :	20, 30, 35 et 40 ans.
pour l'attribution de la médaille de la Fédération :	15 et 20 ans.
Paramètres	
détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire TV 88/90	
détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :	
15 ans :	0,70
20 ans :	0,70
30 ans :	0,50
35 ans :	0,20
40 ans :	0,10

15.4. Provisions cartes de fidélité (programme de fidélisation des clients)

La carte fidélité est un outil de fidélisation de la clientèle mis en place dans les magasins de bricolage. Au fur et à mesure de leurs achats, les clients obtiennent des points qu'ils peuvent par la suite convertir en bon d'achat.

Règle d'obtention des points : 1 point par tranche de sept euros d'achats

Validité : date d'émission jusqu'au 31.12 N+ 2

Règle de conversion des points en bon d'achat : La valeur des points évolue suivant les niveaux suivants :

<u>Niveau 0</u> :	de 0 à 199 points, le point n'a pas de valeur
<u>Niveau 1</u> :	de 200 à 499 points, la valeur du point est de 0,15 €
<u>Niveau 2</u> :	de 500 à 999 points, la valeur du point est de 0,20 €
<u>Niveau 3</u> :	+ de 1000 points, la valeur du point est de 0,30 €

La conversion s'effectue en un seul bon d'achat.

Appréciation de la valeur des points non encore convertis : Une provision pour garantie donnée aux clients est calculée sur la base des points acquis sur les cartes. Dès que les points sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.

Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points d'un niveau à l'autre et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Au 31 décembre 2009, la comptabilisation des points prend en compte la nouvelle interprétation de l'IFRIC 13.

L'impact de ce programme de fidélisation dans la détermination du Chiffre d'Affaires est un gain de 362 milliers d'euros.

Note 16 - Impôts sur les résultats et impôts différés

16.1. Impôts sur les résultats

	2009	2008	2007
Impôts sur résultats fiscaux	12 638	17 119	17 353
Impôts différés	-39	-1 220	-137
Total	12 599	15 899	17 216

16.2. Impôts différés au bilan

	2009	2008	2007
Impôts différés actif	2 925	2 289	217
Provisions pour impôts différés	9 596	9 066	7 343
Impôts différés nets	-6 671	-6 777	-7 126

16.3. Evolution des impôts différés

	2009	2008	2007	Variation 2009/2008
IMPOTS DIFFERES ACTIFS				
à l'ouverture de l'exercice	2 289	217	421	2 072
Produit de l'exercice	0	1 123	227	1 123
Charge de l'exercice	272			-272
Mouvements de périmètre entrées	53	196	3	143
Mouvements de périmètre sorties			10	0
Virements	855	753	-424	-102
à la clôture de l'exercice	2 925	2 289	217	-636
IMPOTS DIFFERES PASSIFS				
à l'ouverture de l'exercice	9 066	7 343	6 984	1 723
Produit de l'exercice	311	96	90	-215
Charge de l'exercice	0			0
Mouvements de périmètre entrées	-14	1 066	753	1 080
Mouvements de périmètre sorties			60	0
Virements	855	753	-424	-102
à la clôture de l'exercice	9 596	9 066	7 343	-530
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	-6 777	-7 126	-6 563	-349
à la clôture de l'exercice	-6 671	-6 777	-7 126	-106
Variation nette des impôts différés	-106	-349	-563	

16.4. Preuve d'impôts

	2009	2008	2007
Résultat net des sociétés intégrées (hors quote part de résultat - sociétés MEQ -)	26 593	28 321	31 277
Impôt exigible	12 638	17 119	17 353
Impôt différé	-39	-1 220	-137
Stock option	148	217	400
Goodwill	-347	535	342
Désactualisation dette			268
RESULTAT AVANT IMPOT	38 993	44 972	49 503
Impact des différences permanentes	358	241	291
Swaps	-45	601	
Déficits non activés	2 741	132	1 165
Déficits activés	0	-1 665	
Moins values à long terme	34		
Impact des dividendes	75	769	-206
Reprise provision stock	0		
Titres mis en équivalence	36	25	45
Juste valeur des titres	27	-283	123
Plus value exonérée	-1 070		-138
Dérive de résultat	-8		
IS sur quote part de résultat des SCI	50		
Déduction provision non imposable	-2 234		
CRC 2002-10	-246		
Effets des impôts sans base	-1 189		
Effets du report variable	177		
Effets des résultats des entrées dans le périmètre	-149		
Effets des bases sans impôt différé	-635		
Mécénat	24	140	
BASE FISCALE	36 939	44 932	50 783
Taux de l'impôt	33,33	33,33	33,33
Cotisations Sociales	217	316	290
Crédit d'impôt	-18	-84	
Contrôle fiscal	137	521	
Divers	-49	169	
IMPOT THEORIQUE	12 599	15 899	17 216
CHARGE REELLE D'IMPOT	12 599	15 899	17 216
Taux réel de l'impôt	34,11	35,38	33,90

16.5. Principaux éléments à l'origine des impôts différés

	2009	2008	2007
Congés payés	52	-108	49
Participation des salariés	549	15	46
Provisions pour indemnités de fin de carrière	101	-138	161
Amortissements dérogatoires, amortissements et provisions à caractère fiscal	-431	-493	32
Organic et taxes sur les grandes surfaces	-54	-22	19
Activation des déficits	184	-472	139
Crédit bail	222	193	245
Ecart évaluation terrains et constructions	-607	1 138	570
Autres	-122	-462	-699
Total	-106	-349	562
Variation des impôts différés actif	-636	-2 072	204
Variation des impôts différés passif	530	1 723	358
Total	-106	-349	562

4 Eléments financiers

Analyse de la variation nette des impôts différés :

Charge ou produit d'impôts différés au compte de résultat	-39	-1 220	-137
Impôts différés sur les écarts d'évaluation des terrains et constructions des sociétés entrées dans le périmètre	0	1 045	576
Impôts différés sur les entrées ou sorties du périmètre	-67	-174	123
Total	-106	-349	562

Note 17 - Passifs financiers courants et non courants

17.1. Détail des dettes financières

	Valeur bilan au 31/12/2009			Valeur bilan au 31/12/2008			Valeur bilan au 31/12/2007		
	non courants	courants	total	non courants	courants	total	non courants	courants	total
Autres emprunts obligataires	905		905	905		905	905		905
Locations financement	6 125	1 681	7 806	7 408	1 485	8 893	8 989	1 621	10 610
Emprunts	110 752	43 380	154 132	107 566	33 636	141 202	74 177	20 102	94 279
Autres financement	6 687	9 810	16 497	6 236	8 790	15 026	17 429	11 534	28 963
Total des passifs financiers (hors concours bancaires)	124 469	54 871	179 340	122 115	43 911	166 026	101 500	33 257	134 757
Concours bancaires courants		13 660	13 660		8 275	8 275		16 153	16 153
Instruments financiers dérivés	606		606	554		554			
Total des passifs financiers (avec concours bancaires)	125 075	68 531	193 606	122 669	52 186	174 855	101 500	49 410	150 910

17.2. Echéances des dettes courantes et non courantes

	au 31/12/2009			au 31/12/2008			au 31/12/2007		
	ECHEANCES			ECHEANCES			ECHEANCES		
	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à 1 an au +	1 an à 5 ans	à + de 5 ans
Autres emprunts obligataires			905			905			905
Emprunts et dettes financières	68 531	110 695	13 475	52 186	113 919	7 845	49 725	81 774	18 506
Fournisseurs et comptes rattachés	195 610			181 165			181 033		
Autres dettes	56 800			55 985			59 766		
Total	320 941	110 695	14 380	289 336	113 919	8 750	290 524	81 774	19 411

17.3. Risques de crédit, de liquidité et de marché (cf chapitre 3.4 du présent document)

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la direction administrative et financière.

Le risque de taux est suivi de manière régulière. Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable.

Les opérations de couverture de taux à la clôture de l'exercice s'élèvent à 12 901 milliers d'euros dont 4 438 à moins d'un an.

Ces opérations sont valorisées et contrôlées tous les trimestres (calcul de la valeur de marché des opérations de couverture en application de la Norme IAS 39).

Le Groupe Samse est peu exposé au risque de liquidité. Il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer les dépenses opérationnelles.

Le Groupe dispose d'une centralisation de trésorerie interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Le montant des découverts autorisés à la clôture de l'exercice s'élève à 108 250 milliers d'euros.

Les découverts ont été utilisés pour 13 660 milliers d'euros soit en % : 12,62

Le Groupe s'est engagé à respecter les covenants suivants au terme de certains emprunts :

. Endettement global net élargi au crédit bail / Fonds propres. Ce ratio doit être inférieur à 1.

. Endettement global net élargi au crédit bail / Capacité d'autofinancement incluant la part d'amortissement en capital des loyers de crédit bail.

Ce ratio doit être inférieur à 3.

Au 31 décembre 2009, ces deux ratios financiers sont respectés :

Endettement net global / Fonds propres = 0,44

Endettement net global / Capacité d'autofinancement = 2,51

Dans le cadre de ses différents programmes de rachat d'actions propres, le Groupe Samse a acquis au cours de l'exercice 12 021 actions.

Au 31 décembre 2009, le Groupe Samse est propriétaire de 64 730 actions propres. A cette date, ces actions sont valorisées à leur valeur historique pour 3 492 milliers d'euros. La valeur boursière de ces actions au 31 décembre 2009 est de 3 580 milliers d'euros.

Les valeurs mobilières du Groupe Samse sont représentées essentiellement par des SICAV monétaires en euros évaluées à leur juste valeur soit, 42 683 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

Le Groupe Samse est peu exposé au risque de change.

17.4. Caractéristiques des autres financements à court terme et découverts bancaires

Les autres financements à court terme s'élèvent à 13 660 milliers d'euros et sont représentés par des découverts bancaires ou par des spots.

17.5. Autres emprunts obligataires

Emprunt émis par la SA Doras et souscrit par les fonds communs de placement :

Montants en milliers d'euros	échéances
203	01/01/2015
702	02/01/2017

17.6. Valorisation des SWAPS

La valorisation des SWAPS à la valeur de marché au 31 décembre 2009 a conduit le Groupe à comptabiliser un produit financier de 45 milliers d'euros.

Le tableau, ci-dessous, récapitule par SWAP l'ensemble des opérations en valeur au 31 décembre 2009.

N°SWAP	Capital restant couvert au 31/12/2009 (en €)	Échéance	VALORISATION SWAPS		Valeur de marché en €
			31/12/2009		
			SAMSE verse	SAMSE reçoit	
17	107 142	29/01/2010	TF 3,45%	EURIBOR 3M	0
23	0	31/03/2009	TF 2,72%	EURIBOR 3M	0
26	964 286	15/02/2012	TF 2,97%	EURIBOR 3M	-20 498
SCINV	0	30/06/2009	2,5% SI EUR 12M<2,50%	EURIBOR 3M	0
			EUR 12 SI 2,50%<EUR 12<4,05%		
			4,05 SI EUR 12M<=4,05		
DOR	0	30/06/2009	2,5% SI EUR 12M<2,50%	EURIBOR 3M	0
			EUR 12 SI 2,50%<EUR 12<4,05%		
			4,05 SI EUR 12M<=4,05		
19	285 714	01/04/2010	3,90% SI E12M<1,70%	EURIBOR 3M+0,45%	-2 862
			E12M+0,35 SI 1,70%<E12M<4%		
			4,35% SI 4%<E12M<6%		
			E12M+0,35 SI E12M >6%		
24	473 002	10/06/2011	SI Euribor-1A-TE<2,75% : TV = Euribor-1A-TE	TF 3,70%	6 879
			SI Euribor-1A-TE>2,75% ET <3,95% : TV = Euribor-1A-TE+0,55		
			SI Euribor-1A-TE>3,95% ET < 6,50% : TV = 4,50%		
			SI Euribor-1A-TE>6,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,55		
25	1 249 853	10/06/2011	SI Euribor-1A-TE<1,50% : TV = Euribor-1A-TE-0,25%	TF 3,75%	27 329
			SI Euribor-1A-TE>1,50% ET <2,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,25		
			SI Euribor-1A-TE>2,50% ET < 3,60% : TV = Euribor-1A-TE+0,50%		
			SI Euribor-1A-TE>3,60% ET <6,50% : TV =4,10%		
			SI Euribor-1A-TE>6,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,50%		
27	1 571 428	15/09/2012	3,07%	EURIBOR 3M+0,45%	-25 411
28	3 750 000	15/09/2013	4,50%	EURIBOR 1M+0,2%	-215 114
29	4 500 000	01/09/2013	4,80%	EURIBOR 3M+0,2%	-271 836
	12 901 425		TOTAL		-501 513

17.7. Rachat de minoritaires

Au 31 décembre 2009, les engagements de rachat de minoritaires comptabilisés dans les dettes financières représentent un montant de 9 369 milliers d'euros intérêts compris dont 9 220 milliers d'euros concernant la société Pierre Henry et Fils.

17.8. Encours des dettes financières

	au 31 décembre 2009				au 31 décembre 2008				au 31 décembre 2007			
	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	68 531	110 898	14 177	193 606	52 186	113 919	8 750	174 855	49 725	82 679	18 506	150 910
Taux fixe	18 297	36 822	10 788	65 907	10 925	24 278	1 299	36 502	10 282	36 466	3 832	50 580
Taux variable	50 234	74 076	3 389	127 699	41 261	89 641	7 451	138 353	39 443	46 213	14 674	100 330
Position nette avant gestion	50 234	74 076	3 389	127 699	41 261	89 641	7 451	138 353	39 443	46 213	14 674	100 330
Hors bilan (swaps de taux)	3 307	7 586	0	10 893	3 614	10 839	0	14 453	3 321	16 376	0	19 697
Position nette après gestion	46 927	66 490	3 389	116 806	37 647	78 802	7 451	123 900	36 122	29 837	14 674	80 633

Une hausse des taux d'intérêts de 1% majorerait le coût de l'endettement du Groupe Samse de 652 milliers d'euros.

17.9. Détermination de l'endettement financier net

	2009	2008	2007
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Autres emprunts obligataires	905	905	905
Emprunts et dettes	144 487	132 103	94 279
Intérêts courus sur dettes et agios bancaires	570	897	1 040
Dettes relatives au crédit bail	7 806	8 892	10 610
Dettes rattachées à des participations	8 698	11 746	18 655
Dettes diverses	7 774	2 383	168
Engagement rachat de minoritaires	9 100	9 100	9 100
Total	179 340	166 026	134 757
ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Emprunts et dettes financières	179 340	166 026	134 757
Trésorerie nette	59 447	41 032	23 460
Total	119 893	124 994	111 297
RATIO D'ENDETTEMENT FINANCIER (en %)			
Capitaux propres	271 241	247 887	234 470
Endettement financier net	119 893	124 994	111 297
Ratio d'endettement financier	44,20%	50,42%	47,47%

Valeur Nette au Bilan

Dettes à long terme	125 075	122 669	101 500
Dettes à court terme	68 531	52 186	49 410
Total des dettes	193 606	174 855	150 910
Disponibilités et Equivalents de Trésorerie	73 713	49 861	39 613
Endettement financier net	119 893	124 994	111 297

Note 18 - Fournisseurs et comptes rattachés

	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Fournisseurs négoce	164 888	147 126	148 909
Fournisseurs bricolage	30 722	34 039	32 124
Total	195 610	181 165	181 033

Note 19 - Autres dettes d'exploitation

	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007
Dettes fiscales et sociales négoce	33 566	35 915	33 074
Dettes fiscales et sociales bricolage	11 710	12 181	10 883
Dettes d'immobilisations négoce	1 769	1 770	1 016
Dettes d'immobilisations bricolage	1 088	232	149
Autres dettes négoce	5 264	4 394	10 907
Autres dettes bricolage	822	398	2 672
Produits constatés d'avance négoce	310	1 048	1 021
Produits constatés d'avance bricolage	2 271	2 618	3 068
Total	56 800	58 556	62 790

Note 20 - Chiffre d'affaires

20.1. Détail du chiffre d'affaires

	Au 31/12/2009			Au 31/12/2008			Au 31/12/2007		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Ventes de marchandises	721 198	166 670	887 868	756 719	165 693	922 412	735 661	171 200	906 861
Prestations de coopération commerciale	7 696	4 156	11 852	9 113	4 287	13 400	5 107	3 737	8 844
Camionnages et prestations de services	8 857	1 097	9 954	10 305	1 150	11 455	9 861	1 196	11 057
Commissions et courtages sur achats	95		95	77		77	110		110
Intérêts des créances commerciales	101		101	29		29	32		32
Frais fixes de facturation	894		894	655		655	676		676
Total	738 841	171 923	910 764	776 898	171 130	948 028	751 447	176 133	927 580

20.2. Evolution du chiffre d'affaires par activité

	2009	2008	% d'évolution 2009/2008		2007
			à périmètre non comparable	à périmètre comparable	
			Négoce	738 841	
Bricolage	171 923	171 130	0,46	0,46	176 133
TOTAL	910 764	948 028	-3,93	-9,40	927 580

Le Chiffre d'Affaires à périmètre non comparable est le Chiffre d'Affaires réel du Groupe publié. Pour mesurer sa croissance organique, le Groupe utilise la notion de "comparable" qui consiste à retraiter le Chiffre d'Affaires des effets de variations de périmètre intervenues au cours des années 2008 et 2009.

Note 21 - Charges de personnel

21.1.a Frais de personnel par activité

	2009	2008	2007
Négoce	100 075	97 593	92 556
Bricolage	33 444	33 838	33 283
TOTAL	133 519	131 431	125 839

21.1.b Charges prises en compte dans les frais de personnel

	Stock-options			Participation des salariés		
	2009	2008	2007	2009	2008	2007
Négoce	148	217	400	762	2 259	2 661
Bricolage				776	761	498
TOTAL	148	217	400	1 538	3 020	3 159

21.2. Détail des effectifs moyens par activité intégrée

	2009	2008	2007
SOCIETES			
NEGOCE	2 845	2 633	2 527
SAMSE	1 403	1 457	1 453
DUMONT INVESTISSEMENT	9	9	9
DORAS	683	703	695
OUTIMAT B.T.P. (EX BEDIER MATERIAUX)	7		
BLANC MATERIAUX	16	14	14
CHRISTAUD	58	55	55
CELESTIN MATERIAUX	34	34	30
LAUDIS	6	5	6
BTP DISTRIBUTION	28	20	19
TRANSPORTS SCHWARTZ	6	9	
BOIS MAURIS ODDOS	83	84	86
REMAT	28	31	31
MAT APPRO	5	5	7
SGAC (TUP au 01/01/09)	0	14	15
HENRY	66	64	66
QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE (TUP au 01/01/09)	0	8	10
EXPOTEO	19	19	13
BOURG MATERIAUX	13	11	11
GET ELECTRIC	7	9	7
FRANCHEVILLE MATERIAUX	9	10	
SOVIME FERMETURES	7	7	
CLEAU	65	65	
FDE (M+ MATERIAUX)	292		
LOG EAU	1		
BRICOLAGE	1 164	1 200	1 277
LA BOITE A OUTILS	990	1 020	1 127
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT	58	61	63
COMPTOIR FROMENT	47	42	15
DES IDEES	13	19	11
TS HABITAT	34	36	34
BOIS DU VERNE	22	22	27
TOTAL	4 009	3 833	3 804

21.3. Effectifs moyens par catégorie

	2009	2008	2007
OUVRIERS	910	924	901
EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE	2 625	2 618	2 614
CADRES	474	291	289
TOTAL	4 009	3 833	3 804

Note 22 - Charges externes

	2009	2008	% de variation	2007
Sous traitance générale	3 081	3 253	-5,29	4 370
Locations	14 770	13 781	7,18	12 312
Charges locatives de copropriété	169	74	NS	74
Entretiens et réparations	10 395	10 194	1,97	8 482
Primes d'assurance	3 024	3 044	-0,66	3 270
Services extérieurs divers	962	1 052	-8,56	864
Personnel extérieur à l'entreprise	3 914	4 319	-9,38	4 138
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 177	3 573	16,90	3 406
Publicité, publications et relations publiques	9 122	10 549	-13,53	8 362
Transport de biens	2 644	2 678	-1,27	2 448
Déplacements, missions et réceptions	3 541	3 401	4,12	3 280
Frais postaux et télécommunications	2 561	2 662	-3,79	2 596
Services bancaires et assimilés	1 275	1 192	6,96	1 281
Autres services	797	883	-9,74	965
	60 432	60 655	-0,37	55 848

Note 23 - Dotations aux provisions et dépréciations

	2009		2008		2007	
	dotations	reprises	dotations	reprises	dotations	reprises
Dotation pour dépréciation des immobilisations incorporelles	0		262		2	
Reprise de provision pour dépréciation des immobilisations incorporelles		0		156		
Dotation pour dépréciation des immobilisations corporelles	629		1 418		693	
Reprise de provision pour dépréciation des immobilisations corporelles		0		617		
Net	629		907		695	
Dotation pour dépréciation financière des stocks	8 224		8 466		6 847	
Reprise de provision pour dépréciation financière des stocks		8 477		6 845		6 665
Net		253	1 621		182	
Dotation pour dépréciation financière des comptes clients	7 347		5 373		3 567	
Reprise de provision pour dépréciation financière des comptes clients		4 645		3 538		3 650
Net	2 702		1 835		83	
Dotation aux provisions pour risques et charges	1 569		4 509		4 719	
Reprise de provisions pour risques et charges		1 694		4 465		5 158
Net		125	44		439	
Dépréciation des écarts d'acquisition						
Net	753		554			
Divers						
Net	0		19			
Total	18 522	14 816	20 582	15 640	15 828	15 473
Total Net	3 706		4 942		355	

La diminution globale des dotations aux provisions et dépréciations entre 2009 et 2008 provient :

des dépréciations nettes :

de l'actif immobilier	-170
des immobilisations incorporelles et Goodwill	91
des stocks de marchandises	-1 874
des comptes clients	867
des provisions pour risques et charges	-169
des provisions diverses	19

Total Net	-1 236
------------------	---------------

Note 24 - Autres produits et charges de l'exploitation courante

	2009		2008		2007	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits de cession d'actifs corporels	958		1 641		3 698	
Autres produits opérationnels	7 791		8 620		9 050	
VNC des éléments d'actifs cédés		587		1 669		3 250
Autres charges opérationnelles		5 419		4 266		5 190
Total	8 749	6 006	10 261	5 935	12 748	8 440
Net	2 743		4 326		4 308	

Note 25 - Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie

	2009	2008	2007
Produits de valeurs mobilières de placement et autres créances	189	358	1 018
Autres produits	0	81	15
Total	189	439	1 033

Note 26 - Coût de l'endettement financier brut

	2009	2008	2007
Intérêts et charges assimilées sur emprunts auprès des établissements de crédit	5 048	7 742	7 423

Note 27 - Autres produits et charges opérationnels

	2009		2008		2007	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cession d'actifs corporels	6 139		2 230		3 698	
VNC des éléments d'actifs cédés		2 799		1 707		2 065
* Autres produits et charges opérationnels	712	0		150		62
Total	6 851	2 799	2 230	1 857	3 698	2 127
Net	4 052		373		1 571	

* Ce montant inclus le badwill Plattard rapporté au résultat pour un montant de 1 064 milliers d'euros.

Note 28 - Autres produits et charges financiers

	2009		2008		2007	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Reprise de provisions financières		394		584		2
Produits des participations		948		1 039		1 098
Produits de cession des immobilisations financières		41		5		296
VNC des immobilisations financières cédées	78		9		646	
Autres produits divers		497		1 003		678
Autres charges diverses	61		690		88	
Dotations aux dépréciations financières	34		1 413		411	
Différences positives de change		197		214		121
Différences négatives de change	56		49		89	
Total	229	2 077	2 161	2 845	1 234	2 195
Net		1 848		684		961

Note 29 - Formation du résultat financier

	2009	2008	% de variation	
			2009	2007
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	189	439	NS	1 033
Coût de l'endettement financier brut	-5 048	-7 742	-34,80	-7 423
Coût de l'endettement financier net	-4 859	-7 303	-33,47	-6 390
Autres produits et charges financiers	1 848	684	NS	961
RESULTAT FINANCIER	-3 011	-6 619	-54,51	-5 429

Note 30 - Charges d'impôt

	2009	2008	2007
Charges d'impôt social	12 638	17 119	17 353
Impôts différés	-39	-1 220	-137
Total	12 599	15 899	17 216

Note 31 - Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence

	2009	2008	2007
SIMC MATERIAUX	510	323	1 089
DEGUERRY SAMSE	108	130	122
FRANCHEVILLE MATERIAUX			18
LE CARREAU	11	10	8
CARREFOUR DE CHESNES	39	37	32
GETELECTRIC			51
FDE (M+ MATERIAUX)	-947	-894	
LEADER CARRELAGES	82	84	
DIDIER	31	36	
ENTREPOT FROMENT	69	18	16
CHABER	31	10	-10
RG BRICOLAGE	154	141	180
DIJON BETON	694	662	545
BLAMAT	3	2	
ESPACE PLUS	8	4	
PLATTARD	1 005		
Total	1 798	563	2 051

Note 32 - Résultat par action

	actions émises	actions propres	actions en circulation
Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	3 388 346	52 709	3 335 637
Augmentation de capital en cours d'exercice	53 741		0
Achat d'actions propres en cours d'exercice		12 021	0
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	3 442 087	64 730	3 377 357
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice			3 326 236
Résultat net - part du Groupe - (en €)			24 767 384
	Résultat par action		7,45
	actions en circulation	dilution	nombre de titres
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	3 326 236	5 291	3 331 527
	Résultat dilué par action		7,43

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'action qui, au dénominateur, rajoute au nombre basique d'actions, le nombre d'actions potentielles qui résultera des instruments dilutifs (stock-options et actions gratuites) déduction faite du nombre d'actions qui pourraient être rachetées au prix du marché avec les fonds recueillis de l'exercice des instruments concernés.

Le prix de marché retenu correspond au cours moyen de l'action sur l'exercice.

Les fonds recueillis à l'exercice des options sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché.

Note 33 – Engagements Hors Bilan

	2009	2008	2007
Avals, cautions et garanties données	4 759	5 566	4 951
Autres engagements donnés	72	72	301

Obligations contractuelles	Montant	Paiements dus par période		
		à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Obligations en matière de location-financement immobilier	7 250	1 416	5 834	
Obligations en matière de location-financement mobilier	555	264	291	
Contrats de location simple (location de véhicules)	5 764	1 920	3 844	
Achats de titres	1 810	1 810		

Autres engagements donnés	Montant	Montant des engagements par période		
		à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Lignes de crédit	193 606	68 531	110 898	14 177
Compromis d'achat immobilier	817	817		
Autres engagements	476	344	132	
Indemnités diverses	963	963		

Engagements reçus	Montant	Montant des engagements par période		
		à moins d'1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Compromis de vente immobilier	7 226	7 226		
Prêt d'investissement à moyen terme stand-by	4 250	750	3 500	

Note 34 - Information sur les transactions avec les parties liées

L'ensemble des opérations commerciales effectuées avec les filiales intégrées globalement ou proportionnellement sont éliminées. Seules subsistent dans les comptes consolidés les opérations effectuées avec les sociétés mises en équivalence et les sociétés avec lesquelles le Groupe a un lien de participation. Ces opérations sont considérées comme des opérations effectuées avec des tiers.

Les relations Mère-Filles sont décrites dans le rapport des commissaires aux comptes.

Information (en milliers d'euros)	TRANSACTIONS			
	Filiales intégrées	Filiales mises en équivalence	Autres parties liées	Dumont Investissement
(1)				
Ventes	78 742	8 675	-	-
Prestations	15 210	-	-	2 383
CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE AVEC LE GROUPE	93 952	8 675	-	2 383

(1) La contrepartie des ventes et prestations est éliminée pour les mêmes montants en achats et charges externes.

Créances rattachées à des participations	24 787	-	-	-
Dettes rattachées à des participations	24 787	-	-	-
Comptes courants intra-groupe				
Actif	3 891	129	0	3 668
Passif	3 891	2 278	74	3 668

Les parties liées sont :

- . les sociétés mères,
- . les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable,
- . les entreprises associées,
- . les filiales,
- . les co-entreprises,
- . les membres du comité de direction.

Le Groupe a inclus la société DUMONT INVESTISSEMENT dans les parties liées ; cette société ayant des membres du "key personnel" commun avec l'émetteur.

Les comptes du Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la SA Dumont Investissement, société mère du Groupe Samse.

Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38 100 Grenoble

N° Siren : 345 287 734

Date de clôture : 31/12/2009

	négoce		bricolage	
	au 31/12/2009	au 31/12/2009	au 31/12/2009	au 31/12/2009
Le chiffre d'affaires social réalisé par l'ensemble des sociétés opérationnelles détenues par le Groupe représente un montant global de :	1 335 900	1 135 430	200 470	
Le passage du social au consolidé s'explique de la manière suivante :				
Elimination du CA des sociétés mises en équivalence	314 124	306 359	7 765	
Elimination de la quote part de CA des sociétés intégrées proportionnellement	17 060	5 742	11 318	
Elimination des opérations réciproques réalisées entre les sociétés consolidées	93 952	84 488	9 464	
	910 764	738 841	171 923	

Rémunération des principaux dirigeants :

Cette information figure dans le rapport de gestion - chapitre 3.6 - du présent document.

Note 35 - Instruments financiers

A - Instruments financiers inscrits au bilan (en milliers d'euros)

	Au 31/12/2009		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	6 668	6 668	6 668			
Autres actifs financiers non courants	2 994	2 994	2 261	510		223
Clients et comptes rattachés	151 369	151 369		151 369		
Equivalents de trésorerie	42 683	42 683		0		
Trésorerie	31 030	31 030		0		
Actifs	234 744	234 744	8 929	151 879	-	223
Passifs financiers non courants	124 806	124 806			124 199	607
Fournisseurs et comptes rattachés	195 610	195 610			195 610	
Autres dettes courantes	56 800	56 800			56 591	209
Passifs financiers courants	68 800	68 800			68 800	
Passifs	446 016	446 016			445 200	816

	Au 31/12/2008		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	6 148	6 148	6 148			
Autres actifs financiers non courants	1 674	1 674	1 366	308		
Clients et comptes rattachés	159 821	159 821		159 821		
Autres actifs financiers courants	42 101	42 101		41 682		419
Equivalents de trésorerie	27 467	27 467		27 467		
Trésorerie	22 394	22 394		22 394		
Actifs	259 605	259 605	7 514	251 672	-	419
Passifs financiers non courants	122 669	122 669			122 115	554
Fournisseurs et comptes rattachés	181 165	181 165			181 165	
Autres dettes courantes	58 556	58 556			58 556	
Passifs financiers courants	52 186	52 186			52 186	
Passifs	414 576	414 576			414 022	554

	Au 31/12/2007		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	11 759	11 759	11 759			
Autres actifs financiers non courants	4 313	4 313		4 313		
Clients et comptes rattachés	146 930	146 930		146 930		
Autres actifs financiers courants	53 014	53 014		52 774		240
Equivalents de trésorerie	13 999	13 999		13 999		
Trésorerie	25 614	25 614		25 614		
Actifs	255 629	255 629	11 759	243 630	-	240
Passifs financiers non courants	101 500	101 500			101 393	107
Fournisseurs et comptes rattachés	181 033	181 033			181 033	
Autres dettes courantes	62 790	62 790			62 790	
Passifs financiers courants	49 410	49 410			49 410	
Passifs	394 733	394 733			394 626	107

Informations complémentaires

- . IFRS 7.37a à la date de clôture, l'analyse des actifs financiers selon leur âge ne détecte pas d'actifs en souffrance qui n'auraient pas été dépréciés.
- . IFRS 7.14 à la date de clôture, il n'y a pas d'actifs financiers donnés en garantie des passifs.
- . IFRS 7.B5g non appliqué.
- . IFRS 7.39a échéancier des passifs : cf note 17.2.

B - Impact des instruments financiers

	Au 31/12/2009		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente	-9	554	
Instruments dérivés	-45		
Equivalents de trésorerie	45		
Total	0	554	

	Au 31/12/2008		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		-5 604	
Instruments dérivés	-601		
Equivalents de trésorerie	9		
Total	-592	-5 604	

	Au 31/12/2007		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste valeur	Autres
Actifs disponibles à la vente		2 430	
Dettes au coût amorti ou à la juste valeur	-268		
Instruments dérivés	76		
Equivalents de trésorerie	-805		
Total	-997	2 430	

Note 36 - Informations sectorielles consolidées (par nature d'activité)

Secteur d'activité

Au 31 décembre 2009, le Groupe est structuré en deux secteurs distincts d'activité :

- le négoce de matériaux de construction
- le bricolage

4 Eléments financiers

Les résultats par secteur d'activité pour les exercices clos au 31 décembre sont détaillés ci-après :

	2009			2008			2007		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Chiffre d'affaires	823 329	181 387	1 004 716	860 986	180 247	1 041 233	827 647	184 900	1 012 547
inter-secteurs	-84 488	-9 464	-93 952	-84 088	-9 117	-93 205	-76 200	-8 767	-84 967
CHIFFRE D'AFFAIRES	738 841	171 923	910 764	776 898	171 130	948 028	751 447	176 133	927 580
Résultat Opérationnel Courant	30 547	7 604	38 151	44 207	6 259	50 466	45 476	6 875	52 351
Résultat Opérationnel	32 559	9 644	42 203	44 580	6 259	50 839	47 047	6 875	53 922
Résultat financier	-3 244	233	-3 011	-6 845	226	-6 619	-4 696	-733	-5 429
Quote part des résultats des entreprises associées	1 533	265	1 798	384	179	563	1 857	194	2 051
Impôt			-12 599			-15 899			-17 216
Résultat net			28 391			28 884			33 328

Les autres éléments du compte de résultat ventilés par secteur sont :

	2009			2008			2007		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Dotations aux amortissements	19 295	4 262	23 557	18 268	4 585	22 853	17 255	4 915	22 170
Dépréciation des écarts d'acquisition	717	36	753	262	554	816			
Dotations aux provisions pour dépréciation de l'actif immobilier	0	629	629	243	1 175	1 418			
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation financière des actifs mobilier		0	0		-617	-617	8	686	694
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation financière des comptes clients	2 684	18	2 702	1 907	-72	1 835	40	-122	-82
Dotations et reprises de provisions pour dépréciation financière des stocks	-210	-43	-253	784	837	1 621	279	-97	182
Dotations et reprises de provisions diverses	-85	-40	-125	-82	-49	-131	-549	110	-439

Le tableau ci-dessous détaille les actifs et passifs sectoriels, ainsi que les acquisitions d'actifs pour les exercices clos le 31 décembre :

	2009			2008			2007		
	Activité			Activité			Activité		
	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe	Négoce	Bricolage	Total Groupe
Actifs	599 539	107 800	707 339	556 148	108 534	664 682	535 497	98 989	634 486
Entreprises associées	28 123	1 039	29 162	14 977	884	15 861	10 197	711	10 908
Total des actifs	627 662	108 839	736 501	571 125	109 418	680 543	545 694	99 700	645 394
Total des dettes	398 585	66 675	465 260	361 277	71 379	432 656	346 460	64 464	410 924
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	21 253	8 531	29 784	27 873	11 572	39 445	28 925	6 138	35 063

Secteur géographique

Au 31 décembre 2009, le Groupe ne dispose que d'un seul secteur géographique : la France.

Le Groupe dispose de deux secteurs d'activité qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques. Ces unités offrent des produits et des services distincts et sont dirigées séparément dans la mesure où elles exigent des stratégies d'achat et commerciales différentes.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs présentés du Groupe sont résumées ainsi :

- . Négoce de matériaux de construction, qui comprend la distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et les travaux publics.
- . Bricolage, qui comprend la distribution d'articles de bricolage, de jardinage et de décoration.

Toutes les activités du Groupe ont été regroupées au sein de ces deux secteurs et n'opèrent que sur un seul secteur géographique, la France.

Concernant le niveau d'intégration, chaque secteur correspond à un regroupement d'entités juridiques qui sont chacune dédiées à un et un seul secteur d'activité.

Les méthodes comptables des secteurs présentés sont identiques et les résultats communiqués dans le reporting interne sont arrêtés selon les mêmes méthodes retenues en fin d'exercice, conformément aux Normes IFRS appliquées dans le Groupe.

Par conséquent, aucun tableau de rapprochement des données consolidées avec le total des secteurs réconciliés n'est présenté.

La performance est évaluée sur la base du résultat avant impôt du secteur. La Direction Générale utilise le résultat du secteur parce qu'elle juge que cette information est la plus pertinente pour comprendre la performance par rapport à celle d'autres entités intervenants dans ces activités.

Les prix de transferts entre les secteurs sont déterminés dans des conditions de concurrence normale.

Aucun client ne représente plus de 10% du Chiffre d'Affaires consolidé dans les deux secteurs concernés.

Note 37 - Formation du résultat consolidé

Le passage des résultats sociaux au résultat consolidé s'analyse de la manière suivante :

	2009	2008	2007
Cumul des résultats sociaux	41 267	44 706	50 169
Mouvements des provisions réglementées	579	212	308
Dividendes intra-groupe	-17 817	-15 373	-17 559
Neutralisation marge intra-groupe	52	-104	-211
Retraitement valorisation des SWAPS	45	-601	76
Retraitement des stock-options	-148	-217	-400
Incidence des impositions différées	39	1 219	137
Dotation dépréciation écart d'acquisition	-717	-562	
Dotation amortissements des écarts d'évaluation	-1 146	-801	-698
Ecart d'acquisition négatif passé en résultat	1 063	28	31
Retraitement des valeurs nettes comptables sur éléments d'actifs cédés	-662	-493	-331
Annulation dotation amortissements frais d'établissements			11
Retraitement des dotations aux amortissements et aux provisions	561	146	-37
Annulation dépréciation de créances	0	-175	94
Annulation cession interne	0	-66	
Elimination reprise de provision IS	0	-105	
Annulation dotation financière sur titres	3 882	257	
Annulation dotations provisions sur créances	0	39	279
Retraitement crédit bail immobilier	557	586	637
Retraitement des frais d'acquisition d'immobilisations	182	214	39
Retraitement des contrats de crédit baux mobiliers	221	-26	45
Constatation des IFC	-54	-2	
Constatation des plus et moins values latentes sur valeurs mobilières de placement	-44	9	-805
Régularisations diverses	-17	-7	76
Désactualisation dette			-269
Annulation mali de fusion	548		1 736
Résultat net de l'ensemble consolidé	28 391	28 884	33 328

Note 38 - Variation des capitaux propres consolidés

	Groupe	Hors Groupe	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2006	182 064	22 662	204 726
Résultat 2007	29 641	3 687	33 328
Dividendes distribués	-6 038	-401	-6 439
Retraitement actions propres	-32		-32
Retraitement stock-options	394	6	400
Ajustement de juste valeur des titres	2 429	1	2 430
Variation du pourcentage d'intérêts		64	64
Autres mouvements	-7		-7
Capitaux propres au 31 décembre 2007	208 451	26 019	234 470
Résultat 2008	24 649	4 235	28 884
Augmentation de capital	563		563
Dividendes distribués	-7 420	-533	-7 953
Retraitement actions propres	-2 631		-2 631
Retraitement stock-options	211	6	217
Ajustement de juste valeur des titres	-5 600	-4	-5 604
Ajustement divers	-1	-6	-7
Variation du pourcentage d'intérêts		-52	-52
Capitaux propres au 31 décembre 2008	218 222	29 665	247 887
Résultat 2009	24 767	3 624	28 391
Augmentation de capital	1 935		1 935
Dividendes distribués	-5 976	-803	-6 779
Retraitement actions propres	-545		-545
Retraitement stock-options	143	5	148
Ajustement de juste valeur des titres	553	1	554
Ajustement divers	-6		-6
Variation du pourcentage d'intérêts		-344	-344
Capitaux propres au 31 décembre 2009	239 093	32 148	271 241

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société "SAMSE S.A", tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine,

de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Nouvelles normes et interprétations applicables en 2009 » qui décrit les changements de méthode résultant des nouvelles normes et interprétations que le Groupe a appliquées.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans la note 1 de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 1 de l'annexe.
- La note 10 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note 10 de l'annexe.

➤ La note 11 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note 11 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 21 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Pierre GRAFMEYER

4.2 Comptes sociaux

Bilan	178
Compte de résultat	180
Soldes intermédiaires de gestion	181
Tableau des flux de trésorerie	182
Tableau de variation des capitaux propres	183
Annexe aux comptes sociaux	184
Note 01 - Immobilisations incorporelles	185
Note 02 - Immobilisations corporelles	186
Note 02 bis - Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles	187
Note 03 - Immobilisations financières	187
Note 04 - Stocks de marchandises	188
Note 05 - Créances	189
Note 06 - Charges constatées d'avance	190
Note 07 - Capital social	190
Note 08 - Provisions pour risques et charges	193
Note 09 - Emprunts et dettes	194
Note 10 - Produits constatés d'avance	196
Note 11 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat	196
Note 12 - Charges à payer et produits à recevoir	196
Note 13 - Chiffre d'affaires net	197
Note 14 - Charges et produits financiers	197
Note 15 - Charges et produits exceptionnels	198
Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	198
Note 17 - Effectifs	199
Note 18 - Engagements financiers et autres informations	200
Note 19 - Evènements postérieurs à la clôture	201
Note 20 - Droit individuel de formation	201
Note 21 - Rémunérations des mandataires sociaux	201
Note 22 - Informations complémentaires	201
Note 23 - Inventaire des valeurs mobilières de placement	202
Note 24 - Filiales et participations	203
Note 25 - Résultats des cinq derniers exercices	205

Bilan de la société mère

(en euros)

		Au 31 Décembre				
ACTIF		2009			2008	2007
	Notes	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles Note 1						
Concessions, brevets et droits similaires		7 652 165	6 622 925	1 029 240	1 276 142	828 425
Fonds commercial		8 249 878	1 144 566	7 105 312	5 790 545	5 972 983
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles Note 2						
Terrains		45 426 854	13 235 146	32 191 708	28 967 834	27 696 977
Constructions		55 266 742	26 039 537	29 227 205	26 514 682	25 764 151
Installations techniques, matériel et outillages industriels		14 821 197	8 636 257	6 184 940	6 833 124	6 488 058
Autres immobilisations corporelles		42 116 220	29 763 714	12 352 506	13 457 419	12 147 080
Immobilisations en cours		4 285 853	240 803	4 045 050	4 999 428	3 662 376
Avances et acomptes		240 803		240 803	240 803	34 300
Immobilisations financières Note 3						
Participations		79 281 975	399 000	78 882 975	68 088 070	62 321 879
Créances rattachées à des participations		22 676 662		22 676 662	23 213 074	24 274 272
Autres immobilisations financières		107 660		107 660	99 478	193 808
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		280 126 009	86 081 948	194 044 061	179 480 599	169 384 309
ACTIF CIRCULANT						
Stocks de marchandises Note 4						
Matières premières, approvisionnements		1 653 594		1 653 594	1 737 504	1 736 557
Produits intermédiaires et finis		19 546		19 546	25 875	44 972
Marchandises		59 326 846	3 358 683	55 968 163	58 244 278	61 891 670
Avances, Acomptes versés sur commandes		-		-	10 624	
Créances Note 5						
Clients et comptes rattachés		74 796 033	7 089 346	67 706 687	77 522 311	81 792 624
Autres créances		20 487 842	-	20 487 842	20 461 229	25 545 476
Valeurs mobilières de placement		18 237 739	777	18 236 962	12 716 014	315 792
Disponibilités		21 535 092		21 535 092	10 498 545	11 680 504
Charges constatées d'avance	Note 6	699 439		699 439	563 868	547 505
TOTAL ACTIF CIRCULANT		196 756 131	10 448 806	186 307 325	181 759 000	183 555 100
TOTAL GENERAL		476 882 140	96 530 754	380 351 386	361 239 599	352 939 409

(en euros)

		Au 31 Décembre			
PASSIF		2009		2008	2007
		AVANT REPARTITION	APRES REPARTITION	APRES REPARTITION	APRES REPARTITION
		Notes			
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	Note 7	3 442 087	3 442 087	3 388 346	3 372 696
Prime d'émission, de fusion, d'apport		42 003 253	42 003 253	40 122 318	39 574 568
Ecart de réévaluation		241 069	241 069	241 069	241 069
Réserve légale		338 835	344 209	338 835	337 270
Réserves facultatives		80 000 000	90 000 000	80 000 000	70 000 000
Réserves réglementées		26 420	26 420	26 420	26 420
Autres réserves		1 858 920	1 858 920	1 858 920	1 858 920
Report à nouveau		10 068 105	7 556 581	9 951 436	8 933 380
RESULTAT DE L'EXERCICE		13 689 607	-	-	-
Provisions réglementées		11 700 282	11 700 282	10 790 991	10 266 561
TOTAL CAPITAUX PROPRES		163 368 578	157 172 821	146 718 335	134 610 884
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		Note 8			
Provisions pour risques		966 572	966 572	698 220	607 587
Provisions pour charges		3 229 104	3 229 104	3 563 852	3 340 338
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 195 676	4 195 676	4 262 072	3 947 925
DETTES		Note 9			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		98 921 124	98 921 124	94 778 713	71 904 474
Emprunts et dettes financières divers		2 367 926	2 367 926	1 780 800	12 660 493
Avances et acomptes reçus		483 791	483 791	525 157	258 695
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		78 516 052	78 516 052	77 747 758	92 036 628
Dettes fiscales et sociales		17 122 982	17 122 982	18 825 877	27 115 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 547 652	1 547 652	1 172 340	776 540
Autres dettes		13 630 292	13 630 292	8 456 828	8 755 896
Produits constatés d'avance	Note 10	197 313	197 313	872 695	872 729
TOTAL DETTES		212 787 132	212 787 132	204 160 168	214 380 600
TOTAL GENERAL		380 351 386	374 155 629	355 140 575	352 939 409

Compte de résultat

(en euros)

	Notes	Exercices		% de variation	2007
		2009	2008		
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		388 173 766	442 039 004	-12,19	444 762 721
Production vendue : services		17 663 678	20 600 258	-14,26	16 978 076
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	Note 12	405 837 444	462 639 262	-12,28	461 740 797
Production stockée		-6 329	-19 097	-66,86	-13 790
Production immobilisée		209 755	203 685	2,98	153 410
Subventions d'Exploitation		10 100	11 200	-9,82	
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges		6 134 989	4 859 763	26,24	4 797 631
Autres produits		4 213 482	3 885 290	8,45	3 492 384
Total des Produits d'exploitation		416 399 441	471 580 103	-11,70	470 170 432
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		288 844 375	331 079 932	-12,76	346 853 939
Variation de stock (marchandises)		2 609 471	3 206 501		-8 618 714
Achats de matières premières et approvisionnements					
Autres achats et achats externes		33 102 754	37 143 861	-10,88	33 868 307
Impôts, taxes et versements assimilés		5 893 592	5 621 024	4,85	5 559 304
Salaires et traitements		37 388 071	38 920 307	-3,94	37 568 499
Charges sociales		15 569 569	15 769 767	-1,27	15 073 548
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		10 292 544	10 333 417	-0,40	10 266 139
dotations aux dépréciations		598 809	262 438	128,17	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations de stock		3 358 683	2 844 112	18,09	2 615 003
dotations aux dépréciations des comptes clients		3 924 008	3 189 329	23,04	1 910 398
Pour risques et charges : dotations aux provisions		613 527	597 168	2,74	558 576
Autres charges		2 453 577	2 048 147	19,79	1 849 127
Total des Charges d'exploitation		404 648 980	451 016 003	-10,28	447 504 126
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 750 461	20 564 100	-42,86	22 666 306
Produits financiers					
	Note 13				
Produits financiers de participation		8 161 855	8 268 376	-1,29	7 653 195
Autres intérêts et produits assimilés		227 744	259 208	-12,14	287 454
Reprises financières aux amortissements et provisions		257 453			
Différences positives de change		13 522	33 148	-59,21	3 291
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		5 115	590	766,95	
Total des produits financiers		8 665 689	8 561 322	1,22	7 943 940
Charges financières					
	Note 13				
Dotations financières aux amortissements et provisions		399 000	257 453		
Intérêts et charges assimilés		3 053 591	4 309 067	-29,14	3 736 644
Différences négatives de change		6 170	11 936		6 940
Total des charges financières		3 458 761	4 578 456	-24,46	3 743 584
RESULTAT FINANCIER		5 206 928	3 982 866	30,73	4 200 356
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		16 957 389	24 546 966	-30,92	26 866 662
Produits exceptionnels					
	Note 14				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		584 429	397 747	46,93	826 231
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 267 755	1 275 053	77,86	4 064 339
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges		2 030 368	2 320 444	-12,50	2 455 703
Total des Produits Exceptionnels		4 882 552	3 993 244	22,27	7 346 273
Charges exceptionnelles					
	Note 14				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		367 928	272 281	35,13	323 630
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 034 467	926 793	11,62	2 482 300
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 920 553	3 029 898	-3,61	2 497 059
Total des Charges Exceptionnelles		4 322 948	4 228 972	2,22	5 302 989
RESULTAT EXCEPTIONNEL		559 604	-235 728	337,39	2 043 284
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		423 554	1 185 953	-64,29	1 712 110
Impôts sur les bénéfices	Note 15	3 403 831	6 021 091	-43,47	7 532 044
Total des produits		429 947 682	484 134 669	-11,19	485 460 645
Total des charges		416 258 074	467 030 475	-10,87	465 794 853
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		13 689 608	17 104 194	-19,96	19 665 792

Soldes intermédiaires de gestion

(en milliers d'euros)

	Exercices			
	2009	2008	% de variation	2007
Ventes de marchandises	388 174	442 039	-12,19	444 763
- Coût d'achat des marchandises	291 631	334 497	-12,82	338 426
MARGE COMMERCIALE	96 543	107 542	-10,23	106 337
Production vendue	17 664	20 600	-14,25	16 978
Production stockée	0	0		0
- Destockage de production	6	19	-68,42	13
Production immobilisée	210	204	2,94	153
Production de l'exercice	17 868	20 785	-14,03	17 118
Production + Ventes	406 042	462 824	-12,27	461 881
- Coût d'achat des marchandises	291 631	334 497	-12,82	338 426
- Consommation en provenance de tiers	32 926	36 933	-10,85	33 678
VALEUR AJOUTEE	81 485	91 394	-10,84	89 777
- Subventions d'exploitations	10	11	-9,09	
- Impôts et taxes	5 894	5 621	4,86	5 559
- Charges de personnel	52 958	54 690	-3,17	52 642
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	22 643	31 094	-27,18	31 576
+ Reprises de dépréciations,provisions, transfert de charges	6 135	4 860	26,23	4 798
+ Autres produits	4 213	3 885	8,44	3 492
- Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions	18 787	17 226	9,06	15 350
- Autres charges	2 454	2 048	19,82	1 849
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 750	20 565	-42,86	22 667
+ Produits financiers	8 666	8 561	1,23	7 944
- Charges financières	3 459	4 578	-24,44	3 744
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	16 957	24 548	-30,92	26 867
% sur ventes	4,37	5,55		6,04
+ Produits exceptionnels	4 883	3 993	22,29	7 346
- Charges exceptionnelles	4 323	4 229	2,22	5 303
Résultat exceptionnel	560	-236	337,29	2 043
- Participation des salariés	423	1 186	-64,33	1 712
- Impôt sur les bénéfices	3 404	6 021	-43,46	7 532
RESULTAT DE L'EXERCICE	13 690	17 105	-19,96	19 666
Produits de cessions d'éléments d'actif	2 267	1 172	93,43	4 064
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	1 034	864	19,68	2 482
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	1 233	308	300,32	1 582

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	2009	Exercices 2008	2007
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET	13 690	17 104	19 666
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	22 106	20 513	17 847
Reprises des amortissements, dépréciations et provisions	-8 276	-6 834	-6 996
Plus et moins values de cession	-1 233	-308	-1 582
Capacité d'autofinancement	26 287	30 475	28 935
Variation des frais financiers			
Variation de stock	1 852	3 436	-8 416
Variation des créances	7 573	7 837	-9 606
Variation des dettes	3 898	-14 792	9 071
Variation du besoin en fonds de roulement	13 323	-3 519	-8 951
Flux net de trésorerie généré par l'activité	39 610	26 956	19 984
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Incorporels et corporels			
Acquisitions d'immobilisations	-15 611	-17 801	-14 912
Cession d'immobilisations	2 268	1 172	3 926
Financiers			
Acquisitions d'immobilisations	-22 370	-11 242	-41 617
Cession d'immobilisations	11 704	6 632	36 549
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-24 009	-21 239	-16 054
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital	1 935	563	0
Dividendes versés	-6 099	-7 419	-6 071
Dividendes sur actions auto détenues	117	14	9
Augmentation des emprunts	32 530	57 223	24 258
Remboursement des emprunts	-27 815	-42 435	-26 104
Mouvements des dettes			
Mouvements des créances			
Mouvements des autres dettes et créances	-18	53	43
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	650	7 999	-7 865
VARIATION DE TRESORERIE			
TRESORERIE ACQUISE	16 251	13 716	-3 935
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	22 856	9 140	13 075
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	39 107	22 856	9 140
ECART	0	0	0

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots)

Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
Au 31 décembre 2007	3 372 696	3 373	39 575	69 150	19 666	10 267	142 031
Affectation du résultat 2007				19 666	-19 666		0
Dividendes versés				-7 419			-7 419
Dividendes sur actions propres				14			14
Augmentation de capital :							
du 30 Décembre 2008	15 650	16	547				563
Exercice des options de souscription d'actions autorisé par l'AGE du 28 Mai 2003							
Variations des provisions réglementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						525	525
Autres amortissements dérogatoires							
Résultat 2008					17 104		17 104
Au 31 décembre 2008	3 388 346	3 389	40 122	81 411	17 104	10 792	152 818
Affectation du résultat 2008				17 104	-17 104		0
Dividendes versés				-6 099			-6 099
Dividendes sur actions propres				117			117
Augmentation de capital :							
du 30 Décembre 2009	53 741	54	1 881				1 935
Exercice des options de souscription d'actions autorisé par l'AGE du 28 Mai 2003							
Variations des provisions réglementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						865	865
Autres amortissements dérogatoires issus de la TUP						44	44
Résultat 2009					13 690		13 690
Au 31 décembre 2009	3 442 087	3 443	42 003	92 533	13 690	11 701	163 370

Annexe aux comptes sociaux

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires.

Faits marquants de l'exercice

Augmentation de capital réalisée en date du 31 Décembre 2009 (53 741 actions à 1 €)
Intégration par transmission universelle de patrimoine (TUP) en date du 1er Janvier 2009 des filiales Gravier et Agglomérés et Quincaillerie Pays de Seyne détenues à 100% ainsi que de la SCI Dunoyer Dumont en date du 1er Juillet 2009.
Ces opérations ont généré un mali de confusion pour un montant de 1 948 K€ dont 1 912 K€ affecté en immobilisations incorporelles et 36 K€ en charges financières.

Comptes sociaux

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de Commerce, le décret du 29 Novembre 1983, ainsi que le Plan comptable Général (règlement CRC 99-03).
Les comptes sociaux publiés répondent aux normes françaises en vigueur au 31 décembre 2009.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Options retenues

- frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles
- frais d'acquisition d'immobilisations financières
- coûts d'emprunts

Comptabilisation en charges
Inclus dans le coût d'acquisition
Comptabilisation en charges

Changement de méthode

Néant

Note 1 - Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Fonds commerciaux réévalués	acquis	Marques	Logiciels, En cours	Total	
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice	330	1 122	4 886	5	7 049	0	13 392
TUP (*)			1 912		9		1 921
Augmentations/Acquisitions				7	586		593
Diminutions/Sorties					4		4
Diminutions - En cours affectés							0
Diminutions - En cours annulés							0
à la clôture de l'exercice	330	1 122	6 798	12	7 640	0	15 902
Amortissements							
à l'ouverture de l'exercice	265	285	262		5 512		6 324
TUP (*)					8		8
Dotations			597		838		1 435
Sorties							0
à la clôture de l'exercice	265	285	859	0	6 358	0	7 767
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice	65	837	4 624	5	1 537	0	7 068
à la clôture de l'exercice	65	837	5 939	12	1 282	0	8 135

(*) Transmission Universelle de Patrimoine

Les immobilisations incorporelles distinguent :

- les éléments liés à la clientèle : droit au bail et fonds commerciaux.
- les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle : logiciels.

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

- les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
- les logiciels utilisés de manière autonome.
- les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.

La date de début d'amortissement est celle de la mise en service, date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Le mode d'amortissement est linéaire et l'amortissement dérogatoire est pratiqué ; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

- amortissement économique : entre 3 et 4 ans
- amortissement fiscal : 1 an

Les tests de dépréciation ont conduit à déprécier un montant de 37 K€ concernant le fonds de commerce de l'agence de Flumet et de 560 K€ concernant le fonds de commerce de l'agence de Seyne Les Alpes.

Note 2 - Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute						
à l'ouverture de l'exercice	40 941	50 802	14 389	40 867	5 482	152 481
TUP (*)	128	522	441	498	38	1 627
Augmentations/Acquisitions	4 958	5 871	657	2 580	2 868	16 934
Diminutions/Sorties	600	1 929	666	1 828		5 023
Diminutions - En cours affectés					3 861	3 861
Diminutions - En cours annulés						0
à la clôture de l'exercice	45 427	55 266	14 821	42 117	4 527	162 158
Amortissements						
à l'ouverture de l'exercice	11 973	24 287	7 556	27 409	241	71 466
TUP (*)	95	241	311	338		985
Dotations	1 334	2 931	1 417	3 775		9 457
Sorties	193	1 420	649	1 730		3 992
à la clôture de l'exercice	13 209	26 039	8 635	29 792	241	77 916
Valeur nette						
à l'ouverture de l'exercice	28 968	26 515	6 833	13 458	5 241	81 015
à la clôture de l'exercice	32 218	29 227	6 186	12 325	4 286	84 242

(*) Transmission Universelle de Patrimoine

Modes et Méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Pour répondre au règlement CRC 2002- 10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

La méthode des composants a été retenue; en particulier pour les constructions.

Les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle.

Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements sur la base de leur durée d'utilité sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

terrassement plateforme, structure de l'ouvrage	30 ans
toiture	20 ans
second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
enrobés, espaces verts et clôture	8 ans

Biens mobiliers non décomposés :

matériels de transports	8 ans
chariots élévateurs	8 ans
matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
matériels informatiques	3 ans
meublier divers	10 ans

Note 2 bis - Dépréciation exceptionnelle des immobilisations incorporelles et corporelles

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations non amortissables, le test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.

Cette méthode de dépréciation des actifs ne s'applique pas au cours des trois premières années d'existence des unités génératrices de trésorerie, dans le cadre d'une création, d'une réfection ou d'une reprise de société.

En fin d'exercice, il a eu lieu de constater une dépréciation de 37 K€ concernant le fonds de commerce de l'agence de Flumet et de 560 K€ concernant le fonds de commerce de l'agence de Seyne Les Alpes.

Note 3 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice	68 088	23 213	99	91 400
TUP	-3 817	-52	1	-3 868
Augmentations/Acquisitions	15 011	7 338	20	22 369
Diminutions/Cessions		7 822	13	7 835
à la clôture de l'exercice	79 282	22 677	107	102 066
Dépréciations				
à l'ouverture de l'exercice	0	0	0	0
Dotations	399			399
Reprises utilisées				0
à la clôture de l'exercice	399	0	0	399
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice	68 088	23 213	99	91 400
à la clôture de l'exercice	78 883	22 677	107	101 667

Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total	Etat des échéances			
			- 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans	
Valeur brute	22 677	107	22 784	9 412	13 273	99

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre Samse et ses filiales.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 3% pour la période du 01.01.2009 au 31.12.2009 sauf pour la SAS SC INV dont les avances ont été rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50 pour l'ensemble de l'année.

Les autres immobilisations financières correspondent à :

- des dépôts et cautionnements versés à hauteur de 91 K€
- des prêts au personnel pour 8 K€
- des autres titres pour 8 K€

03.1 Détail des mouvements de titres de participation

	Nombre de titres	Acquisitions	Cessions Diminutions
PLATTARD SAS	8 786	13 445	
FDE SAS	13 940	1 501	
SCI LES ARTISANS	60	1	
SCI LES BAMBOUS	50		1
SCI DUNOYER DUMONT			39 (*)
Q.P.S.			1 477 (*)
SGAC			2 300 (*)
LA BOITE A OUTILS	346	33	
CHRISTAUD	50	4	
REMAT	39	27	
Total		15 011	3 817

(*) Diminution dans le cadre de la TUP.

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976). Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote-part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.

Les titres de participation qui recèleraient des moins values latentes sont dépréciés.

En application de la méthode ci-dessus retenue, une dépréciation a été constatée sur les titres de la SAS FDE pour un montant de 399 K€.

Note 4 - Stocks de marchandises

(en milliers d'euros)	2009			2008			Variation du besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Marchandises négoce	61 000	3 359	57 641	62 852	2 844	60 008	-1 852
Total	61 000	3 359	57 641	62 852	2 844	60 008	-1 852

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

04.1 Variation des dépréciations de stock

(en milliers d'euros)	au 01.01.09			Reprises		au 31.12.09
	TUP	Dotations	Utilisées	Non utilisées		
	2 844	43	3 359	2 887		3 359
Total	2 844	43	3 359	2 887		3 359

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 5 - Créances

(en milliers d'euros)	2009			2008			Variation du besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Créances clients	74 796	7 089	67 707	82 841	5 319	77 522	-8 045
Autres créances	20 488		20 488	20 461		20 461	27
Total	95 284	7 089	88 195	103 302	5 319	97 983	-8 018

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

05.1 Variation des dépréciations des comptes clients

(en milliers d'euros)	AU 01.01.09	Reprises			AU 31.12.09
		TUP	Dotations	Utilisées / Non utilisées	
Dépréciations comptes clients	5 319	212	3 924	2 366	7 089
Total	5 319	212	3 924	0	7 089

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue la société SAMSE. Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

La société applique toutefois une politique de prévention du risque client par recours à l'assurance crédit et autres formes de garantie.

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

La société est amenée à constater une dépréciation financière pour les retards compris entre trois mois et au-delà.

Cette dépréciation complémentaire a été enregistrée dans les comptes et rendue non déductible de l'impôt pour un montant de 1 073 K€.

05.2 Détail des disponibilités et équivalent de trésorerie

	Dépréciations			
	2009	2008	2009	2008
Valeurs mobilières de placement	14 746	10 000	1	0
Actions propres	3 492	2 946		258
Disponibilités	21 535	10 499		
Total	39 773	23 445	1	258

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 3 492 K€ et représentent 64 730 titres. Ces titres sont destinés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale du 26 Mai 2009. Le pourcentage de rachat autorisé a été fixé à 10% du capital.

Au 31 Décembre 2009, 12 021 titres ont été acquis.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière.

La valeur estimative de ces actions au 31 décembre représente un montant de 3 617 K€.

05.3 Trésorerie nette

	2009	2008
Disponibilités et équivalents de trésorerie	39 772	23 214
Concours bancaires courants	-665	-358
Total	39 107	22 856

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse. Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots. Au 31 décembre, aucun crédit spot n'a été souscrit.

Note 6 - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an (699 K€ au 31/12/2009).

Note 7 - Capital social

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 442 087 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation	actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
	3 442 087	64 730	3 377 357

071 Evolution du capital social au cours des quatre dernières années

	Valeur nominale de l'action en €	En K€			
		nombre d'actions		augmentation de capital	montant du capital social
		émises	total		
Au 31 décembre 2006	1	249 166	3 372 696	249	3 373
Au 31 décembre 2007	1		3 372 696		3 373
Au 31 décembre 2008	1	15 650	3 388 346	16	3 388
Au 31 décembre 2009	1	53 741	3 442 087	54	3 442

07.2 Stock- options en cours

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'Assemblée générale des actionnaires le 28 mai 2003. Le point de départ d'exercice des options a eu lieu le 10/06/08.

Le prix d'exercice de ces options a été fixé avec décote de 5 % par rapport au cours de bourse de la période. Selon le plan mis en place, les actions ne peuvent être souscrites ou cédées avant le délai fiscal d'indisponibilité de cinq ans et les options ne peuvent être exercées au-delà d'un délai de huit ans à compter de leur attribution.

Le stock- options en cours est le suivant :

date de l'assemblée ayant autorisé l'option	date du directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	nombre d'options levées au 31/12/2009	nombre d'options annulées au 31/12/2009	prix d'exercice par action en €	augmentation de capital susceptible d'être réalisée au nominal de 1 €	nombre d'options restantes au 31/12/09
28 mai 2003	10 juin 2003	110 000	10/06/2008	69 391	21 300	36,00	19 309	19 309

Capital potentiel après exercice de la totalité des options de souscription d'actions restantes

nombre d'actions	montant en K€
3 461 229	3 461

07.3 Variation des capitaux propres

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
Au 31 décembre 2007	3 372 696	3 373	39 575	69 150	19 666	10 267	142 031
Affectation du résultat 2007				19 666	-19 666		0
Dividendes versés				-7 419			-7 419
Dividendes sur actions propres				14			14
Augmentation de capital :							
du 30 Décembre 2008	15 650	16	547				563
Exercice des options de souscription d'actions autorisé par l'AGE du 28 Mai 2003							
Variations des provisions réglementées :							
Amortissements dérogatoires liés à l'application du règlement CRC 2002-10						525	525
Autres amortissements dérogatoires							
Résultat 2008					17 104		17 104
Au 31 décembre 2008	3 388 346	3 389	40 122	81 411	17 104	10 792	152 818

4 Eléments financiers

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
Au 31 décembre 2008	3 388 346	3 389	40 122	81 411	17 104	10 792	152 818
Affectation du résultat 2008				17 104	-17 104		0
Dividendes versés				-6 099			-6 099
Dividendes sur actions propres				117			117
Augmentation de capital :							
du 30 Décembre 2009	53 741	54	1 881				1 935
Exercice des options de souscription d'actions autorisé par l'AGE du 28 Mai 2003							
Variations des provisions réglementées :							
Amortissements dérogatoires liés à l'application du règlement CRC 2002-10						865	865
Autres amortissements dérogatoires issus de la TUP						44	44
Résultat 2009					13 690		13 690
Au 31 décembre 2009	3 442 087	3 443	42 003	92 533	13 690	11 701	163 370

07.4 Variation des écarts de réévaluation

(réserve de réévaluation de 1976)

	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	Pour mémoire écart incorporé au capital
Fonds commercial				182
Terrains	241		241	
Participations				157
Total	241	0	241	

07.5 Variation des provisions réglementées

(en milliers d'euros)	AU 01.01.09	Reprises			AU 31.12.09
		TUP	Dotations	Utilisées / Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	10 791	43	2 896	2 030	11 700
Provision spéciale de réévaluation					0
Total	10 791	43	2 896	2 030	11 700

Note 8 - Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	AU 01.01.09	Reprises			AU 31.12.09	
		TUP	Dotations	Utilisées		Non utilisées
Provisions pour risques	0				0	
Provisions pour charges	182		423	137	468	
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 408	23	162	545	3 048	
Provision pour médailles du travail	516	7	29	53	499	
Provision pour impôts	156		25		181	
Total	4 262	30	639	735	0	4 196

(1) Les provisions pour risques et charges concernent des litiges et charges identifiés :

Contrôle URSSAF	105
Affaires prud'homales	44
Risques Impayés	97
Coût restitution bâtiment	113
Frais et Honoraires	1
Indemnité d'Occupation Précaire	108
Total	468

En accord avec le Règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

08.1 Provision pour indemnités de fin de carrière

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autres que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 3 048 536 € au 31 décembre 2009.

La provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques	cadres	non cadres
augmentation annuelle des salaires. (pourcentages différents de 2008 à 3 %)	taux constant 2%	taux constant 2%

Paramètres sociaux

Départ, à l'initiative du salarié, sauf dérogation individuelle à 65 ans pour les cadres et non cadres.

Le taux de charges sociales retenu est de 42% pour l'ensemble des catégories.

Le taux de turnover annuel a été établi par tranche d'âge de la façon suivante :

	cadres	non cadres
20 - 29 ans	4,00%	12,00%
30 - 39 ans	3,00%	6,00%
40 - 49 ans	2,00%	3,00%
50 - 65 ans	0,50%	0,00%

Paramètres techniques

La table de survie retenue est la table réglementaire :
 La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetés service prorata.
 Le taux d'actualisation utilisé est le taux 20 ans Bloomberg taux ZC corporate AA.
 Ce taux est de 4,89% au 31/12/2009 (5,1% en 2008).

La société n'a pas couvert en 2009 l'engagement de retraite par des versements à un fonds.

La dotation de l'exercice s'élève à 162 K€.

08.2 Provision pour médailles du travail

Cette provision est constituée d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dite.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

. Durée de travail

pour l'attribution de la médaille du travail : 20, 30, 35 et 40 ans
 pour l'attribution de la médaille de la Fédération : 15 et 20 ans

. Paramètres

détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire TV88/90
 détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :

15 ans : 0,70
 20 ans : 0,70
 30 ans : 0,50
 35 ans : 0,20
 40 ans : 0,10

Note 9 - Emprunts et dettes

	2009	Etat des échéances			2008
		à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans	
Emprunts	98 256	28 554	68 494	1 208	94 421
Intérêts courus sur emprunts	192	192			356
Banques	648	648			291
Intérêts courus à payer	17	17			67
Dépôts et cautionnements reçus	111	2		109	108
Fonds de participation des salariés	0				0
Intérêts courus non échus	0				0
Dettes rattachées à des participations	2 066	2 066			1 317
Total	101 290	31 479	68 494	1 317	96 560

09.1 Variation des emprunts et dettes

(en milliers d'euros)	AU 01.01.09	Augmentations	Diminutions	AU 31.12.09
Emprunts	94 421	30 750	26 915	98 256
Intérêts courus sur emprunts	356		164	192
Concours bancaires courants	291	357		648
Intérêts courus à payer	67		50	17
Dépôts et cautionnements reçus	108	15	12	111
Fonds de participation des salariés	0			0
Intérêts courus non échus	0			0
Dettes rattachées à des participations	1 317	1 423	674	2 066
Total	96 560	32 545	27 815	101 290

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à Samse.

Ces avances ont été rémunérées au taux de 3% pour la période du 01/01/2009 au 31/12/2009 sauf pour la SAS SC INV dont les avances ont été rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50 % pour l'ensemble de l'année.

09.2 Emprunts et dettes par catégories

	2009	2008
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	98 256	94 421
Intérêts courus sur emprunts	192	356
Concours bancaires courants (découverts et spots)	665	358
Dettes bancaires et assimilées	99 113	95 135
Dettes rattachées à des participations	2 066	1 317
Divers	111	108
Dettes financières diverses	2 177	1 425
Total	101 290	96 560

09.3 Autres dettes

(en milliers d'euros)	2009	2008	Variation du besoin en fonds de roulement
Avances et acomptes reçus	484	525	-41
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 516	77 748	768
Dettes fiscales et sociales	17 123	18 826	-1 703
Dettes sur immobilisations	1 548	1 172	376
Autres dettes	13 828	9 330	4 498
Total	111 499	107 601	3 898

Note 10 - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante (197 K€ au 31/12/2009)

Note 11 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce tous tiers confondus
	Liées	avec laquelle la société a un lien de participation	
BILAN			
CREANCES			
Participations	62 458	16 425	78 883
Créances rattachées à des participations	22 677		22 677
Créances clients et comptes rattachés	1 925		1 925
Autres créances	3 257		3 257
			42 862
DETTES			
Dettes rattachées à des participations	1 806	260	2 066
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231		231
Autres dettes	983	5 945	6 928
			68 158
RESULTAT			
Produits financiers	8 123	39	8 162
Charges financières	160	11	171

Note 12 - Charges à payer et produits à recevoir

	En K€		En K€
	CHARGES A PAYER		PRODUITS A RECEVOIR
		Avoirs fournisseurs marchandises	1 829
Factures non parvenues	4 186	Factures à établir (PSD)	3 294
Avoirs Clients à établir	1 294	Avoirs à recevoir (CPV)	10 732
Dettes fiscales et sociales	9 878	Autres créances	240
Autres dettes	2 101	Factures à établir Clients	342
Total	17 459	Total	16 437

Note 13 - Chiffre d'affaires net

Négoce de matériaux de construction

(en milliers d'euros)

Ventilation par nature du Chiffre d'affaires	2009	2008	% de variation
Ventes nettes de marchandises	388 174	442 039	-12,19
Prestations de coopération commerciales	4 350	6 409	-32,13
Camionnages sur ventes	3 191	3 764	-15,22
Prestations de services	410	454	-9,69
Assistances diverses	8 907	9 372	-4,96
Commissions et courtages	4	4	0,00
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	801	597	34,17
Total	405 837	462 639	-12,28

Note 14 - Charges et produits financiers

	2009	2008
	En K€	
CHARGES	3 459	4 578
dotation Immos financières	399	257
intérêts des emprunts	2 636	3 452
intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	171	352
intérêts bancaires	77	370
escomptes accordés	36	45
charges diverses	134	90
perte de change	6	12
PRODUITS	8 666	8 561
revenus des participations	7 882	7 099
revenus des créances rattachées à des participations	280	1 169
produits divers	228	260
reprise dépréciations financières	257	
gain de change	14	33
produit net sur cessions	5	

Note 15 - Charges et produits exceptionnels

	2009 En K€	2008
CHARGES	4 323	4 229
clients	13	13
fournisseurs	287	81
divers	69	241
valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :		
immobilisations	1 034	864
titres de participation		
dotations aux provisions	2 920	3 030
PRODUITS	4 883	3 993
clients	312	216
fournisseurs	162	2
divers	111	283
produit de cessions d'éléments de l'actif :		
immobilisations	2268	1172
titres de participation		
reprise de provisions	2030	2320

Les charges et produits exceptionnels prennent en compte les dotations et reprises aux amortissements dérogatoires :

Dotations : 2 896
Reprises : 2 030

15.1 Participation des salariés

Un accord de participation regroupant les sociétés SAMSE, BMO, CHRISTAUD, CELESTIN, BLANC MATERIAUX et STE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES a été mis en place sur l'exercice 2006.

Cet accord s'applique aux résultats des exercices ouverts le 1er Janvier 2007 et clos le 31 Décembre 2010.

En 2007, la société EXPOTEO a intégré l'UES.

En 2008, les sociétés Quincaillerie Pays de Seyne et Comptoirs du Bois ont intégré l'UES.

En 2009, la société Log Eau a intégré l'UES.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société représente un montant de 424 K€ contre 1 186 K€ en 2008.

Note 16 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	16 957	3 217	13 740
Résultat exceptionnel	560	187	373
Participation des salariés	-423	0	-423
Total	17 094	3 404	13 690

16.1 Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

Résultat de l'exercice	13 690
Impôt sur les bénéfices	3 404
Résultat avant impôt	17 094
Variation nette des provisions réglementées	866
Amortissements dérogatoires	866
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire (avant impôt)	17 960

16.2 Situation fiscale latente

	Montant soumis à l'impôt	En K€ Impôt (1)
I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Amortissements dérogatoires	11 700	4 028
TOTAL	11 700	4 028
II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Congés payés (ancien régime)	2 566	883
Participation des salariés	423	146
Autres	1 832	631
Impact CRC 2002-10 - étalement sur 5 ans -	116	40
TOTAL	4 937	1 700

(1) Impôt calculé au taux de 34,43 %

Note 17 - Effectifs

	2009	2008
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1403	1457
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
Ouvriers et employés	1029	1072
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	214	223
Cadres	160	162
Total	1403	1457

Note 18 - Engagements financiers et autres informations

Engagements donnés

Obligations Contractuelles	Total	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Achats de Titres	1 350	1 350		
Compromis d'achat	810	810		
Promesses unilatérales	963	963		
Compromis de Cession de Fonds	24		24	
Engagement Informatique	476	160	316	
Crédit Bail Immobilier	8 501	1 801	6 700	
Cautions Bancaires	50			50
Locations Véhicules	2 109	1 000	1 109	
Emprunts	7 306	3 042	4 238	26
TOTAL	21 589	9 126	12 387	76

Engagements reçus**16 275**

Compromis de vente	1 876
Garantie de Passif	4 250
Valeur actuelle des biens financés par voie de crédit bail	10 149

OPERATIONS DE COUVERTURE FINANCIERE

Les SWAPS représentent au 31 décembre 2009 un montant de 12 901 K€.
Ces SWAPS sont destinés à couvrir un risque de variation de taux d'intérêts.

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

Nature	coût d'entrée (1)	dotations aux amortissements de l'exercice (2)	dotations cumulées	valeur nette
Terrains	897			897
Constructions	13173	714	3 921	9252
Total	14 070	714	3 921	10 149

- (1) Valeur prévue au contrat
(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis. (dotations calculées selon le règlement CRC 2002-10)

nature	redevances payées		redevances restant à payer			total à payer	prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	à 1 an au +	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans		
Immobilier	1 574	10 743	1 801	6 700	0	8 501	2

Note 19 - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Acquisition par SAMSE de 100,00% de la société Matériaux des Alpes à Pontcharra (Isère) le 25 février 2010.

Cette société exerce une activité d'achat vente de tous matériaux et matériels et outillages se rapportant au bâtiment et aux travaux publics.

Le 23 mars 2010, les sociétés SAMSE et REDWOOD DEVELOPPEMENT ont décidé de proroger leur association en reportant la date de cession de la participation de 25,10% de la société ETS PIERRE HENRY et FILS détenue par REDWOOD DEVELOPPEMENT dans un délai de 5 ans au plus tard.

Au cours du premier semestre 2010, SAMSE prendra une participation à hauteur de 49,99% du capital de la société Sweetair France.

Cette société est devenue un acteur important en Isère, Savoie et Haute-Savoie pour la vente et l'installation de panneaux photovoltaïques. Ce partenariat est la première étape pour le Groupe Samse dans le développement de nouvelles activités : le solaire et les énergies renouvelables.

Note 20 - Droit individuel à la formation

Le solde du nombre d'heures acquises au 31 décembre 2009 est de, selon détail ci- dessous :

Solde	Heures Acquises	Heures utilisées	Solde
au 31/12/2008	2 009	2009	au 31/12/2009
87 978	32 426	1 100	119 304

Note 21 - Rémunérations des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés au cours de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction :

Cette information figure dans le document de référence, disponible sur le site internet : www.groupe-samse.fr.

Note 22 - Informations complémentaires

La société Samse a établi un bilan consolidé qui représente :

- . un chiffre d'affaires de 910 764 K€.
- . un résultat (Part du Groupe) de 24 767 K€.

Identité de la société consolidante :

Dumont Investissement
S.A au capital de 15 701 087,70 €
Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38 100 Grenoble
Holding financier détenant 50,59 % de la société Samse.

Note 23 - Inventaire des valeurs mobilières

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

A - TITRES DE PARTICIPATION	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE EN MILLIERS D'EUROS		
	31.12.09	31.12.08	31.12.09	31.12.08	
SAS LA BOITE A OUTILS	598 429	598 083	8 871	8 838	
SA RENE DE VEYLE	8 569	8 568	1 109	1 109	
SA CHRISTAUD	213 000	212 950	2 027	2 024	
SAS MATERIAUX SIMC	7 109	7 109	1 143	1 143	
SAS DEGUERRY SAMSE	9 996	9 996	152	152	
SAS EXPOTEO	5 000	5 000	500	500	
SAS QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE	0	500	-	1 477	TUP au 01/01/2009
SA REMAT	5 461	5 388	2 702	2 675	
SARL MC DISTRIBUTION	500	500	8	8	
MCDI	210	210	21	21	
SARL GET ELECTRIC	500	500	183	183	
SA BOIS MAURIS ODDOS	645 094	645 093	9 902	9 902	
SA DORAS	1	1	2	2	
SA STE DES GRAVIERS AGGLOMERES DE CLUSES	0	2 000	-	2 300	TUP au 01/01/2009
SAS MAT APPRO	4 875	4 875	49	49	
SAS BTP DISTRIBUTION	2 600	2 600	364	364	
SAS SC INV	1 497 300	1 497 300	14 973	14 973	
SAS HENRY	2 247	2 247	15 541	15 541	
SAS DIDIER	5 000	5 000	938	938	
SAS BLANC MATERIAUX	186	186	389	389	
SAS BOURG MATERIAUX	25 000	25 000	250	250	
SASU E-MAT	370	370	37	37	
SCI DUNOYER DUMONT	0	100	-	39	TUP au 01/01/2009
SCI LE BOURG	249	249	40	40	
SCI VALMAR	96	96	295	295	
SCI PORTE DE SAVOIE	133	133	26	26	
SCI LES GRANDS GLAIRONS	100	100	-	-	
SCI DU VIEUX PORT	9	9	-	-	
SCI CHASSIEU	99	99	3	3	
SCI CHARPIEU	1	1	-	-	
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2	
SCI SAONE	99	99	77	77	
SCI LE MERCURE	15	15	5	5	
SCI LE MAS	1 256	1 256	41	41	
SCI BRANLY	9	9	-	-	
SCI LA REGLE	100	100	214	214	
SCI LES BAMBOUS	0	50	-	1	
FDE SAS	16 000	2 060	4 954	3 452	
FRANCHEVILLE MATERIAUX SA	15 000	15 000	304	304	
LEADER CARRELAGE SARL	300	300	714	714	
PLATTARD SAS	8 786	0	13 444	-	
SCI LES ARTISANS	60	-	1	-	
			79 281	68 088	
			399	-	
			78 882	68 088	

B - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

DIVERS

	Nombre d'actions détenues		Valeur au bilan	
	au 31/12/2009	au 31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
ACTIONS PROPRES	64 730	52 709	3 492	2 690
			3 492	2 948
			1	258
			3 491	2 690

Note 24 - Filiales et participations

SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A/ FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la société)										
LA BOITE A OUTILS SAS 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	10 778	33 032	88,84	8 871	8 871			157 338	5 916	2 094
ETS RENE DE VEYLE S.A 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	420	197	99,94	1 109	1 109	412			203	
BOIS MAURIS ODDOS SA 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	9 677	607	100,00	9 902	9 902			22 621	206	839
CHRISTAUD S.A 3, rue F. Pelloutier 38130 ECHIROLLES	235	5 571	90,64	2 027	2 027			22 372	1 721	639
REMAT SA Route de Grenoble 38430 ST JEAN DE MOIRANS	87	3 173	99,38	2 702	2 702	342		6 624	751	353
SC INV SAS (GROUPE) 7 bis rue Gay Lussac 21300 CHENOVE	27 224	20 302	55,00	14 973	14 973			212 234	15 317	
BLANC MATERIAUX SAS Le village 04370 COLMARS	48	472	77,50	389	389			4 877	323	169
HENRY SAS (GROUPE) La gare 38840 SAINT HILAIRE DU ROSIER	1 000	11 856	74,90	15 541	15 541			45 274	3 234	1 348
E-MAT SASU Zac Air Parc 38590 BREZINS	37	-70	100,00	37	37			17	-14	
EXPOTEO SAS 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	500	-619	100,00	500	500			3 986	-290	
GET ELECTRIC SARL 4, rue Anthoard 38000 GRENOBLE	10	245	100,00	183	183	5		812	14	
FRANCHEVILLE MATERIAUX SA Lieu dit Taffignon 69630 CHAPONOST	347	57	64,84	304	304			3 889	43	
SCI LE BOURG 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	38	-	99,60	40	40				6	
SCI VALMAR 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	2	25	96,00	295	295	40			55	
SCI PORTE DE SAVOIE 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	3	15	66,50	26	26				36	
SCI DU VIEUX PORT 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	53	90,00	1	1				68	
SCI CHASSIEU 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	27	99,00	3	3				37	
SCI SAONE Rue d'Elbourg 69540 IRIGNY	1	-	99,00	77	77				73	
SCI DU ROUSSILLON 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	81	99,00	2	2				47	
SCI BRANLY 2, rue de comtes d'ochsenstein 67110 REICHSHOFFEN	1	276	60,00	-	-			268	77	
SCI LE MAS Chemin de Ponson 07200 AUBENAS	19	-	100,00	42	42				4	
SCI LA REGLE 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	1	-168	100,00	214	214				26	
SCI LES ARTISANS 3 A Rue Branly 67500 HAGUEUNEAU	1	-	60,00	1	1					

Observations :
Année civile

SOCIETES	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Bénéfice ou Perte (-) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 10 % et 50 % du capital détenu par la société)										
MATERIAUX SIMC S.A.S Boulevard Saint Joseph 04100 MANOSQUE	2 607	13 577	44,99	1 143	1 143			101 768	891	92
DEGUERRY SAMSE SAS ZI DU Musinet 01460 MONTREAL LA CLUSE	456	1 379	35,07	152	152	200		6 726	306	60
SCI LES GRANDS GLAIRONS 8, Allée de la roseraie 38240 MEYLAN	1		10,00	1	1					9
SCI CHARPIEU 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE	107	-	0,14	1	1	7			14	
MC DISTRIBUTION SAS 45, rue Clémenceau 29403 LANDIVISIAU	45	5	16,67	8	8			21 252	1 617	682
MCDI 204, avenue de Colmar BP 935 67029 STRASBOURG	147	-40	14,29	21	21			643	-31	
MAT APPRO SAS 19 Chemin de Morchamp 38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS	98	50	50,00	49	49			2 695	-49	30
DIDIER SAS BP 134 26303 BOURG DE PEAGE Cedex	360	2 167	25,00	938	938			13 601	124	48
BOURG MATERIAUX SAS 414, avenue de la Plage 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	500	-368	50,00	250	250			8 790	-99	
BTP DISTRIBUTION SAS 3A rue Branly 67500 HAGUENAU	752	2 719	34,57	364	364			19 425	443	10
FDE SAS 3 Bld de Clairfont 66 350 TOULOUGES	320	9 881	80,00	4 954	4 555			2 240	-4 735	
LEADER CARRELAGE 1 rue Léon Rey Grange 74960 MEYTHET	10	929	30,00	714	714			3 628	282	60
PLATTARD SAS 414 Avenue de la Plage 69 400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	5 400	32 042	33,99	13 444	13 444			140 636	2 958	659

Note 25 - Résultats des cinq derniers exercices

En €

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2009 12	31/12/2008 12	31/12/2007 12	31/12/2006 12	31/12/2005 12	31/12/2004 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
Capital social	3 442 087	3 388 346	3 372 696	3 372 696	3 123 530	3 123 530
Nombre d'actions (1)						
- ordinaires	3 442 087	3 388 346	3 372 696	3 372 696	1 561 765	1 561 765
- à dividende prioritaire						
Nombre maximum d'actions à créer						
- par conversion d'obligations						
- par droit de souscription	19 309	72 510	88 920	92 120	74 120	75 400
OPERATIONS ET RESULTATS						
Chiffre d'affaires hors taxes	405 837 444,53	462 639 261,97	461 740 797,20	434 368 585,68	398 573 550,05	382 594 025,98
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	31 348 414,59	37 990 406,10	39 761 331,24	32 986 300,59	30 476 895,62	27 607 331,72
Impôts sur les bénéfices	3 403 831,00	6 021 091,00	7 532 044,00	6 330 482,00	5 899 549,00	5 987 205,00
Participation des salariés	423 554,00	1 185 953,00	1 712 110,00	1 650 465,00	1 308 597,00	1 339 433,00
Dot. Amortissements et provisions	13 831 422,27	13 679 167,24	10 851 384,32	9 773 477,00	9 559 415,58	8 470 875,57
Résultat net	13 689 607,32	17 104 194,86	19 665 792,92	15 231 876,59	13 709 334,04	11 809 818,15
Résultat distribué	6 195 756,60	6 099 022,80	7 419 931,20	6 070 852,80	4 685 295,00	3 904 413,00
RESULTAT PAR ACTION (1)						
<i>Résultat après impôt, participation,</i> avant dot.amortissements, provisions	8,00	9,09	9,05	7,41	14,90	13,11
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	3,98	5,05	5,83	4,52	8,78	7,56
Dividende attribué	1,80	1,80	2,20	1,80	3,00	2,50
PERSONNEL						
Effectif moyen des salariés	1 403	1 457	1 453	1 431	1 425	1 373
<i>Masse salariale</i>	37 388 071,10	38 920 306,89	37 568 499,18	36 280 073,08	34 176 942,27	32 387 045,15
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	15 569 569,04	15 769 766,57	15 073 547,85	14 253 769,11	13 463 468,77	12 310 974,44

(1) Division du nominal par 2 le 19 mai 2006.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

le contrôle des comptes annuels de la société "SAMSE S.A.", tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de nos appréciations, les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme décrit dans les notes 2 et 2 bis de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 2 et 2 bis de l'annexe.

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées en note 3 de l'annexe aux états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des valeurs d'inventaires et, le cas échéant, vérifier le calcul des provisions pour dépréciation.

Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation de ces estimations et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 3 de l'annexe.

La note 4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note 4 de l'annexe.

Les notes 5 et 5.1 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des créances de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes

comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes 5 et 5.1 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents

adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes, et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 21 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

BBM & Associés, représenté par
Eric BACCI

ODICEO, représenté par
Pierre GRAFMEYER

5 Autres informations

5.1 Responsable du Document de Référence	209
5.2 Attestation du responsable	209
5.3 Noms des contrôleurs légaux	210
5.4 Honoraires des commissaires aux comptes	211
5.5 Responsable de l'information	211
5.6 Document d'information annuel	212
5.7 Table de concordance	214

5.1 Responsable du Document de Référence

M. Olivier Malfait, Président du Directoire de Samse

5.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant au chapitre 3 du présent Document de Référence, présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent

avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à sa lecture d'ensemble.

Les informations financières historiques présentées dans le présent Document de Référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant au chapitre 4.1 du Document de Référence 2008. Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 contient une observation relative au changement de méthode d'évaluation des stock-options et aux changements de présentation résultant des reclassements réalisés sur différentes lignes du compte de résultat, changements exposés en note 1 de l'annexe aux états financiers de l'exercice 2008.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 figure au chapitre 4.1 du présent Document de Référence. Il contient des observations relatives aux nouvelles normes et interprétations que le Groupe a appliquées en 2009.

Grenoble, le 28 avril 2010
Le Président du Directoire
Olivier Malfait

En application de l'article 28 du Règlement Européen n°809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant au chapitre 4.1 du Document de Référence de l'exercice clos le 31 décembre 2008 enregistré auprès de l'AMF en date du 29 avril 2009 sous le n°D.09-351,
- les comptes consolidés et les rapports d'audit correspondants figurant au chapitre 7 du Document de Référence de l'exercice clos le 31 décembre 2007 enregistré auprès de l'AMF en date du 7 mai 2008 sous le n°D.08-0371,
- les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants figurant aux chapitres 2.4 et 4.2 du Document de Référence de l'exercice clos le 31 décembre 2008 enregistré auprès de l'AMF en date du 29 avril 2009 sous le n° D.09-351,
- les comptes sociaux et les rapports d'audit correspondants figurant au chapitre 8 du Document de Référence de l'exercice clos le 31 décembre 2007 enregistré auprès de l'AMF en date du 7 mai 2008 sous le n°D.08-0371,
- le rapport de gestion figurant au chapitre 3 du Document de Référence de l'exercice clos le 31 décembre 2008 enregistré auprès de l'AMF en date du 29 avril 2009 sous le n° D.09-351,
- le rapport de gestion figurant au chapitre 6 du Document de Référence de l'exercice clos le 31 décembre 2007 enregistré auprès de l'AMF en date du 7 mai 2008 sous le n°D.08-0371.

Les parties non incluses de ce document sont couvertes par un autre chapitre du Document de Référence, lequel est disponible sans frais, auprès de Samse, sur le site internet www.groupe-samse.fr et sur le site de l'AMF www.amf-france.org

5.3 Noms des contrôleurs légaux

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

ODICEO	BBM & ASSOCIES
	Membre indépendant de Baker Tilly France Membre indépendant de Baker Tilly International
115, boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne	4 rue Paul Valérien Perrin 38170 Seyssinet
Représenté par M. Pierre Grafmeyer	Représenté par M. Eric Bacci

DATE DU PREMIER MANDAT

6 juin 2001	14 juin 2004
-------------	--------------

DATE D'EXPIRATION DES MANDATS

Assemblée générale statuant sur les comptes 2009(*)	Assemblée générale statuant sur les comptes 2009(*)
--	--

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

Didier VAURY	Marie MERMILLOD- DUPOIZAT
115, boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne	3, chemin des Charmettes 74290 Veyrier- du- lac

DATE DU PREMIER MANDAT

26 mai 2009	26 mai 2009
-------------	-------------

DATE D'EXPIRATION DES MANDATS

Assemblée générale statuant sur les comptes 2009(*)	Assemblée générale statuant sur les comptes 2009(*)
--	--

(*) Il sera proposé à l'Assemblée générale du 27 mai 2010 de statuer sur le renouvellement des commissaires aux comptes, dont les mandats expirent à l'issue de cette Assemblée générale.

5.4 Honoraires des commissaires aux comptes

	ODICEO				BBM&Associés				Autres			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	339 673	364 227	100%	100%	115 512	84 600	100%	100%	130 144	146 712	100%	100%
Samse SA	92 288	103 824	27%	29%	72 512	84 600	63%	100%				
Filiales intégrées globalement	247 385	260 403	73%	71%	43 000		37%		130 144	146 712	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes												
Samse SA												
Filiales intégrées globalement												
Sous-total	339 673	364 227	100%	100%	115 512	84 600	100%	100%	130 144	146 712	100%	100%
AUTRES PRESTATIONS (2)												
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)												
Sous-total	Néant				Néant				Néant			
TOTAL	339 673	364 227	100%	100%	115 512	84 600	100%	100%	130 144	146 712	100%	100%

(1) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(2) Dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

5.5 Responsable de l'information

Olivier Malfait
 Samse - 2 Rue Raymond Pitet
 38100 Grenoble
 Tél : 04 76 85 78 00

5.6 Document d'information annuel (article R 222-7 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers)

La liste suivante présente les informations rendues publiques par le Groupe Samse du 29 avril 2009 au 27 avril 2010.

Rapports annuels, semestriels et information financière trimestrielle, programme de rachat d'actions et autres informations (www.groupe-samse.fr, www.info-financiere.fr, www.lesechoscomfi.com)

27/04/2010	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2010
21/04/2010	Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée générale du 27 mai 2010
14/04/2010	Bilan annuel du contrat de liquidité
15/03/2010 au 19/03/2010	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
08/03/2010 au 12/03/2010	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
01/03/2010 au 05/03/2010	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
22/02/2010 au 26/02/2010	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
15/02/2010 au 19/02/2010	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
28/01/2010	Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2009
04/01/2010 au 08/01/2010	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
28/12/2009 au 01/01/2010	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
21/12/2009 au 25/12/2009	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
14/12/2009 au 18/12/2009	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
07/12/2009 au 11/12/2009	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
30/11/2009 au 04/12/2009	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
20/10/2009	Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2009
31/08/2009	Rapport financier semestriel
21/07/2009	Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2009
03/07/2009	Bilan semestriel du contrat de liquidité
08/06/2009 au 12/06/2009	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
11/05/2009	Document présenté à l'Assemblée générale du 26 mai 2009
11/05/2009	Avis de convocation à l'Assemblée générale du 26 mai 2009
11/05/2009	Mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale du 26 mai 2009
04/05/2009 au 08/05/2009	Déclarations hebdomadaires relatives aux rachats d'actions
04/05/2009	Mise à disposition du Document de Référence
29/04/2009	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes 2008
29/04/2009	Descriptif du programme de rachat d'actions
29/04/2009	Document d'information annuel
29/04/2009	Rapport financier 2008
29/04/2009	Rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne
29/04/2009	Document de Référence 2008

**Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social
(www.groupe-samse.fr)**

Information couvrant la période du 30 avril 2009 au 31 mars 2010 mise à jour mensuellement

Informations publiées au Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) disponibles sur le site internet du BALO (www.journal-officiel.gouv.fr)

21/04/2010	Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée générale du 27 mai 2010
24/06/2009	Avis d'approbation des comptes et attestation des commissaires aux comptes sur les comptes au 31 décembre 2008

Informations déposées auprès du greffe du tribunal de commerce de Grenoble

31/12/2009	Augmentation du capital social consécutive aux levées d'options de souscription d'actions : - procès-verbal du Directoire du 31 décembre 2009 - statuts à jour au 31 décembre 2009 - annonce légale publiée dans "Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné" du 22 janvier 2010
23/12/2009	Mandats des membres du Directoire et des Directeurs Généraux : - procès-verbal du Conseil de Surveillance du 23 décembre 2009 - annonce légale publiée dans "Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné" du 12 mars 2010
08/06/2009	Dépôt des comptes sociaux et consolidés arrêtés au 31 décembre 2008
26/05/2009	Procès-verbal de l'Assemblée générale mixte

Communiqués de presse publiés sur les sites de Samse (www.groupe-samse.fr) et Les Echos (www.lesechoscomfi.com)

31/03/2010	Résultats annuels 2009
12/10/2009	Résultats au 30 juin 2009
02/07/2009	Renforcement des liens capitalistiques entre les Groupes Samse et M+

Contact

Martine Villarino
Responsable juridique
04 76 85 78 62
e-mail : martine-villarino@samse.fr

5.7 Table de concordance

Afin de faciliter la lecture du rapport annuel, déposé comme Document de Référence, la table suivante permet d'identifier les principales informations requises par le CESR dans le cadre de ses recommandations en vue d'une application cohérente du règlement n°809/2004 de la Commission Européenne.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement européen n°809/2004	Document de Référence
1. Personnes responsables	209
2. Contrôleurs légaux des comptes	210, 211
3. Informations financières sélectionnées	20, 110
4. Facteurs de risques	81 à 85
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1 Histoire et évolution de la société	5 à 14, 18 à 20
5.2 Investissements	78
6. Aperçu des activités	7 à 13
7. Organigramme	
7.1 Description sommaire du Groupe	17
7.2 Liste des filiales importantes	203, 204
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	139 à 143
9. Examen de la situation financière et du résultat	
9.1 Situation financière	75 à 77, 79, 80, 111, 178, 179
9.2 Résultat d'exploitation	112, 113, 180, 181
10. Trésorerie et capitaux	77, 103 à 107, 114 à 116, 149 à 154, 159 à 162, 166, 167, 170, 171, 182, 189 à 191, 200
11. Recherche et développement, brevets et licences	107
12. Informations sur les tendances	107
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et de direction générale	
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	29 à 40
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	39, 104
15. Rémunérations et avantages	44, 45, 88 à 94

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	33, 37, 38, 42 à 44
17. Salariés	
17.1 Effectifs	98, 164, 165, 199
17.2 Participations et stock- options	95, 97, 151, 152, 164, 191, 198
17.3 Accords de participation	97
18. Principaux actionnaires	103, 104, 105, 154
19. Opérations avec des apparentés	169
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1 Informations financières historiques	110 à 174, 178 à 202, 205
20.2 Etats financiers	76, 77, 79, 80, 111 à 116, 178 à 183
20.3 Vérification des informations financières	175, 176, 206, 207
20.4 Date des dernières informations financières	25
20.5 Politique de distribution des dividendes	24
20.6 Procédures judiciaire et d'arbitrage	84
21. Informations complémentaires	
21.1 Capital social	103 à 107, 150, 190
21.2 Acte constitutif et statuts	27 à 29
22. Contrats importants	NA
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêt	50, 51, 55 à 69, 175, 176, 206, 207
24. Documents accessibles au public	25
25. Informations sur les participations	128 à 131, 202, 203, 204

www.groupe-samse.fr



Siège Social
2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble
tél. 04 76 85 78 00 - fax : 04 76 46 88 07